

Le Monde des livres

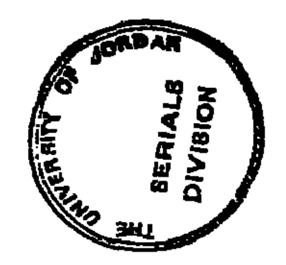
Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15163 – 7 F

VENDREDI 29 OCTOBRE 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE



Désarroi au Nigéria

FAIT sans précédent dans *l'histoire pourtant troublée du Nigéria, le détournement vers* le Niger d'un Airbus des lignes intérieures, par de jeunes pirates de l'air se présentant comme *« d'humbles citoyens forcés par les circonstances »*, est *révélateur du profond dés*arroi dans lequel est plongée la population nigériane.

Si l'ensemble de la classe politique a désapprouvé ce détournement, le discours du groupuscule au nom duquel les pirates ont agi peut éveiller la sympathie de nombreux Nigérians. Le « Mouvement pour l'avancement de la démocratie », groupe radical pratiquement inconnu, se présente en effet comme le défenseur inflexible des « masses de [sa] chère patrie, soumises à d'inimaginables souffrances ».

CE langage de justiciers nationalistes rappelle la rhétorique du général Murtala Mohammed, chef de l'Etat assassiné en 1976 après avoir mené une dangereuse campagne anticorruption. Il en a séduit plus d'un, et notamment les étudiants de l'université de Benin-City, dans le Sud, qui ont salué le comportement « chevaleresque » des pirates de l'air et demandé au gouvernement de satisfaire leurs revendications.

Les auteurs du détournement ont déclaré disposer de plusieurs « commandos suicides » prêts à tout pour empêcher « qu'un pillard ne devienne le prochain président du pays ». Un objectif légitime pour la population, excédée par la mainmise d'une élite corrompue, dont l'extrême richesse n'a d'égale que l'extrême pauvreté de la grande majorité des 90 millions d'habitants. Ces dernières semaines encore, la presse a mis l'accent sur le pillage de l'économie, à propos, notamment, de la suspension pour « fraude » d'une trentaine de dirigeants de la Société nationale du pétrole.

LES pirates, dont l'opération a pris fin dans la nuit du mercredi 27 au jeudi 28 octobre lorsque les forces de l'ordre nigériennes ont pris d'assaut l'appareil, réclamaient la traduction devant les tribunaux de l'ancien chef de l'Etat, Ibrahim Babangida, qui a abandonné les rênes du pouvoir fin août après avoir annulé l'élection présidentielle du 12 juin qui eût abouti à la victoire du milliardaire Moshood Abiola. La réhabilitation de ce dernier ne figurait pas pour autant dans les revendications des auteurs du détournement, pour lesquels M. Abiola « est un voleur, comme les autres ».

Les membres du gouvernement de transition mis en place fin août étaient, bien sûr, également dans le collimateur des pirates de l'air. Le rejet de ce gouvernement par la population, qui, elle, dans sa majorité, souhaite que M. Abiola accède au pouvoir, se traduit actuellement par un vide politique dangereux. Des rumeurs font état d'une tentative de coup d'Etat, qui aurait avorté il y a environ trois semaines. Ces rumeurs ne peuvent surprendre au Nigéria, où l'armée, officiellement retirée du pouvoir, continue en réalité à tenir le pays.

page 5

M 0147 - 1029 0 - 7,00 F

Proposant des orientations communes aux Douze

Paris et Bonn veulent accélérer l'application du traité de Maastricht

Le président Mitterrand et le chancelier Kohl ont adressé conjointement, mercredi 27 octobre, à la présidence belge de la Commnauté européenne une série « d'orientations concrètes [pour] marquer le début d'une nouvelle époque de la construction européenne », avec l'entrée en vigueur, le 1er novembre, du traité de Maastricht. Elaborées du côté français en collaboration avec Edouard Balladur, souligne-t-on à l'Elysée, ces propositions devraient faire l'objet d'un examen vendredi 29 octobre à Bruxelles où se tient un sommet. Visant à accélérer l'application du traité, elles concernent l'Union économique et monétaire (UEM) et « la mise en œuvre d'une politique économique et sociale cohérente », mais aussi l'élargissement de la Communauté et sa participation au processus de paix au Proche-Orient comme dans l'ex-Yougoslavie.



Lire nos informations page 20

Face aux islamistes

En Algérie, l'idée d'un dialogue avec certains extrémistes commence à faire son chemin

CONSTANTINE

de notre envoyée spéciale

Sourire patelin mais regard hésitant, ce commerçant prospère, ancien haut responsable de l'ex-Front islamique du salut (FIS), se serait volontiers passé, en ces jours incertains, des questions de la presse étrangère. Pas d'entretien, s'excuse-t-il, évoquant des *« consignes »*. Le coude posé sur le comptoir, il surveille, d'un œil machinal, l'entrée de sa boutique. La médina est à deux pas, avec ses lacis de ruelles pentues, où l'on vend, pêle-mêle, des bijoux bon marché, des cassettes de musique raï, de la pâte de datte ou des graines de citrouille.

Hormis les pickpockets, que peut-on craindre ici ? Accrochée à ses pitons rocheux, Constantine la pudibonde, ville natale du célèbre théologien Abdelhamid Ben Badis, ne connaît pas les frasques criminelles d'Alger ni les rigueurs du couvre-feu. C'est pourtant bien ici, au mois de septembre 1992, moins de trois mois après l'assassinat du président Mohamed Boudiaf, qu'a été tué le syndicaliste Abdelhamid Belazhar, secrétaire de la section UGTA de l'université, première victime « anonyme » des violences terroristes. Ici aussi que s'est réunie, au printemps 1989, dans la mosquée Abou-Dir-Elghifari de la cité Daksi, l'assemblée constituante du FIS. Ici encore que l'on découvre, au hasard d'une promenade dans le quartier Aouinet-El-Foul, une *« Ali Benhadj Street »*, la rue ayant été ainsi rebaptisée en hommage au prêcheur islamiste, aujourd'hui sous les verrous.

« Le FIS a toujours été opposé à la violence physique et il est contre toute agression visant des étrangers, finit par lâcher notre interlocuteur. *Ce qui se passe aujourd'hui dans le pays, ces gens que l'on égorge, ces attentats, ces enlèvements, ce ne sont pas des hommes qui le font, ce sont des animaux »*, ajoute-t-il. Parlant d'une voix calme, le geste onctueux, l'ancien membre du conseil consultatif de l'ex-FIS, le Majlis el Choura, a la barbe grisonnante d'un notable et non celle d'un chef de maquis. C'est là, sans doute, son principal atout ... et sa plus grande faiblesse.

CATHERINE SIMON

Lire la suite page 3 et les articles de JACQUES DE BARRIN, DOMINIQUE LE GUILLEDOUX et JEAN-PIERRE TUQUOI pages 3 et 4

POINT DE VUE

De l'espace à la puissance

par Raymond Barre
François Ceyrac
et Henri Froment-Meurice

AVEC la décision de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe qui a permis à l'Allemagne de ratifier le traité de Maastricht, celui-ci entre en vigueur le 1er novembre. Pour ses adversaires, déclarés ou cachés, c'est une lourde défaite. Pour ceux de ses partisans qui ne dirent « oui » que du bout des lèvres en espérant au fond du cœur que le « non » l'emporterait, c'est sans doute une déception. Mais pour ceux qui se sont franchement battus pour le « oui », c'est sûrement une grande satisfaction. L'Europe, une nouvelle fois, a gagné. Cette victoire, durement arrachée, ne doit pas rester sans lendemain.

Or c'est précisément ce qui risque d'arriver si l'on se laisse aller à ce nouvel accès d'euroscepticisme, d'europessimisme, voire tout simplement d'« anti-Europe » qui saisit non seulement divers secteurs de l'opinion, mais aussi une bonne partie de la classe politique. Les anciens partisans du « non » ne désespèrent pas de faire du traité une pièce de musée, tandis que même parmi ceux du « oui », de subtils jeux politiciens incitent à conclure que moins on en parlera, mieux cela vaudra. En revanche, il n'est guère de semaine où l'on ne voit proposer de faire « autre chose », « autrement » : l'Europe, oui bien sûr, mais une « autre Europe ».

Les uns prétendent que l'écroulement du monde communiste enlève à l'Europe communautaire en construction depuis 1950 ses principales justifications ; n'ayant sans doute jamais aimé « la petite Europe », ils cherchent à la noyer dans « la grande Europe ». D'autres font semblant de se désoler de « l'impuissance » de la Communauté à maîtriser la crise yougoslave et en concluent un peu vite que jamais les Douze n'arriveront à dégager une politique étrangère commune, les intérêts de nombreux Etats, et notamment des principaux, étant, selon eux, par tradition, divergents. D'autres encore tirent des récents remous monétaires au sein du SME la conclusion que le projet d'union économique et monétaire est à tout le moins remis aux calendes grecques. Les dévaluationistes accusent le SME lui-même d'avoir obligé à maintenir le franc à parité avec le mark et d'avoir favorisé ainsi le chômage et la récession.

Du coup « Bruxelles » est tenu responsable de tous les maux. « Bruxelles » serait habité par des « idéologues », partisans d'un « libéralisme sauvage », transformant la Communauté en une « passoire ». Aussi « Bruxelles » devrait-il être rappelé à la raison, les « technocrates-eurocrates irresponsables » repris en main par les Etats. Bref, l'Europe serait un champ de décombres..

On peut, devant un tel concert d'attaques, se demander si tous ces accusateurs ont jamais vraiment voulu que l'Europe existe. Sinon, que ne viennent-ils à sa rescousse ? Faudra-t-il désormais recruter les partisans de la communauté uniquement hors de celle-ci, dans tous ces pays candidats à l'adhésion, qu'il s'agisse des pays de l'Europe occidentale qui ne l'ont pas encore rejointe ou de ceux de l'Europe centrale et orientale qui, sortant du communisme, voient en elle une zone de paix, de liberté, de croissance ? Etrange paradoxe !

Heureusement, au moment où le traité de Maastricht entre en vigueur, certains signes venus de l'intérieur manifestent qu'il demeure une volonté d'aller de l'avant. C'est ainsi que les ministres des finances des Douze viennent de prendre les dispositions nécessaires au passage à la deuxième phase de l'union économique et monétaire. C'est ainsi que l'Eurocorps franco-allemand accueille les Belges et, sans doute, accueillera bientôt les Espagnols.

Lire la suite page 2

► Raymond Barre, ancien premier ministre, ancien vice-président de la Commission des communautés européennes. François Ceyrac, ancien président du CNPF, ancien président du Comité économique et social des communautés. Henri Froment-Meurice, ambassadeur de France, ancien ambassadeur à Moscou et à Bonn.

Les députés ont approuvé la réforme du droit d'asile

L'Assemblée nationale a examiné, mercredi 27 octobre, le projet de loi constitutionnelle réformant l'exercice du droit d'asile en France. Pour des raisons de procédure, les députés ont commencé par adopter l'article unique du texte – la majorité a voté pour, la gauche contre –, avant de se prononcer, mardi 2 novembre, sur l'ensemble du projet. Il ne fait pas de doute que ce deuxième vote confirmera le premier. Le débat a permis de vérifier qu'une minorité de députés de droite – Laurent Dominati et Philippe de Villiers à l'UDF, Pierre Mazeaud, Robert Pandraud, Nicole Catala et André Fanton au RPR – contestent le bien-fondé d'une réécriture de la Loi fondamentale pour rendre applicable un accord européen.

A gauche, la tâche des socialistes était délicate, puisque la position du groupe était de s'opposer non au « texte » – cosigné par François Mitterrand –, mais au *« contexte »* créé par le gouvernement qui *« amalgame immigration et droit d'asile »*. Toutefois, le cinglant réquisitoire prononcé par Julien Dray contre un projet qui, selon lui, représente un *« recul »* en matière des droits de l'homme ne peut qu'atteindre indirectement le chef de l'Etat.

page 10

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

L'Union européenne : de l'espace à la puissance

Suite de la première page

Ces signes vont très directement dans le bon sens. Car de quoi s'agit-il désormais, sinon précisément de donner à l'« Union européenne » les moyens de devenir ce qu'elle n'est pas encore, mais ce qu'elle doit être : une puissance ? Le reproche, en effet, que l'on peut faire à la Communauté, c'est d'avoir créé un espace, toujours plus libre, toujours plus ouvert, mais de ne pas lui avoir donné les instruments d'une véritable puissance.

La Communauté européenne est devenue la première puissance commerciale du monde, mais elle ne s'est pas dotée des instruments de politique commerciale lui permettant de tirer le meilleur bénéfice de son poids, de répliquer quand elle est attaquée, de faire respecter une légitime réciprocité. La Communauté européenne a créé un espace agricole disposant d'un énorme potentiel, mais elle n'a pas su le transformer en une puissance suffisamment compétitive sur le plan international. La Communauté européenne a organisé un espace de stabilité monétaire, en passant du « serpent » au SME, mais elle n'a pas su acquérir la crédibilité nécessaire auprès des marchés des changes. La Communauté européenne a organisé un espace de liberté pour la circulation des personnes, mais elle est loin d'avoir mis en place l'autorité susceptible d'en assurer le contrôle dans l'intérêt de la lutte contre l'immigration clandestine, la criminalité, la drogue. La Communauté européenne a commencé d'organiser de petits espaces diplomatiques, où elle est censée « parler d'une seule voix » dans certaines conférences ainsi que dans les négociations et actions engendrées par une crise internationale. Mais que de dissonances, de solos et, en fin de compte, d'inefficacité ! Quant à un espace de défense, comment en parler puisque la Communauté n'en a pas et qu'elle ne dispose que de la faible Union de l'Europe occidentale, qui n'a pas réussi jusqu'à présent à se donner une véritable identité ?

Ces difficultés rencontrées pour assurer le passage de l'espace à la puissance ont une raison commune : au cours du processus, un moment survient où la souveraineté des Etats se trouve affectée. Il est parfaitement normal, si vif que soit le désir d'union, qu'alors se manifestent des réactions de prudence, voire d'hostilité. Bien légers sont ceux qui, à tout instant, croient pouvoir faire « abandon » de souveraineté ! Malheureusement, et depuis le début de la construction européenne, le débat a été vicié par ce mot d'« abandon ». Or dans une époque où, comme l'écrit Jean-Marie Guehenno (1) *« qu'il s'agisse des fonctions traditionnelles de souveraineté, comme la défense ou la justice, ou des compétences économiques, la nation apparaît de plus en plus comme un cadre étriqué, mal adapté à l'intégration croissante du monde »*, pour demeurer efficace dans certains domaines, la souveraineté ne peut plus être exercée qu'en commun. Comme, de toute évidence, elle ne peut encore, à supposer que cela arrive jamais, être exercée au niveau planétaire par un gouvernement mondial, il reste offert aux Etats de l'exercer en commun sur l'espace qui leur est, en fonction de la géographie, de l'histoire, de la culture, du développement économique, le plus naturel.

En choisissant de s'unir, les Etats de la Communauté ont accepté qu'à un certain moment du processus, ils soient amenés à mettre en commun leurs souverainetés. Il en résulte des effets internes à chaque Etat qui doit ajuster sa Constitution en conséquence ; c'est ce que, pour sa part, la France vient de faire pour permettre la ratification du traité de Maastricht. Il en résulte aussi des effets internes à la Communauté, qui doit se mettre en mesure d'exercer efficacement et démocratiquement cette souveraineté dans les domaines où le processus est arrivé à maturité. Dans un monde où la globalisation des activités estompe de plus en plus les frontières, délimiter des espaces en puissance relativement stables n'est pas si simple, d'autant plus que, selon leur objet, ils peuvent ne pas nécessairement coïncider.

Identités nationales

Les débats qui ont accompagné la ratification du traité de Maastricht, faisant suite d'ailleurs à bien d'autres, ont clairement montré que les peuples d'Europe, s'ils acceptaient le principe de l'union, ne sont pas disposés à accepter une Europe qui ne respecterait pas les identités nationales, fruit de l'histoire, de la langue, de la religion, du niveau de développement économique, de la structure sociale, ainsi que le droit pour chaque Etat de conserver de larges plages d'autonomie législative et réglementaire. C'est ce qu'à traduit l'insertion dans la vie communautaire du principe de « subsidiarité », terme un peu barbare pour dire qu'il ne s'agit pas de construire un super-Etat centralisé qui décidera de tout. Il est indispensable qu'une expression concrète soit donnée à ce principe. Les institutions tant communautaires que nationales ont besoin rapidement de savoir qui doit faire quoi. Néanmoins nos compatriotes doivent reconnaître, sans se crisper, que, dans bien des cas, une action communautaire harmonisatrice a des effets bénéfiques en donnant leur pleine efficacité aux actions nationales, par exemple en matière de normalisation, d'environnement, d'hygiène, de législation sociale ; ils sont même souvent les premiers à la demander ! De même, si l'on veut donner à la notion de citoyenneté européenne une pleine signification, allant au-delà du droit de vote dans certaines élections, il serait souhaitable que les partis politiques cherchent à agir davantage ensemble, selon leurs affinités, au niveau européen. Alors qu'aucune entreprise, fût-elle modeste, ne peut penser à sa stratégie de développement sans y intégrer la dimension européenne, la société civile s'étonne souvent de voir à quel point les débats menés au sein de la classe politique ignorent cette dimension.

La voie de l'expansion

La Communauté a toujours progressé en se donnant des objectifs, en arrêtant des procédures et en fixant, dans toute la mesure du possible, un calendrier. C'est ce qu'à fait le traité de Maastricht, qui ne décrit pas de façon exhaustive l'état final de l'Union européenne mais constitue le point de départ et le cadre d'une nouvelle phase de la construction de cette union. Trois objectifs apparaissent prioritaires. Il s'agit de la création d'espaces de puissance dans les trois domaines où s'exerce, de la façon la plus souveraine, le pouvoir « régalien » des Etats et où désormais ce pouvoir devra être exercé en commun : la monnaie, la diplomatie, la défense.

L'union économique et monétaire constitue sans nul doute un domaine d'action central. La récente crise du SME, loin d'en faire apparaître la vaine ambition, en montre au contraire le caractère essentiel pour l'avenir de la Communauté. L'incompatibilité des taux de change avec les « fondamentaux » de certaines monnaies, les conséquences économiques et financières de la réunification allemande, la récession, ont fragilisé le SME, mais la leçon essentielle de la crise est que la libération totale des mouvements de capitaux ne permet plus le fonctionnement d'un régime de change intermédiaire entre le flottement et l'intégration complète des monnaies.

Le comportement de la plupart des Etats membres, après l'élargissement des marges de fluctuation, a sauvegardé l'avenir. En évitant de profiter de la plus grande liberté de manœuvre qui lui était accordée pour baisser fortement et rapidement les taux d'intérêt et, partant, pour dévaluer les monnaies, les autorités monétaires ont agi de manière à éviter des dévaluations compétitives, qui auraient un effet destructeur sur le marché unique.

Les Etats membres ont décidé d'engager, le 1er janvier 1994, conformément au traité de Maastricht, la seconde phase du programme de l'UEM en créant l'Institut monétaire européen et en poursuivant avec ténacité les efforts de convergence des économies ; ils pourront ainsi établir progressivement, dans le cadre des marges élargies, la nécessaire stabilité des monnaies de la Communauté. La nouvelle orientation récemment prise par la Bundesbank en matière de taux d'intérêt y contribuera de façon notable. Mais il serait difficile de restaurer rapidement des marges étroites de fluctuation, ce qui pourrait susciter d'autres attaques spéculatives. Voilà pourquoi, dès que la volonté politique pourra se manifester – et il serait bon que ce soit vite –, il appartiendra à un certain nombre de pays qui y sont prêts de réaliser l'union monétaire. L'occasion en fut manquée en 1991 ; ne la manquons pas de nouveau. A cette union restreinte, pourront ultérieurement s'agréger tous les pays membres qui satisferont aux conditions requises.

La Communauté ne peut cependant reléguer au second plan de ses préoccupations la lutte contre le chômage, qui frappe sévèrement tous les pays européens. Sans compromettre la stabilité des prix qui a été acquise grâce à de longs efforts et qui est la condition nécessaire d'une croissance durable, la Communauté doit retrouver la voie de l'expansion. Aussi doit-elle mobiliser sans délai les moyens d'une « initiative de croissance » qui stimulerait des investissements dans le domaine des infrastructures, des équipements collectifs et de la formation des hommes. Cette action pourrait s'accompagner d'une « initiative de croissance » en faveur des pays d'Europe centrale et orientale, qui financerait un programme de dépenses d'infrastructure, de restructuration et de modernisation des entreprises. Ainsi la création d'emplois en Europe occidentale serait-elle favorisée par le développement des marchés dans des pays qui entendent resserrer leurs liens avec la Communauté. De telles initiatives permettraient à la Communauté de retrouver une dynamique propice, sur le plan psychologique et politique, à une renaissance de l'euro-optimisme et surtout de susciter une amélioration de la situation de l'emploi.

Celle-ci ne résultera pas d'un recours systématique à une réduction importante de la durée du travail, même accompagnée d'une diminution des rémunérations, mais d'une aménagement plus efficace, au sein des économies européennes, du temps de travail. Elle dépendra surtout d'un développement de la recherche, de l'innovation et des investissements ainsi que des adaptations structurelles à la compétition internationale. « L'Europe sociale » sera une construction illusoire si elle ne repose pas sur une économie européenne dynamique, si elle accroît les rigidités du marché du travail et provoque une évolution des coûts de production incompatible avec la compétitivité des entreprises.

A première vue, il peut paraître plus aisé d'assurer la convergence des politiques étrangères et de défense des Etats de la Communauté que celle de leurs économies. Les appareils diplomatiques et militaires sont exclusivement, en effet, entre leurs mains et, à condition de le vouloir, il n'existe pas en théorie de force extérieure susceptible, comme celle du marché, de les en empêcher. L'expérience oblige toutefois à constater que c'est en eux-mêmes que les Etats ont facilement trouvé la force inhibitrice. Peut-on la vaincre aujourd'hui ? Même au temps de la division de l'Europe où l'Empire soviétique faisait peser sa lourde menace sur le continent, les grands Etats avaient du mal à s'accorder. Avec l'affaiblissement de la menace n'en auront-ils pas davantage encore ?

Une fois de plus, le chemin européen va être « montant, sablonneux, malaisé », le devoir européen austère, rigoureux, contraignant. Bâtir une union politique demandera du temps et une grande volonté. Une certaine humilité aussi, qui ne laissera guère de place aux cocoricos. Il va falloir un par un mettre en place les instruments comme si, à la fin du processus, nous devions aboutir à un exécutif politique, capable d'engager nos Etats dans la paix comme dans la guerre.

Cet exécutif commence à se dessiner, avec le Conseil européen des chefs d'Etat et de gouvernement. Mais il reste un collège sans tête, sans visage, chacun craignant que l'autre n'occupe la place. Pourquoi ne pas lui donner franchement un président, qui soit un vrai partenaire pour un président américain ou russe ? C'est du Conseil européen que doivent partir les orientations de base, être prises les décisions majeures. Ce point ne saurait être mis en question. Mais, au-dessous de lui, doit s'organiser la chaîne qui va de la planification à l'exécution, sur le plan tant diplomatique que militaire. Certes, tant que la composition de l'union de l'Europe occidentale, considérée par Maastricht comme *« partie intégrante de l'Union européenne »*, sera distincte de celle de cette dernière, il sera malheureusement nécessaire de conserver deux organisations et d'aménager leur interface. Toutefois, à terme, l'Union européenne doit disposer de tous les instruments normaux qui permettent à un exécutif de conjuguer politique étrangère et défense.

Dans l'immédiat les Douze doivent créer à Bruxelles leur propre conseil de sécurité permanent, tandis que les Dix de l'UEO doivent la faire sortir de son cocon et en faire vraiment cette « identité européenne de défense » dont ils ont admis le principe, notamment en lui attribuant des forces. De toute évidence, certains de nos partenaires européens ne souhaitent pas cette émergence d'une « identité européenne de défense ». En abandonnant la construction d'un missile franco-britannique, la Grande-Bretagne prive celle-ci d'un instrument symbolique et on ne peut que le déplorer. L'Union européenne ne peut se dispenser d'une organisation et d'une politique de défense communes. Il ne s'agit pas pour autant de créer une organisation européenne rivale de l'OTAN. Les compétences respectives doivent se compléter de sorte que l'UEO puisse tout à la fois représenter les Européens, leurs idées et leurs moyens, au sein de l'OTAN, et intervenir si nécessaire pour son propre compte.

Un accord avec les Etats-Unis

Ce lien suppose un accord avec les Etats-Unis et, donc, une volonté mutuelle de compromis : les Américains doivent admettre l'existence d'une entité européenne et la France, car c'est elle qui, en fait, est la principale concernée, la nécessité d'une coopération plus étroite avec l'OTAN. A divers signes, la possibilité d'un rapprochement paraît exister. Un tel accord est fondamental si l'on veut rétablir cette confiance mutuelle qui existait lorsque les Etats-Unis soutenaient sans réserve la construction d'une Europe unie. Il contribuerait à leur donner le sentiment que nous ne cherchons nullement à les exclure des affaires européennes. En vérité, pas plus dans le domaine de la défense que dans celui du commerce international, le renforcement de l'entité européenne ne doit se faire aux dépens de nos liens avec les Etats-Unis. Ils ont certes besoin de nous, mais nous avons besoin de leurs forces en Europe et ailleurs, de leur marché intérieur et de celui de la grande zone qu'ils sont en train de créer avec le Canada et le Mexique, de leurs investissements.

Si l'on était sûr que les Européens fussent capables de s'engager sur un tel programme d'ensemble, on pourrait envisager avec quelque sérénité l'élargissement de la Communauté. Encore faudrait-il n'admettre de nouveaux membres que, d'une part, en s'assurant qu'ils souscrivent à l'ensemble de l'acquis communautaire, sans réserve aucune, d'autre part en procédant simultanément à un renforcement des institutions. Mais voudra-t-on le faire ? La complaisance mise à élargir fait douter de la volonté d'approfondir. Certes la vocation de la Communauté est d'être ouverte à tout Etat européen démocratique, respectueux des droits de l'homme, apte, fût-ce avec de raisonnables phases de transition, à ouvrir son économie à la libre circulation des marchandises, services et capitaux et aujourd'hui prêt à assumer les engagements de Maastricht, y compris dans ses prolongements de défense à travers l'UEO. Plus tard, il faudra accueillir aussi les pays d'Europe centrale et orientale qui satisferont à ces critères. Cependant, à élargir sans approfondir, sans renforcer les institutions, le risque de dilution, le risque que jamais sur l'espace ne s'installe la puissance et que l'espace dérive ainsi vers la zone économique de libre-échange comme vers la balkanisation politique, est inévitable. C'est alors que l'Europe aurait perdu ses chances.

Comment s'en prémunir ?

Faisons tout ce qui peut raisonnablement être fait à douze. Tirons de Maastricht le meilleur parti possible. Conduisons les négociations successives d'élargissement avec compréhension, mais aussi avec rigueur. Adaptons à cette occasion les institutions, ne serait-ce qu'en évitant l'inflation des commissaires, des juges ou des langues. Créons un cadre paneuropéen qui prenne en compte la fin de la division de notre continent ; à cet égard, la proposition faite par le président de la République de donner au Conseil de l'Europe une vocation à organiser une Europe confédérale mérite d'être sérieusement étudiée.

Mais allons au fond des choses : plus que jamais la Communauté a besoin d'un noyau dur autour duquel s'organise la résistance à la dilution. Ce n'est faire injure à aucun de nos partenaires que de dire que ce noyau ne peut être que franco-allemand. Si quelque chose s'est fait à l'origine pour organiser l'Europe et a continué de se faire depuis un demi-siècle, c'est bien parce que Français et Allemands l'ont décidé et proposé à d'autres.

Le rôle décisif de la France

Quoi qu'on dise, la réunification de l'Allemagne, acquise dans des conditions inespérées et effectuée dans le respect du traité de l'Atlantique Nord et du traité de Rome, n'a pas modifié les raisons fondamentales qui ont poussé Français et Allemands à coopérer toujours plus étroitement. Tout montre que les deux peuples se considèrent de plus en plus comme des partenaires naturels, prêts à agir ensemble. Mais que nos compatriotes n'éprouvent pas de complexe d'infériorité vis-à-vis d'une Allemagne qui, elle aussi, a ses problèmes ! Le traité de l'Elysée offre le socle sur lequel fonder ce partenariat. Le dernier développement en est l'Eurocorps, amorce d'une force européenne au service de l'UEO comme de l'OTAN. Tout récemment, à l'occasion du trentième anniversaire du traité, le chancelier Kohl a proposé la création d'une Commission franco-allemande, composée de membres des deux Parlements qui se réuniraient de façon régulière pour discuter de sujets d'intérêt commun. Donnons-y suite.

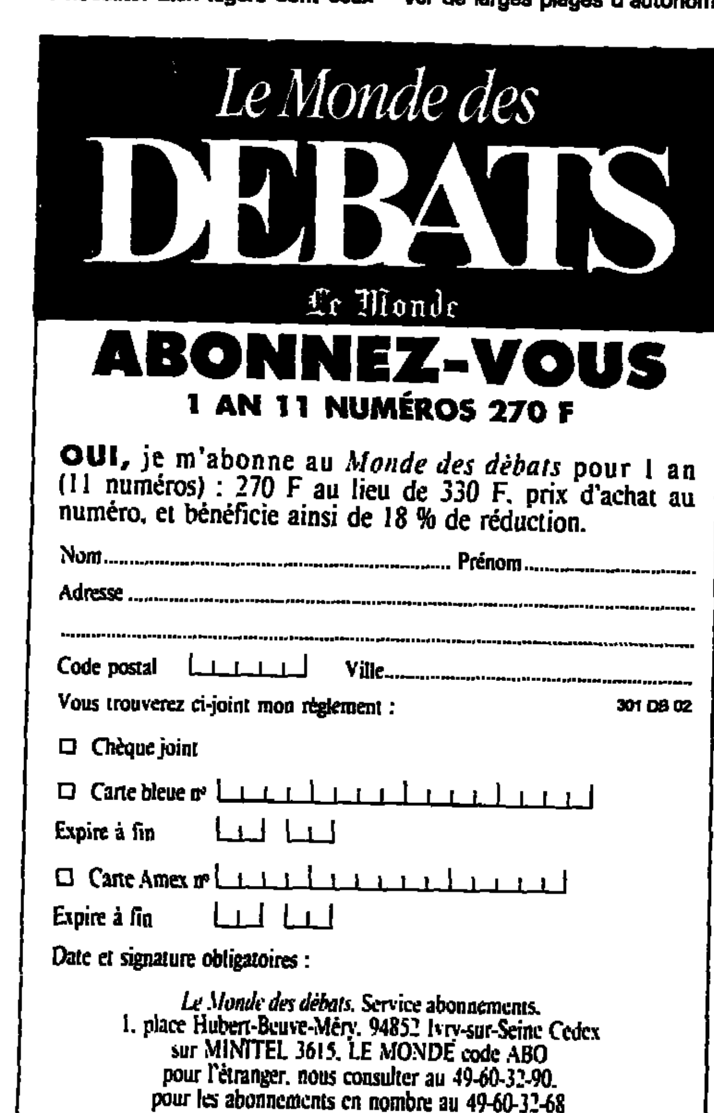
Peut-être, avec de telles initiatives, sommes-nous sur la voie d'une union qui préfigurera celle plus vaste que nous promet Maastricht. Si d'autres Etats, le Benelux et l'Italie, pionniers de l'idée européenne, l'Espagne, aux vigoureuses convictions européennes, s'y joignaient pour accroître cette force interne à la Communauté, plus soudée, plus organiquement structurée, capable tantôt d'entraîner les hésitants, tantôt de résister à la dilution, la masse critique serait alors largement atteinte.

Une fois de plus, la France a un rôle décisif à jouer puisque, comme toute l'histoire de la construction européenne depuis la fin de la seconde guerre mondiale le prouve, quand elle ne prend pas d'initiative, rien ne bouge.

Mais l'enjeu est d'importance. A l'ère des Etats-continents, la France ne pourra donner la pleine mesure de ses capacités qu'à travers un espace ayant une dimension continentale. Faire de l'Union européenne une des grandes puissances de l'avenir, y tenir son rang sans prétention illusoire à la dominer, c'est une nouvelle forme du combat historique de notre pays pour la maîtrise de son destin.

RAYMOND BARRE
FRANÇOIS CEYRAC
et HENRI FROMENT-MEURICE

(1) « La fin de la démocratie » Flammarion 1993.



Le Monde

Edité par la SARL Le Monde
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

La radicalisation de la situation en Algérie

Le mouvement islamiste en éclats

■ L'ENLÈVEMENT DES TROIS AGENTS CONSULAIRES FRANÇAIS. – Les forces de l'ordre ont quadrillé en vain, mercredi 27 octobre, au centre d'Alger, le quartier où a été retrouvée la fourgonnette qui a servi au rapt dont le *«Groupe islamique armé»* a fait état, sans le revendiquer, dans un tract parvenu aux autorités algériennes. Le directeur général de la sûreté nationale a indiqué que des *«indices»* laissaient supposer que les otages étaient encore en vie. Un avion gros porteur d'Air France a rapatrié, mercredi, près de cinq cents résidents français qui regagnaient le territoire national pour les vacances de la Toussaint.

■ LA RÉACTION D'ALAIN JUPPÉ. – S'exprimant, mercredi, devant l'Assemblée nationale, le ministre des affaires étrangères a invité les Français à *«faire preuve de retenue et de sérénité face à une épreuve redoutable»*. Tandis que le Foreign Office a déconseillé aux ressortissants britanniques de se rendre en Algérie sauf pour des raisons *«essentielles»*, les Douze Etats-membres de la CEE ont exprimé, dans une déclaration commune, leur *«vive préoccupation devant l'accroissement de la violence»*.

Violences sans signature, déclarations contradictoires : tout donne à penser que, du côté des islamistes, le mouvement est bien mal tenu en main. Si mal tenu que d'aucuns, au sein de la classe politique algérienne pourtant fraîchement convertie aux vertus de la démocratie, en tirent aussitôt argument pour refuser tout dialogue avec des «barbus» d'autant plus irresponsables, à leurs yeux, qu'ils parleraient en leur nom propre.

La dissolution du Front islamique du salut (FIS) au mois d'avril 1992, son entrée dans la clandestinité, la traque lancée contre ses dirigeants et ses militants, ne pouvaient avoir d'autre résultat que celui-là, à savoir brouiller le contenu de leurs messages. Victoire qui touche à ses limites maintenant que paraît lentement se nouer les fils d'un hypothétique dialogue entre tous les acteurs du drame algérien. La grande famille intégriste n'est pas en manque de tribuns et de petits chefs pour se partager l'héritage d'Abassi Madani et de ses pairs, aujourd'hui contraints au silence. Comment repérer, au milieu de cette redoutable cacophonie, les voix qui sauront porter loin ?

La radicalisation de la lutte pour le pouvoir a brisé le FIS en deux clans : ceux de l'intérieur qui tiennent le maquis et font le coup de feu et ceux de l'extérieur qui rédigent des communiqués et jouent les entremetteurs, sans compter les milliers de condamnés et de prisonniers en attente de jugement, provisoirement absents de la scène politique. A ces effets pervers, auxquels n'ont pas échappé, en d'autres temps et en d'autres lieux, la Résistance française, le Congrès national africain (ANC) ou l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) par exemple, s'ajoutent les effets plus spécifiques d'une crise d'identité dont souffre un pays disloqué, déstructuré, qui a perdu ses marques. Au point de semer la division entre partisans d'un islam aux couleurs de l'Algérie et ceux d'un islam sans frontières.

Il reste que, l'habit ne faisant pas toujours le moine, les «barbus», comme de très ordinaires politiciens, se livrent à de sordides calculs, nourrissent des ambitions personnelles, auxquelles, pour la commodité de la chose, ils mêlent le nom d'Allah. Le favoritisme, le népotisme, la concussion ne sont pas le lot des seuls «laïcs», qu'ils abhorrent, du FLN, l'ancien parti unique, qu'ils vouent aux gémonies. A cet égard, la gestion des centaines de communes dont ils se sont emparés à la faveur des élections locales du 12 juin 1990 ne fut pas, tant s'en faut, exemplaire.

Produit d'appel

Selon quels critères juger la légitimité que revendiquent les uns et les autres ? Doit-on tenter d'ouvrir le dialogue avec les plus pragmatiques des islamistes en espérant que les plus fermés à celui-ci finiront pas s'y rallier ? L'envie est grande de vouloir choisir ses interlocuteurs. Encore faut-il que la chose soit possible. A trop tarder, le nombre des «barbus» dits «raisonnables» risque de se réduire comme peau de chagrin, qu'ils en viennent soit à ne plus être écoutés, soit à basculer dans le camp des irréductibles. Quoi qu'il dise, le pouvoir en place a quelque peu ménagé ses arrières en traitant, avec une relative clémence, certains dirigeants de l'ex-FIS. Abassi Madani et Ali Benhadj, les deux «stars» du «parti de Dieu», n'ont écopé, le 15 juillet 1992, que de douze ans de prison ferme.

Placé en résidence surveillée à Collo, Rabah Kébir, ancien président de la commission des affaires politiques et des relations extérieures, a réussi, au mois d'août 1992, à s'enfuir en Europe dans des conditions mal éclaircies. Quant à Abdelkader Hachani, ancien chef du bureau exécutif provisoire, maintenu en détention sans jugement depuis le mois de janvier 1992, il aurait été contacté – malgré un démenti officiel qui ne trompe personne – par un membre de la toute nouvelle «commission du dialogue national».

Aucun dialogue démocratique n'est, dit-on, possible avec les ennemis déclarés de la démocratie – *«ce concept qui n'existe dans aucun dictionnaire de langue arabe»*, disait Ali Benhadj – qui ne l'invoquent que pour mieux la détruire. Mais derrière les slogans à l'emporte-pièce – *«pas de Charte, ni de Constitution, seul le Coran»* – derrière cet habillage religieux, il y a de justes et fortes revendications de mieux être et de justice dont le FIS s'est fait le héraut, et qui méritent considération. Impossible de jeter le bébé avec l'eau du bain...

Pour gagner la faveur des électeurs – 3 260 000 voix au premier tour des élections législatives du 26 décembre 1991 – le Coran a servi, en quelque sorte, de produit d'appel. Et les consommateurs de paroles divines n'auraient probablement pas mordu aussi fort à l'hameçon du FIS si ses responsables, aussi illuminés soient-ils, n'avaient ancré très concrètement leurs prêches dans les dures réalités de la vie quotidienne.

Jeux troubles

Violences aidant, les «barbus» posent, aujourd'hui, le dialogue en termes brutaux de changement de pouvoir – puisque, insistent-ils, les urnes ont déjà parlé – au risque d'effrayer leurs adversaires dits démocrates. Ce qui est, en réalité, négociable, compte tenu du rapport actuel des forces, c'est probablement la réintégration, dans le jeu politique, du «parti de Dieu», quelque forme qu'il prenne, même si, dans un premier temps, bon nombre d'islamistes s'en tiennent à l'écart, voire le combattent.

Au fur et à mesure que le combat se fait plus âpre, il se fait aussi moins clair, donnant prise à toutes sortes de manipulations, de jeux troubles, champ d'expériences grand ouvert à des gens sans foi ni loi. Mais, le moment venu, avec qui fait-on la paix, s'interrogeait Itzhak Rabin, le premier ministre israélien, quelques jours avant de serrer la main du *«terroriste»* Yasser Arafat, le chef de l'OLP ? *«Avec des amis, ce n'est pas nécessaire,* soulignait-il. *La paix, il faut la faire avec des ennemis, même les plus détestables...»*

JACQUES DE BARRIN

CLÉS

Une répression très lourde

■ Plus de 350 condamnations à mort. Depuis l'entrée en fonction, le 22 février dernier, des trois cours spéciales, chargées de connaître des affaires *«de terrorisme et de subversion»*, 306 personnes ont été condamnées à mort, dont 203 par la cour d'Alger, 64 par celle d'Oran et 39 par celle de Constantine. Plus de la moitié des accusés, en fuite, ont été jugés par défaut. S'ajoutent 18 personnes condamnées, mardi dernier, à la peine capitale par le tribunal militaire de Ouargla et 45 autres condamnées à mort avant la création des cours spéciales, par des tribunaux militaires et criminels. Parmi ces dernières figure un Français, Roger Didier Guyan, converti à l'islam, arrêté, au mois de juin 1991, en possession d'armes et d'explosifs.

C'est au total 26 islamistes qui ont été exécutés. 6, dont 2 sous-officiers d'active, l'ont été au mois de mai dernier. 7 autres l'ont été le 31 août : ils étaient impliqués dans l'attentat à la bombe qui avait causé la mort de 9 personnes, le 26 août 1992, à l'aéroport d'Alger. 13 autres l'ont été le 11 octobre.

Dans un communiqué rendu public, jeudi, Amnesty International a dénoncé les *«procès intentés devant des tribunaux spéciaux»* qui *«violent les règles du droit international à tous les stades de la procédure»*. L'organisation humanitaire déplore que *«les juges acceptent comme preuve des aveux obtenus par la torture»*, que *«les avocats ne puissent rencontrer leurs clients que de façon limitée et avec retard»*. Elle souligne que *«les familles ne sont pas informées à l'avance des exécutions»* et que *«certaines apprennent la mort de leur fils par la télévision»*.

■ 2 000 prisonniers politiques. Selon des estimations officieuses, le nombre de prisonniers politiques s'élèverait à 2 000. Certains sont incarcérés dans au moins trois camps d'internement au Sahara : environ 600 à Aïn-Meguel, près de la frontière malienne, 394 à Oued-Namous, à quelque 200 kilomètres de Béchar, et un nombre indéterminé au centre de *«tri»* de Béchar. S'y ajoutent des centaines d'autres, détenus dans des établissements pénitentiaires, voire dans des casernes et des commissariats de police.

■ 2 500 A 3 000 morts. A s'en tenir au décompte officieux fait par la presse locale, entre 2 500 et 3 000 personnes – civils, *«rebelles»*, forces de l'ordre – ont été victimes des violences politiques, depuis le début de l'an dernier. Selon des sources informées, le nombre des morts, *«toutes catégories»*, au cours de la même période, dépasserait, chaque mois, la centaine.

L'idée d'un dialogue

Suite de la première page

«Fissiste» de la première génération, celle d'Abassi Madani et d'Ali Benhadj, il n'évoque qu'avec un mépris ostensible, teinté d'irritation, les héritiers autoproclamés du mouvement clandestin, ces «fissistes» de la deuxième génération, aujourd'hui en exil, que sont Rabah Kébir ou Anouar Haddam. *«Ils sont loin,* résume-t-il. *Je ne suis pas sûr qu'ils aient beaucoup de prise sur la réalité et encore moins qu'ils jouissent d'une quelconque influence parmi les Algériens qui ont soutenu le FIS.»*

Les uns et les autres ont pourtant bien des choses en commun,



notamment le désir, plus ou moins affiché, de ne pas rater le coche d'un éventuel *«dialogue»* avec le pouvoir. Et d'être au premier rang, pour en tirer les dividendes. A en croire la presse algéroise, la participation de dirigeants de l'ex-FIS à la conférence nationale, officieusement prévue pour la mi-novembre, serait, sinon acquise, en tout cas à l'étude. Notre notable islamiste y est-il favorable ? *«Nous ne rejetons pas,* a priori, *le principe d'une telle conférence. Il y a peut-être du bon...»*, répond-il prudemment.

«On a déjà coulé»

L'annonce de premiers *«contacts»* officiels entre la commission du dialogue national, chargée de préparer ladite conférence, et l'ancien chef du bureau exécutif provisoire de l'ex-FIS, Abdelkader Hachani, détenu depuis janvier 1992, semble confirmer cette tendance. L'information, publiée, mercredi 27 octobre, par le quotidien gouvernemental en langue arabe *Al Massa*, a été reprise, au conditionnel, par l'agence APS. Malgré un démenti officiel, ces signes ne trompent pas. Les *«réconciliateurs»*, comme on appelle ici les partisans d'un compromis avec les islamistes, ont bel et bien le vent en poupe. Reste à savoir – et ce n'est pas une mince affaire – qui, parmi les militaires ou les civils, conclura ce pacte éventuel et au détriment de qui et de quoi.

«C'est la charia qui apportera la justice ! Les jeunes, qui sont dans le maquis, c'est pour ça qu'ils se battent», s'exclame, le sourire gouailleur, un des nombreux *«hittistes»* (jeunes chômeurs) de «New-York». Dans ce bidonville situé à l'est de Constantine, la dérision et le désespoir sont à peu près les seules choses qui poussent en abondance. Les bastions de la misère se défendent comme ils peuvent, avec des noms d'emprunt aux consonances peu islamiques. On habite à New-York, à Dallas, ou à Gdansk. La parabole aidant, on rêve, sans trop y croire, de la France ou de l'Italie.

«Moi, ce que je trouverais génial, c'est qu'une Française me kidnappe. Tout ce que je demande, c'est qu'elle ait à peu près mon âge», s'esclaffe Saïd, âgé de vingt ans. *«Nous, on s'en fout que la violence augmente. On a déjà coulé. Alors ça ne nous fait rien que le pays coule avec nous»*, ajoute Karim, à qui un stage de mécanicien n'a apporté aucun espoir d'embauche.

Dans ce labyrinthe de cahutes, amas de tôles et de parpaings, où l'on s'entasse *«à dix ou douze»*, seules les descentes de police apportent un peu d'animation. *«Ils viennent pour les armes ou pour la drogue»*, résume un des aînés du groupe, un costaud dont la chemise en jean s'échancre largement sur une chaînette en toc. Les autres approuvent, la mine blasée.

«Tout le monde se drogue, ici. Au kif ou à l'artane [neuroleptique]», explique Saïd. Le cheveu gominé, l'œil souligné d'un trait de khôl (*«comme le Prophète»*), il se pose en dragueur, en chef de la bande. *«L'artane, c'est ce qu'il y a de mieux. Ça détend et ça délie la langue. Pour travailler les filles, c'est super»*, assure-t-il doctement. Chacun, ici, survit comme il peut, de trafics ou de menus larcins. Les «gros coups», jure la bande, ce n'est pas pour eux. *«Pour tuer un type, c'est 2 millions de dinars»* (soit 200 000 F au taux non officiel), affirme Karim. *«Mais ça, on n'y touche pas. La vie est sacrée, c'est écrit dans le Coran»*, ajoute-t-il aussitôt.

Des terroristes sans états d'âme

A moins de deux heures de route, la région de Jijel est pourtant bien tentante. *«Depuis trois ou quatre mois, les maquis y font régner leur loi, surtout dans les montagnes»*, affirme une enseignante, dont la famille habite là-bas. Si la route principale, qui relie Constantine à Jijel, demeure *«à peu près sûre»*, il est désormais fortement déconseillé de s'aventurer sur les petites routes de traverse. Dès le mois de juillet, d'imposants barrages, *«avec les chars, les sacs de sable et les tentes de repos pour les troupes de relève»*, ont été installés. Et des *«renforts de bérets rouges* [unités de l'armée]» ont été mobilisés, *«début septembre»*. Mais rien n'y fait, apparemment.

«Pendant la guerre de libération, on se privait de nourriture pour aider les moudjahidins [combattants]. *Là, non. Tout le monde a peur. Dès la nuit tombée, plus personne ne sort»*, ajoute la jeune enseignante. Les maquisards, *«tous étrangers à la région»*, n'ont, semble-t-il, aucun scrupule à *«terroriser la population»*, volant des vivres, confisquant les fusils de chasse, et éliminant sans états d'âme tous les «récalcitrants».

Les habitants de Constantine, nombreux à apprécier la corniche jijélienne et ses criques sauvages, ont déserté une région qu'ils considèrent désormais comme *«infestée»*. Jusqu'à quand ? *«J'ai l'impression que la violence va empirer. Le discours politique n'a plus aucune prise sur les Algériens, surtout les jeunes,* confie une universitaire. *Et puis, on ne sait plus qui manipule qui, on a perdu confiance. Les attentats contre les étrangers indiquent qu'on est passé à un cran supérieur. Et ça peut donner des idées à d'autres, par bêtise, par mimétisme. Si les choses continuent, on va finir par ressembler à la Somalie...»*

CATHERINE SIMON

Une audience renforcée en région parisienne

Le prosélytisme de l'ex-Front islamique du salut (FIS) a gagné du terrain en région parisienne, a-t-on observé, de source policière française, au cours des derniers mois, alors que les divisions ont semblé s'accentuer entre deux groupes concurrents. Les militants de l'islam ont ainsi gagné de l'influence dans l'Essonne et le Val-de-Marne, où ils ont essaimé dans de nouveaux lieux de prière. Surtout, leur audience s'est renforcée dans quelques mosquées de Paris (le quartier des Couronnes, dans le onzième arrondissement) et de Seine-Saint-Denis, où les prêches d'imams réputés pour leurs dénonciations des violences commises contre les «frères» en Algérie, en Bosnie ou en Palestine se sont radicalisés.

Les militants islamistes y ont diffusé une édition hebdomadaire, rédigée en français, du bulletin algérien *Al Forkane*. Dans le dernier numéro de cette publication figurait un éditorial de Rabah Kébir, qui séjournerait en Allemagne et qui est présenté, de source policière, comme le président de l'instance exécutive du FIS à l'étranger. La tendance «dure» des islamistes algériens paraît avoir pris le contrôle de cette direction, qui fédère les éléments du mouvement implantés en Europe (Allemagne, Grande-Bretagne, France, pour l'essentiel). Son vice-président n'est autre que Kamreddine Kerbane, connu pour avoir appartenu au Mouvement islamique armé (MIA) du FIS et pour avoir passé quelques mois dans l'Hexagone avant d'être reconduit à la frontière au cours de l'été 1992.

La diffusion d'*Al Forkane* par les prosélytes islamistes dans l'Hexagone a, en tout cas, remplacé celle du *Critère*, la feuille photocopiée qui était éditée par la Fraternité algérienne en France (FAF) avant son interdiction par le ministre de l'intérieur au mois de juin 1993. Cette association, créée au mois de décembre 1990 pour représenter le FIS, est réputée bien plus modérée que l'actuelle représentation de ce dernier en Europe.

Si les «noyaux durs» de ces mouvements ne comptent sans doute pas plus de quelques dizaines de militants dans l'Hexagone, les relations entre leurs dirigeants – notamment entre Moussa Kraouche, de la FAF, et M. Kerbane – semblent particulièrement tendues. Membre fondateur du FIS, le cheikh Abdelbaki Sahraoui, prêcheur octogénaire à la mosquée de la rue Myrha dans le dix-huitième arrondissement de Paris, a, de son côté, lancé, lundi dernier, un appel à la *«libération immédiate et sans condition»* des trois agents consulaires français.

E. In.

La radicalisation de la situation en Algérie

Fatima ne comprend plus son pays

Souvent lorsqu'elle se promène en vacances à Alger avec ses amis, Fatima Belhadi Hakiki a envie de descendre de voiture : « *Cette manière qu'ils ont de verrouiller les portières dès qu'ils traversent un quartier populaire... Ce regard qu'ils portent sur leur peuple me fait penser à celui que pouvait avoir autrefois le colon français sur « Mohamed et Fatima ». Cette façon de le considérer comme un peuple d'enfants pas préparés à la démocratie, affreux, sales et méchants.* »

Un jour, elle a accompagné Rachid sur un marché noir : il voulait acheter une boîte de chocolats français « *à 500 dinars* » pour son fils. Une autre fois, elle a suivi Farida, une militante féministe, qui tentait une première « *réunion de terrain* » avec des femmes de la rue : renonçant vite à ce premier contact, elle a conclu que « *décidément, elles n'étaient pas prêtes* ».

Elle a entendu une autre amie d'un parti d'opposition lui expliquer, à la fin d'un dîner, qu' « *il faudrait aujourd'hui deux sortes d'électeurs, des grands et des petits, en fonction de l'éducation politique, du degré de maturité* ». Elle a vu les uns et les autres créer des associations, essayer de s'engager, puis abandonner. Ses amis sont des intellectuels, de nouveaux industriels algériens. Fatima trouve qu' « *ils manquent de courage* ».

Fatima, trente-six ans, vit à Paris. Française d'origine oranaise, ancienne militante de l'immigration – animatrice à Radio Soleil et rédactrice à *Sans frontière*, le premier journal « beur » au début des années 80, – journaliste, mariée à Fouad, un Algérien professeur d'économie à l'université d'Amiens, elle dit que c'est « *sans doute à cause de* [son] *itinéraire* » qu'elle ne comprend pas toujours ses amis restés en Algérie.

« *Quand tu te bats en France pour la dignité des immigrés, tu acceptes difficilement que tes amis, ta famille rechignent là-bas à aller au charbon, à écouter les gens et à utiliser leur savoir universitaire pour tenter de comprendre la situation autrement qu'en décrétant que les Algériens sont décidément incapables d'accéder à la démocratie.* » Depuis quelques mois, ses amis sont susceptibles d'être la cible des attentats islamistes. Après l'enlèvement des trois agents consulaires français, dimanche, Fatima est « *effrayée mais pas étonnée* » : « *On ne sait pas si ça va s'arrêter, on ne voit pas par qui viendrait l'accalmie.* » Fatima en veut à ses amis.

« *Lorsqu'en 1990 le pouvoir s'est aperçu qu'il avait en face de lui un parti – le FIS – qui avait constitué un réseau associatif incroyable, il a donné les moyens aux « démocrates » de créer des associations indépendantes et d'occuper le terrain. La conquête de la démocratie exigeait qu'on aille se battre, se salir les mains en s'intéressant à la manière dont les gens vivaient, comment ils pensaient, et, en particulier, comment ils en étaient arrivés à être sensibles à la démagogie des islamistes.*

Aller dans la rue

» *Il fallait et il faut encore aujourd'hui aller dans la rue*, dit-elle, *parler aux Algériens, les convaincre. Les intellectuels ont trop longtemps donné l'impression de vivre à l'écart de leur peuple, de ne pas le connaître, de ne pas souhaiter le connaître. Ils ne pouvaient pas avoir ce « mépris » pour le peuple et prétendre le représenter. Ils ne pouvaient pas s'interdire de penser, de produire un travail d'analyse sur les raisons du succès islamiste et avoir la naïveté de croire que la répression allait marcher.*

» *A de rares exception près, ils se sont mis du côté des baïonnettes de l'armée, en fermant les yeux sur les arrestations massives, la torture, les camps de détention dans le désert, les condamnations à mort et les exécutions, les gardes à vue de journalistes, tout ce qu'un intellectuel est censé dénoncer et condamner avec force dans une société. Aujourd'hui, ils ne peuvent pas demander à la rue de se mobiliser pour eux quand ils ne l'ont pas fait pour elle. Malgré la répression, les islamistes tiennent le terrain, arrivent à se manifester là où ils le veulent et quand ils le veulent, ils renforcent leur dimension mythique. Demain, s'ils prennent le pouvoir et s'ils arrêtent massivement, torturent, exécutent, on va dire quoi? Comment pourra-t-on protester avec les références du passé?* »

Souvent, quand elle discute avec ses amis, Fatima s'entend rétorquer : « *Oui, mais pour toi c'est facile, et d'abord tu ne te rends pas compte parce que tu ne vis plus en Algérie.* » « *Cela me fait sourire*, note-t-elle, *parce qu'ils sont tout le temps à Paris. Mais le travail démocratique, il ne se fait pas seulement à Paris dans les colloques. Aujourd'hui, les circonstances exigent qu'ils restent et qu'ils résistent en Algérie.* »

Cette adversaire pourtant résolue du FIS voit « *mal comment un parti qui a gagné les élections en décembre 1991 pouvait retourner dans ses quartiers populaires sans rien dire* ». « *Pour moi*, souligne-t-elle, *l'islamisme s'apparente à un totalitarisme qu'il faut combattre. Il n'empêche que la conquête de la démocratie exigeait qu'on respecte le scrutin, que les Algériens devaient se battre, qu'il fallait avoir confiance. Le FIS à l'épreuve du pouvoir aurait pu s'essoufler, démontrer sa nature démagogique, et il aurait fallu avoir le courage politique de l'affronter autrement que par la répression que l'on connaît aujourd'hui.* »

Pessimiste, cette Française voit mal comment « *une Europe bunkérisée contre le Sud et le sentiment qu'éprouvent les Algériens d'être rejetés par la France* » pourraient éviter que ces derniers ne tombent sous une influence islamiste qui a l'avantage de proposer « *un modèle identitaire simple, un islam carré, reposant, même si ça ne correspond pas à la réalité* ».

Aujourd'hui, Fatima ne peut pas imaginer le rapatriement massif de la communauté des 25 000 ressortissants français vivant en Algérie : « *Ce serait une catastrophe, ce sont eux qui maintiennent une diversité, une ouverture, cet échange permanent entre la France et l'Algérie.* » Elle ne veut pas non plus imaginer le discours que certains politiciens de l'Hexagone ne manqueraient pas de tenir si les trois otages français étaient exécutés : « Vous voyez ce que les Algériens sont capables de faire aux Français... ». « *Ce serait tellement facile* », soupire Fatima.

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

La France premier fournisseur et deuxième client

Malgré les vicissitudes de l'heure – l'assassinat de deux géomètres, puis l'enlèvement de trois agents consulaires français, – le séminaire organisé, mercredi 27 octobre à Paris, par la chambre de commerce et d'industrie autour du thème « *L'Algérie vers l'économie de marché : nouvelles perspectives* » a fait salle comble. Près de deux cents personnes ont écouté l'ancien directeur général d'une entreprise publique raconter son passage au secteur privé, tel expert-comptable venu d'outre-Méditerranée disserter sur la fiscalité des sociétés, ou un avocat du barreau d'Alger vanter les mérites d'un code des investissements promulgué de fraîche date et qui, à coup sûr, n'aurait pas obtenu, du fait de son libéralisme, l'imprimatur de feu le président Houari Boumediène...

Le fait est qu'au-delà des incertitudes politiques les liens économiques restent étroits entre la France et l'Algérie, même si la concurrence étrangère se fait de plus en plus vive. Symbolique mais révélateur : au mois de juin dernier, à la Foire internationale d'Alger, les entreprises françaises représentaient encore un bon tiers des exposants étrangers.

Le commerce entre les deux pays reflète cette prééminence. Gros acheteur de gaz algérien (il constitue près du tiers des approvisionnements de l'Hexagone), la France a été, en 1992, le deuxième client de l'Algérie (derrière l'Italie), mais, performance plus intéressante, son fournisseur numéro un. Le quart des importations (officielles) algériennes viennent de France. Principaux points forts de l'industrie tricolore : les produits pharmaceutiques et l'agroalimentaire. L'année en cours ne s'annonce guère différente de la précédente avec une hausse des exportations françaises de 31 % au premier trimestre de 1993 par rapport aux trois premiers mois de 1992.

Investisseurs sur la réserve

Il est vrai que Paris ne ménage pas son effort financier pour maintenir ses positions en Algérie. Sur les 5 milliards de dollars (30 milliards de francs) de crédits accordés cette année à Alger par ses principaux partenaires commerciaux, près de 2 milliards sont fournis par Paris sous formes diverses (protocole, garantie Coface, crédits court terme privés), ce qui fait de la France le premier bailleur de fonds de l'Algérie – et son plus important créancier. Les Etats-Unis et le Japon, qui viennent derrière, ne proposent chacun que 1 milliard de dollars. Et l'Allemagne à peine 20 millions.

Si le courant d'affaires demeure satisfaisant entre les deux pays, les investissements industriels français en Algérie, à l'image de ceux des pays tiers, stagnent à des niveaux ridiculement bas, les incertitudes politiques et économiques décourageant ici les firmes les mieux intentionnées. Ainsi, malgré des mois et des mois de discussions, Rhône-Poulenc n'a toujours pas finalisé son projet de construire une usine pharmaceutique dans le cadre d'une société mixte. Peugeot a repoussé aux calendes grecques ses projets d'assemblage de véhicules automobiles pour approvisionner le Maghreb. Et la compagnie Total n'en finit pas de négocier son entrée dans les gisements de gaz et de pétrole algériens en exploitation.

Cette incapacité à conclure ne peut qu'inquiéter s'agissant d'un pays dont l'économie, à l'image de la société, se délite avec le temps : chute de la production industrielle, recrudescence de l'inflation et du chômage... Le départ de Belaïd Abdesslam et l'arrivée d'un ministre de l'économie réputé « libéral » n'ont guère changé la donne. Comme l'observe un diplomate, « *l'Algérie a changé de gouvernement mais pas encore de politique économique* ».

JEAN-PIERRE TUQUOI

M. Juppé : « La France continuera à être présente »

Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, a indiqué, mercredi 27 octobre, à l'Assemblée nationale, que « *la France est présente et continuera à l'être politiquement et financièrement* » en Algérie, en dépit de « *l'épreuve redoutable pour le peuple algérien, pour l'équilibre de la région, pour la France elle-même* » que constituent les derniers événements. « *Il est évident que l'intérêt majeur de la France est que l'Algérie retrouve la stabilité, tout faire pour cela, telle est notre ligne de conduite depuis plusieurs mois* », a ajouté M. Juppé, après avoir détaillé les mesures prises en Algérie pour assurer la protection des ressortissants français.

« *Nous avons dit également au gouvernement algérien*, a ajouté M. Juppé, *que le* statu quo *n'est pas tenable et qu'il faut rechercher une voie vers la démocratie, non seulement par le dialogue politique mais aussi par une réforme économique qui n'a que trop tardé.* »

En réponse à une question d'un député RPR qui s'inquiétait « *du maillage de mosquées* » réalisé en France et où, selon lui, les immigrés musulmans « *sont instruits à combattre nos valeurs et nos lois* », M. Juppé a invité les députés à « *prendre garde à nos déclarations* », après avoir, toutefois, indiqué que « *le ministère de l'intérieur a pris des dispositions pour interdire certaines libelles appelant à la violence* ».

CLÉS

Déclarations françaises

■ « *Il ne faut pas faire de procès d'intention aux dirigeants du FIS. Il faut voir, une fois que ce parti sera au pouvoir, comment il se comporte et s'il refuse la seule possibilité économique et sociale qui est la coopération avec la CEE, et, d'abord, avec la France.* » (Michel Vauzelle, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, décembre 1991.)

■ « *Les coups d'Etat, même à blanc, ne sont pas bons.* » (Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, janvier 1992.)

■ « *Le processus engagé pour des élections en Algérie a été interrompu. Cela représente un acte pour le moins anormal, puisque cela consiste à installer un état d'exception (...). Les dirigeants algériens s'honoreront en retrouvant le fil de la démocratisation nécessaire qui passe forcément par des élections.* » (François Mitterrand, janvier 1992.)

■ « *Entre les risques épouvantables d'un succès électoral du FIS et l'autre procédure dangereuse du coup d'Etat, les Algériens ont eu le choix entre deux mauvaises solutions.* » (Laurent Fabius, premier secrétaire du PS, janvier 1992.)

■ « *Pour réussir la démocratie, il faut réunir beaucoup de conditions, dans les domaines de l'éducation, du savoir, des institutions. Il faut naturellement aussi créer des traditions, avoir des habitudes. Cela est très difficile dans des pays qui ont vécu autrement. Ce qui est vrai, c'est que, pour employer une litote, l'intégrisme ne me paraît pas le plus sûr moyen de parvenir à la démocratie.* » (François Mitterrand, janvier 1992.)

■ « *Au moment où l'Algérie fait des choix importants pour son avenir, la France est à ses côtés. Elle souhaite accompagner les efforts du gouvernement algérien et l'aider à vaincre une situation économique défavorable (...). Les rapports entre l'Algérie et la France sont multiples et quotidiens, ils sont parfois compliqués, ils sont toujours intenses, ils ne sont jamais gagnés par l'indifférence.* » (Bernard Kessedjian, ambassadeur de France en Algérie, octobre 1992.)

■ « *Mon pays qui est fondamentalement attaché à la promotion de principes de liberté, de tolérance et de démocratie, ne peut que réprouver le développement des extrémismes d'où qu'ils viennent.* » (François Mitterrand, janvier 1993.)

■ « *Nous ne ferons pas preuve de complaisance avec des mouvements politiques dont les valeurs, les objectifs, les buts sont exactement en contradiction avec tout ce à quoi nous croyons (...). Je crois que nous n'avons rien à gagner à faire preuve d'indulgence vis-à-vis de l'islamisme politique.* » (Alain Juppé, septembre 1993.)

■ « *L'on voit là des élites qui s'affirment, un peuple qui a envie de bouger, d'évoluer, d'entrer de plein fouet dans la vie moderne et qui se heurte à des difficultés de toutes sortes qui l'obligeraient en somme à reculer, alors qu'il voudrait avancer.* » (François Mitterrand, octobre 1993.)

DIPLOMATIE

En visite officielle à Paris

Le chancelier Vranitzky plaide pour l'admission de l'Autriche dans la CEE

Le chancelier autrichien Franz Vranitzky effectue, jeudi 28 et vendredi 29 octobre, une visite officielle à Paris. L'admission, soutenue par la France, de l'Autriche à la Communauté européenne sera au centre des entretiens politiques du chancelier avec François Mitterrand et Edouard Balladur.

VIENNE

de notre envoyé spécial

La rue qui longe la chancellerie autrichienne à Vienne s'appelle désormais la rue Bruno-Kreisky, un homme grâce à qui l'Autriche bénéficia naguère d'une aura internationale quelque peu disproportionnée avec la taille et le poids économique du pays. Celui qui occupe aujourd'hui son fauteuil dans le Palais de la Ball-hausplatz, Franz Vranitzky, appartient à la génération des « petits-fils » de Bruno Kreisky, c'est un enfant de cette social-démocratie autrichienne chargée d'histoire, mais de l'espèce pragmatique, auquel son expérience de banquier tient lieu de théorie et la modération de boussole politique. Il se trouve aujourd'hui à la tête d'un gouvernement de coalition avec le Parti populaire (démocrate-chrétien), une formule qui avait toujours fait horreur au « vieux » Bruno.

Franz Vranitzky a en commun avec le plus célèbre de ses prédécesseurs une popularité à propos de laquelle les observateurs politiques autrichiens ne cessent de s'interroger : quel est donc le secret du succès de cet homme de cinquante-six ans (mais paraissant largement moins), peu expansif, orateur moyen et pratiquant l'art politique sur le mode mineur dans un pays où tout vous pousse au baroque et à l'hyperbole? On ne peut pas dire en tout cas que M. Vranitzky doive à son parti, le Parti social-démocrate autrichien (SPO) les faveurs dont il jouit dans l'opinion.

Au contraire, c'est lui qui d'élection en élections, depuis 1986, sauve de la débâcle un parti miné par les scandales. Le dernier en date, la controverse entre le ministre des affaires sociales, Josef Hesoun et une parlementaire SPÖ accusant celui-ci d'avoir eu à son égard des gestes inconvenants... il y a six ans, est traité sur un mode mi-sérieux, mi-ironique dans un pays où l'opérette et la vie réelle ne sont jamais très éloignées. Franz Vranitzky parle doucement de ce qui lui tient à cœur, il a une manière un peu timide et gauche de présenter les dossiers essentiels pour son pays. Jeudi et vendredi, à Paris, il vient encore une fois plaider la cause de l'adhésion de l'Autriche à la Communauté européenne, une tâche plutôt facile car il rappelle avec satisfaction que « *François Mitterrand a déjà, lors de sa participation au sommet du conseil de l'Europe à Vienne le mois dernier donné sa bénédiction à cette admission* ». Cela ne l'empêchera pas de rappeler encore une fois à Paris des vérités premières pour les Autrichiens, mais qui ont encore quelque mal à être admises dans l'Hexagone. Que la neutralité de l'Autriche, par exemple, ne constitue pas un obstacle à son intégration dans la CEE : « *Nous sommes disposés à participer à la définition d'une politique extérieure et de sécurité commune* » affirme le chancelier, « *mais admettez qu'en attendant, nous nous en tenions au concept de neutralité qui est le nôtre depuis 1955, et auquel les Autrichiens sont très attachés...* »

Une conception pragmatique de la neutralité

A ce propos, Franz Vranitzky rappelle que depuis son admission aux Nations unies, son pays a interprété sa neutralité de manière très large, « *pragmatique* » affirme-t-il en rendant une fois de plus hommage à Bruno Kreisky, « *en participant à toutes les opérations de l'ONU nécessitant la mise en œuvre de moyens militaires* ».

L'écroulement du communisme, dont les avant-postes jouxtaient naguère les faubourgs de Vienne a certes rendue moins pesante une menace qui faisait de la neutralité autrichienne un élément essentiel de la sécurité du pays, mais à époque nouvelle, problèmes nouveaux. « *Quatre ans après la chute des régimes communistes chez nos voisins, nous sommes aujourd'hui confrontés à de nouveaux problèmes* », constate Franz Vranitzky. *L'ouverture des frontières a eu pour conséquence l'arrivée massive sur notre marché de produits moins chers, et la mise à la disposition de nos entrepeneurs d'une main-d'œuvre à bon marché dans notre voisinage immédiat.* » Là encore, pour le chancelier, l'intégration de l'Autriche dans la CEE pourrait apporter *ipso facto* une solution à un contentieux comme celui de l'accord de libre- échange signé entre la CEE et les pays du groupe de Visegrad (Pologne, Hongrie, Slovaquie, République tchèque), duquel Vienne est pour l'instant exclu.

Un autre soupçon n'en finit pas de peser sur la République alpine : ne sera-t-elle pas, au sein de la Communauté, une force supplétive pour une Allemagne dont la taille et la puissance effraient déjà plus d'un? Calmement, mais avec toute la passion susceptible de l'animer, Franz Vranitzky nous explique qu'il s'agit là d'une idée fausse : « *Rappelez-vous la formule de Karl Kraus : l'Allemagne et l'Autriche sont deux pays séparés par une langue commune. Jamais dans notre histoire nous n'avons été aussi sûrs de notre identité nationale et culturelle, tous les sondages le montrent. Prenons l'hyphothèse que nous n'entrions pas dans la CEE. La structure de nos échanges nous rendrait encore plus dépendants de l'Allemagne que nous le sommes aujourd'hui.* » Le plaidoyer pro-européen de M. Vranitzky est surtout destiné à convaincre ses concitoyens à la veille d'une année électorale décisive : si lui- même n'a pas trop de souci à se faire pour retrouver son fauteuil de chancelier au mois d'octobre prochain, à la tête d'une « grande coalition » reconduite, l'issue du référendum sur l'Europe prévu après les négociations d'adhésion – en principe avant l'été – est beaucoup moins certaine. Attaqués sur leur droite par le leader populiste Jörg Haider et sur leur gauche par des écologistes opposés à « *la technocratie bruxelloise* », les partisans d'une « Autriche européenne » jouent une partie serrée. Les référendums, dans ce pays, sont des exercices à haut risque pour le gouvernement : en moins de dix ans, sur la mise en route d'une centrale nucléaire et sur l'organisation d'une exposition universelle à Vienne les dirigeants ont été désavoués. Le charme de Vranitzky suffira-t-il à conjurer le mauvais sort? On ne peut en tout cas trouver sur place meilleur avocat d'une cause dont il serait dommage, en France, que l'on s'en désintéressât.

LUC ROSENZWEIG

AFRIQUE

NIGÉRIA

L'avion détourné a été pris d'assaut par les forces de sécurité

Le détournement d'un Airbus de Nigeria Airways sur l'aéroport de Niamey (*le Monde* des 27 et 28 octobre) a pris fin dans la nuit du mercredi 27 au jeudi 28 octobre, après l'intervention des forces de l'ordre nigérianes, qui a fait un mort et cinq blessés, selon le dernier bilan.

NIAMEY

correspondance

« Je ne comprends pas comment des passagers peuvent embarquer avec des bidons d'essence. C'est fou ! », s'exclame le commandant de bord de l'Airbus A 300 de la Nigeria Airways, les traits tirés après plus de soixante heures passées dans un avion sans climatisation, avec une température extérieure de 39 degrés. Les quatre pirates de l'air n'ont eu, en effet, qu'à se servir. Armés d'un simple revolver, lundi, lorsqu'ils ont détourné l'Airbus qui assurait la liaison Lagos-Abuja, ils ont complété leur arsenal à bord, en confisquant les armes des officiers de police, mais aussi des bidons d'essence que transportaient certains passagers.

Les auteurs du détournement, qui se réclamaient du Mouvement pour l'avancement de la démocratie, un groupuscule radical, étaient, selon un négociateur nigérian, *« des illuminés »*. Un sentiment partagé par les passagers. *« Jeudi soir, ils nous ont invités à prier, musulmans et chrétiens ensemble »*, raconte l'un des otages. Dans les tracts qu'ils ont distribués aux passagers, les pirates réclamaient la démission du gouvernement intérimaire et la comparution en justice de l'ex-président Ibrahim Babangida et de tous ceux qui ont collaboré avec les régimes militaires. Membres de l'ethnie yorouba, comme le vainqueur présumé de l'élection présidentielle du 12 juin – dont les résultats n'ont jamais été proclamés –, ils ont tenu à se démarquer de ce dernier. *« C'est un voleur, comme les autres »*, auraient-ils déclaré à un négociateur nigérian.

Pour les autorités nigérianes, l'assaut était inéluctable, les pirates de l'air ayant durci leur position. L'assaut a donc été lancé, par une trentaine de militaires, dans la nuit de mercredi à jeudi. L'Airbus a été noyé dans un épais nuage de gaz lacrymogène. Le bilan est lourd : un mort (un steward) et cinq blessés, dont un pirate de l'air, gravement atteint.

JEAN-KARIM FALL

Burundi : un semblant de normalisation

Les militaires sont rentrés dans leurs casernes, mais les ministres restent réfugiés dans les ambassades

BUJUMBURA

de notre envoyé spécial

Malgré un semblant de normalisation, la situation reste floue à Bujumbura : les militaires sont rentrés dans leurs casernes, mais aucune autorité ne les oblige à y rester. Quelques magasins ont rouvert, mercredi 27 octobre, mais le gouvernement a interdit aux fonctionnaires de reprendre leur travail tant que la sécurité des ministres ne sera pas suffisante pour leur permettre de se rendre à leur bureau.

L'aéroport, ouvert mercredi pendant quelques heures pour laisser atterrir l'avion de James Jonah, l'émissaire spécial de Boutros Boutros-Ghali, devait reprendre son activité jeudi. A son arrivée, M. Jonah a indiqué qu'il souhaitait *« aider au rétablissement de la légalité constitutionnelle »*. Les massacres continuent dans certaines régions. Les Tutsis, victimes de la vengeance des Hutus, se livrent à leur tour à des représailles, avec l'aide des soldats qui apprennent que leurs familles ont été décimées.

Dans quelques villes, les responsables ont réussi à faire cesser les tueries, après l'extrême tension qui a suivi l'assassinat du président Ndadaye. Un convoi d'expatriés a pu rejoindre la capitale par la route, en provenance de Gitega, une ville du centre du pays où les affrontements continuent et où, lundi, selon des témoins, l'armée a tiré à la mitrailleuse lourde, tandis que des habitants se battaient à coups de bambous.

Sur certains axes, les résistants hutus ont levé les barrages, répondant à l'appel au calme lancé en début de semaine par le premier ministre, Sylvie Kinigi, depuis l'ambassade de France à Bujumbura. Mme Kinigi est l'une des rares personnalités du régime renversé à pouvoir circuler en ville, mais, par solidarité avec son gouvernement « en exil », elle tient à faire ses déclarations publiques à partir d'un sol étranger.

De nombreux Hutus maintiennent cependant leur blocus, de crainte de voir l'armée tenter des incursions sur leurs collines. *« Si nous pouvions nous rendre en personne en province pour prouver à la population que nous sommes toujours en vie, les choses se calmeraient vite »*, se désole le ministre des affaires étrangères, Sylvestre Ntibantunganya. Mais le ministre de la défense avoue ne pas être encore en mesure de protéger les survivants du régime Ndadaye.

Les appels au calme de la société civile

Le gouvernement tente aujourd'hui de discerner les unités sur lesquelles il peut s'appuyer. Une partie du corps des officiers affiche son loyalisme et se désolidarise ouvertement des extrémistes de l'armée. Reste à leur faire confiance. Sans doute pour se racheter, certains d'entre eux auraient déjà fait arrêter quatre des organisateurs du putsch. Il s'agit de militaires déjà impliqués dans la tentative de coup d'État du 3 juillet dernier et qui avaient été libérés le 21 octobre. Le principal d'entre eux, le lieutenant-colonel Sylvestre Ningaba, arrêté à Bukavu, au Zaïre, serait sur le point d'être extradé.

« Le petit groupe qui a cherché à prendre le pouvoir a été démantelé », a déclaré Mme Kinigi, dans un communiqué lu mercredi soir à la radio burundaise, en ajoutant que le Comité de salut public mis en place par les putschistes après leur coup d'Etat avait *« cessé d'exister »*. Selon la radio rwandaise, l'ancien ministre de l'intérieur du major Pierre Buyoya, François Ngeze, qui dirigeait le Comité de salut public, a été placé en résidence surveillée et quinze membres des forces armées qui ont pris part au coup d'Etat ont fui le pays.

Les appels au calme de la société civile se sont multipliés à la télévision, qui a été reprise en main par le gouvernement. Mercredi, c'était au tour de l'Alliance islamique du Burundi (ALIBU) de demander l'organisation de funérailles nationales pour les *« martyrs de la démocratie »*, le président et ses collaborateurs assassinés. Les deux manières de considérer l'assassinat du président Melchior Ndadaye – simple meurtre politique pour les uns, crime inexpiable pour les autres – divise aujourd'hui les Burundais, selon une ligne presque exclusivement ethnique. Une division qui empoisonne les discussions entre Tutsis et Hutus et sape l'unité nationale qu'avaient tenté de reconstruire le président Pierre Buyoya, puis son successeur, Melchior Ndadaye.

« Effrayés par les massacres de leurs frères dans les collines, les Tutsis de la capitale s'en prennent au gouvernement [en exil à l'ambassade de France], *qui, selon eux, ne fait pas assez d'efforts pour ramener le calme*, explique un observateur. *A leurs yeux, les assassinats commis par les putschistes ne dépassent pas l'intérêt d'un fait divers, alors que les Hutus, révoltés, y voient la mort du symbole de leurs droits retrouvés et vengent aujourd'hui la mémoire du père. »*

JEAN HÉLÈNE

REPÈRES

PÉROU

Cinq mille personnes manifestent pour le « non » au référendum sur la Constitution

Cinq mille personnes ont manifesté, mercredi 27 octobre à Lima, pour appeler à voter « non » au référendum de dimanche sur la nouvelle Constitution péruvienne. Les manifestants, en majorité des étudiants, mais également des représentants de partis d'opposition de droite et de gauche et de la Confédération générale des travailleurs du Pérou (CGTP), ont défilé dans le centre de la ville en scandant des slogans hostiles au président Alberto Fujimori.

Un commando du Sentier lumineux a d'autre part grièvement blessé par balles, mercredi, le gouverneur adjoint d'un district de Lima et son épouse, a annoncé la police. Le gouverneur adjoint, Maximo Cotera, qui représente le gouvernement pour le district de Villa-Maria-del-Triunfo, ainsi que son épouse sont dans un état très critique, selon un communiqué médical de l'hôpital où ils ont été admis. – *(AFP.)*

TURQUIE

La rébellion kurde aurait fait 10 000 morts en neuf ans

Le président de la République turque, Suleyman Demirel, a affirmé, mercredi 27 octobre, que, de 1984 à octobre 1993, près de 10 000 personnes (3 144 civils, 2 270 membres des forces de sécurité et 4 517 rebelles) ont été tuées dans les régions de l'Est et du Sud-Est anatoliens à majorité kurde, où les séparatistes mènent une guérilla contre l'armée. M. Demirel, qui s'exprimait à Ankara à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la République de Turquie, a déclaré qu' *« il existe un seul moyen »*, face au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) : *« Anéantir cette bande d'assassins »*. *« Personne ne doit songer à des concessions qui entraîneraient l'éclatement du pays »*, a averti M. Demirel, qui s'est opposé à l'autorisation de l'enseignement en kurde. Par ailleurs, le journaliste turc enlevé samedi dans l'Est par le PKK (*le Monde* du 26 octobre) a été libéré. – *(AFP.)*

EN BREF

AFRIQUE DU SUD : un dirigeant d'extrême droite échappe à la prison ferme. – Eugène Terre-Blanche, dirigeant du Mouvement de résistance afrikaner (AWB, néonazi), a échappé, mercredi 27 octobre, à la prison ferme pour sa participation à la *« bataille de Ventersdorp »* qui avait opposé, en 1991, des policiers à des militants armés de l'AWB, décidés à perturber un meeting du président Frederik De Klerk. Ces incidents avaient fait trois morts et trois blessés. Le tribunal de Potchefstroom (Transvaal) a laissé M. Terre-Blanche choisir entre une peine de prison ferme et une amende équivalant à 17 000 francs. – *(AFP.)*

ALLEMAGNE : Mathias Rust définitivement libéré. – Le pilote allemand Mathias Rust, âgé de vingt-cinq ans, auteur d'un atterrissage spectaculaire sur la place Rouge à Moscou, en 1987 et libéré par erreur dimanche 25 octobre de la prison de Neumünster, dans le nord du pays, a bénéficié mercredi d'une libération anticipée. Le jeune homme, qui purgeait une peine de deux ans et demi de prison pour avoir grièvement blessé une infirmière, a quitté définitivement sa cellule dans l'après-midi. La cour d'appel de Schleswig a décidé mercredi la remise en liberté à mi-peine *« sans délai »* du jeune homme. Il était revenu volontairement en prison mardi soir, après deux jours de liberté dus à une mauvaise coordination des services judiciaires (*le Monde* du 27 octobre). – *(AFP.)*

GRÈCE : nouvelles expulsions massives d'Albanais. – La tension est montée d'un cran entre Athènes et Tirana, après une nouvelle vague d'expulsions massives de réfugiés albanais en Grèce ; 2 200 personnes ont été expulsées, mardi 26 octobre, et l'opération a continué mercredi. L'Albanie a protesté contre l'attitude du nouveau gouvernement socialiste grec, qui *« suit la voie tracée par le gouvernement Mitsotakis »*, a estimé un porte-parole du ministère albanais des affaires étrangères. La mort d'une Albanaise appartenant à la minorité grecque du pays serait à l'origine de la décision d'Athènes, qui intervient après le rappel de l'ambassadeur grec en Albanie (*le Monde* du 28 octobre). – *(AFP, Reuter.)*

LIBAN : bombardements israéliens dans le Sud. – L'artillerie israélienne a bombardé, mercredi 27 octobre, la lisière de la « zone de sécurité » qu'elle occupe dans le sud du Liban. Les formations libanaises et palestiniennes, proches de la Syrie et de l'Iran, et opposées à l'accord de paix signé, le 13 septembre, entre l'Etat juif et l'OLP, avaient multiplié leurs attaques au Liban sud. La semaine dernière, cinq soldats israéliens avaient été blessés. – *(AFP.)*

SOMALIE : un Australien tué. – Un porte-parole de l'ONU a annoncé qu'un commerçant australien avait été tué et son collègue kenyan blessé, mercredi 27 octobre, par des hommes armés, dans le port de Mogadiscio, au cours d'un incident inexpliqué. Par ailleurs, un convoi américain composé d'une dizaine de véhicules a été attaqué, le même jour, dans le nord de la capitale, contrôlé par Ali Mahdi, le rival du général Aïdid. – *(AFP, AP.)*

YÉMEN : libération de deux journalistes britanniques accusés d'« espionnage ». – Les autorités yéménites ont annoncé, mercredi 27 octobre, la mise en liberté de deux journalistes britanniques, Raymond Shillito et Abdillahi Hassan Mohammed, soupçonnés *« d'espionnage »*, et gardés à vue depuis trois semaines. Ils étaient accusés d'avoir tenté d'obtenir des *« documents confidentiels »* et d'avoir *« filmé sans autorisation »*. – *(AFP.)*

Echec des pourparlers directs entre le Maroc et le Polisario. – Le secrétaire général de l'ONU a regretté, mercredi 27 octobre, que des pourparlers directs entre le Maroc et le Front Polisario sur l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental n'aient pu avoir lieu comme prévu, cette semaine, à New-York. *« La délégation du Polisario n'a pas considéré la présence d'anciens responsables du Polisario au sein de la délégation marocaine comme étant susceptible de créer un climat propice au dialogue et a estimé impossible de rencontrer l'autre partie »*, a expliqué un porte-parole des Nations unies (*le Monde* du 27 octobre). – *(AFP.)*

DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO
Le Monde TEMPS LIBRE

EUROPE

ROYAUME-UNI

Les obsèques des victimes de l'attentat de l'IRA ont souligné le fossé entre catholiques et protestants

Les obsèques de sept des dix victimes – dont le poseur de bombe de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) – de l'attentat à la bombe de Belfast, samedi 23 octobre, ont eu lieu mercredi 27 octobre, dans deux cortèges séparés. Elles ont montré la profondeur du fossé qui sépare les communautés protestante et catholique.

BELFAST

de notre envoyé spécial

Si, sur vingt-cinq années de violences et de haines accumulées, il fallait choisir une seule journée pour symboliser l'horreur et la complexité du conflit d'Irlande du Nord, ce mercredi 27 octobre pourrait être exemplaire. Il se résumerait à deux moments, deux instantanés chargés d'émotion et de sens politique : la première image montre Gerry Adams, le président du Sinn Fein, portant sur l'épaule le coin d'un cercueil recouvert du drapeau de la République d'Irlande et sur lequel ont été placés ces gants et ce béret noirs, qui sont les attributs des *«soldats»* de l'Armée républicaine irlandaise (IRA). Le cercueil contient la dépouille mortelle du jeune Thomas Begley, vingt-trois ans, tué samedi avec neuf autres personnes, lors de l'attentat de Shankill, dans un quartier protestant de Belfast. Thomas était le seul à être catholique : c'est lui qui a posé la bombe.

Deux cortèges funèbres

L'autre image ne s'effacera pas aisément de la mémoire collective des «unionistes» : elle montre des milliers de catholiques qui se pressent sur les trottoirs de Falls Road pour rendre hommage à la mémoire de Thomas Begley, et qui se signent sur le passage du cortège funèbre. D'un côté, Gerry Adams, l'homme qui prétend vouloir faire la paix, et qui porte en terre l' *«assassin des femmes et des enfants protestants»* de Shankill ; de l'autre, la foule compacte de *«ceux d'en face»*, qui acclament, par leur présence silencieuse, l'un de leurs héros, un *«patriote irlandais»*, comme l'affirma, au bord de la tombe encore ouverte, l'auteur d'un éloge funèbre militant. A quoi bon, désormais, après ces vérités mêlées de caricature, parler de *«dialogue»* ?

A 1 kilomètre de là, une autre foule, mais de confession différente, rendait hommage avec une ferveur et une rage au cœur identiques, à six des neuf victimes de Shankill. Sir Patrick Mayhew, le ministre chargé de l'Irlande du Nord, était présent pour saluer la mémoire des victimes protestantes et souligner que Gerry Adams, en s'identifiant ainsi au combat de l'IRA, avait montré son *«vrai visage»*. L'incompréhension entre les deux communautés aura-t-elle jamais été aussi manifeste ?

Un moment, on crut même que cette journée de deuil et de recueillement allait de nouveau basculer dans la violence. Alors que le cortège qui emmenait le cercueil du *«soldat»* de l'IRA vers le cimetière de Milltown abordait l'extrémité d'une zone protestante, une brusque panique s'empara de la foule. En tête, les dizaines de Land-Rover blindées du Royal Ulster Constabulary (RUC), qui serraient de près la procession, s'étaient arrêtées. Les policiers caparaçonnés de gilets pare-balles et armés de fusils automatiques, les soldats en tenue de combat, les membres du service d'ordre de l'IRA, tout le monde devint nerveux : le cortège, disait-on, était bloqué par la police, il fallait faire demi-tour, dans ce *no man's land* de tous les dangers, au milieu de cette frontière invisible entre deux *«ghettos»*. Les pneus des voitures gémirent, la foule courut en tous sens. Aux fenêtres des maisons, ou sortant parfois de leurs voitures, quelques protestants hurlèrent des insultes, avec des gestes menaçants. Mais il ne se passa rien.

Le cortège reprit son chemin sur Falls Road, au son de la cornemuse «républicaine» qui jouait *la Chanson du soldat* et *la Vieille Brigade*. Les caméras de la police, placées sur les toits des véhicules blindés, recommencèrent à tourner et, l'affolement passé, chacun entendit de nouveau le lancinant bourdonnement des deux hélicoptères de l'armée qui tournaient dans le ciel.

Lourde présence militaire

Tout avait commencé dans la matinée au domicile de Thomas Begley, à Brompton Park, dans le quartier catholique de l'Ardoyne. La veille, alors que la famille recevait des visiteurs venus présenter leurs condoléances, une Land-Rover militaire s'était arrêtée devant la rangée de maisons gigogne. Sur la tourelle du véhicule, un soldat avait brusquement ouvert le feu, réussissant à tirer quinze balles en direction de la maison avant que ses compagnons ne réussissent à l'immobiliser. Parmi les gens qui s'étaient jetés à terre, on ne releva qu'un seul blessé. Mercredi soir, on apprenait que le «soldat fou» avait été inculpé de tentative de meurtre. *«Bavure»*, bien sûr...

Belfast a donc enterré quelques-uns de ses morts, dans un calme inusité, encadrée par une lourde présence policière et militaire. Jeudi et vendredi, les dernières victimes protestantes de Shankill Road, celles, catholiques, de Kennedy Way, seront à leur tour portées en terre. D'autres victimes, d'autres enterrements, sans doute, suivront. Et la cornemuse des «nationalistes», imperturbablement, continuera à jouer cet air triste : *«Montre moi l'homme qui n'aime pas la terre où il est né»*...

LAURENT ZECCHINI

RUSSIE

Les cerveaux d'or d'Akademgorodok

NOVOSSIBIRSK

de notre envoyé spécial

Il faut imaginer Nanterre dans une forêt de pins et de bouleaux. Il faut se figurer le centre universitaire d'Orsay catapulté en Sibérie occidentale. Il faut multiplier tout cela par dix pour commencer à se faire une petite idée des trésors de la grande Cité des sciences surgie ici, ex *nihilo*, en 1959, à la suite d'un oukase du comité central du Parti communiste.

Nous sommes à Akademgorodok, dans la banlieue de Novossibirsk. Au cœur d'une ville où les cerveaux sont d'or. Et ce rêve fou palpite doucement sous la protection des mélèzes, à quelques kilomètres de la mer d'Ob, avec des grâces toutes khrouchtcheviennes. C'est une ville dans la ville, un Etat dans l'Etat, avec ses bus et ses hôpitaux, ses crèches et ses universités, ses magasins et ses usines expérimentales, ses soixante instituts de recherche et ses salles de concerts.

Un rêve de savants pour une armée de petits, moyens et grands scientifiques. Le rêve extrême de l'académicien Mikhail Alexeyevich Lavrentyev (1900-1980), son fondateur, tournant aujourd'hui court avec ces quarante-cinq mille chercheurs abandonnés en rase Sibérie. *«La science vit ici une tragédie»*, constate avec émotion le professeur Victor Ovtcharenko, quarante et un ans, directeur du Centre international de tomographie. *«Nous sommes désormais confrontés à la double absence d'une politique financière et d'une volonté politique»*, confirme le professeur Youri Chokin, secrétaire général de cet empire menacé.

Akademgorodok a mal à la science depuis les débuts de la perestroïka. Longtemps regardés avec suspicion, les chercheurs d'origine juive furent les premiers à quitter cette terre sibérienne où mathématiciens et physiciens, biologistes et astrophysiciens sont conviés à vivre ensemble. Mais c'est aujourd'hui au tour des autres, meurtris du sort que la Russie leur réserve, de quitter le beau navire.

«Cinq scientifiques sont partis définitivement à l'étranger cette année et trois cents autres dans le cadre de contrats allant de trois mois à deux ans», indique le professeur Chokin. Parmi d'autres, l'Institut de chimie inorganique est particulièrement touché. Mais comment résister à l'appel des laboratoires occidentaux quand plusieurs centres de recherche se sont vu, cet été, couper l'alimentation en eau, faute de pouvoir honorer leurs quittances ? Comment résister alors que les savants russes gagnent aujourd'hui tout juste de quoi manger ?

La course au cachet

Les salaires sont connus. Un jeune chercheur reçoit entre 30 000 et 40 000 roubles, un scientifique expérimenté entre 40 000 et 50 000 roubles et un directeur d'institut de 50 000 à 100 000 roubles (80 dollars). La traduction de ces chiffres est cinglante : un scientifique de bon niveau ne peut même pas s'offrir un aller et retour Novossibirsk-Moscou avec son salaire mensuel, les savants doivent renoncer à posséder une voiture, les jeunes à se meubler, et le nombre des mariages chute. Les fins d'après-midi sont souvent consacrées au jardinage... *«Désormais, les étudiants ont peur de s'orienter vers les disciplines scientifiques. Akademgorodok, qui était notre fierté, traverse une crise sociale sans précédent»*, résume le professeur Ovtcharenko.

La course au cachet est ouverte. Le succès de la Fondation Soros, créée par le célèbre spéculateur sur les devises, est assuré. Quelque 25 000 chercheurs ont déposé un projet avec la certitude d'encaisser une bourse de 500 dollars, somme supérieure à leurs salaires annuels, tandis qu'une poignée d'entre eux espèrent être sélectionnés par un jury afin de recevoir 350 dollars par mois.

Désorientés, beaucoup de savants songent avec nostalgie aux garanties sociales dont ils disposaient avant-hier, et aux produits alimentaires de qualité que l'on trouvait à Akademgorodok lorsque les scientifiques étaient les chouchous du régime. *«A quoi sert d'en parler ?»*, sourit le professeur Chokin, qui se souvient qu'il fut, aux heures héroïques, formé ici même aux subtilités de l'étude des fluides et des technologies informatiques.

«Nous ne regrettons pas le changement mais la crise, souligne pour sa part le professeur Ovtcharenko. *Les idées qui ont suscité le bouleversement politique actuel sont nées dans ces murs.»* Pourtant, combien de cerveaux perplexes, désabusés, anéantis ? Combien d'anciens petits princes de la science meurtris, floués ? Et qui dira les songes secrets d'Akademgorodok, son espoir d'une puissance retrouvée ? Il reste à cette planète singulière l'éprouvant devoir d'essuyer le plus ravageur des raz-de-marée.

LAURENT GREILSAMER

Boris Eltsine relance la privatisation des terres

MOSCOU

de notre envoyé spécial

En signant, mercredi 27 octobre, un décret libéralisant l'achat et la vente des lopins de terre détenus par les particuliers, mais permettant aussi aux travailleurs des kolkhozes et des sovkhozes de pouvoir disposer, en théorie, des terres des fermes d'Etat, Boris Eltsine a voulu, à quelques semaines des élections générales, encourager l'aile libérale de son gouvernement. Les dispositions adoptées reprennent en la libéralisant, la loi votée en juillet dernier par le Soviet suprême – dissous depuis – qui autorisait, mais avec des limitations dans le temps, toute opération sur les exploitations individuelles. Désormais *«toutes les personnes juridiques et physiques russes»* – les étrangers sont donc exclus – seront autorisées à disposer à leur gré de leurs lopins de terre *«par l'achat, la vente, la transmission par héritage, le bail, le gage ou l'échange»*.

Ces parcelles particulières ne représentent qu'environ 6 millions d'hectares, contre 200 millions pour les fermes d'Etat. Celles-ci sont aussi concernées par le décret présidentiel puisque les kolkhoziens auront désormais plus de latitude pour disposer de la part des terres dont ils sont propriétaires en tant qu'«actionnaires» du kolkhoze. Pourtant, en l'absence de cadastre et d'un code rural, ces dispositions restent pour le moment très théoriques. Boris Eltsine ne veut pas en effet trop heurter le puissant lobby «agrarien», représenté au gouvernement par le ministre de l'agriculture, et qui grouperait plus de 20 millions de personnes : membres des «syndicats» agricoles, cadres des sovkhozes et des kolkhozes, etc. D'autre part, il semblerait que la majorité des employés des kolkhozes ou des sovkhozes préfèrent continuer à jouir d'un statut de fonctionnaire plutôt que de se lancer dans des aventures individuelles pour lesquelles ils sont si peu préparés, tant matériellement que psychologiquement. Economiquement, de nombreux experts estiment aussi illusoire de penser pouvoir organiser, en l'état actuel des choses, une réelle privatisation totale de la terre.

JOSÉ-ALAIN FRALON

SLOVAQUIE

Le Parlement approuve la restitution des biens des Eglises et de la communauté juive

PRAGUE

de notre correspondant

Le Parlement slovaque a approuvé, mercredi 27 octobre à Bratislava, en deuxième lecture, une loi sur la restitution aux Eglises et communautés religieuses de leurs biens confisqués entre 1945 et 1990. Une clause particulière concerne les communautés et personnes juives, qui pourront demander aux propriétaires actuels (l'Etat, les communes ou des personnes privées) le retour de leurs biens (synagogues, cimetières, terres et biens immobiliers) saisis par les régimes fasciste et communiste entre le 2 novembre 1938 et le 31 décembre 1989.

La loi, adoptée une première fois le mois dernier, prévoit maintenant, à la demande du président slovaque, Michal Kovac, que les propriétaires privés actuels seront indemnisés par l'Etat à hauteur *«du prix du marché»*, afin de respecter *«la protection de la propriété garantie dans la constitution»*.

La Slovaquie a ainsi brisé deux tabous de la politique des restitutions, menée dans l'ex-Tchécoslovaquie, en allant au-delà du 25 février 1948, date de l'arrivée des communistes au pouvoir, et en instaurant l'indemnisation des propriétaires des biens restitués. Ces tabous sont justement à l'origine du blocage du processus de restitution des propriétés ecclésiastiques en République tchèque, où l'on craint que l'abandon de la limite de 1948 ouvre la voie aux revendications des Allemands expulsés des Sudètes en 1945-1946.

Une solution se dessine néanmoins à propos des biens de la communauté juive, confisqués par les nazis puis par le régime communiste. Un projet de loi prévoyant la restitution des biens immobiliers et mobiliers aux neuf communautés juives de la République tchèque et aux survivants de l'Holocauste ou à leurs descendants, a été déposé cette semaine au Parlement de Prague par un groupe de députés, toutes étiquettes confondues.

La communauté juive tchèque, réduite aujourd'hui à trois mille membres, contre cent cinquante mille avant 1939, est en passe d'obtenir la *«réparation des crimes nazis»*, souvent *«confirmés»*, voire *«aggravés»* par les communistes, lit-on dans le préambule du projet de loi. L'initiative parlementaire, qui a finalement obtenu, après de nombreux mois de tergiversations, la bénédiction du gouvernement de Vaclav Klaus, comprend une liste de deux cent deux biens à restituer (dont 75 % de synagogues et de cimetières transformés ou à l'abandon, ainsi que des bâtiments et des terrains) et les collections du Musée juif de Prague. Une loi de 1946 avait bien prévu la restitution des biens confisqués pour des raisons raciales et politiques, mais l'arrivée au pouvoir des communistes en 1948 a empêché sa mise en application.

MARTIN PLICHTA

GÉORGIE : trois soldats russes blessés. – Les forces gouvernementales géorgiennes ont bombardé *«par erreur»*, mardi 26 octobre, une base de gardes-frontières russes dans l'ouest de la Géorgie, blessant trois soldats, rapporte mercredi l'agence Interfax. Cette base russe se trouve à une trentaine de kilomètres de Zougdidi, le fief du président déchu Zviad Gamsakhourdia, qui s'attend à une offensive des troupes géorgiennes. – *(AFP.)*

PAYS BALTES : Washington demande une accélération du retrait des militaires russes. – Le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, a demandé, mercredi 27 octobre, un retrait *«rapide et inconditionnel»* des troupes russes toujours stationnées en Estonie et Lettonie, lors de sa visite à Riga, dernière escale de sa tournée dans plusieurs Etats de l'ex-URSS. Selon des estimations, quelque 14 500 militaires russes sont encore stationnés en Lettonie, où se trouve le quartier général des troupes (ex-soviétiques) du Nord-Ouest, et moins de 3 000 en Estonie. Le chef de la diplomatie américaine a salué le récent retrait des militaires russes de Lituanie. De son côté, le ministre estonien des affaires étrangères, Trivimi Velliste, a estimé qu'*«un retrait total des troupes était techniquement possible d'ici à la fin de l'année»*. – *(AFP).*

HONGRIE

Le limogeage d'une équipe de journalistes de la télévision ravive la «guerre des médias»

C'est un des paradoxes de la transition magyare : alors que la Hongrie a connu d'énormes bouleversements depuis le changement de régime du printemps 1990, la classe politique est enlisée depuis trois ans dans un débat sans fin qui empêche une réforme du paysage audiovisuel, objet de toutes les convoitises. Et à l'approche des élections législatives de l'année prochaine qui s'annoncent très difficiles pour la coalition conservatrice au pouvoir, la polémique sur le contrôle des médias du service public ne cesse de prendre de l'ampleur.

La tension est brusquement montée d'un cran dans la soirée du mardi 26 octobre lorsque le vice-président de la télévision, Gabor Nahlik, nommé par le gouvernement il y a un an, a limogé le rédacteur en chef et trois journalistes du journal du soir de la deuxième chaîne, *Esti Egyenleg*. La veille, son homologue de la radio, Laszlo Csucs, a arbitrairement suspendu la revue de presse matinale de Radio Kossuth, affirmant en substance qu'elle faisait la part trop belle aux journaux d'opposition.

Officiellement, les journalistes de la deuxième chaîne sont accusés par la direction d'avoir diffusé des images truquées de la fête nationale du 23 octobre 1992 au cours de laquelle le président de la République avait été contraint d'interrompre son discours en raison des huées d'une bande de skinheads. Mais les faits entourant cet événement très controversé sont encore troubles, le gouvernement ayant toujours refusé l'ouverture d'une enquête parlementaire.

Toutefois, l'ensemble de la rédaction d'*Esti Engyenleg* s'est aussitôt mise en grève illimitée, accusant le gouvernement d'ingérence ; *«nous n'avons plus la possiblité d'assurer une information objective à la télévision hongroise»*, disent-ils dans un communiqué. Leur appréhension a été renforcée par la nomination de leur nouveau rédacteur en chef, Laszlo Muranyi, membre du syndicat des journalistes ouvertement pro-gouvernemental (MUK) et accusé, par l'opposition, d'être un proche du chef de file de l'extrême droite, Istvan Csurka.

Ce dernier épisode de ce que les Hongrois appellent la «guerre des médias» vient en quelque sorte compléter l'offensive déclenchée l'hiver dernier par la coalition au pouvoir ; en l'espace de quelques mois elle avait alors limogé les présidents de la radio et de la télévision, placé le budget de la télévision sous le contrôle direct de l'office du premier ministre et créé sa propre chaîne par satellite, *Hungaria Televizio*. Le rebondissement de cette afffaire en début de semaine ne fera sans doute rien pour atténuer la cristallisation excessive des passions en Hongrie.

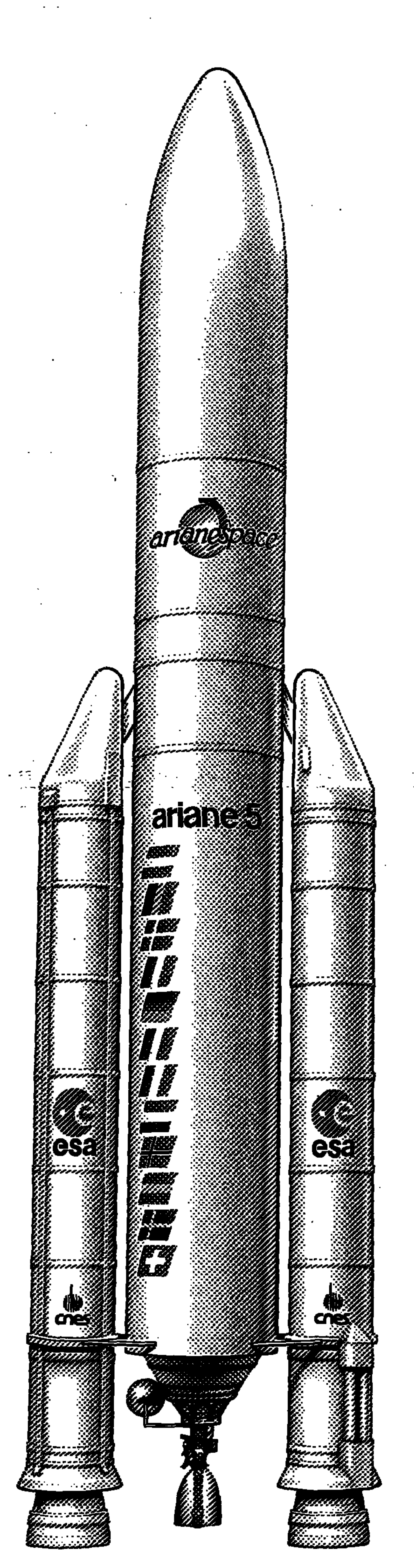
Y.-M. R.



ARIANESPACE

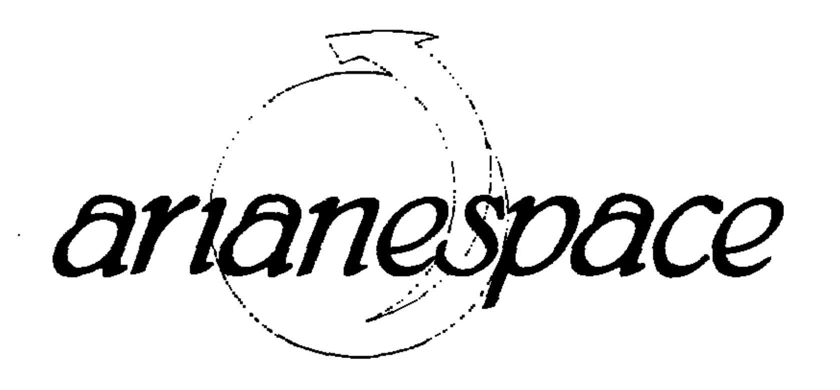
ARIANE 5

une réalité industrielle européenne



Programme de l'Agence Spatiale Européenne développé par le Centre National d'Etudes Spatiales (France)

La réussite d'Ariane n'est pas fortuite : c'est le résultat des efforts déployés par toute l'industrie spatiale européenne.
C'est pour cette raison qu'Arianespace rassemble aujourd'hui, à Paris, tous ses partenaires industriels.
L'objectif : transférer sur Ariane 5, le lanceur de demain, le succès industriel, opérationnel et commercial que l'Europe a su bâtir autour des lanceurs Ariane 1 à 4 depuis plus de treize ans.
Ariane 5, répondant à l'évolution du marché, conforte l'engagement à long terme de l'Europe, la place éminente qu'elle a su prendre au niveau mondial et le maintien de son autonomie pour l'accès à l'espace.



Première société commerciale de transport spatial

Evry : Bd de l'Europe, B.P. 177, 91006 Evry Cedex, France, Tél. (33 1) 60 87 60 00
Washington : 700, 13th Street, N.W., Suite 230 Washington, D.C., 20005 USA Tel. (202) 628-3936
Tokyo : Hibiya Central Building 1-2-9, Nishi-Shimbashi-Minato-ku, Tokyo 105, Japon. Tel. (813) 3592-2766
Kourou : B.P. 809, 97388 Kourou Cedex, Tél. (594) 33 68 79

Illustration Thierry Vial Paillor

EUROPE

La guerre dans l'ex-Yougoslavie

Quinze villageois musulmans massacrés en Bosnie par les forces croates

Une patrouille de « casques bleus » scandinaves a constaté sur place, mercredi 27 octobre, que les forces croates bosniaques se sont livrées à un massacre de civils dans le village musulman de Stupni-Do, près de Vares, en Bosnie centrale. Selon un communiqué de la Force de protection des Nations unies, à Zagreb, les soldats ont découvert les corps de quinze personnes, tuées par balles ou brûlées. Les cinquante-deux maisons de la localité, attaquée samedi dernier par des troupes du HVO (force croate de Bosnie), avaient été incendiées. Parmi les victimes se trouvait *« un groupe de femmes se tenant par les bras, qui ont été tuées par balles »*. Deux jeunes femmes, faisant partie d'un groupe de vingt réfugiés ayant fui le village, ont déclaré avoir été violées.

Stupni-Do, qui comptait environ 250 habitants, a été attaquée par le HVO en *« représailles »* à une attaque musulmane, le 21 octobre, contre Kupjari, localité croate voisine. Tous les habitants de Kupjari avaient alors été chassés de leurs maisons. Les autorités croates bosniaques, citées mercredi par leur agence de presse Habena, ont pour leur part affirmé que *« le HVO n'a pas commis de massacre contre la population civile à Stupni-Do »*.

Pour sa part, le général Jean Cot, commandant de la FORPRONU en ex-Yougoslavie, a indiqué que le HVO avait *« empêché systématiquement »* pendant trois jours les « casques bleus » d'entrer dans Stupni-Do. *« Il est clair que les troupes du HVO tentaient de nous cacher les atrocités qu'elles avaient commises »*, a-t-il estimé. Pendant ces trois jours, les troupes de l'ONU ont été menacées par des lance-roquettes, armes antichars, armes légères et barrages de mines antichar. La FORPRONU se déclare par ailleurs *« profondément préoccupée »* par le sort de quelque deux cents Musulmans détenus par le HVO dans deux établissements scolaires à Vares (enclave croate d'environ 25 000 habitants). – *(AFP.)*

Inflation de 1 896 % en octobre. – Les prix de détail ont augmenté de 1 896 % en octobre, par rapport au mois précédent, en Yougoslavie (Serbie et Monténégro), a indiqué, mercredi 27 octobre, l'Office fédéral des statistiques à Belgrade. Les prix des produits alimentaires de base, tels que le pain, le lait, la viande, l'huile de table, les matières grasses, mais aussi les conserves, ont été multipliés par cinquante en un an. – *(AFP.)*

Le commandant rebelle « Caco » a été tué. – L'opération lancée par la police et l'armée bosniaques pour capturer le commandant rebelle « Caco », lié à des réseaux criminels de Sarajevo, a fait treize morts, dont lui-même, a indiqué, mercredi 27 octobre, l'adjoint au procureur militaire de la capitale bosniaque. Parmi les victimes figurent également neuf policiers, qui étaient retenus en otage. La base de « Caco » était située dans un immeuble d'habitation du quartier pentu de Bistrik, non loin du quartier général du bataillon égyptien de la FORPRONU. Selon les autorités, le commandant « Caco » a été tué lors d'une tentative d'évasion, après sa reddition, survenue dans la nuit. – *(AFP.)*

AZERBAÏDJAN

Les indépendantistes arméniens décrètent un cessez-le-feu

En Azerbaïdjan, les indépendantistes arméniens, déjà maîtres de 60 kilomètres de frontière avec l'Iran, ont décidé de suspendre, mercredi 27 octobre, leurs opérations dans la région de Zanguelan, au sud-ouest du Haut-Karabakh, au moment où le président iranien, Ali Akbar Hachemi Rafsandjani, achevait la première journée de sa visite officielle à Bakou, la capitale de l'Azerbaïdjan.

Le commandement des forces indépendantistes arméniennes du Haut-Karabakh, dans l'ouest de l'Azerbaïdjan, a également décrété, mercredi, un cessez-le-feu unilatéral dans toute la région des combats. Ces derniers ont permis aux Arméniens de faire la jonction des territoires du sud de l'Arménie et du Haut-Karabakh à la frontière iranienne.

Plusieurs dizaines de chars

Le ministère azerbaïdjanais de la défense, cité par l'agence Touran, a accusé l'armée arménienne d'avoir lancé plusieurs dizaines de chars dans la bataille, depuis les régions de Megri et Kaphan, dans l'extrême sud-est de l'Arménie.

La progression militaire arménienne a été *« au centre »* des discussions à Bakou entre M. Rafsandjani et son hôte, le chef de l'Etat Gueïdar Aliev, selon l'agence Itar-Tass. Le président Rafsandjani, inquiet des milliers de réfugiés azerbaïdjanais qui affluent en Iran, a condamné les dernières conquêtes territoriales arméniennes sans toutefois menacer les Arméniens d'une intervention militaire.

Le nord de l'Iran est peuplé de millions d'Azéris, l'ethnie majoritaire d'Azerbaïdjan, et Téhéran craint que la concentration de milliers de réfugiés provoque une agitation nationaliste dans ses provinces septentrionales. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

HAÏTI

Le retour du président Aristide est reporté « sine die »

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyé spécial

C'est désormais officiel : *« Le président Aristide ne rentrera pas en Haïti le 30 octobre comme prévu »*, a annoncé le porte-parole des Nations unies à Port-au-Prince, Eric Falt. Quelques heures plus tôt le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher avait affirmé, à Riga, *« qu'il était beaucoup plus important de se concentrer sur le rétablissement de la démocratie que de se fixer sur une date particulière »* pour le retour du président Aristide.

L'annonce officielle du report, sans qu'une nouvelle date soit annoncée, constitue un nouveau coup pour la grande masse des Haïtiens, qui espéraient que le 30 octobre marquerait la fin du long cauchemar ouvert par le putsch du 30 septembre 1991. *« Pour les Haïtiens, le 30 octobre était le point le plus important de l'accord de Governors Island. Son non-respect est une nouvelle victoire pour les putschistes après la retraite du* Harlan-County [le navire transportant des militaires américains] », souligne un militant d'une organisation de défense des droits de l'homme.

Les ultimes tentatives de Dante Caputo, le médiateur des Nations unies, pour débloquer le processus de retour à la démocratie ont échoué. Pour le deuxième jour consécutif les Chambres n'ont pu délibérer mercredi, faute de quorum. Elles devaient examiner une loi d'amnistie pour les auteurs du coup d'Etat et une loi créant une force de police séparée de l'armée. Plusieurs députés et sénateurs favorables au président Aristide ont dû se réfugier à l'étranger ou dans la clandestinité après avoir fait l'objet de menaces de mort.

Tenté de démissionner face aux manœuvres dilatoires des putschistes et aux atermoiements de la communauté internationale, le premier ministre Robert Malval s'est donné un nouveau délai après avoir reçu la visite de Dante Caputo, des représentants des *« pays amis »* (Canada, Etats-Unis, France et Venezuela) et du directeur du département Amérique du Quai d'Orsay, Alain Rouquié. *« Que chacun prenne ses responsabilités. Au point 5 de l'accord de Governors Island, la communauté internationale s'est engagée à déployer une mission d'assistance militaire. Son premier contingent a été évacué à la cloche de bois. Si la communauté internationale laisse ce pays plonger dans le chaos, nous ne serons pas ses complices »*, affirme un proche collaborateur du premier ministre.

« On a le sentiment d'avoir été menés en bateau. Depuis deux ans l'Organisation des Etats américains, puis les Nations unies nous prêchent la patience face aux exécutions, aux tortures, aux embargos. On nous promettait que les négociateurs internationaux nous ramèneraient notre président. Et puis, face au dernier obstacle, la communauté internationale recule, faisant mine de ne pas comprendre que seule la force fera plier les putschistes. Après deux ans de répression, quand toutes les organisations populaires ont été décimées, on nous dit débrouillez-vous, réglez le problème entre Haïtiens. » Ecœuré, ce jeune intellectuel hésite entre la fuite à Miami et la lutte armée.

Même sur les hauteurs bourgeoises de Pétionville, on s'inquiète des conséquences du blocage de la situation et du durcissement des sanctions internationales. Il est de plus en plus difficile de trouver de l'essence, les coupures de courant se multiplient, et les quelques entreprises qui fonctionnaient encore licencient à tour de bras. *« Haïti sera le Vietnam politique de Clinton »* prophétise le propriétaire d'une galerie de tableaux, peu suspect de sympathies pour le président Aristide.

Le rapatriement, mercredi, de quinze boat people capturés par les gardes-côtes américains, a encore accru le sentiment d'abandon qu'éprouvent de nombreux Haïtiens. Le message est clair, affirme un jeune journaliste : *« Même si le président ne rentre pas, inutile de prendre la mer en direction des côtes de Floride. »*

JEAN-MICHEL CAROIT

L'accord de coopération économique nord-américain

Le nouveau premier ministre canadien demande une renégociation du traité de l'ALENA

Jean Chrétien, le nouveau premier ministre libéral du Canada, a réaffirmé, mercredi 27 octobre, qu'il souhaitait renégocier l'accord de libre-échange nord-américain (ALENA) conclu à la mi-1992 entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique, qui doit entrer en vigueur le 1er janvier 1994. Cette demande de renégociation était l'un des thèmes favoris de la campagne électorale des libéraux, qui ont remporté, lundi dernier, une écrasante victoire aux élections législatives (*le Monde* du 27 octobre).

Cet accord prévoit la création en quinze ans de la plus vaste zone de libre-échange du monde, avec 360 millions de consommateurs. Si les libéraux ne remettent pas en cause l'objectif fondamental du traité, à savoir la réduction des barrières tarifaires et non tarifaires, ils souhaitent en revoir les modalités.

La déclaration du premier ministre canadien est un coup dur pour l'ALENA d'autant qu'elle intervient alors que sa ratification par le Congrès américain, prévue pour le 17 novembre s'annonce difficile. Ce à quoi M. Chrétien a rétorqué que ce n'était pas son problème.

Elle est un coup dur également pour le Mexique qui avait fait de cet accord la clé de voûte de son programme de réformes et de modernisation de l'économie. L'ALENA avait déjà subi, après l'élection de Bill Clinton, des modifications portant sur l'environnement et le droit du travail. Et à dix mois des échéances présidentielle et législatives, cette demande canadienne de renégociation met le président Carlos Salinas de Gortari dans l'embarras. Il a déclaré à plusieurs reprises que le texte de cet accord n'était pas *« renégociable »*.

Réunis au Guatemala

Les pays d'Amérique centrale veulent créer une zone de libre-échange

Les présidents d'Amérique centrale sont réunis depuis mercredi 27 octobre au Guatemala pour un sommet de trois jours au cours duquel ils devraient signer un accord réactivant l'intégration économique de l'isthme avec pour objectif la création d'une zone de libre-échange concernant trente millions d'habitants.

Les présidents Ramiro de Leon Carpio (Guatemala), Alfredo Cristiani (Salvador), Violeta Chamorro (Nicaragua), Rafael Calleja (Honduras) et Rafael Angel Calderon (Costa-Rica) ont entamé leurs discussions mercredi après-midi dans la capitale guatémaltèque après avoir inauguré quelques heures plus tôt à San-Salvador le siège du Système d'intégration centraméricain (SICA). Ils devaient être rejoints, jeudi, par le président panaméen Guillermo Endara.

Ce quatorzième sommet sera essentiellement dominé par les problèmes économiques alors que les six pays craignent que la perspective d'un accord de libre-échange entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique (ALENA) n'ait des effets négatifs pour l'économie de l'isthme s'ils ne parvenaient pas à former un bloc. – *(AFP.)*

ASIE

« Tiens, puisque tu es un Afghan ! »

Plus de trois cent mille réfugiés qui avaient cherché asile en Iran ont été renvoyés chez eux, souvent de force

ISLAM-KALA (frontière de l'Iran)

de notre envoyé spécial

« Les pasdarans [gardiens de la révolution iranienne] *m'ont arrêté il y a cinq jours à Téhéran. Et ils m'ont amené dans un camp. Pour toute nourriture, ils m'ont donné de l'eau et du pain, puis m'ont fait monter avec d'autres dans un autobus bien gardé et, ce matin, ils nous ont rejetés de ce côté de la frontière. »*

Celui qui parle est écouté en silence par une dizaine de compagnons, qui font cercle autour de lui. Avec ses quarante-huit ans, son étrange chapka noire sur la tête, sa courte barbe grise et son manteau bleu, Khan Mohammad a une allure plus « moderne » que la plupart de ceux qui ont partagé son odyssée depuis ces derniers jours. Ils ressemblent davantage – avec leur longue *kamize* sur leur pantalon bouffant – à ces paysans afghans écrasés par une ancestrale pauvreté et par la « guerre des Soviétiques » dont ils ont voulu s'éloigner il y a quelques années, en allant chercher meilleure fortune dans le « riche » Iran voisin.

L'histoire de Khan Mohammad ressemble à celle de la plupart de ses quatre-vingt-huit compatriotes amenés ce matin dans deux autobus par des pasdarans jusqu'au « point zéro » de la frontière irano-afghane. Il vient de vivre huit ans à Téhéran comme homme à tout faire dans une entreprise de construction. Sa situation lui était apparue suffisamment assurée pour qu'il fasse venir sa famille et ses enfants. Aujourd'hui, toutes ses richesses tiennent dans un foulard noué en baluchon. Il n'a pas un sou. En revanche, il sort pour nous sa carte d'identité délivrée par les autorités iraniennes. Toute sa famille est restée derrière lui, sans autres nouvelles sans doute que celles fournies par le « téléphone afghan ». Encore Khan Mohammad n'a-t-il pas été maltraité.

Abdul Shakur, trente-neuf ans, nous montre, lui, sur ses jambes, les marques rouges et violettes laissées par des coups de fouet qui lui ont été administrés dans le camp de transit par les « gardiens de la révolution » du pays voisin. *« Ils m'ont frappé en me disant : tiens, puisque tu es un Afghan ! »* Lui aussi travaillait dans la construction à Mashad, capitale de la province orientale du Khorassan.

Déstabiliser Ismaïl Khan

Tous ceux que nous interrogeons parmi ce groupe d'hommes qui gagnent à pied, en une longue file misérable, le bourg d'Islam-Kala, après deux kilomètres d'une plaine désolée, grillée par le soleil et battue par le fameux « vent des cent vingt jours », sont originaires de Hérat, la grande ville de l'ouest afghan, distante de 140 kilomètres. Seuls quelques-uns sont de Badghis, un peu plus au nord. Déjà, plus de 300 000 Afghans ont ainsi été rapatriés cette année par les autorités iraniennes.

Beaucoup, la plupart peut-être, ont été, à l'instar du groupe rencontré à Islam-Kala, ramenés par la force vers l'Afghanistan. D'autres n'ont pas subi de contraintes physiques mais se sont vu donner vingt jours – par les pasdarans ou telle autre autorité locale – pour fermer leur boutique. D'autres enfin, nous dit le chef de l'antenne de Hérat du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), M. Jasmin, rentrent parce qu'ils estiment qu'ils doivent le faire *« puisqu'il y a désormais un gouvernement islamique dans leur pays »*.

Certains employeurs en ont naturellement profité pour ne pas leur payer leur dernier mois de salaire, après les avoir eux-mêmes dénoncé à la police. *« Beaucoup d'Iraniens ont été très bons pour nous »*, nous dit pourtant Fazl Rassul, un chiite rencontré à Hérat, rentré volontairement après plusieurs années passées à Téhéran. *« Certains aussi nous disaient : mais qu'est-ce que vous faites ici au lieu de vous battre contre les Russes ? Puis, après la révolution* [la victoire des Moudjahidins en avril 1992], *ils ont commencé à nous lancer : rentrez chez vous puisque les Russes sont partis. »*

En toute certitude, les Afghans, bien que dans l'ensemble méprisés comme « paysans grossiers » par les Iraniens, ont longtemps été acceptés dans le pays voisin, non comme de vrais réfugiés mais comme des travailleurs immigrés. La crise économique qui frappe à Téhéran comme ailleurs explique-t-elle à elle seule l'activisme, depuis le début de l'année, des autorités de l'Iran à l'encontre des Afghans, réputés y être 2 millions (1) ? On explique volontiers à Hérat que le régime chiite a aussi entrepris, par ce biais, d'embarrasser, sinon de déstabiliser, Ismaïl Khan, le « commandant suprême de l'ouest et du sud de l'Afghanistan », le mythique chef de la « guerre sainte » menée contre l'URSS et qui construit aujourd'hui un pôle de stabilité autour d'une cité, Hérat, que les Iraniens tiennent historiquement pour un des « quatre piliers » (avec Ispahan, Tabriz et Shiraz) de leur pays.

De fait, tous les réfugiés arrivent d'abord dans cette ville de 150 000 habitants et nombre d'entre eux s'y établissent, au point que sa population est réputée avoir presque doublé par rapport à l'an dernier : une circonstance ajoutant aux difficultés de la reconstruction d'une cité à moitié détruite par la guerre.

50 centimes par jour pour la nourriture

Les retours de réfugiés se sont succédé depuis le printemps, atteignant en septembre le rythme de 2 250 par jour, selon M. Jasmin. Les nouveaux arrivant sont accueillis dans un centre de transit, un bâtiment en dur au centre de Hérat, devant lequel on observe une impressionnante noria de camions, les uns arrivant et les autres repartant avec leur chargement de « déportés », comme on dit ici, vers leurs villages d'origine. Un camp de tentes a dû être installé en périphérie pour faire face à un gonflement des effectifs dû à des combats vers le nord, rendant la route et donc le rapatriement vers certains villages très incertains.

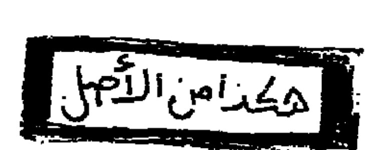
Chaque réfugié reçoit l'équivalent de 50 centimes par jour pour subvenir à sa nourriture. Lorsqu'ils se remettent en route vers chez eux, après deux ou trois nuits passées à Hérat, les nouveaux arrivés se voient fournir de la nourriture pour un mois et quelques outils pour reconstruire leur maison.

Les organisations internationales, telles DACARR (comité danois), s'affairent de leur côté à creuser des puits dans les villages. La situation pourrait s'améliorer si les autorités iraniennes s'en tiennent à ce qu'elles ont promis à Mme Ogata, « patronne » du HCR. Téhéran, en principe, a accepté de suspendre ses expulsions d'Afghans jusqu'au 21 mars 1994. En attendant, chacun se verra délivrer une carte d'identité et aura ainsi six mois pour liquider ses possessions et opérer un repli en ordre. En outre, l'important consulat iranien de Hérat accorde désormais libéralement des visas temporaires aux réfugiés afin qu'ils aillent chercher leur famille, laissée derrière eux.

La mésaventure des quatre-vingt-huit d'Islam-Kala n'est pourtant pas de très bon augure, d'autant que nombre d'entre eux étaient régulièrement enregistrés en Iran. Est-ce parce que, comme on le dit volontiers parmi les organisations de l'ONU qui s'affairent à Hérat, *« il y a en réalité plusieurs centres de pouvoir dans le pays voisin : le gouvernement, qui se veut modéré, les pasdarans, qui font le sale boulot, et le gouverneur de Mashad, qui mène sa barque comme il l'entend »* ? Ou bien parce que, comme le disent tant d'Afghans en un stéréotype qui vaut bien ceux qui courent à leur endroit : *« Les Iraniens ont plusieurs langues »*, soutenant cette assertion par l'observation que nombre d'expulsions surviennent le vendredi, jour de la grande prière dans les mosquées et... du repos hebdomadaire pour les organisations d'assistance aux réfugiés.

JEAN-PIERRE CLERC

(1) Selon l'ONU, l'Afghanistan compte 18 millions d'habitants, dont près de 2 millions encore réfugiés au Pakistan.



Les rapports du chef du gouvernement avec sa majorité

L'UDF veut tirer profit des premiers embarras de M. Balladur

■ **CHICANE. – L'UDF estime que la *domination* d'Edouard Balladur sur sa majorité n'est plus aussi absolue qu'il y a quelques semaines encore. Un espace *s'ouvre donc pour la Confédération*, qui se préparait à l'occuper en mettant en avant ses différences avec le RPR sur la question européenne. Elle n'en est *plus si sûre, l'Europe n'étant pas* précisément, par les temps qui courent, une cause populaire. Il *existe un autre moyen, pour les libéraux* et les centristes, de faire valoir leur existence dans la majorité : chicaner le RPR sur la question des élections municipales de 1995, dont il souhaite *déplacer la date pour éviter à* Jacques Chirac de devoir faire campagne, en même temps, pour l'hôtel de ville de Paris et *pour la présidence de la République*.**

■ **EVOLUTION. – Les partisans d'un accord commercial international ayant retrouvé, depuis quelques jours, l'usage de la parole, jusque là monopolisée par les défenseurs exclusifs des agriculteurs, le premier ministre, soutenu par le président de la République, peut déclarer, à son tour, que l'intérêt de la France est d'aboutir dans les négociations du GATT. C'est ce qu'il fait, jeudi 28 octobre, dans *le Figaro*, où il réaffirme, aussi, que *« le vrai changement a commencé en 1993 »*.**

Les proches de Valéry Giscard d'Estaing en sont convaincus : pour mesurer les rapports de forces, le meilleur géomètre reste François Mitterrand. Les critiques feutrées adressées au gouvernement par le président de la République, lors de son passage à « L'heure de vérité », sur France 2, le 25 octobre, ont été accueillies sans véritable déplaisir par les membres de la confédération restés insensibles à l'attraction balladurienne. Le premier ministre, en dépit d'une prévisible érosion, reste toujours à un niveau de popularité envié, mais son hégémonie sur le jeu politique pourrait souffrir, à l'avenir, une expression plus forte du *« soutien exigeant »* que l'UDF lui accorde.

Pour l'heure, l'UDF éprouve toujours autant de difficultés à investir un espace politique. Partie en flèche sur le dossier européen à la fin de l'été, la confédération marque sensiblement le pas. La cohésion réelle qui existe, entre ses différentes composantes, sur la nécessité d'une relance politique de la construction communautaire lui a permis, certes, de demander au RPR, traditionnellement divisé, de se livrer tout d'abord à une entreprise de clarification, avant d'envisager avec elle la préparation d'un programme commun dans la perspective des élections européennes, mais, à présent, l'UDF redouble de prudence.

Comme l'indique Jean-Pierre Raffarin, porte-parole de la confédération, elle a pris conscience de *« la complexité technique forte »* d'un dossier devenu impopulaire, sur lequel il pourrait être risqué de se compter et qui est, de surcroît, brouillé par l'affaire du GATT. Elle a pu mesurer, ainsi, la *« raideur allemande »* sur la question de la réforme des institutions communautaires, qui lui tient à cœur, alors même qu'elle avait annoncé vouloir privilégier les rapports avec ses homologues étrangers. L'UDF doit aussi et surtout tenir compte des priorités tactiques de nombre de ses membres, dont le Parti républicain, qui font leur le discours d'Edouard Balladur, pour qui la majorité se doit, quoi qu'il arrive, d'aller unie à ces élections européennes. Comme le constate, parmi bien d'autres, Raymond Barre, la pente d'une liste unique, sur un programme minimum, est particulièrement forte.

La querelle des élections municipales

L'UDF dispose, cependant, d'un deuxième fer au feu dans ses rapports concurrentiels avec le RPR. Depuis la réunion de son bureau politique, le 29 septembre dernier, elle a fait savoir, avec un retard certain, son hostilité à un report des élections municipales de 1995 après l'élection présidentielle. Le RPR avait lancé cette idée, en juin dernier, à l'occasion d'une réunion de son bureau politique. Cette avance a conduit, paradoxalement, à un renversement des rôles, puisque la charge de la preuve semble maintenant revenir à la confédération.

Le 29 septembre, une seule voix s'était élevée contre le maintien de municipales avant la présidentielle, celle de Marcel Lucotte, président des sénateurs Républicains et Indépendants, qui était lié par un vote inverse exprimé, un jour auparavant, par son groupe, présidé à cette occasion par Roger Chinaud, élu de Paris. Depuis, seul Dominique Baudis s'est exprimé, devant le conseil politique du CDS, le 16 octobre, pour le report des élections municipales. Maire de Toulouse, ville plutôt « rose », il n'a évidemment aucun intérêt à la politisation extrême à laquelle pourrait conduire le couplage des deux élections.

Le dossier est lourd d'arrière-pensées. Contrairement à ce qu'a affirmé, avec son humour habituel, Nicolas Sarkozy, porte-parole du gouvernement, mercredi 26 octobre, il s'agit bien d' *« un problème politique »* et non d'*« un problème juridique »*.

La voix de M. Monory

L'UDF a au moins deux avantages au maintien du *statu quo* : elle a tout intérêt à compliquer la tâche de Jacques Chirac, qui devrait, s'il était candidat à la présidence de la République, ajouter à sa campagne nationale celle de Paris ; et si la présidentielle se joue au sein du RPR, comme les sondages l'indiquent pour l'instant, il est encore plus urgent pour elle d'éviter que les municipales n'aient lieu en septembre et qu'elles ne soient placées, de ce fait, sous l'influence directe de l'élection la plus importante du système politique français.

Pour trancher cette affaire où *« les principes »* et *« les intérêts »* se rejoignent, Edouard Balladur dispose de deux notes. La première, rédigée par le secrétaire général du gouvernement, Renaud Denoix de Saint-Marc, conclut à la nécessité du report, compte tenu du fait que les candidats à l'élection présidentielle n'auraient pas le temps de recueillir, parmi les signatures de parrainage pour leur candidature, celles des conseillers de Paris et des maires qui viendront d'être renouvelés, sans doute les 12 et 19 mars. Ces signatures devront être parvenues au Conseil constitutionnel au plus tard le 29 mars.

La seconde note, concoctée par François Froment-Meurice, un proche de Pierre Méhaignerie, et présentée au bureau politique du CDS le 25 octobre, conclut, au contraire, à la possibilité d'un tel calendrier, à condition que les élections municipales soient fixées aux 5 et 12 mars, et le premier tour de l'élection présidentielle au 23 avril. M. Méhaignerie, qui souligne que M. Giscard d'Estaing n'a jamais modifié une loi électorale pendant son septennat, indique que le report, qui implique déjà le recours à la loi, présente, en outre, le désavantage de contraindre au déplacement des élections sénatoriales (désigné par les grands électeurs, qui dépendent de la composition des conseils municipaux) et, donc, à l'adoption d'une loi organique (*le Monde* du 18 septembre). La voix de René Monory, président du Sénat, risque d'être déterminante.

Sur ce dossier, une fois n'est pas coutume, l'UDF a l'avantage d'être unie, selon M. Raffarin, qui estime que ses membres les plus autonomes et les plus en sympathie avec le RPR n'ont aucun intérêt, pour des raisons de rapport de forces, à ce que les municipales suivent la présidentielle, puisqu'ils perdraient, par là-même, une partie de leurs cartes. La confédération attend donc avec intérêt l'arbitrage de M. Balladur. Recevant, il y a quelques jours, une délégation de parlementaires de l'UDF, le premier ministre s'était contenté d'indiquer, à ce sujet, qu'il n'est, pour sa part candidat... à aucune élection municipale.

GILLES PARIS

Dans un entretien accordé au « Figaro »

Le premier ministre estime qu'« il vaut mieux que la France signe un accord » au GATT

Dans un entretien publié dans *le Figaro* jeudi 28 octobre, le premier ministre dresse le bilan de son action depuis son installation à Matignon, présente les propositions qu'il fera au sommet européen *(lire page 20)* et confirme qu'il espère faire reculer le chômage en 1994.

Sur le GATT, Edouard Balladur explique qu'à la suite de sa consultation des représentants de toutes les organisations politiques et syndicales, il est arrivé *« à la constatation d'une sorte de sentiment commun : il vaut mieux que la France signe un accord plutôt que le contraire, mais elle ne doit pas signer dans l'état actuel du dossier, tant qu'un certain nombre de problèmes importants pour l'Europe et pour elle ne sont pas résolus positivement »*. *« J'ai toujours parlé de compromis et de concessions, mais réciproques »*, ajoute-t-il.

Revenant sur le conflit d'Air France, le chef du gouvernement explique que pour assurer le redressement *« indispensable »* de cette société, *« plusieurs types de mesures sont nécessaires, qu'elles soient financières, économiques, commerciales ou sociales »*. Il ajoute : *« Ce qui a été critiqué, ce sont les mesures salariales qui étaient prévues et dont le personnel a eu le sentiment que leur poids n'étaient pas équitablement réparti. Il a donc été décidé que l'on en reparlerait. Le personnel d'Air France comprendra certainement que son entreprise ne peut vivre sur fonds publics. »*

Si M. Balladur assure que la cohabitation *« requiert des efforts de part et d'autres »*, mais que *« les choses se sont, jusqu'à présent, déroulées sans problème majeur »*, il déclare, à propos du moratoire nucléaire : *« La France a besoin d'avoir une force de dissuasion qui soit toujours performante. Il faudra que, le plus vite possible, elle puisse passer à la simulation. J'ai demandé que l'on accroisse les moyens et les études nécessaires à cet effet. Quant à la décision concernant les essais, elle sera prise en fonction des circonstances, y compris sur le plan scientifique. »*

Interrogé sur l'analyse de Jacques Chirac, selon laquelle le vrai changement aura lieu à l'occasion de l'élection présidentielle, M. Balladur répond : *« Je crois que le vrai changement a commencé en 1993, de par la volonté des Français. Qu'il doive se poursuivre, s'amplifier ou s'accélérer si nous gagnons l'élection présidentielle, c'est bien évident. »* Il ajoute : *« Petite ? grande* [alternance] *? Qu'est ce que cela signifier ? La vraie alternance a commencé en 1993. »* Il souligne que ce n'est pas lui qui a *« lancé »* ce débat.

Pierre Strasser (div.), nouveau maire de Haguenau (Bas-Rhin). – Pierre Strasser (div.) a été élu maire de Haguenau (Bas-Rhin), vendredi 22 octobre, avec vingt-six voix sur trente-cinq, en remplacement d'Alphonse Heinrich (div.), décédé il y a deux semaines. Docteur en droit âgé de 46 ans, M. Strasser était auparavant premier adjoint au maire.

La révision constitutionnelle

Le PS et le PC ont voté contre la réforme du droit d'asile

Les députés ont examiné, mercredi 27 octobre, le projet de loi constitutionnelle relatif *« aux accords internationaux en matière de droit d'asile »*, présenté par Pierre Méhaignerie, garde des sceaux. Après avoir repoussé les motions de procédure déposées par la gauche – l'exception d'irrecevabilité, soulevée par André Gérin (PC, Rhône), la question préalable opposée par Julien Dray (PS, Essonne) et le renvoi en commission demandé par Jean-Yves Le Déaut (PS, Meurthe-et-Moselle) –, l'Assemblée a adopté l'article unique du texte, la droite votant « pour » et la gauche « contre ». Le vote sur l'ensemble du projet a été fixé au 2 novembre.

Etrange débat que cette discussion sur la révision constitutionnelle! A droite comme à gauche, on a semblé à mainte reprise embarrassé, écartelé entre la solidarité politique – les uns vis-à-vis d'Edouard Balladur, les autres vis-à-vis de François Mitterrand – et ses propres états d'âme, moins orthodoxes.

Du côté de la majorité, l'hommage à la politique d'immigration du gouvernement était la révérence obligée, mais, chez une frange minoritaire, néanmoins activiste, c'était pour mieux exprimer, aussitôt, ses doutes sur l'opportunité d'une révision constitutionnelle, voire sur l'efficacité du dispositif technique proposé. Chez les socialistes, après des semaines d'indécision, on se piquait d'avoir trouvé une astucieuse parade : on mènerait l'offensive non contre le texte, dont on affirmait qu'il ne représente pas en lui-même un recul, mais contre le « contexte » créé par le gouvernement. Au lieu de quoi, la virulence des interventions des orateurs du PS n'a finalement fait que conforter l'idée que ce projet met tout simplement en péril le droit d'asile en France. Et tant pis si cela doit passer pour une indélicatesse envers le président de la République!

M. Méhaignerie devait donc démontrer aux députés de la majorité la nécessité de cette révision. Il l'a fait en expliquant que la décision du 13 août du Conseil constitutionnel, qui fait « obligation » à la France d'examiner toute demande d'asile présentée par des étrangers invoquant la préambule de la consitution de 1946, *« nous place en porte-à-faux par rapport à l'ensemble du dispositif de Schengen »*, puisqu'elle *« ouvre une brèche dans notre politique d'immigration maîtrisée »*. *« Notre pays risquerait de devenir l'instance d'appel de tous les demandeurs d'asile déboutés dans un autre pays de l'espace Schengen dès lors qu'ils invoqueraient leur combat pour la liberté »*, a souligné le garde des sceaux, précisant que *« l'obligation d'admettre les intéressés, provisoirement, au séjour sur notre territoire risque de créer une voie d'immigration clandestine incontrôlable »*.

M. Pasqua revendique la paternité du texte

Charles Pasqua a secondé le ministre de la justice dans cet effort de persuasion, en rappelant que cette révision s'inscrit dans le cadre de la politique générale du gouvernement de *« lutte contre l'immigration clandestine »*. Cette révision est même, a insisté le ministre de l'intérieur, *« indispensable »* à la mise en œuvre de la politique gouvernementale. *« C'est à cause de moi que vous êtes là! »* a lancé M. Pasqua aux députés, revendiquant ainsi la paternité de cette réforme et ajoutant : *« Vous n'êtes pas là en tant qu'experts ou juristes, mais en tant que pouvoir constituant. »* Dans une Assemblée en proie à une exaspération diffuse vis-à-vis du Conseil consitutionnel, jugé envahissant, on ne pouvait mieux flatter l'humeur dominante.

Ce discours-là a visiblement recueilli un écho majoritaire sur les bancs de la droite. Il a obtenu le plein accord de Jean-Pierre Philibert (UDF), rapporteur de la commission des lois, qui a appelé ses collègues à *« ne pas* [se] *cacher derrière* [leur] *petit doigt »*. *« Si nous sommes ici aujourd'hui*, a dit M. Philibert, *c'est bien pour remettre en question la décision du Conseil constitutionnel, qui a créé un obstacle inattendu à la réalisation d'une politique européenne d'accueil des demandeurs d'asile. »* Tel est également l'avis de José Rossi (Corse-du-Sud), porte-parole du groupe UDF, qui s'est félicité d'un texte répondant *« à l'attente des Français et aux exigences de la construction européenne »*. Au nom du RPR, Raymond-Max Aubert (Corrèze) a soutenu sans sourciller cette révision, qui, selon lui, *« maintient et renforce le droit d'asile »*.

Au-delà des ces solidarités officielles, il ne fallait pourtant point chercher longtemps pour entendre s'exprimer doutes, interrogations et scepticismes sur les bancs mêmes de la majorité. Sans parler de Philippe de Villiers (UDF, Vendée), qui a évidemment profité de l'occasion pour replacer son réquisitoire contre *« l'Europe abstraite et l'Europe technocratique »*, les voix dissonantes ont été nombreuses. A commencer par celle de Pierre Mazeaud (RPR), président de la commission des lois, qui a demandé à ses collègues de *« ne pas modifier constamment la Constitution en fonction de dispositions européennes ou internationales »*.

Laurent Dominati (UDF, Paris) n'a pas été moins critique, qualifiant de *« réponse de circonstance »* une révision constitutionnelle dont il estime que *« ni la nécessité, ni la cohérence, ni l'utilité ne sont démontrées »*. Quant à André Fanton (RPR, Calvados), il a tout simplement bravé la consigne gouvernementale de ne pas amender le texte en soumettant à l'Assemblée un amendement visant à supprimer le second alinéa du projet qui, selon lui, *« enfonce des portes ouvertes »*. Il s'agit de l'ajout souhaité par M. Mitterrand et précisant que la France conserve sa souveraineté en matière de l'octroi de l'asile. L'Assemblée a rejeté l'amendement, mais Pierre Mazeaud et Robert Pandraud (RPR, Seine-Saint-Denis) l'ont voté.

Comment ne pas voir que la gauche, elle aussi, est fortement secouée par ces turbulences constitutionnelles? Le problème ne se pose guère pour le groupe communiste, car lorsque Jean-Pierre Brard (Seine-Saint-Denis) reproche au gouvernement de *« jouer à l'apprenti-sorcier en puisant dans l'arsenal de l'extrême droite »*, il est dans son rôle le plus strict. Mais que dire des vigoureuses interventions des socialistes? Que penser de la charge d'un Julien Dray (Essonne) qualifiant de *« coup d'Etat législatif »* une révision constitutionnelle qui est, à ses yeux, *« tout à la fois contraire aux droits de l'homme et aux principes de la souveraineté nationale »*? S'il évoque, un bref instant, les *« résistances présidentielles »* face à l'offensive du gouvernement de M. Balladur, comment ne pas voir que M. Dray atteint obligatoirement M. Mitterrand lorsqu'il repète que le projet représente un *« recul »* et *« réduit à néant le droit, jusqu'ici absolu et inaliénable, de l'individu de solliciter le secours de la France »*. Le député de l'Essonne a beau préciser que *« par delà le texte, il y a, en plus, ce qui dépasse le rôle du président de la République dans ses compétences juridiques : le contexte que* [le gouvernement] *veut créer »*, la nuance porte peu : l'impression dominante est que l'axiome du groupe PS – séparer le « texte » du « contexte » – a été sérieusement malmené.

Les interventions de Ségolène Royal (Deux-Sèvres), Jacques Floch (Loire-Atlantique) et Jean-Yves Le Déaut (Meurthe-et-Moselle) n'ont pas contribué à dissiper ce sentiment, loin s'en faut. Le pari initial, consistant à préserver à tout prix M. Mitterrand, n'était-il pas, dès le départ, impossible à tenir?

FRÉDÉRIC BOBIN

En présentant une centaine d'amendements

Les sénateurs veulent « dynamiser » le projet de loi quinquennale sur l'emploi

La commission des affaires sociales du Sénat a adopté cent amendements au projet de loi quinquennale sur l'emploi, modifié et voté par l'Assemblée nationale le 5 octobre (*le Monde* du 7 octobre) et qui viendra en discussion au Palais du Luxembourg du 2 au 5 novembre. L'un des amendements les plus offensifs, pris sous l'impulsion de René Monory, président du Sénat, vise à créer 200 000 emplois nouveaux pour les jeunes grâce à un abaissement du coût du travail de 20 %.

« Le projet de Michel Giraud sur l'emploi ouvre des pistes que nous allons explorer », a affirmé Jean-Pierre Fourcade (Rép. et Ind.), président de la commission des affaires sociales du Sénat. Le sénateur des Hauts-de-Seine, qui s'exprimait, mercredi 27 octobre, après une réunion de la commission, a reconnu que le texte est *« un peu timide »* et que les sénateurs vont entreprendre de le *« dynamiser, pour créer des emplois nouveaux et des entreprises nouvelles »*. Sur une idée chère à René Monory, qui avait demandé des études à l'INSEE et au BIPE, la commission a adopté un amendement audacieux, qui, en préconisant une baisse de 20 % en moyenne des coûts salariaux pour les jeunes de seize à vingt-six ans, permettrait de créer 200 000 emplois nouveaux. Ce dispositif coûterait 30 milliards de francs aux organismes sociaux, la première année, que les sénateurs proposent de compenser par un relèvement du taux de la TVA.

Au-delà de cet amendement, destiné à *« ouvrir le débat »*, la commission a approuvé un dizaine d' *« amendements-phares »*, selon l'expression de M. Fourcade, pour renforcer les aides à la création d'emplois dans les PME et aux créateurs d'entreprises : abattement pour trois ans de cotisations sociales, dégressif pour les entreprises qui embaucheraient des dixième, onzième et douzième salariés supplémentaires; extension du bénéfice de l'exonération des cotisations familiales aux travailleurs indépendants, exonération totale et immédiate des allocations familiales pour les entreprises nouvelles.

L'encouragement aux trente-deux heures

En matière de droit du travail, la commission souhaite relever de cent à deux cents salariés le seuil, prévu dans le texte gouvernemental, en deçà duquel les entreprises peuvent appliquer le cumul des fonctions de délégué du personnel et de représentant du personnel au comité d'entreprise. L'un des rapporteurs du projet au Sénat, Louis Souvet (RPR), a également proposé de permettre l'adoption de l'annualisation du temps de travail, même dans les entreprises qui ne comptent pas de délégué syndical, grâce à des accords avec le comité d'entreprise ou les délégués du personnel.

Enfin, sur la réduction du temps de travail, la majorité sénatoriale reste partagée sur la semaine de quatre jours. Gérard Larcher (RPR, Yvelines) déposera un amendement en séance plénière visant à expérimenter la semaine de trente-deux heures avec une réduction de salaire (de l'ordre de 7 %) et une aide de l'Etat aux employeurs, sous forme d'abattement des cotisations sociales. M. Fourcade a annoncé le dépôt d'un amendement personnel, prévoyant la réduction du temps de travail dans le cadre d'une annualisation du temps de travail, en souhaitant que *« la réduction du salaire ne soit pas décidée par le Parlement, mais par un accord d'entreprise entre les partenaires sociaux »*. Il propose que la compensation salariale, pour l'entreprise, prenne la forme d'une *« provision fiscale déductible de l'impôt sur les sociétés »*, à l'image de ce qui se passe pour l'intéressement.

CLAIRE BLANDIN

Pour atténuer l'effet des mouvements de l'électorat

Le gouvernement désire rétablir le renouvellement par moitié des conseils généraux

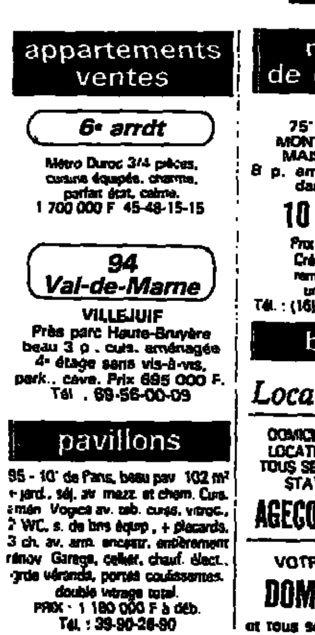
Charles Pasqua, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, a présenté, mercredi 27 octobre, au conseil des ministres, un projet de loi tendant à rétablir le renouvellement triennal par moitié des conseils généraux.

Le gouvernement revient, ainsi, sur la loi du 19 décembre 1990, due à l'initiative de Pierre Joxe et dont l'objet était de renouveler intégralement, tous les six ans, les assemblées départementales. Ce premier renouvellement total devait intervenir en 1998, en même temps que les élections régionales.

Le porte parole du gouvernement, Nicolas Sarkozy, a indiqué que ce retour à l'ancien système est souhaité *« pour favoriser la continuité de gestion de la collectivité départementale »*. La majorité RPR-UDF, qui détient les trois-quarts des présidences des conseils généraux, était hostile à un renouvellement intégral, qui risquait d'accentuer l'effet de bascule des mouvements de l'électorat.

En outre, le rétablissement du renouvellement par moitié rend plus difficile un changement du mode de scrutin cantonal. L'actuelle règle électorale (scrutin uninominal, majoritaire, à deux tours), appliquée à une carte cantonale qui favorise une sur représentation de l'espace aux dépens de la population, conforte les spécificités plus conservatrices du corps électoral rural. M. Pasqua a retenu, toutefois, l'idée de M. Joxe de regrouper les scrutins. Ainsi, les prochaines élections cantonales, qui concernent 1 949 des 4 031 cantons de métropole et d'outre-mer, auront lieu les 20 et 27 mars 1994. Le mandat des conseillers qui seront alors élus sera prorogé d'un an : ils seront soumis à renouvellement non pas en 2000, mais en 2001, en même temps que les municipales. Les conseillers généraux élus en 1992 seront soumis à renouvellement en 1998, avec les conseillers régionaux, dont le mandat est également de six ans.

ANNE CHAUSSEBOURG



Le débat, au Palais du Luxembourg, sur la dotation globale de fonctionnement

M. Hoeffel souhaite simplifier la répartition des aides de l'Etat aux collectivités locales

Le Sénat a entamé, mercredi 27 octobre, l'examen, en première lecture, du projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement (DGF), présenté par Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales. Les sénateurs proches de la majorité se sont montrés favorables à ce projet, tout en le jugeant provisoire. Au cours de la discussion générale, ils ont plaidé pour une réflexion d'envergure sur la répartition des aides de l'Etat. Jean-Marie Girault (Rép. et Ind., Calvados), maire de Caen, a déposé un amendement visant à la suppression progressive de la DGF versée à l'Ile-de-France.

Les sénateurs se sont déclarés sensibles au fait que le gouvernement leur soumette, en première lecture, le projet de réforme de la dotation globale de fonctionnement (DGF), principale ressource attribuée par l'Etat aux collectivités locales. Paul Girod (Rass. dém., Aisne), rapporteur du projet, et Christian Poncelet (RPR, Vosges), président de la commission des finances du Sénat, y ont vu une *« marque de respect pour le « grand conseil des communes de France », dont la vocation institutionnelle est de représenter les collectivités locales »*. Rapporteur pour avis, André Bohl (Un. centr., Moselle), a rappelé que ce projet avait été élaboré en étroite concertation avec le Comité des finances locales, que préside Jean-Pierre Fourcade (Rép. et Ind., Hauts-de-Seine), et que cette instance consultative en avait approuvé l'esprit (*le Monde*, daté 12-13 septembre 1993).

Pourtant, le projet ne satisfait pas pleinement les sénateurs. M. Hoeffel a précisé lui-même qu'il apporte *« une réponse d'urgence à une situation de crise grave »*, mais qu'il faudra *« encore attendre pour aboutir à la réforme idéale »*. M. Girod a souligné que la *« construction »* proposée est *« provisoire »*. M. Poncelet l'a jugée *« indispensable, mais perfectible »*. Jean-Paul Delevoye (RPR, Pas-de-Calais), président de l'Association des maires de France (AMF), a demandé que les commissions des finances de l'Assemblée nationale et du Sénat mettent en chantier, avec le Comité des finances locales et l'AMF, une réflexion d'envergure sur la répartition des dotations entre collectivités locales.

Deux enveloppes inégales

Le gouvernement juge nécessaire de réformer la DGF des communes parce qu'elle ne *« répond plus aux impératifs qui sont les siens »*. Elle ne peut, à la fois, remplir une mission de péréquation entre communes riches et pauvres, et fournir à toutes une garantie de progression minimale. M. Hoeffel a souligné que le projet s'attache à *« simplifier »* le système, mais la plupart des sénateurs le jugent encore très complexe, la réforme ayant pour effet de figer, pour l'essentiel, la situation de l'année 1993. Il s'agit, en effet, de partager la DGF en deux enveloppes inégales : l'une, de 6 milliards de francs, appelée « dotation d'aménagement du territoire », serait destinée aux groupements, aux banlieues et aux communes rurales; l'autre, de 75 milliards de francs, serait affectée au reste des communes, selon un schéma et un volume identiques à ceux de l'an dernier. Le surplus dégagé grâce au gel de la dotation d'ensemble serait consacré aux communes rurales.

Jacques Machet (Un. centr., Marne) et François Delga (non inscrit, Tarn) ont approuvé l'effort consenti en faveur du rural. René Régnault (PS, Côtes-d'Armor) a critiqué l'ensemble du projet, réclamant notamment *« une réelle péréquation et une meilleure incitation à l'intercommunalité »*. Les sénateurs ont exprimé le regret que l'examen de la réforme de la DGF soit troublé par la simultanéité du projet de loi de finances, qui prévoit une désindexation de cette même DGF, ainsi que plusieurs ponctions de l'Etat sur les collectivités locales. M. Hoeffel leur a répondu que, s'agisant du projet de budget pour 1994, légèrement amendé par les députés (*le Monde*, daté 24-25 octobre), *« la voie du dialogue reste ouverte »*. *« Sachez la saisir lorsque le débat s'ouvrira au Sénat! »* a-t-il lancé.

Paris et la province

Les inégalités entre Paris et la province ont été, bien sûr, une fois de plus, dénoncées dans ce débat, M. Girault (Rép. et Ind, Calvados), maire de Caen, annonçant qu'il avait déposé un amendement visant à supprimer, dans un délai de cinq ans, la DGF de l'Ile-de-France, qui s'élève à 1,2 milliard de francs. Seule cette région profite de ce concours. En outre, ses départements reçoivent leur DGF propre. *« Ce cumul n'a pas de justification »*, estime M. Girault, qui le juge à l'origine *« de différences inéquitables »* avec les autres régions.

RAPHAËLLE RIVAIS

POLITIQUE

Cinq mois avant les élections cantonales

M. Valbon (PCF) annonce son retrait de la présidence du conseil général de Seine-Saint-Denis

Afin de mettre un terme à une rumeur qui courait depuis plusieurs jours, le président (PCF) du conseil général de Seine-Saint-Denis, Georges Valbon, a annoncé sa décision, mercredi 27 octobre, de renoncer à ses fonctions. *«Le moment est venu de demander mon remplacement comme président du conseil général de la Seine-Saint-Denis. Il est venu parce qu'une première et longue période de construction du département est achevée, parce qu'une nouvelle s'ouvre, et parce que je sais que mon successeur saura prendre toutes ses responsabilités pour son succès»*, affirme M. Valbon dans une déclaration diffusée dans la soirée, sans préciser à quelle date sa décision s'appliquera.

Agé de soixante-neuf ans, M. Valbon indique seulement qu'il n'a pas l'intention de prendre sa retraite. Il demeure maire de Bobigny et conseiller général, du moins jusqu'aux élections cantonales du mois de mars prochain.

Dès jeudi matin cependant, le groupe communiste du conseil général, qui compte vingt et un membres sur quarante conseillers en tout, était en réunion pour choisir le successeur de M. Valbon. Trois noms étaient le plus souvent avancés : Daniel Mongeau, premier vice-président de l'assemblée départementale et maire de Bagnolet ; Jean-Louis Mons, conseiller général de Noisy-le-Sec, secrétaire régional du PCF pour l'Ile-de-France et membre du comité central, qui avait succédé à M. Valbon en février 1982 lorsque celui-ci avait été nommé président des Charbonnages de France ; et Robert Clément, maire de Romainville, président du groupe communiste au conseil général et membre du comité central du PCF.

Bien que préparée depuis plusieurs mois, l'annonce de la démission de M. Valbon a surpris. Elle intervient au lendemain d'une session du conseil général consacrée au Grand Stade de Saint-Denis, mais, aussi, à trois mois du vingt-huitième congrès du PCF et à cinq mois du renouvellement par moitié de l'assemblée départementale. Selon certains de ses proches, M. Valbon a voulu éviter, en préparant lui-même sa succession, que la campagne des élections cantonales ne soit centrée sur les hommes, plutôt que sur des bases poliiques.

Pour d'autres, communistes refondateurs avec lesquels la direction du PCF doit compter en Seine-Saint-Denis, la méthode choisie illustrerait le fait qu'en dépit des assurances données dans la préparation du vingt-huitième congrès, l'appareil du parti continue de vouloir «verrouiller» l'un des deux seuls départements, avec le Val-de-Marne, actuellement gérés par des élus communistes.

MARTINE BOULAY-MÉRIC et JEAN-LOUIS SAUX

Les suites de l'affaire Testut

M. Bussereau (UDF) est désigné comme rapporteur de la demande de levée d'immunité visant M. Tapie

Jacques Limouzy (RPR, Tarn) a été élu, mercredi 27 octobre, président de la commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire de Bernard Tapie (République et Liberté, ex-non-inscrit, Bouches-du-Rhône), mis en cause dans l'affaire de la société de pesage industriel Testut. La commission a élu son rapporteur, Dominique Bussereau (UDF, Charente-Maritime), ainsi que ses deux vice-présidents, Philippe Houillon (UDF, Val-d'Oise) et Jack Lang (PS, Loir-et-Cher), et ses deux secrétaires, Ernest Chénière (RPR, Oise) et Jean-Claude Lefort (PC, Val-de-Marne).

Cette commission comprend quinze membres, élus à la proportionnelle des groupes politiques représentés à l'Assemblée nationale (sept RPR, six UDF, un PS et un PC). Elle doit se réunir le 2 novembre, pour demander l'audition de M. Tapie ou de l'un de ses représentants.

PDG de Bernard Tapie Finance

M. Fellous a été remis en liberté

Elie Fellous, président-directeur général de Bernard Tapie Finance (BTF), a été remis en liberté, mercredi 27 octobre, sur décision de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Douai (Nord). La libération de M. Fellous, qui était été placé en détention provisoire le 11 octobre à la suite de sa mise en examen pour faux et usage de faux et pour abus de biens sociaux dans l'affaire Testut (*le Monde* du 13 octobre), a été assortie d'un cautionnement de 1 million de francs. En outre, l'ancien PDG de Testut s'est vu imposer un contrôle judiciaire qui lui interdit de quitter le territoire français et de rencontrer les autres personnes mises en examen ainsi que les parties civiles concernées par l'affaire Testut.

Mᵉ Bernard Gachet, le conseiller juridique de BTF, qui avait été mis en examen dans ce dossier et placé en détention en même temps que M. Fellous, a été libéré le 26 octobre, après un entretien avec Benoît Persyn, le juge qui instruit ce dossier à Béthune.

COMMUNICATION

Une nouvelle étape des relations entre la CLT et Havas

Albert Frère veut rompre le pacte Audiofina

Les grandes manœuvres continuent autour de l'axe Havas-Canal Plus à propos de ses éventuelles alliances avec la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) ou la Générale des eaux (*le Monde* du 22 septembre). Dernier épisode en date : le Groupe Bruxelles Lambert (GBL) du financier belge Albert Frère a exprimé par écrit son intention de dénoncer le pacte Audiofina, qui le lie au groupe français Havas.

Audiofina est un holding qui détient 59,2 % de la CLT. Cette société financière réunit les intérêts de GBL (majoritaire) et de Havas dans la CLT, depuis qu'en 1974, sous la houlette de Valéry Giscard d'Estaing, avait été façonné un équilibre délicat au sommet de la CLT, entre intérêts français, luxembourgeois et belges. Ce pacte a résisté, depuis, à de nombreux soubresauts (en particulier en 1983, quand André Rousselet était président de Havas) et à la privatisation de Havas en 1987.

Au début de 1993, le groupe GBL avait obtenu, au terme d'un long bras de fer, la renégociation (avec une baisse de 20 % des marges, et la création de sociétés communes) de tous les contrats de régie publicitaire entre la CLT et IP, une filiale d'Havas. En même temps, GBL prenait clairement le pouvoir dans la gestion de la CLT (*le Monde* du 17-18 octobre). La dénonciation éventuelle du pacte Audiofina ne présage pas des suites de l'affaire : un arbitrage a déjà précisé que le pacte était lié à l'échéance, fin 1995, de la concession de la CLT auprès du Luxembourg. Il s'agirait donc plutôt d'une arme de négociation pour Albert Frère. Désignation des dirigeants, obligations réciproques, et droits de préemption mutuels, sont ainsi sur la table de négociation, alors qu'Albert Frère cherche à accroître sa présence en France. Mais beaucoup d'intérêts semblent s'opposer à ce que le financier belge obtienne une part déterminante de Havas.

M. C. I.

Handicapé par une diffusion partielle dans les régions

«Le Jour» appelle ses lecteurs à la «mobilisation générale»

Le quotidien *le Jour* a lancé, lundi 25 octobre, dans ses colonnes un appel à la *«mobilisation générale»* de ses lecteurs en leur demandant d'acheter, pendant cette semaine de vacances de Toussaint, deux numéros au lieu d'un, *«le sien et celui qu'on offrira à un ami ou à un proche»*. Le journal, qui paraîtra désormais aussi le samedi, a créé une association de lecteurs dont les adhérents *«seront contactés personnellement et associés à la vie du titre»*, ainsi qu'un service Minitel – 3615 Le Jour –, comprenant le sommaire des titres, des tests de location de voiture, du troc, etc.

La diffusion du quotidien, qui a redémarré le 11 octobre avec une pagination et une équipe renforcées (*le Monde* du 5 octobre) et au prix de vente de 5 francs au lieu de 4 francs lors de sa création au printemps, atteint une moyenne de 15 000 exemplaires par jour, alors que l'équilibre financier du journal est fixé à 25 000.

Les 6 000 à 8 000 exemplaires destinés à la province, *via* le réseau fac-similé des Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP), sont en kiosque à Nantes, Lille et Marseille, mais absents à Toulouse et à Bordeaux, du fait d'un blocage du Livre CGT dont les demandes d'augmentation n'ont pas été satisfaites. Un transport par air a été envisagé entre Paris et Toulouse. Mais selon Jean-Christophe Nothias, directeur du *Jour*, les NMPP refusent *«sans raison, le transport par avion, solution moins coûteuse pour un journal encore fragile»*. Ces dernières estiment que le coût est trop élevé pour les recettes du journal. M. Nothias et les NMPP soulignent toutefois que leurs discussions continuent.

Y.- M. L.

La préparation d'une «CNN à la française»

TF 1 et Europe 1 prêts à s'associer pour la future chaîne d'information continue

La future chaîne d'information en continu, dont Patrick Le Lay, président-directeur général de TF 1, avait annoncé le lancement l'été dernier (*le Monde* du 27 août), pourrait ouvrir son capital à Europe 1. Selon Etienne Mougeotte, vice-président de TF 1, la station de la rue François Iᵉʳ apparaît comme un *«partenaire fiable et intéressant»*. Sans exclure *a priori* une prise de participation parallèle de Canal Plus, avec laquelle les discussions n'ont pas encore abouti, M. Mougeotte considère que la demande de prise de participation d'Europe 1 dans cette «CNN à la française» *«a toutes les chances d'aboutir»*.

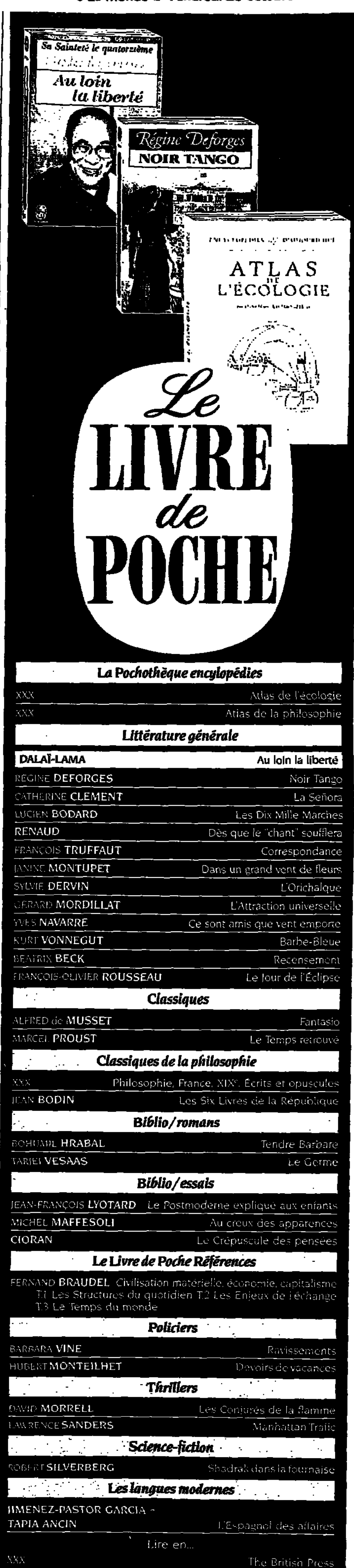
La chaîne «tout-info», dont le budget ne dépasserait pas 200 millions de francs (*le Monde* du 8 septembre 1993), devrait s'associer à Europe 1 pour alimenter son antenne. Christian Dutoit, directeur général adjoint de l'antenne de TF 1, et Sylvain Gouz, directeur délégué au développement – qui recrutent actuellement les futurs journalistes de la chaîne chargés de présenter et de nourrir les flashes (tous les quarts d'heure), les magazines et les entretiens – envisagent, en effet, de faire appel au réseau de correspondants d'Europe 1 en province pour alimenter la couverture régionale de la chaîne. La filale de TF 1 pourrait également conclure des accords avec la BBC, pour une partie de sa couverture asiatique et africaine, ainsi qu'avec CBS et CNN.

Jean-Pierre Joulin, directeur de l'information d'Europe 1, estime que cette collaboration viendrait conforter la *«vocation naturelle»* d'Europe News, filiale d'Europe 1 Communication, structure créée en 1988 en vue de centraliser l'ensemble de l'information de groupe. Elle viendrait, en outre, conforter le rapprochement entre la station de la rue François-Iᵉʳ et la première chaîne d'information française, qui viennent de s'entendre pour parrainer un certain nombre d'émissions sportives et pour «couvrir» en commun avec la SOFRES les prochaines élections européenne et présidentielle.

ARIANE CHEMIN

TF 1 : assignation syndicale. – Trois organisations syndicales de la radio et de la télévision, la CFDT, FO et la CGC, ont demandé, mardi 26 octobre, au tribunal de grande instance de Paris de statuer en référé pour *«constater que la violation des engagements de TF 1 à l'égard de la SFP constitue un trouble manifestement illicite au regard des décisions prises par l'autorité de tutelle à l'égard de la SFP en termes de restructuration du capital, de compression d'effectifs, de transfert des personnels et de remise en cause du statut collectif.»* TF 1 s'était engagée au moment de sa privatisation, en 1987, à réaliser un minimum de 380 millions de chiffre d'affaires avec la SFP.

CHINE : un million de francs pour Gong Li dans un spot publicitaire. – Gong Li, la star du cinéma chinois, prix d'interprétation féminine au Festival de Venise en 1992 pour son rôle dans *Qiu Ju, une femme chinoise*, a empoché la somme d'1 million de yuans, (1 yuan vaut environ 1 franc) pour un spot télévisé vantant les mérites de climatiseurs. Récemment, un précédent tournage publicitaire avait déjà rapporté une somme équivalente à l'actrice. Il s'agit d'un double record, en Chine, où les cachets des acteurs les plus connus évoluent autour de 10 000 yuans et le salaire mensuel moyen d'un ouvrier ne dépasse pas 500 yuans. Grâce au sourire quotidien de Gong Li à la télévision, l'annonceur table sur un bénéfice de 130 millions de yuans.



La controverse après le vote du Sénat

Le ministre de la santé et le président de l'ordre des médecins sont opposés au dépistage obligatoire du sida

■ CONTROVERSE. Le vote, mardi 26 octobre, par une large majorité des sénateurs, d'un amendement en faveur du dépistage obligatoire de l'infection par le virus du sida chez les malades tuberculeux (*le Monde* du 28 octobre) a déclenché une nouvelle et très vive controverse portant notamment sur l'efficacité d'une telle mesure en termes de santé publique.

■ TUBERCULOSE. Conséquence, entre autres, de la progression de la pandémie de sida, on assiste, dans de nombreux pays en voie de développement, comme dans plusieurs grandes métropoles de pays industrialisés – aux Etats-Unis notamment – à une inquiétante recrudescence de l'épidémie tuberculeuse.

■ DÉCLARATIONS. Dans les entretiens qu'ils ont accordés au *Monde*, Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la Santé, et le professeur Bernard Glorion, président du Conseil national de l'ordre des médecins, expliquent les raisons de leur opposition à un tel dépistage pratiqué sous la contrainte.

Le vote par le Sénat d'un amendement tendant à instituer un dépistage obligatoire de l'infection par le virus du sida chez les malades tuberculeux pourrait ne pas être sans vertu s'il permettait une nouvelle fois d'exposer la somme des arguments qui, au-delà des apparences réductrices, plaident avec force contre la mise en œuvre d'une telle mesure.

Les angoisses multiformes qu'alimente – non sans raison – la progression de cette épidémie mortelle, sexuellement transmissible, conduiront en effet à poser de diverses manières la question de l'intérêt – de la légitimité – d'une tentative de contrôle «policier» de la diffusion du virus dans l'espèce humaine. L'histoire de cette nouvelle maladie démontre à quel point la tentation de mettre en œuvre les vieilles recettes utilisées hier contre les maladies «honteuses» demeure forte, la stigmatisation des malades (lépreux, syphilitiques, tuberculeux...) apparaissant *a priori* comme le plus simple, le plus logique, des remèdes collectifs.

Bien évidemment, ces questions se poseront de tout autre manière lorsque l'on disposera de thérapeutiques (médicamenteuses ou vaccinales) enfin efficaces contre cette maladie. On pourra alors s'autoriser à imposer un dépistage de l'infection puisque l'on pourra soutenir qu'une telle démarche correspond aux intérêts conjoints de la personne et de la société.

«Une mauvaise mesure»

Dans cette attente, la récente affaire déclenchée par le vote sénatorial alimente une nouvelle et fort enrichissante controverse. On a ainsi vu un ministre délégué à la santé centriste, médecin et spécialiste de santé publique, ne pas être en mesure de faire valoir ses arguments scientifiques et se refuser à utiliser les moyens réglementaires qui auraient pu lui permettre d'éviter un vote sur cet amendement précis.

«*Il y a aujourd'hui en France une recrudescence de la tuberculose, et, parallèlement, un développement de l'épidémie de sida,* nous a déclaré Philippe Douste-Blazy. *Le gouvernement doit mener une politique de réduction du risque d'extension de cette épidémie. La prévention doit être impérativement mise en œuvre au niveau des comportements sexuels via la promotion de la fidélité et de l'usage du préservatif; au niveau des toxicomanes, grâce aux programmes de substitution par la méthadone et d'échange de seringues. En ce qui concerne le dépistage, il y a, à l'évidence, aujourd'hui, la nécessité d'ouvrir de larges discussions. Pour autant, je souhaite affirmer publiquement que le dépistage obligatoire de l'infection par le virus du sida chez les tuberculeux est une mauvaise mesure à laquelle je m'oppose pour diverses raisons.*»

Pour le ministre délégué à la santé, cette obligation est d'autant moins justifiée que tous les médecins français ayant en charge des malades tuberculeux réalisent ce dépistage. «*S'ils ne le faisaient pas, ils ne répondraient pas à l'obligation de moyens qui est la leur*, ajoute M. Douste-Blazy. *Si l'on s'inscrit dans cette logique il faut savoir que la tuberculose n'est pas la seule maladie infectieuse que l'on diagnostique plus fréquemment chez les personnes victimes de sida. Il faudrait alors adopter la même mesure chaque fois que l'on est face à l'une de ces infections y compris... la grippe.*»

«*Faut-il mettre dans la loi le contenu détaillé des bonnes pratiques médicales? Telle est l'une des questions de fond que soulève cette affaire,* estime M. Douste-Blazy. *Il faut que nous sachions garder la raison. Aucune assemblée parlementaire au monde n'avait encore pris une telle décision! Ceci n'interdit pas, bien au contraire, d'organiser une discussion approfondie sur ce sujet. L'affrontement se fait le plus souvent entre deux camps : ceux pour qui le sida, véritable peur collective, justifie un repli sur soi, l'enfermement, la discrimination, l'isolement, la mise en quarantaine et ceux qui ont tendance à sous-estimer la réalité épidémiologique. Il nous faut apprendre à ne plus, d'une manière ou d'une autre, faire du sida une maladie à part.*»

«Des situations impossibles face aux patients»

«*Je rejoins pleinement les inquiétudes du ministre,* nous a pour sa part déclaré le professeur Bernard Glorion, président du Conseil national de l'ordre des médecins. *La décision du Sénat démontre clairement la volonté de certains hommes politiques de voir se mettre en place un dépistage systématique. Pour notre part, le texte du projet de loi qui nous avait été soumis ne faisait nulle référence à cette mesure. Le conseil national de l'ordre n'a donc pas eu à se prononcer de manière officielle. Pour moi les choses sont claires : rien, d'un point de vue scientifique et médical, ne justifie de rendre obligatoire ce dépistage.*»

«*Si l'on instituait l'obligation de ce dépistage les médecins se trouveraient dans des situations impossibles face à des patients qui ne seraient plus demandeurs de cet examen*, poursuit le professeur Glorion. *Quant aux accusations que l'on porte – à juste titre peut-être – contre des chirurgiens et des médecins qui pratiqueraient de manière hypocrite et sournoise des dépistages systématiques, il est de ma responsabilité de rappeler que la prescription de cet examen sérologique impose l'autorisation du patient et son information claire, loyale et intelligible.*»

«*Rendre obligatoire le dépistage de l'infection par le virus du sida, c'est aussi stupide que de l'interdire*», résume le professeur Jacques Grosset, spécialiste de bactériologie et de virologie (hôpital de la Pitié-Salpêtrière), qui dénonce par ailleurs l'hypocrisie des praticiens qui font faire ce dépistage sans le dire à leurs patients.

Focalisé sur le problème de l'association sida-tuberculose, ce débat ne devrait pas masquer les grandes lignes de la politique de dépistage menée en France. C'est dans un souci d'efficacité que les pouvoirs publics ont estimé que l'information des patients et leur consentement étaient nécessaires et que l'on devait dans le même temps mener une politique active d'incitation au dépistage. Or dans ce domaine la réalité est beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît.

On réalise en effet près de 10 millions de tests de dépistage de l'infection par le virus du sida chaque année en France, ce qui, si l'on excepte les tests effectués chez les donneurs de sang, signifie que près de trois millions de personnes sont dépistées annuellement. On pourrait se féliciter d'un tel résultat si de nombreux indices ne démontraient que, contrairement aux recommandations officielles, ces tests sont très fréquemment pratiqués, dans les établissements hospitaliers publics et privés, à l'insu des personnes concernées.

JEAN-YVES NAU



Les réactions

■ LE PARTI SOCIALISTE : «Retrait de l'amendement». – PS souligne «*les dangers de toute mesure qui pourrait conduire à une ségrégation et s'inquiète des graves insuffisances actuelles de la politique de prévention, qui constitue aujourd'hui la seule protection réelle face au sida*». Ce parti a demandé mercredi 27 octobre le retrait de l'amendement voté par le Sénat.

■ ACT-UP : un amendement «démagogique, répressif et criminel». – ssociation de défense des malades du sida juge l'amendement sénatorial «*démagogique, répressif et criminel*». «*Ce texte illustre les pulsions répressives de la classe politique française, qui, faute d'avoir pris à temps les mesures de prévention à même de circonscrire l'épidémie de sida, cède à la panique.*» «*La mise en place du dépistage obligatoire du sida pour tous les tuberculeux aura pour conséquence de décourager ces populations à se rendre dans les dispensaires*», ajoute Act-Up.

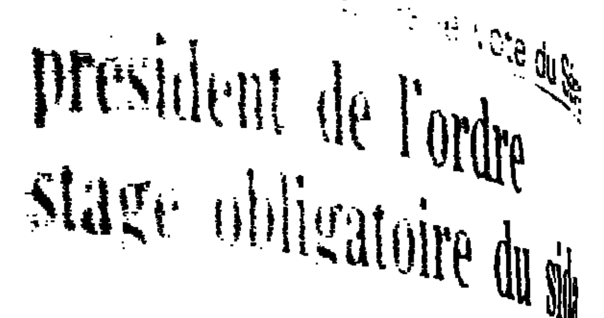
■ AIDES : «Aucun fondement médical». – *égiférer sur l'obligation du test de dépistage du VIH n'a aucun fondement médical dans le cas de la tuberculose. Le test de dépistage doit rester un acte médical qui concerne le médecin et son patient et non devenir un acte réglementaire qui fait intervenir une loi*», estime cette association.

■ ARCAT-SIDA : «Méconnaissance des données de base». – ssociation de recherche, de communication et d'action pour le traitement du sida estime que, «*à travers ce vote, se manifestent une fois de plus la méconnaissance des données de base de santé publique de trop nombreux parlementaires français et la tentation archaïque d'opposer des mesures administratives coercitives à un problème complexe.*»

■ MÉDECINS DU MONDE : «Idée fausse et dangereuse». – ssociation humanitaire souligne qu'«*aucune considération morale, sociale ou de santé publique ne justifie la pratique*» instituée par les sénateurs. Selon Médecins du monde, «*cet amendement et la mise en examen récente de la famille d'une jeune femme séropositive à Metz pour non-assistance à personne en danger contribuent à véhiculer dans l'opinion publique l'idée fausse et dangereuse, pour la défense des droits de l'individu, que la prévention passe par l'identification des personnes séropositives dans la société.*»

SANG CONTAMINÉ : l'avocate Sabine Paugam condamnée pour diffamation. – M[e] Sabine Paugam, l'un des avocats de la partie civile dans l'affaire du sang contaminé par le virus du sida, et les éditions Lattès qui ont publié son livre, *Un sang impur*, ont été condamnées pour diffamation, mercredi 27 octobre, par la première chambre du tribunal de Paris, à verser un franc de dommages et intérêts au docteur Alain Leblanc, membre du Laboratoire national de la santé en 1985. Le tribunal, présidé par Francis Cavarroc, a estimé, contrairement à ce qu'écrivait l'avocate, que le retard dans la procédure d'agrément du test de dépistage américain Abbott n'a pas résulté de «*considérations chauvines*» et de «*la volonté de privilégier un test français non encore au point*», mais qu'elle a été justifiée par un manque de fiabilité du test américain.





instituant un test pour les tuberculeux

Xavier Emmanuelli : « Un amalgame dangereux »

Au centre d'hébergement et d'accueil pour les personnes sans abri (CHAPSA) de Nanterre (Hauts-de-Seine), Xavier Emmanuelli, président d'honneur de Médecins sans frontières, dépiste en moyenne deux à trois cas de tuberculose par semaine. L'amendement Chérioux lui semble « dérisoire » et procéder d'un « amalgame dangereux ».

Les « bleus », la RATP ou police-secours amènent chaque jour au docteur Xavier Emmanuelli près de quatre cents personnes, *« des gens qu'on ramasse et qui, à force de n'être pas vus par le système sanitaire, renoncent à demander des soins et se baladent avec des lésions d'un autre temps »*. Le vote de l'amendement Chérioux au Sénat inquiète ce médecin du centre de Nanterre. *« On demande le dépistage systématique de l'infection par le virus du sida chez les tuberculeux, pour en faire quoi ? Tant que je n'ai pas la réponse,* dit-il, *je peux soupçonner les pires intentions. Ce qui est proposé aujourd'hui ne peut pas l'être pour une raison thérapeutique, c'est le début d'une démarche qui conduit à la quarantainisation en France. »*

Selon lui, les sénateurs ont confondu deux phénomènes : *« Le virus du sida a été notamment répandu par la transfusion sanguine,* explique-t-il, *et les sénateurs se sont alarmés en pensant qu'il pouvait se passer la même chose avec la tuberculose. »* Une grossière erreur, quand on se trouve en présence d'une maladie transmissible, d'une part, et d'une maladie contagieuse, d'autre part.

« Cela prouve déjà que la communication sur le sida est nulle, tonne le docteur Emmanuelli. *Surtout, cet amalgame est extrêmement dangereux, il renvoie à une vieille poussée sécuritaire : sous couvert de protéger les gens de la tuberculose, on pense qu'on va enrayer l'épidémie de sida. »* Or pour le moment en Occident, rappelle le spécialiste, *« il n'y a pas de corrélation entre la recrudescence de la tuberculose et la propagation du sida. La cause numéro un, c'est la misère. La tuberculose est une maladie de pauvres. Et la deuxième raison, c'est qu'on a relâché notre vigilance. On a cru – quelle arrogance – qu'on avait maîtrisé le phénomène. Manque de chance, c'est à ce moment que sont arrivées de nouvelles couches de population totalement ignorées du système de soins. »*

« Inefficace et illogique »

En effet, les tuberculeux d'aujourd'hui sont souvent, excepté en milieu carcéral, des gens défavorisés, désocialisés. Au CHAPSA, les clochards de Paris, les étrangers en situation irrégulière, les toxicomanes, les réfugiés de l'Est et les malades psychiatriques sont des « clients » oubliés du système de soins. *« Il faut aller à leur rencontre »,* insiste le docteur Emmanuelli. Quand ils arrivent au centre, l'affection est vite repérée. *« Au moment du nettoyage, on a un coup d'œil médical, on observe leur peau, la façon dont ils respirent, et on leur dit de venir en consultation. Ce matin, par exemple, j'ai vu un habitué qui n'était pas bien. Je lui ai demandé combien il pesait, il m'a répondu entre 60 et 63 kilos Je l'ai pesé : 50 kilos J'ai immédiatement procédé à une radiopulmonaire. »*

Au total, le praticien fait *« à peu près quinze clichés par semaine »* et il *« trouve toujours un ou deux tuberculeux ».* Il dit *« fournir en permanence la moitié du service de pneumologie de l'hôpital général de Nanterre »,* auquel le centre est adossé. Là, toute une batterie d'examens sont pratiqués. Au bout de quinze jours, le patient n'est plus contagieux, mais il faut encore *« quatre mois pour tout nettoyer. » « Il arrive que des gens passent au travers de mes filets, qu'on les laisse sortir trop tôt,* confie-t-il encore. *J'en ai perdu deux ou trois l'année dernière qui sont morts de phtisie galopante. Mais à force, on finit par savoir où ils sont territorialisés et on va les rechercher. On sait aussi avec qui ils compagnonnent, alors on propose à leur entourage de faire l'examen. »*

Concernant le dépistage de l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine, le docteur Emmanuelli affirme qu'il le propose *« très souvent »* et qu'il n'est *« jamais refusé ». « Quand les gens le refusent, c'est généralement un aveu de conduite à risques. Le vrai problème, c'est qu'il y a beaucoup de gens séropositifs qui sont dépistés, qui sont en vadrouille, et que l'institution n'est pas capable de cadrer. »* Selon le docteur Emmanuelli, le dépistage obligatoire ne résoudrait rien, parce qu'il entraînerait *« premièrement, l'isolement de ces gens, et provoquerait, deuxièmement, la désignation d'un bouc émissaire. »* En outre, il faudrait pratiquer ce dépistage tous les trois mois, ce qui, *« techniquement et économiquement, est idiot ».*

« Le dépistage obligatoire relève peut-être de la meilleure intention du monde, conclut le spécialiste. *Mais il est inefficace et illogique, donc dérisoire, et ses effets pervers sont beaucoup trop puissants. Le choix des sénateurs est un choix malheureux mais il ne faut pas leur en vouloir,* estime-t-il finalement. *Ils ne sont à l'évidence pas informés, les réflexions qu'ils font ne peuvent pas venir de gens qui sont sur le terrain. »*

L. F.

Tout en appelant au « respect de la dignité humaine »

L'épiscopat français se prononce en faveur des greffes et dons d'organes

Dans une déclaration diffusée mercredi 27 octobre, le conseil permanent de la conférence des évêques de France s'est prononcée en faveur des prélèvements et des greffes d'organes, encadrés par la loi de 1976 dite « loi Caillavet » et ses décrets d'application de 1978, *« dans la mesure où ils sont pratiqués dans un total respect de la dignité humaine et des droits des personnes concernées ».*

« Tout en veillant à n'en faire en aucune façon un devoir, nous invitons chacun à y consentir en ce qui concerne son propre corps après sa mort, ou celui d'un proche, dans un esprit de solidarité avec les malades pour lesquels une greffe est le seul moyen de recouvrer la santé ou même d'échapper à la mort », précise les évêques, qui ajoutent qu'*« il serait inhumain de procéder à des prélèvements en cas d'opposition, d'expression d'une profonde répugnance ou d'intense désarroi de la famille, ou à son insu. »*

Le conseil insiste également sur le principe de la gratuité des dons d'organes et sur la nécessité d'éviter *« tout privilège »* dans l'ordre d'inscription des receveurs sur les listes d'attente.

REPÈRES

ENVIRONNEMENT

La plaine des Maures va être rachetée par le Conservatoire du littoral

Le collectif des scientifiques qui s'est mobilisé contre le projet de piste d'essai de pneus Michelin au Cannet-des-Maures, dans le Var (*le Monde* du 11 mars 1993), a finalement été entendu. Lors de la réunion de son conseil d'administration, mercredi 27 octobre, le Conservatoire du littoral a confirmé sa décision de racheter les 400 hectares acquis en 1990 par Michelin et de les ajouter au patrimoine des terrains littoraux protégés.

Le site acquis naguère par Michelin, qui se trouve à près de 10 kilomètres de la mer, échappe normalement à la zone d'action du Conservatoire. Une clause prévoit toutefois que le Conservatoire peut intervenir au nom de la *« continuité écologique »* d'un milieu. C'est le cas des 5 000 hectares de la plaine des Maures. Après plusieurs mois de concertation entre les établissements Michelin, le département du Var et le ministère de l'environnement, le principe du rachat par le Conservatoire du littoral a été retenu. Un site de substitution a même été trouvé à proximité sur la commune du Luc. Il reste à fixer les modalités financières de la transaction.

CATASTROPHES

Près de 30 000 hectares ravagés par le feu en Californie

Une sécheresse persistante et des vents soufflant du désert ont provoqué, le 27 octobre, d'importants incendies de maquis en Californie du sud. Le foyer le plus dévastateur s'est déployé dans la région de Laguna-Beach, à une soixantaine de kilomètres au nord de Los Angeles. Quelque trois cents villas et mobile homes ont été détruits et une trentaine de personnes blessées parmi les pompiers et détenus mobilisés pour lutter contre le feu. L'état d'urgence a été déclaré et les 25 000 habitants du secteur ont été invités à évacuer leur maison. Les flammes ont parcouru aussi les collines de Santa-Monica, lieu de résidence de nombreux milliardaires, ainsi que plusieurs points du littoral entre Los Angeles et San-Diego, à la frontière mexicaine. Au total, plus de 28 000 hectares sont partis en fumée dans la seule journée du 27 octobre . – (*AFP, Reuter.*)

ARMEMENT

Thomson-CSF va moderniser des avions et des frégates de patrouille maritime au Pakistan

Pour quelque 360 millions de francs, la marine de combat pakistanaise a passé commande au groupe français Thomson d'équipements de guerre électroniques qui seront montés sur trois appareils de patrouille maritime (deux Atlantic et un Fokker-27) et embarqués à bord de six frégates de lutte anti-surface et anti-sous-marine. D'autre part, l'armée de l'air allemande vient de confier à Thomson-CSF le soin d'adapter ses chasseurs-bombardiers Tornado IDS (Interceptor Defence Strike) à la navigation à très basse altitude. Elle lui a commandé quatre cents altimètres AHV 9 TLP de très haute technologie, capables, dans un environnement de guerre électronique, de permettre au Tornado de voler, en pilotage automatique, à 30 mètres au-dessus du sol et quel que soit l'angle d'attaque de l'avion, dans des missions de pénétration à très basse altitude.

FOOTBALL

Nice conserve la tête du championnat de France de deuxième division

En allant battre Istres (2-0), mercredi 27 octobre lors de la dix-huitième journée, Nice a conservé la tête du championnat de France de deuxième division. Les résultats sont les suivants :

*Nancy et Rennes	1-1
Nice b. *Istres	2-0
Nîmes b. *Beauvais	3-1
*Charleville b. Bastia	3-0
*Laval b. Mulhouse	2-0
*Saint-Brieuc b. Dunkerque	4-0
*Gueugnon et Valence	2-2
*Bourges et Niort	1-1
*Red Star et Valenciennes	0-0
*Alès b. Rouen	2-1
*Le Mans et Sedan	1-1

Classement : 1. Nice, 25 pts ; 2. Rennes, 23 pts ; 3. Red Star, Nancy et Bastia, 21 pts ; 6. Charleville, 20 pts ; 7. Beauvais, Niort, Sedan, Saint-Brieuc et Valenciennes, 19 pts ; 12. Laval, Gueugnon et Rouen, 18 pts ; 15. Nîmes, Alès, Mulhouse et Dunkerque, 17 pts ; 19. Valence, 14 pts ; 20. Le Mans, 12 pts ; 21. Bourges et Istres, 11 pts.

SCIENCES

Un point de vue extraterrestre

Cela se passait il y a trois ans. Le 8 décembre 1990, exactement. Partie le 18 octobre 1989 de Cap Canaveral (Floride), la sonde Galileo a frôlé une planète du système solaire, tous instruments braqués vers le sol et l'atmosphère bleutée, à moins de 1 000 km sous elle, à la recherche d'éventuelles traces de vie. Les résultats sont publiés par une équipe d'astrophysiciens américains (1) dans le dernier numéro de l'hebdomadaire scientifique *Nature*, qui y consacre son titre de « une ». Ils sont étonnants.

Les analyses spectrométriques et radiométriques révèlent *« des surfaces liquides de dimension océanique »* qui devraient être constituées d'eau, si l'on en juge par la présence massive de cet élément, écrivent les chercheurs, parmi lesquels le célèbre astronome Carl Sagan. On a pu détecter également *« une abondance d'oxygène sous forme gazeuse »*.

Ces deux éléments sont, on le sait, favorables à l'apparition de la vie sous certaines conditions. Est-ce le cas ? L'hypothèse pourrait être confirmée par une curiosité chimique : la présence d'une quantité étonnante de méthane. D'après les conditions thermodynamiques de cette planète, en effet, ce gaz devrait disparaître très vite, décomposé en eau et en gaz carbonique par réaction avec l'oxygène. L'équipe de Carl Sagan en déduit qu'il existe forcément *« un mécanisme qui injecte du méthane dans l'atmosphère »* plus rapidement qu'il n'est détruit. Lequel ? peut-être un phénomène *« biologique »*.

« Une origine artificielle »

Plus troublant encore : les images prises dans le proche infrarouge révèlent, par endroits, une pigmentation de la surface qui ne peut être attribuée à aucune roche ou type de sol connus. Elle pourrait correspondre, en revanche, à une substance équivalente à la chlorophylle des plantes terrestres ! Mais l'observation la plus convaincante reste la détection de *« signaux radio pulsés et modulés en amplitude sur une bande de fréquence étroite »*. Leurs caractéristiques *« suggère fortement une origine artificielle »*, estiment les chercheurs américains...

On l'aura deviné, sans doute, la planète étudiée ainsi par Galileo interposée est évidemment... la Terre. La publication de ces travaux n'en constitue par pour autant un gag de potache ou une lapalissade scientifique. Lancée pour étudier Jupiter qu'elle atteindra en décembre 1995, Galileo suit une trajet compliqué qui l'amène, notamment, à frôler la Terre par deux fois, utilisant la gravité de notre planète à la manière d'une fronde pour accroître sa vitesse. Carl Sagan et ses collègues ont profité de l'un de ces survols pour effectuer *« une expérience test sur la recherche de vie extraterrestre à l'aide des sondes interplanétaires modernes »*.

« Depuis les débuts de la conquête spatiale, plus de soixante planètes, comètes, astéroïdes et autres corps célestes ont été survolés par des sondes. Or, aucune de ces rencontres n'a permis d'y déceler, ou même soupçonner la présence de vie extraterrestre », soulignent-ils. Cet échec pouvait avoir deux origines : nous sommes les seuls habitants du système solaire (c'est probable), ou nos engins interplanétaires sont incapables de détecter une forme de vie trop différente de la nôtre (pourquoi pas ?).

Galileo répond à la question. Si l'on fait abstraction de tout ce que l'on sait de notre planète pour se référer uniquement aux observations de la sonde, analysées à la lumière des lois fondamentales de la physique et de la chimie, tout astrophysicien ne peut que conclure qu'il existe *« probablement »* une certaine forme de vie intelligente sur Terre. Un extra-terrestre arriverait-il à la même conclusion ? Pas forcément. *« Une planète couverte d'organismes qui fixent le carbone par photosynthèse et génèrent une atmosphère massive et empoisonnée d'oxygène semblerait-elle plausible à des observateurs d'un autre monde ? La question reste ouverte »*, concluent Carl Sagan et ses collègues.

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) Carl Sagan et W. Reid Thomson (laboratoire d'études planétaires, Cornell University, New-York), Robert Carlson (section de sciences atmosphériques et cométaires, Jet Propulsion Laboratory, Pasadena, Californie), Donald Gurnett (département de physique et d'astronomie, université de l'Iowa), Carles Hord (laboratoire de physique spatiale et de l'atmosphère, Boulder, Université du Colorado)

ÉDUCATION

Stabilité aux élections professionnelles dans le supérieur

Les élections au comité technique paritaire universitaire permettent, tous les trois ans, de mesurer l'audience des différents syndicats d'enseignants du supérieur. Les résultats, qui viennent d'être centralisés par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, font d'abord apparaître un sérieux effritement du taux de participation, qui tombe à 37,4 % contre 45,8 % en 1990. Le poids respectif des trois grands syndicats du supérieur est resté globalement stable depuis trois ans. Avec 34,8 % des suffrages, le SNESup perd un peu plus de 1 point tandis que la Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur en gagne 1 (à 23,9 %) et que le SGEN-CFDT est stable à 21,6 %.

C'est à la marge, en revanche, que les mouvements sont significatifs cette année. Force ouvrière, qui avait fait une percée spectaculaire au milieu des années 80, a perdu en six ans les trois quarts de ses voix et n'obtient plus que 9,4 % des suffrages. A l'inverse, le nouveau syndicat du supérieur de la Fédération de l'éducation nationale, créé il y a quelques mois après l'éclatement de la fédération, obtient 7,8 % des voix. Quant à la CGT, qui se présentait également pour la première fois, elle ne totalise que 2,2 % des voix.

Jocelyne Perard président de l'université de Dijon

Jocelyne Perard, professeur de géographie, a été élue, samedi 23 octobre, par 66 voix sur 102 votants au premier tour de scrutin, président de l'université de Bourgogne (Dijon). Elle succède à Gilles Bertrand, dont le mandat arrivait à son terme.

[Née le 6 juin 1940 à Coutenon (Côte-d'Or), Jocelyne Perard a d'abord obtenu son CAPES de géographie (1962) et enseigné au collège de Trévoux (1964), puis en Guadeloupe (1965). Titulaire de l'agrégation de géographie (1966), elle est ensuite professeur de lycée à Châlons-sur-Marne (1967) avant d'être nommée assistante (1968), puis maître-assistante (1973) à l'université de Dijon où elle a fait toute sa carrière universitaire. Docteur d'Etat (1984), Mme Perard est professeur de géographie depuis 1985 et directeur du Centre de recherches de climatologie de l'université de Bourgogne. Depuis 1989, elle était vice-président de son université, déléguée aux enseignements.]

JUSTICE

Un groupe d'enseignement supérieur privé devant le tribunal de Paris

Les méthodes publicitaires de Paris-Campus

Sagement assis sur les bancs de la 31e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris, ils ont écouté avec attention les arguments développés, mercredi 27 octobre, par l'avocat de Patrice Dumoucel, responsable du groupe d'enseignement supérieur privé Paris-Campus. Audrey, Marc et Lionel, destinés à n'être que de simples camarades de promotion, n'auraient jamais imaginé se retrouver ensemble dans l'enceinte du palais de justice. Aujourd'hui pourtant, ils font partie des trente-quatre étudiants qui se sont constitués partie civile contre leur ancien directeur, accusé de publicité mensongère.

Tous trois ont préparé un brevet de technicien supérieur (BTS) dans un des établissements dépendants de Paris-Campus. Ces deux années d'études n'ont pas ressemblé à ce qu'on leur avait promis : *« Nous sommes allés de déceptions en désillusions*, raconte Audrey, actuellement étudiante en licence d'information et communication à l'université. *Lors de l'inscription par exemple, j'ai été reçue dans des locaux magnifiques, situés dans le centre de Paris. Pas une fois on ne m'a indiqué que les cours auraient lieu ailleurs. Lorsque j'ai demandé le pourcentage de réussite au BTS de communication, ils sont restés dans le vague, sans me dire que je faisais partie de la première promotion. Les 22 000 francs de frais de scolarité annuels annoncés se sont élevés à 30 000 francs. »*

Le fondateur de Paris-Campus n'est cependant pas poursuivi pour escroquerie, comme l'a fait remarquer la présidente du tribunal, Mme Catherine Courcol, mais pour publicité mensongère à la suite d'annonces parues en 1991 et 1992. Le directeur du mensuel *l'Etudiant*, René Sylvestre, comparaissait à ses côtés pour *« complicité par fourniture de moyens »*, se voyant reprocher un tiré à part reproduisant en première page la couverture du magazine.

Les griefs retenus contre l'administrateur de Paris-Campus sont nombreux, tant le décalage entre le message publicitaire et la réalité s'est révélé important. Ainsi la *« bibliothèque nationale et internationale »* qui devait être équipée de *« lecteurs de disques multimédias correspondant à un million de pages de livres »* n'a jamais existé que sur le papier glacé de la brochure. Les services de la répression des fraudes n'ont pas trouvé trace non plus des *« terrasses et vérandas arborées »*, ni de la *« salle de gymnastique pour décompresser »* vantée par le prospectus. Même les horaires d'ouverture des locaux étaient faux. Sur ces différents points, M. Dumoucel a reconnu qu'il avait quelque peu *« anticipé »*.

Des résultats mirifiques

Si le PDG a aussi déploré *« quelques erreurs et imprécisions »* dans cette campagne de presse, il a tenté de se défendre sur le fond, c'est-à-dire sur les formations proposées par son groupe. Ainsi Paris-Campus n'est-il pas habilité à délivrer un diplôme d'ingénieurs, contrairement à ce qu'avaient compris les étudiants et leurs parents, induits en erreur par les slogans. L'administrateur a tenté de se disculper en produisant les attestations de deux employeurs qui certifiaient qu'ils employaient chacun un étudiant à un poste d'ingénieur. Pour justifier l'annonce de résultats mirifiques, mais fantaisistes, au brevet de technicien supérieur, Paris-Campus a dénoncé l'attachement excessif de notre société aux résultats obtenus à un examen. *« La qualité d'une formation ne vaut-elle que par le nombre de reçus ? »*, s'est interrogé l'avocat de Patrice Dumoucel. Et de revendiquer le terme de grande école utilisé dans la publicité en jouant sur le flou de cette notion.

Ce procès pourrait bien se révéler exemplaire, car, pour la défense, *« l'enseignement supérieur privé est contraint d'utiliser des superlatifs pour attirer les étudiants et avoir des inscrits »*. Une contrainte qui serait imposée, selon elle, par l'économie de marché. Reste que le groupe, qui accueille cette année cinq mille étudiants (deux mille de moins que l'an dernier), ne s'est pas seulement singularisé par ce tiré à part sur lequel est concentrée l'accusation. Chaque année en effet, il lance des campagnes de publicité agressives lors des inscriptions à l'Université. Ainsi que le révélait déjà *le Monde* du 19 septembre 1991, des affiches de quatre mètres sur trois placardées sur les murs du métro parisien vantaient les 1 500 places disponibles dans ce « campus » au moment où le rectorat de Paris annonçait que 2 000 bacheliers d'Ile-de-France cherchaient à s'inscrire à l'Université. La mention « enseignement supérieur privé », pourtant obligatoire, n'apparaissait alors qu'en minuscules caractères, en bas et à droite des affiches.

Le procureur Alain Blanchot a requis contre ce *« PDG camelot »* une amende *« qui ne saurait être inférieure à 700 000 francs »*. Il a aussi réclamé contre le directeur de la publication de *l'Etudiant* une amende dont il n'a pas précisé le montant. Les parties civiles, pour leur part, réclament 700 000 francs de dommages et intérêts. Jugement le 7 décembre.

MICHÈLE AULAGNON

A la demande de Michelin

Une épinglette « bibendum » de la CFDT est interdite

CLERMONT-FERRAND

de notre correspondant

La première chambre civile du tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand a ordonné, par un jugement rendu mercredi 27 octobre, la destruction des épinglettes réalisées par la section syndicale CFDT Michelin et pouvant être toujours en sa possession.

Fin avril 1992, la CFDT avait diffusé cette épinglette – représentant le célèbre « bibendum » affublé d'une tunique d'homme préhistorique aux côtés d'un pneumatique haut de gamme avec, pour légende : *« Les idées du passé ne font pas tourner la roue du progrès. »* – pour sensibiliser l'opinion sur la politique sociale menée par la direction de la manufacture française des pneumatiques.

L'entreprise reprocha alors à la CFDT d'avoir porté atteinte à son droit d'auteur sur l'original du personnage « bibendum ». Le tribunal a estimé que c'était bien le cas, et que la CFDT était *« responsable de ces contrefaçons et tenue d'en réparer toutes les conséquences dommageables »*. Le syndicat, qui n'exclut pas de faire appel de cette décision, a ainsi été condamné à 20 000 francs de dommages-intérêts.

Toutefois, en ordonnant simplement la destruction des épinglettes en possession de la CFDT, le tribunal n'a suivi que partiellement la requête de Michelin, qui souhaitait *« la confiscation, en quelque main qu'ils se trouvent, des pin's (...) en vue de leur destruction »*. Si tel avait été le cas, les huissiers se seraient vus dans l'obligation de se rendre à l'Elysée : la CFDT avait officiellement envoyé l'objet incriminé au président de la République.

JEAN-PIERRE ROUGER

Mis en examen dans un volet de l'affaire Urba-Gracco

André Laignel a été entendu sur les conditions d'attribution des marchés à Marseille

LYON

de notre bureau régional

Le président de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon, Henry Blondet, chargé de l'instruction du volet marseillais de l'affaire Urba-Gracco, a procédé, mercredi 27 octobre, à l'audition d'André Laignel, ancien trésorier national du Parti socialiste et maire d'Issoudun (Indre).

Cette première comparution, qui s'est prolongée durant plus de quatre heures, en présence de Me Olivier Metzner, du barreau de Paris, faisait suite à la mise en examen qui lui a été notifiée, par lettre, courant septembre sous les chefs de *« complicité de corruption active, complicité de trafic d'influence, complicité de faux et d'usage de faux, complicité de recel et recel de ces mêmes délits »* (*le Monde* du 25 septembre).

L'interrogatoire de M. Laignel, qui s'est refusé à toutes déclarations à sa sortie du palais de justice, aurait essentiellement porté sur les conditions d'attribution des marchés de la ville de Marseille et plus précisément sur celui de la construction, sous le centre-ville, du tunnel à péage Prado-Carénage (inauguré en septembre dernier et qui donna son nom au volet marseillais de l'affaire Urba-Gracco, ce bureau d'études chargé de contribuer au financement du PS).

La comparution de M. Laignel devant le magistrat instructeur fait suite à celle d'un autre ancien trésorier national, Henri Emmanuelli, qui avait été mis en examen le 20 septembre et entendu sur le fond le 20 octobre (*le Monde* des 24 septembre et 21 octobre).

La masse de documents saisie, en 1989, par l'ex-inspecteur Antoine Gaudino, au siège de la délégation marseillaise d'Urba-Gracco ayant été complétée et exploitée par les policiers de la section financière du SRPJ de Lyon, le dossier dont l'instruction touche à sa fin constitue aujourd'hui une illustration très cohérente – des décideurs locaux aux responsables politiques nationaux en passant par les entreprises et les associations – d'une filière organisée (et d'une certaine manière « moralisée ») telle qu'elle a pu fonctionner avant la loi de 1990 sur le financement des partis politiques.

ROBERT BELLERET

Alexandre Benmakhlouf nommé directeur des affaires civiles et du sceau

Sur proposition du ministre de la justice, Pierre Méhaignerie, le conseil des ministres a nommé mercredi 27 octobre Alexandre Benmakhlouf, président de chambre à la cour d'appel de Versailles, directeur des affaires civiles et du sceau à la chancellerie. M. Benmakhlouf succède à Christian Roehrich, ancien directeur adjoint de cabinet de Pierre Arpaillange, qui occupait cette fonction depuis 1989.

[Né le 9 septembre 1939 à Oran (Algérie), Alexandre Benmakhlouf est licencié en droit et titulaire d'un diplôme d'études supérieures de droit privé. Entré dans la magistrature en 1967, il a été substitut à Meaux de 1967 à 1970, puis substitut à Versailles de 1970 à 1974 avant de rejoindre le ministère de la justice. Nommé vice-président du tribunal de grande instance de Nanterre en 1984, M. Benmakhlouf a ensuite été conseiller technique au cabinet du premier ministre, Jacques Chirac, d'avril 1986 à mai 1988, conseiller juridique de M. Chirac à la mairie de Paris de janvier 1990 à octobre 1991. M. Benmakhlouf a également été secrétaire général adjoint de l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite) de 1984 à 1986. Il avait été nommé président de chambre à la cour d'appel de Versailles le 21 octobre 1991.]

DÉFENSE

Nominations militaires

Sur la proposition du ministre de la défense, François Léotard, le conseil des ministres du mercredi 27 octobre a approuvé les promotions et nominations suivantes :

• **Terre.** – Sont promus : général de division, le général de brigade Jean-Pierre Meyer ; général de brigade, le colonel André Soubirou.

• **Air.** – Sont promus : général de brigade aérienne, le colonel Gérard Resnier ; commissaire général de brigade aérienne, le commissaire colonel Jean-Louis 'Stum.

• **Service de santé.** – Sont nommés : directeur de l'école d'application du service de santé pour la marine et du centre d'études et de recherches biophysiologiques appliquées à la marine, le médecin général Bernard Servantie ; chef du service de santé en arrondissement maritime de Cherbourg, le médecin général René Hyacinthe ; médecin-directeur de l'Institution nationale des Invalides, le médecin général Philippe Lantrade.

• **Armement.** – Est nommé directeur général auprès de la Société française de vente et financement de matériels terrestres et maritimes (SOFRANTEM), l'ingénieur général de deuxième classe Jacques Lys.

EN BREF

ATTENTAT : un centre de vacances soufflé par une explosion à Arcachon. – Une explosion a endommagé, mardi soir 26 octobre à Arcachon (Gironde), les locaux d'un ancien centre de vacances du ministère de l'intérieur désaffecté depuis quatre ans. Personne n'a été blessé dans cette explosion, qui, selon les enquêteurs, présente des similitudes avec le mode opératoire utilisé lors de précédents attentats de l'organisation indépendantiste basque Iparretarrak. La section antiterroriste du parquet de Paris a été saisie.

URGENCES : trois hôpitaux déboutés de leur procès contre « 50 millions de consommateurs ». – Les hôpitaux de Châteaudun (Eure-et-Loir), d'Eaubonne (Val-d'Oise) et de Montereau-Fault-Yonne (Seine-et-Marne) ainsi que le Syndicat national des cadres hospitaliers, qui avaient intenté un procès à l'Institut national de la consommation (INC), éditeur de la revue *50 millions de consommateurs*, à la suite d'un article sur les services hospitaliers d'urgence *« à éviter ou à fermer »* (*le Monde* du 18 novembre 1992 et daté 22-23 novembre 1992), ont été déboutés, mercredi 27 octobre, par le tribunal de Paris. Le tribunal, présidé par Jacqueline Cochard, a déclaré que la diffamation n'était caractérisée par aucun fait précis et que l'INC n'a fait qu'*« user de son droit d'appréciation et de libre critique »*.

CONDAMNATION : le pourvoi en cassation de Georges Rossignol est rejeté. – La chambre criminelle de la Cour de cassation a rejeté, mercredi 27 octobre, le pourvoi de l'urologue toulousain Georges Rossignol, condamné à deux ans de prison pour complicité de faux et usage de faux en écritures privées par la cour d'appel de Toulouse le 17 décembre 1992 (*le Monde* des 16 et 23 décembre 1992). Le docteur Rossignol avait été reconnu coupable d'avoir ordonné à sa secrétaire d'établir un faux certificat d'analyse médical afin de convaincre un patient de la nécessité d'une ablation de la vessie. M. Rossignol est également impliqué, aux côtés de son confrère Pierre Léandri, pour *« coups et blessures volontaires avec préméditation ayant entraîné des mutilations »*, dans un second dossier encore à l'instruction. En février dernier, un rapport d'expertise avait en effet estimé que les deux praticiens n'avaient pas traité six de leurs malades *« de façon adaptée »* (*le Monde* du 22 février).



29 OCTOBRE

"Au sommet de Bruxelles, l'Union Économique et Monétaire est en marche... ...Dans quel sens ?"



MICHEL CROUHY, PROFESSEUR À HEC ET DIRECTEUR DU MASTÈRE HEC DE FINANCE: *"Monnaie unique ou monnaie commune... la question sera une nouvelle fois abordée le 29 octobre à Bruxelles par les membres de la Communauté Européenne. De ce débat dépendront les conditions de la poursuite de l'Union Économique et Monétaire et l'application des principales mesures du traité de Maastricht. Quelle que soit l'issue de cette rencontre, les marchés réagiront et les entreprises devront adapter leur stratégie financière".*

Avec ses contrats de taux et d'indice boursier, négociables 24h/24h grâce au système GLOBEX®, le MATIF vous propose une gamme de produits pour vous prémunir contre les aléas d'un environnement économique instable.

POUR TOUTE INFORMATION, CONTACTEZ MATIF SA AU 40 28 81 81



METTEZ UN TERME À VOS INCERTITUDES

CPM & COMPAGNIE / COMPAGNIE CORPORATE

Banlieues en crise

Trappes entre difficultés financières et délinquance

De fréquents incidents révèlent l'accumulation des problèmes qui pèsent sur cette ville de l'ouest parisien

Les traces de fumée noire sur les murs blancs, les vitres brisées, les fenêtres aveuglées par du contreplaqué illustrent la violence de l'assaut. Replié derrière les grilles, protégé d'éventuels assauts motorisés par d'énormes blocs de pierre, le commissariat de Trappes témoigne des incidents du 26 septembre. Ce soir-là plusieurs dizaines d'assaillants masqués avaient soudainement attaqué les trois façades du bâtiment (*le Monde* du 28 septembre).

Trois jours auparavant, des jeunes habitants du quartier avaient déjà lancé des bouteilles d'essence enflammée contre les murs du commissariat. Une rumeur courait alors dans le grand ensemble des Merisiers, où vivent près de la moitié des 32 000 habitants de Trappes : *« La nuit dernière, une voiture a été criblée de balles par la police devant une des boulangeries de la ville. »* En fait, trois jeunes du quartier avaient trouvé la mort dans un accident de la circulation à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine).

Dans la soirée du 20 au 21 octobre, deux bandes qui se battaient à l'entrée d'un concert de raï se sont à nouveau retournées contre les policiers venus les séparer. Des accrochages que tout le monde cherche à minimiser pour éviter leur multiplication, mais, d'incident en incident, la tension monte dans cette ville de la banlieue ouest restée à l'écart des événements qui avaient enflammé d'autres cités des Yvelines en 1991.

« La rentrée a été très difficile. Nous avons évité de peu des affrontements dans notre permanence de Trappes », raconte Sylvie Weill, directrice de la mission locale pour les jeunes de Saint-Quentin-en-Yvelines. *« Des jeunes venaient en bande pour exiger d'être inscrits dans des stages de formation. Souvent pour échapper à des poursuites judiciaires, quelquefois même à des incarcérations. Alors qu'ils avaient été 550 en 1992 à se rendre à la mission locale pour des stages, plus de 600 avaient effectué cette démarche en juin. »*

La crise économique a eu des conséquences tardives mais violentes dans le département des Yvelines. Le nombre de personnes officiellement sans emploi est passé de 5,5 % en 1991 à près de 8 % actuellement. *« Le chômage a augmenté de 25 % en un an dans la région*, explique Guy Vilain, directeur de l'ANPE de Trappes. *Le taux est de 10 % sur la ville. Il atteint officiellement près de 13 % sur les Merisiers, alors qu'une partie de la population est trop marginalisée pour s'inscrire dans nos bureaux. »*

Manque de moyens

A Trappes, la moitié de la population a moins de vingt-cinq ans. Environ dix mille enfants sont scolarisés dans trente-huit écoles et trois collèges. Dans plusieurs établissements, les jeunes d'origine étrangère sont majoritaires, même si cette population ne représente officiellement que le cinquième des habitants. Alors qu'un habitant sur dix a déclaré aux forces de l'ordre avoir été victime d'un délit dans l'année, beaucoup de Trappistes jugent les étrangers responsables de la délinquance.

L'installation, il y a deux ans, du nouveau commissariat aux Merisiers, en face du centre commercial, avait été bien acceptée par des habitants lassés des cambriolages et des agressions. Mais les *« caïds des cages d'escalier »*, qui semblent régenter le trafic de stupéfiants et le commerce parallèle de marchandises volées, ont rapidement organisé la riposte. Ils ont fait courir des rumeurs auprès des plus jeunes habitués de la rue et des caves. Ceux-là mêmes qui constitueront les assaillants des derniers incidents. *« On nous avait dit que le grand bâtiment en construction contre le commissariat devait être la nouvelle prison »*, raconte un gamin à la sortie d'une école. Il s'agit en fait de la Merise, la halle culturelle, qui n'a subi aucune détérioration depuis son ouverture, il y a un an.

Arrivé cet été, le commissaire Erick Degas, ironise sur ses moyens : *« Avec douze inspecteurs et une cinquantaine de fonctionnaires en tenue, je dispose d'effectifs comparables à ceux de Rambouillet où j'étais auparavant en poste. Mais ici, les problèmes sont plus nombreux et plus graves. »*

La municipalité se plaint de ses difficultés financières : *« Nous ne pouvons répondre qu'au tiers des besoins de la commune en matière d'équipements et d'accompagnement social »*, tonne Bernard Hugo (PC), maire depuis 1966. Il met en cause l'appartenance à la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines *« qui ne redistribue à Trappes que moins de la moitié de la taxe professionnelle que rapportent les 4 200 entreprises et les 12 000 emplois de la commune »*. M. Hugo dénonce aussi le désengagement de l'Etat, la diminution de la dotation globale de fonctionnement, l'absence de dotation de solidarité urbaine et d'aide de la région.

Une opération « SOS rentrée »

Le budget préparé par la municipalité a toutefois fait l'objet, en 1990 et cette année, à la demande du préfet, d'un examen par la chambre régionale des comptes. Elle a relevé la trésorerie difficile de la commune, dont 25 % des recettes fiscales sont consacrées aux frais financiers de la dette. Jacques Monquaut, adjoint chargé des finances, admet que la ville utilise des procédures comptables inhabituelles. *« Nous voulons réussir la réhabilitation de 2 500 logements du quartier des Merisiers, rachetés en 1985 pour 1 franc symbolique, sans augmenter les loyers ni les impôts locaux. »*

Mais les critiques se multiplient sur le manque de *« projet global »* de la municipalité en matière d'accompagnement social, sur son refus de travailler avec les organismes publics, sur la non-affectation des crédits de l'Etat pour la politique de la ville. Le Syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) a même été obligé de se substituer à la commune pour effectuer des travaux d'urgence dans plusieurs établissements scolaires.

Après avoir dénoncé *« une offensive politique avant les élections municipales »*, Bernard Hugo admet que le *« mouvement associatif s'use. »* Le maire insiste sur les efforts de la commune en direction des jeunes : l'opération « SOS rentrée », les gymnases, le journal *Paroles de jeunes*...

Malgré les 300 mètres carrés d'espaces verts par habitant, presqu'un record en région parisienne, malgré la proximité de la base de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines, Trappes reste une ville à l'urbanisme difficile. Dans l'attente d'un contournement par le prolongement de l'autoroute A12, son centre subit les nuisances de la N 10. *« Les Trappistes se divisent en deux catégories : ceux qui roulent et ceux qui marchent. Le danger est de voir la ville et ses résidents vivre à deux vitesses »* disent les habitants, qui hésitent à se rendre d'un point à l'autre de la commune. Résultat : l'incompréhension s'installe entre les différents quartiers. *« Tous les ingrédients sont réunis pour que les incidents se multiplient. Trop de jeunes, quelquefois mis à la porte de chez eux, n'ont plus rien à perdre. N'attendons pas des événements plus dramatiques pour décider de faire quelque chose pour Trappes »*, prévient Sylvie Weill.

CHRISTOPHE DE CHENAY

REPÈRES

DÉMOGRAPHIE

La population de la région continue de croître

Selon une estimation de l'INSEE, la population de l'Ile-de-France est passée de 10.648 millions au 1er janvier 1990 à 10,741 millions un an plus tard. Cet accroissement de 0,87 % est plus élevé que celui (0,71 %) observé en moyenne chaque année entre les recensements de 1982 et 1990. Alors que le solde naturel était en moyenne de 79 500, la différence entre les naissances et les décès a atteint le niveau record de 90 100 en 1990. Le solde migratoire positif n'a été que de 3 000 personnes pour l'ensemble de la région.

La population de Paris est estimée à 2,155 millions d'habitants. En gagnant un peu plus de 2 000 habitants en une année, la capitale aurait ainsi arrêté la baisse très sensible jusqu'au milieu des années 70. Tous les départements enregistrent en 1990 une augmentation de leur population, mais les trois quarts de la croissance se sont faits en grande couronne. La population de la Seine-et-Marne s'est accrue de 22 000 personnes. En petite couronne, c'est la Seine-Saint-Denis qui connaît la progression la plus importante avec 10 000 habitants.

Les estimations de l'INSEE pour 1992 montrent que la population de l'Ile-de-France aurait continué de croître à un rythme soutenu, grâce cette fois à un solde migratoire important.

BUDGET

Pause fiscale dans l'Essonne

Le département de l'Essonne observera une pause fiscale en 1994. C'est l'engagement pris par l'exécutif départemental (RPR, UDF et non inscrits) dans son rapport sur les orientations budgétaires. *« Il n'y aura pas d'augmentation sur les taux départementaux, la hausse des impôts sera limitée à celle des bases, soit moins de 3 % »*, a souligné Gérard Nevers (UDF), qui a présenté ce rapport. En 1994, le budget s'élèvera à 3,2 milliards de francs, contre 3,5 milliards cette année.

Les autorisations de programme augmenteront de 51 % pour atteindre 830 millions de francs, dont 150 millions réservés aux travaux dans les collèges. Le recours à l'emprunt sera limité à 250 millions de francs, contre 575 millions en 1993.

L'opposition a souhaité une diminution des taux qui ont été augmentés de 25 % cette année. Les élus de gauche se sont, inquiétés de la chute de 25 % des crédits de paiement. Les groupes communiste et socialiste proposeront, lors du débat budgétaire en décembre, de renforcer l'action du département dans le secteur social et dans celui du logement.

HAUTS-DE-SEINE

Lyonnaise Communications étend ses réseaux

Le « dégel » du câble à Nanterre et à Colombes

Dans le département des Hauts-de-Seine, deux communes, Nanterre et Colombes, viennent de concrétiser leur engagement dans la télévision câblée avec la société Lyonnaise Communications. Mais d'autres communes restent à l'écart du mouvement, faute d'investisseurs.

Nanterre et Colombes seront câblées d'ici à 1996. Le réseau construit par France-Telecom comptera environ 34 000 prises à Colombes et 32 000 à Nanterre, permettant la réception de quarante canaux, soit au moins autant de chaînes de télévision diverses. Il sera exploité par Lyonnaise Communications, avec une ouverture commerciale prévue fin 1995. La convention signée entre les villes et l'opérateur du réseau câblé met fin, au moins partiellement, à un long feuilleton, qui a retardé jusqu'à présent le câblage d'une bonne part de la couronne au nord, à l'est et à l'ouest de la capitale.

Dès le milieu des années 80, trois groupes de villes (Aubervilliers, La Courneuve, Saint-Denis ; Argenteuil, Bezons, Sartrouville ; Colombes, Nanterre, Gennevilliers) avaient opté, dans le cadre du Plan Câble de 1982, pour un schéma de réseaux câblés en fibre optique, dont Communication-Développement (ComDev, filiale de la Caisse des dépôts) devait être l'opérateur. Mais, dans la tourmente des déboires du Plan Câble, ces accords ne furent jamais appliqués, la fibre optique abandonnée, et les espoirs des élus déçus. ComDev décidait finalement que les conditions économiques ne permettaient pas cette opération, ce qui conduisait au « gel » des sites. Un gel spectaculairement dénoncé par le maire d'Aubervilliers, l'ancien ministre Jack Ralite (PC), qui apostrophait lors de Médiaville 92 *« les câblo-opérateurs* [qui] *n'ont pas fait leur travail »* (*le Monde* du 4 juin 1992).

Le ministre des PTT de l'époque avait donné aux villes un nouveau délai pour choisir un opérateur. Les discussions reprises avec Lyonnaise Communications (filiale de la Lyonnaise des Eaux), ont abouti à un protocole signé fin 1992, et finalement à une convention d'opérateur, mais pour Nanterre et Colombes seulement. Le cas de Gennevilliers est à part : le réseau y est déjà construit, mais aucune image n'y circule... France-Telecom devrait néanmoins l'exploiter, dans le cadre de sa filiale France-Télécom Câble.

Pour les autres groupes de communes, Lyonnaise Communications ne souhaitait pas trop *« charger la barque »* de ses comptes. Car chaque abonné coûte au départ plus qu'il ne rapporte. Or la Lyonnaise veut rassurer les investisseurs, et les convaincre que le câble sera bientôt rentable. Elle limite donc ses engagements.

« Nous sommes implantés surtout sur des réseaux du Plan Câble. Et en Ile-de-France, outre Paris et ses 132 475 abonnés, nous exploitons déjà Boulogne, Levallois, Neuilly, Saint-Germain/Sidecom et Saint-Mandé-Vincennes (soit 41 756 abonnés pour 250 000 prises raccordables). Nanterre-Colombes est donc une extension logique », explique Christian Michal, directeur général adjoint de Lyonnaise Communications. Le contrat a été facilité par un bon contact avec les élus, et des accords sur le câblage de l'habitat HLM, portant sur 22 000 foyers. C'est aussi, pour Christian Michal, un signe de *« notre combat contre le pessimisme ambiant, pour montrer qu'on peut développer le câble. D'ailleurs, nos chiffres de vente n'ont jamais été aussi bons qu'en septembre : sur l'ensemble des réseaux à notre enseigne TV Câble, plus de 5 000 nouveaux abonnés en un mois, soit 2,5 % de progression et un total de 208 102 abonnés. Octobre confirme la tendance, avec 2 000 nouveaux contrats par semaine, dont 20 % de demandes spontanées »*, affirme Christian Michal. Et il attend un retournement de tendance, avec un regain d'intérêt des investisseurs, qui devrait d'abord profiter aux zones urbanisées et denses, comme la banlieue parisienne.

Reste que si Nanterre et Colombes connaissent le « dégel » de leurs sites, le nord de la capitale est retombé, côté câble, dans un état de glaciation complet : tous les sursis écoulés, les engagements du Plan Câble sont caducs, et personne n'envisage de construire leurs réseaux.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

SEINE-SAINT-DENIS

Démission du maire et divisions dans la municipalité

Climat tendu à Noisy-le-Grand autour d'un projet immobilier

La brusque démission du maire, en septembre, conforte l'opposition socialiste dans son enquête sur les déboires d'une société d'économie mixte, chargée de commercialiser des terrains en centre-ville.

Entre le fameux « théâtre » de Ricardo Bofill et les non moins visibles « camemberts » de Manolo Nunez, une fois dépassés les milliers de mètres carrés de bureaux et les résidences-champignons, le centre de Noisy-le-Grand a conservé son aspect de village briard. Mais en face de la petite mairie, les vergers ont laissé place à la Zone d'aménagement concertée (ZAC) du Clos Saint-Vincent, décidée par la municipalité en 1986.

Huit ans après sa création, la Socaren, la société d'économie mixte chargée de commercialiser ce périmètre de 18 hectares, est sur la sellette. Seuls deux cents logements, 1 500 m² de bureaux et 1 800 m² de commerces sont sortis de terre en bordure d'un terrain vague, où trône toujours un collège de type Pailleron en attente de reconstruction. *« Arnaque »*, dénoncent les conseillers municipaux socialistes, de l'opposition ; erreurs de gestion et concours de circonstances malheureux, plaide la majorité. A l'hôtel de ville règne une ambiance curieuse.

Le jeudi 6 septembre, Françoise Richard (PR), maire depuis près de dix ans de cette commune associée à la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, annonce son intention de se démettre, une semaine plus tard, de son mandat municipal et de celui de présidente de la Socaren *« pour raisons familiales »*. Un de ses proches, Antoine Pontone (PR), lui succède dès le 23 septembre. *« J'ai été le plus surpris par cette brusque démission »*, admet sans autre commentaire le nouvel élu, qui dit ne pas avoir revu Françoise Richard depuis. Cette dernière est encore à ce jour conseiller général de Seine-Saint-Denis.

Antoine Pontone souhaite désormais calmer les esprits. Il est temps. Certains promoteurs ont en effet demandé le remboursement d'avances versées en vue d'acquérir des terrains. Or la municipalité est garante des emprunts contractés par la Socaren. Cette volonté d'ouverture ne trouble pas Marc Pajon, chef de file des socialistes locaux. Antoine Pontone étant adjoint à l'urbanisme depuis 1989 et détenteur d'une action de la Socaren depuis sa création, il lui semble impossible que le premier magistrat ne connaisse pas les faits.

Le conseiller mène l'enquête

Mais pendant ces négociations, le ton est monté dans les rues de Noisy-le-Grand. Michel Pajon, qui poursuit ses recherches sur cette affaire, se plaint d'appels téléphoniques anonymes et de la détérioration de sa voiture pendant une nuit. Le véhicule de Danièle Lastenet-Sciaux, une ancienne adjointe qui vient de quitter la majorité municipale, a connu la même mésaventure.

Plusieurs recours administratifs, un renouvellement d'équipe à la tête de la Socaren en 1990 et un changement de projet d'urbanisme pour la ZAC à cette occasion, justifient, selon M. Pajon, les déboires du Clos Saint-Vincent. Mais cela ne suffit pas à expliquer le retard pris dans les années 80, en pleine euphorie du marché immobilier. Cela ne permet pas non plus de comprendre pourquoi l'endettement de la Socaren a atteint 91,5 % à la fin de l'exercice 1991. Une situation qualifiée d'*« anormale »* par les services du Trésor. Et de *« scandaleuse »* par Marc Pajon. Ce dernier a par deux fois saisi le préfet de Seine-Saint-Denis sur cette affaire, qui a demandé aux commissaires de la chambre régionale des comptes d'effectuer un contrôle de gestion.

Marc Pajon n'en démord pas : l'achat de terrains à bas prix puis leur commercialisation, même au stade de promesse de vente, ne pouvait pas logiquement conduire la Socaren dans ses difficultés actuelles. D'autant que la société d'économie mixte n'a financé aucun équipement public, elle s'est contentée de réaliser l'assainissement et la voierie d'une nouvelle rue.

En réponse, le maire a réuni un conseil exceptionnel le lundi 18 octobre, et y a fourni des détails sur le feuilleton administratif de la Socaren. Mais il n'a toujours pas voulu rendre publics les bilans budgétaires de 1986 et 1987. Deux années pendant lesquelles des terrains auraient pu être bradés, selon le groupe socialiste, qui, cette fois, a saisi la Commission d'accès aux documents administratifs.

En outre, à l'issue de cette réunion, l'opposition maintient que la Socaren a bénéficié d'une avance de 10 millions de francs toujours pas remboursés. Le maire justifie cette anomalie par une *« erreur d'imputation budgétaire »*. Antoine Pontone assure que la société d'économie mixte, enfin en état de fonctionner normalement, devrait réaliser au moins 80 % de ses engagements dans les cinq ans à venir. Un objectif difficile à atteindre dans le contexte nouveau de la crise de l'immobilier.

MARTINE VALO

CINÉMA

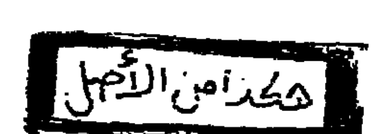
LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

ADIEU MA CONCUBINE. Film chinois de Chen Kaige, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55).

LE NOMBRIL DU MONDE. Film français d'Ariel Zeitoun : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

RUPTURES. Film français de Christine Citti : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THE SNAPPER. Film britannique de Stephen Frears, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).



CINÉMA

ADIEU MA CONCUBINE de Chen Kaige

L'amour masqué

Trop beau, trop occidental, trop malin... Un flot d'admiration perplexe ruisselle sur *Adieu ma concubine* depuis sa projection au Festival de Cannes où il obtenait la co-Palme d'or avec *la Leçon de piano* de Jane Campion. Même cette récompense devenait suspecte. Comme si Chen Kaige, brillant et «pur» metteur en scène de la «cinquième génération», trahissait ses œuvres précédentes, quatre films austères et subtils (*la Terre jaune, la Grande Parade, le Roi des enfants, la Vie sur un fil*), paraboles décalées posées dans des paysages arides et grandioses, où courait, quelle que soit l'époque où elles se situaient, la révolte lisible et rédemptrice de l'ancien petit garde rouge contre le pouvoir avilissant

Cette fois, Chen Kaige, bien que tournant dans les studios de Pékin, avait eu les moyens, 3,5 millions de dollars récoltés à Hongkong et Taïwan. En quelque sorte, pour brosser sa fresque de deux heures cinquante couvrant cinquante ans de l'histoire de la Chine, il aurait pactisé avec le spectre tentateur d'un cinéma «hollywoodien», il aurait trouvé de l'argent et perdu son âme. Injuste procès. Même si, en effet, *Adieu ma concubine* étouffe parfois sous sa splendeur formelle, ce qu'il contient de beauté et de souffrance, ce qu'il raconte de contemporain et d'éternel sous les oripeaux intemporels d'un art emblématique, est exceptionnel.



Zhang Fengyi (le roi) Leslie Cheung (la concubine).

Un chromo somptueux

Le film est adapté d'un bestseller de Lilian Lee paru en 1985 (1). Il parle de trahison et d'amour, il parle de la solitude de l'artiste, il parle de ce dont Chen Kaige ne cesse de parler, à travers la longue et tumultueuse carrière de Douzi et Shitou, bientôt connus par leurs seuls noms de scène, Dieyi et Xiaolou. Dans l'Opéra de Pékin, les rôles de femmes sont tenus par les hommes. Diyei sera donc la concubine alors que Xiaolou sera le roi, couple indissociable de ce sombre drame millénaire. Chu, le roi guerrier, a été trahi, se croit vaincu, rend la liberté à sa concubine Yu, qui préfère se donner la mort avec l'épée de son souverain plutôt que de s'en séparer...

Il y a trois films, en fait, dans *Adieu ma concubine*, qui n'ont pas grand-chose à voir les uns avec les autres, ni dans leur facture, ni dans leur rythme, ni même dans leur propos, qui se nuisent parfois et se superposent, ou plus rarement s'épousent et s'épanouissent dans une harmonie furieuse de couleurs et de sons. Le premier de ces films est le plus curieux, le plus violent. C'est un grand prologue crépusculaire, une plongée dickensienne dans un bagne d'enfants où sont élevés, «dressés» par des maîtres sadiques, les futurs acteurs de l'Opéra de Pékin. S'y rencontrent les deux héros, prédestinés à leurs rôles, le futur roi costaud protégeant la future concubine fragile. Combien de coups faut-il pour devenir une star, demande un des petits forçats de la gloire? Il y a dans ces séquences grises, où la mort rôde sous le fard, tout le désespoir et la dignité de l'art.

Puis le deuxième film commence, le plus secret, le plus profond, le plus émouvant. C'est celui où se développe la tragédie de Dieyi interprété avec une grâce sobre, un charme blessé mais sans mièvrerie, par la pop star de Hongkong, Leslie Cheung. Né garçon, devenu femme fictive, ne pouvant «vivre» que sous son masque gracieux et ses atours compliqués de concubine, aimant donc d'un amour «joué» bien plus vrai que tous les autres, son partenaire (Zhang Fengyi), et ne trouvant jamais sa place dans le troupeau convenablement différencié des hommes et des femmes «normaux». Jamais le mot d'homosexualité n'est prononcé, Chen Kaige dit d'ailleurs qu'il n'existe pas dans la langue chinoise, ce n'est pas la peine. La douleur de Dieyi, sa jalousie lorsque Xiaolou épouse une belle prostituée (l'incontournable Gong Li), sa mort désirée où il rejoint à la fois son roi et son «état» sont magnifiques.

Là-dessus pétarade et galope le troisième film, le plus spectaculaire et le moins probant. Celui qui veut raconter les seigneurs de la guerre et le Kouomintang, l'invasion japonaise et Chiang Kai-chek, la naissance de la République populaire et la Révolution culturelle. Mais l'Histoire réduite à des mouvements de foule et à des changements d'uniforme, rythmée par les immuables prestations, au tremblement d'auriculaire près, du roi et de sa concubine finit par ressembler à un chromo somptueux, à une toile peinte abstraite, d'où la vie, inéluctablement, s'échappe.

DANIÈLE HEYMANN

(1) Editions Flammarion, 240 pages, 105 F.

THE SNAPPER de Stephen Frears

Lorsque le marmot paraît

Il y a loin de l'Amérique des stars à la banlieue de Dublin. En passant de l'une à l'autre, Stephen Frears a renoncé au confort du cinéma hollywoodien pour retrouver, le temps d'un film, les budgets serrés et les tournages pressés de la BBC. Pour le réalisateur de *My Beautiful Laundrette*, c'est un retour aux sources. Pour le cinéma britannique, une nouvelle occasion de puiser dans une réalité sociale peu souriante la matière d'une comédie de mœurs tonique en diable.

L'univers de la famille Curley se limite à la maison, au pub et à une boîte disco. C'est suffisant pour vivre, se distraire et tomber enceinte. A vingt ans, Sharon en fait l'expérience. L'annonce faite aux siens de l'arrivée prochaine d'un *«snapper»* (un enfant, en argot) ne suscite pas d'émotions spectaculaires. L'hypothèse d'un avortement (interdit en Irlande) est à peine évoquée, la question du mariage rapidement évacuée et le jugement des voisins balayé (*«On leur dit merde.»*). Tout irait pour le mieux, si Sharon acceptait de se rappeler le nom du père.

C'est autour de cette question de paternité que tourne le film, adapté d'un roman de Roddy Doyle, deuxième volet d'une trilogie dont Alan Parker a déjà porté à l'écran la première partie (*The Commitments*). Stephen Frears filme au plus près ce portrait de famille avec fille enceinte. La mère tient le coup grâce aux tranquillisants, le père se planque derrière son journal en attendant de filer au pub, et les six enfants, parmi lesquels une majorette, un champion cycliste en herbe et un punk taciturne, se chamaillent, piaillent et courent dans tous les sens, quand ils ne s'avachissent pas devant le téléviseur. Les intérieurs ont beau être reconstitués en studio, la caméra colle aux personnages et ne leur laisse pas un instant de répit.

Le premier effet de cette connivence est que l'on ne rit jamais des Curley, mais avec eux : aussi gris que puisse paraître leur univers, aussi sordides que soient certaines situations, le regard qu'ils portent sur eux-mêmes est toujours décalé. Leur existence n'est supportable que parce qu'ils ne la prennent pas au sérieux. Lorsque Sharon et ses copines décident en toute conscience de s'enivrer, histoire d'oublier la monotonie et les tracas de la vie, c'est aussi pour rire plus vite et plus fort de ce qui, sinon, risquerait de les faire pleurer.

Dans *The Snapper*, tout se passe comme s'il n'existait aucun intermédiaire entre les personnages et le spectateur. Les acteurs donnent l'impression de n'être jamais sortis de ce quartier et de vivre à longueur d'année dans cette maison. A peine si une distance se crée lorsque le réalisateur s'éloigne d'eux, pour montrer les réactions haineuses du voisinage vues par Sharon, ou quand il sacrifie à un effet un peu facile de montage parallèle, durant la scène de la maternité. Ce sont là des ficelles de cinéaste dont il aurait pu faire l'économie et qui soulignent par contraste l'extraordinaire impression de vérité qui se dégage du film.

Emaillée d'éclats de rire, la mésaventure de Sharon se termine dans un sourire. Ses parents lui devront même la découverte de plaisirs qui leur étaient jusque-là inconnus... La comédie irlandaise de Stephen Frears témoigne d'un optimisme résolu, issu de l'importance qu'elle accorde à ces gens que l'on dit sans importance.

PASCAL MÉRIGEAU

EXPLOITATION : Record absolu pour «Jurassic Park». – Le film de Steven Spielberg a battu le record du nombre d'entrées jamais réalisé en France en première semaine, avec 2 256 888 spectateurs. *Jurassic Park* devance ainsi *Rambo 2*, qui avait atteint 2 075 238 entrées en octobre 1985. Et l'engouement ne diminue pas : pour leur deuxième mercredi, les dinosaures ont attiré 65 000 spectateurs à Paris, soit 7 000 de plus que le jour de leur sortie. Ayant accumulé les records dans de nombreux pays, le film de Spielberg a maintenant dépassé les 750 millions de dollars de recettes mondiales.

MUSIQUES

«THE CAVE» DE STEVE REICH et «FRAGMENTS» DE MARC MONNET au Festival d'automne

Propositions d'opéras

D'un côté, un dispositif multimédia aussi fonctionnel qu'une navette spatiale; une «intrigue» à rebondissements, une histoire – et quelle histoire! – racontée trois fois pour plus de sécurité. Accueilli, du 21 au 24 octobre, par la Maison de la culture de Bobigny dans le cadre du Festival d'automne, *The Cave* joue sur la clarté et les redondances d'un projet fort, aux croisées de l'histoire sainte et de l'actualité. Signé par Steve Reich pour la musique, par Beryl Korot pour les images vidéo, c'est un spectacle massivement informatisé, moderniste par son dispositif, mais au fond un bon vieil opéra, où un chant est un chant, une percussion un accompagnement, et où chaque mot possède une signification.

Les historiens du genre y verront peut-être l'expression fin de siècle du rêve lyrique américain : efficacité idéologique. Evidence du sens. Saturation des significations. Possibilités d'identifications multipliées à l'infini par un sujet brûlant et par un livret en trois langues. Désir évident de «faire utile», en laissant aux vieilles avant-gardes la provocation, l'obscurité, la gratuité expérimentale, la violence de l'insensé.

Fragments de Marc Monnet, que le Festival d'automne présentait presque simultanément – éclairante simultanéité, – revendique cette violence, cette gratuité, le droit pour un créateur de rester incompris, voire incompréhensible. Gêner, déboussoler, terroriser, voilà, semble dire le jeune compositeur français, la vraie mission de la création. Reste de «modernité» chez Marc Monnet, face à la «post-modernité» de Steve Reich? Au-delà des querelles de chapelle, la question s'impose, tant les façons de faire sont opposées.

The Cave raconte l'histoire d'Abraham (Ibrahim en arabe) et celle de sa femme Sarah, longtemps stérile, qui, très vieille, enfanta miraculeusement Isaac. La grotte désignée par le titre est celle où le prophète fit enterrer Sarah, et où il fut enterré lui-même. A cette inhumation assistait non seulement Isaac mais Ishmael, le fils qu'Abraham avait eu de sa servante Hajar (Agar en hébreu). Agar était une jeune et jolie Egyptienne, abandonnée par le patriarche à la jalousie de son épouse légitime. Agar et Ishmael durent fuir dans le désert.

C'est ce «réfugié» que les Arabes allaient considérer comme leur père. Isaac, le fils légitime, étant «le père des Juifs». Sise à Hébron, ville à majorité arabe, la grotte est un sanctuaire pour les deux religions. Les lieux saints sont aujourd'hui surmontés par une mosquée, le site surveillé par des soldats israéliens. Une partie en est interdite aux juifs, une autre aux musulmans.

L'importance de la parole

Qu'en est-il aujourd'hui de cette vieille histoire de rivalité fraternelle racontée par la Bible puis par le Coran? Beryl Korot, armée de sa caméra vidéo, est allée très (trop?) ingénument poser la question aux descendants actuels des frères ennemis. A des intellectuels, à des historiens juifs de Jérusalem-Ouest. A des érudits, des chefs religieux musulmans de Jérusalem-Est. Puis la vidéaste est revenue dans son pays pour voir si le nom d'Abraham y suscite encore un écho. *«Abraham Lincoln?»*. Dès la première réplique de ce troisième acte, le débat, de ce côté-là, est clos.

Mais, rétrospectivement, face à cette Amérique sans mémoire, on comprend l'intensité des deux premiers épisodes. Les textes saints y sont vécus au présent et à la première personne. Qui est Abraham? L'ancêtre de tous les croyants, notre ancêtre. Sur ce seul point, les intervenants sont d'accord. Mais, au gré des interviews et des «camps», que de dissonances subtiles, de gloses inconciliables! Humiliation du peuple chassé, assurance affichée des fils légitimes, l'actualité la plus chaude se lit, en filigrane, au gré des récits accumulés.

Tout le spectacle exprime l'importance de la Parole : un quatuor à cordes reproduit les inflexions de certaines phrases, de certains mots. L'articulation des voix enregistrées est la source de tous les rythmes, qu'ils soient scandés par des percussions, par deux pianos, ou tapotés au maillet ou à la main sur des claviers d'ordinateurs amplifiés. Les intonations parlées, si différentes d'une langue à l'autre, sont dédoublées, «mélodramatisées» par deux sopranos, un baryton et un ténor. Musiciens, informaticiens, choristes, se superposent sur trois étages, partagés géométriquement par des écrans géants. *The Cave* dure trois heures, sans longueurs.

Les *Fragments* de Marc Monnet sont, avant tout... fragmentaires. Pas de sujet, pas de livret, quelques mots hors situation, puisqu'il n'y a pas de situations. Le spectacle, nourri de tous ces refus, n'affirme – hautement – qu'une manière d'exister : en crise. Qu'une manière de créer : collectivement.

Voilà six ans que le compositeur a renoncé, pour ses spectacles scéniques, à immobiliser *a priori* une partition sur le papier pour la confier ensuite à des exécutants. Sa technique, héritée de la danse contemporaine, est de s'enfermer avec une équipe (la Compagnie Capu Mortuum) et de laisser surgir au fil des «séances» (on les imagine quelque peu psychanalytiques) ce que les voix et les corps de chacun veulent exprimer. Trahir, plus précisément. Cris, hurlements, glossolalies, postures animales, convulsions brutales, inquiétantes immobilités. Les transgressions qui composent *Fragments* sont forcément impudiques. Le spectateur est sollicité, mis à mal. A mi-chemin du théâtre gestuel et de ce que l'on suppose de l'opéra dadaïste, le spectacle est celui d'un monde violenté, à la merci de tous les instincts.

Que d'habiletés, que de préméditations artisanales pourtant! Les voix et l'accompagnement instrumental sont transformés, étirés, diffractés en temps réel par une station informatique de l'IRCAM. Les micros capteurs sont collés sous une prothèse, à même le nez des acteurs. Des mois de travail en studio, l'intervention de plusieurs assistants, musiciens et informaticiens, le contrôle étroit de l'ordinateur tout au long du spectacle permettent à tous, sur scène, une complète liberté d'action. Contrairement à ce qui se passe chez Steve Reich, l'extrême sophistication technologique a pour seul but de se faire oublier. L'avantage de *Jurassic Park* sur *Terminator 2*.

Les brèves interventions à découvert de l'Ensemble Ars Nova, dirigé par Philippe Nahon, sont sèches comme des coups de trique. Les timbres orchestraux dominants sont rugueux, sombres, effrayants. Les acteurs-danseurs-proférateurs ne portent que des lambeaux de costumes, volés dans les réserves d'un vieil Opéra. Femmes (Joëlle Colombani, Helle Fulsang) ou hommes (Richard Abecera, Jean-Pierre Moulères, Jean-Philippe Seunevel), ils sont d'une ambiguïté qui frise l'anonymat. *Fragments* de discours en déroute : soixante-quinze minutes d'expérience limite.

ANNE REY

▶ Dernière représentation de *Fragments* de Marc Monnet : jeudi 28 octobre, 21 heures. Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, 75011 Paris, tél. : 43-57-42-14. 100 F. Métro : Bastille ou Voltaire.

RUPTURES de Christine Citti

Projection d'éclats

Il aurait pu y avoir un film qui aurait raconté comment un bourgeois bon vivant et chaleureux (Michel Piccoli) se serait acoquiné avec un groupe de rock (où on reconnaît les jeunes et excellents comédiens Laurent Grévill, Marc Citti et Patrick Blondel aux guitares et voix) et aurait vécu un grand amour sans lendemain avec Catherine (Françoise Petit), pourquoi leur amie Lucie (toujours plus belle Emmanuelle Béart) s'attife comme l'as de pique...

Un film qui aurait conté par le menu les histoires d'amour entre ses personnages, leur amitié, leurs déboires, leurs rencontres chantantes et swingantes, leur envie de grandir et leur peur de vieillir, leurs retrouvailles au café-concert de La Bellevilloise où règne Nathalie Schmidt sous l'œil philosophe de Sotigui Kouyate.

Cela aurait été un de ces films sur les joies et les déceptions d'un groupe, d'une génération, cela aurait été un film un peu triste puisqu'à la fin l'un des personnages, Catherine, se serait suicidé. *Ruptures* commence par cette scène. *Ruptures* est la «suite» de ce film qui n'existe pas, suite non pas racontée mais captée en éclats, comme projetée à partir de ce geste que tout le monde interprète et que personne ne comprend, et qui reste au milieu d'eux.

Un film taillé à la diable dans la tristesse des gens et leur envie de vivre quand même, dans la loufoquerie d'instants volés au quotidien, dans des bribes qui sont autant de numéros offerts aux acteurs (il faut ajouter Eva Ionesco, Nada Strancar, Guislaine Londez, des apparitions d'Anouk Aimée, de Jacques Weber, de Didier Flamand, de Catherine Arditi, d'Anne Alvaro, de Christine Murillo... soit au total beaucoup d'habitués des Amandiers de Nanterre).

Morceaux de bravoure

Cela fait un tourbillon, une succession morcelée de morceaux de bravoure, un truc un peu mal fichu et plein du plaisir de jouer, de raconter, de bricoler des scènes loufoques – dont une interprétation (avec Piccoli en jupette) de *Comme un garçon* parfaitement réjouissante. C'est un peu ce qu'on se raconte entre copains qu'on mettra dans son film le jour où sûrement on en réalisera un, jusqu'à l'image-cadeau aux spectateurs qui ont eu la courtoisie de rester jusqu'à la fin du générique.

Ils restent, d'ailleurs, les spectateurs, ils sont contents d'être là, ayant d'ailleurs quelque mérite : pourquoi un film comme ça sort-il dans une unique et petite salle parisienne (les Sept Parnassiens, 98, boulevard du Montparnasse, 43-20-32-20)? C'est un mystère, c'est surtout une ânerie.

JEAN-MICHEL FRODON

RECTIFICATIF : le téléphone de CinéMémoire. – Le numéro de téléphone du Festival CinéMémoire indiqué dans «le Monde Arts et Spectacles» du 27 octobre est erroné. Pour tous renseignements, il faut appeler le 45-63-07-83.

THÉATRE

L'INSTITUT BENJAMENTA au Théâtre de la Bastille

L'heure du conte

Dans cette école-là, il s'agit d'apprendre à *« n'être rien »*. Terrible Institut Benjamenta, où on forme des domestiques. Il n'y a là qu'une enseignante, diaphane, surnaturelle, Mlle Lise (Marief Guittier), sœur d'un curieux directeur recroquevillé sur ses rancœurs (Dominique Richard). Une quinzaine d'élèves y suivent des cours, dans un ordonnancement que rien ne paraît pouvoir bousculer. Jusqu'à ce que ne surgisse un beau jour un jeune homme, Jakob von Gunten (Simon Duprez), qui vient de fuir sa famille, de haute et guerrière lignée. Von Gunten va briser un à un les incroyables carcans de l'Institut et modifier sensiblement le comportement des uns et des autres.

L'écrivain Robert Walzer avait lui-même vingt-six ans quand il s'inscrivit dans une école très semblable avant d'entrer au service d'un aristocrate. De cette expérience, il a tiré un roman, écrit en 1909 dans la capitale allemande. Jean Launay l'a adapté pour le théâtre avec le metteur en scène Joël Jouanneau. Très bien.

Fantaisie et cruautés

On retrouve en scène les fulgurances du livre, cette façon de dire le monde qui ressortit du conte, mêlant bizarrerie, fantaisie et quelques cruautés parfaitement senties. Le décor unique de Jacques Gabel est surprenant : on en dira seulement que c'est un écrin noir où brille d'un éclat bouleversant Marief Guittier. De sa voix, ailleurs mélodique de pure poésie, de sa mais qui paraît avoir dirigé les partitions les plus sombres, elle dirige le jeune Jakob vers son incertaine maturité. On en oublie les faiblesses des autres interprètes, à peine sortis de l'école du Théâtre national de Strasbourg ; on en oublie les manques d'une mise en scène souvent belle, mais en retrait sur les enjeux du texte dans ce qu'ils ont de cruels et d'ambigus.

O. S.

► Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, 75011 Paris. Métro : Bastille. Du mardi au samedi à 19 h 30. Dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-57-42-14. 55F à 100F. Durée : 1 h 25. Jusqu'au 20 novembre.

Les trente ans de la maison de la culture de Bourges

Le ministre et la « cathédrale »

BOURGES

de notre correspondant

Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie est venu à Bourges célébrer les trente ans de la maison de la culture, qui accueillait le spectacle de Stéphane Braunschweig *le Conte d'hiver* (*le Monde* du 22 octobre). Ouverte au public le 12 octobre 1963, elle a été officiellement inaugurée le 18 avril 1964 par André Malraux, qui lançait sa grande idée des « cathédrales de la culture » : *« Il faut que vous compreniez bien, ce qui se passe ici est une certaine aventure probablement unique dans le monde entier. »* Une aventure commencée avec la rencontre d'un avocat, Pierre Potier, et de Gabriel Monnet, installé dans le Berry depuis les années 50. Il a été le premier directeur de la maison. Son adjoint d'alors, Henri Massadau, est aujourd'hui son cinquième successeur.

Jacques Toubon a profité de sa venue pour promettre une *« place particulière »* au théâtre, qui doit être un *« service public »* et bénéficier de *« contrats de décentralisation »* afin que les centres dramatiques puissent *« planifier leurs créations »*. Il a également promis une *« accélération du versement des subventions »* (elles sont généralement versées plusieurs mois après leur attribution, ce qui oblige les entreprises à des emprunts bancaires, dont les agios grèvent les budgets). Il envisage de remettre au goût du jour *« le concours des jeunes compagnies, qui permit jusqu'en 1968 d'accélérer l'émergence de nouveaux talents »*. (Ce n'est pas la première fois que l'on reparle de ce concours, dont Patrice Chéreau fut le dernier lauréat. Mais les temps ont changé, ainsi que la situation des compagnies, leur travail, leur nombre.) Quant au théâtre amateur, le ministre l'assure d'une *« attention accrue »*.

Jean-Claude Sandrier, maire (PCF) de Bourges, lui a demandé de créer dans la ville *« le Centre national de la chanson, de délocaliser un service du ministère de la culture »* de lui donner *« le siège de la nouvelle école d'architecture de la région Centre »*. Jean-François Deniau, député UDF, président du conseil général du Cher, a souhaité *« une vie culturelle véritablement fiable dans un contexte économiquement sain »*, mais c'était sans trop d'espoir.

PATRICK MARTINAT

L'« Album » d'Avignon 1993

Le Festival d'Avignon ne commence pas en juillet pour finir les premiers jours d'août. Il a commencé en 1947 et on ne sait pas s'il s'arrêtera un jour. Si cela arrivait ce serait inquiétant, car il est lié à la vitalité et à l'actualité du théâtre en France. Il en est une vitrine, et d'année en année une mémoire. On s'en est rendu compte lors de ses quarante ans, célébrés à coups d'archives. On s'est également rendu compte que ces archives étaient très incomplètes, et qu'il serait utile – pour ceux qui y sont allés et ceux qui n'ont pas pu mais s'intéressent à la ville, à la manifestation, au théâtre – d'en tenir une sorte de registre, à la fois informatif et délibérément subjectif.

D'où l'idée d'un *Album*, d'abord publié par Actes Sud, et aujourd'hui co-édité par le Festival d'Avignon et le Monde Éditions, largement illustré de photos et dessins. On y trouve les distributions et productions du programme dans son intégralité. Les revues de presse des principaux spectacles racontent la façon dont a été vécu le festival au jour le jour. Articles et dossiers apportent un supplément d'information et de reflexion.

Ainsi, outre les « bibles » des spectacles et le bilan du directeur Bernard Faivre d'Arcier, outre les revues de presse (*Dom Juan, Maison d'arrêt, Adam et Eve, Theodor Mudstock, Rue du Château, le Roman d'un acteur*) et sans oublier une « promenade » en zigzag parmi tous les spectacles et un court lexique des bonnes surprises du festival, Jacques Lassalle parle de sa lecture de *Dom Juan*, et Charles Tordjman du communisme. Michael Coveney raconte l'état de la dramaturgie anglaise contemporaine et qui écrit quoi. Christian Schiaretti donne ses notes de travail sur sa tétralogie des avant-gardes, et Dominique Darzacq une enquête sur les écoles et leurs élèves, depuis le Bac A3 jusqu'au Conservatoire. Bernadette Bost s'attache aux expériences transfrontalières de *Dark/Noir* et *d'Ilotopie*, Michel Deutsch au théâtre en marge, théâtre de la bricole « non récupérable ».

C. G.

► *L'Album du Festival d'Avignon 1993*, 150p., 100F jusqu'au 30 novembre 1993. Puis 130F.

ARTS

ARCANGELO à Noisiel

Le ramasseur de paysages

Tout le travail d'Arcangelo – sculptures, peintures, dessins – est un chant aux plaines de Campanie, à Bénévent où il vit, et Avellino où il naquit en 1956. Pas une évocation directe, bien sûr : Talleyrand fut prince de Bénévent et Arcangelo met dans son art tous les méandres qu'affectionnait, en politique, l'évêque d'Autun.

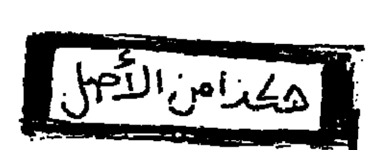
Pourtant ses tableaux portent la trace de la terre pétrie, égrenée, écrasée sur la toile, puis labourée par le fusain, et à nouveau ointe de peinture, posée à pleins doigts. Peu à peu surgit moins une forme qu'un souvenir diffus, que l'artiste précise, d'une écriture hachée, incorporant à ses œuvres des titres comme *Sotta la luna vicino al sole* (Sous la lune près du soleil) ou *Notte di grano e di nuvole basse* (Nuit de grain et de nuages bas), parfois répétés plusieurs fois, comme une mélopée incantatoire.

Même principe pour ses sculptures, qui deviennent, parfois, de véritables installations envahissant l'espace. On conseillera au spectateur de s'allonger, sous les solives de l'ancienne grange, pour regarder au ras du sol la multitude de petits plâtres érigés qui recréent alors un paysage montagnard fantastique.

Dans une autre pièce, c'est aussi le resserrement, forcé celui-là, qui donne sa force à une œuvre composée d'éléments de céramique tassés entre quatre montagnes de plâtre. On se perd d'abord en conjectures sur ces curieuses terres cuites, leur aspect artisanal, leur forme grossièrement cylindrique refermée en haut par une courbe douce percée d'un trou – évocation sensuelle ? Symboles sexuels ? –, jusqu'à ce qu'un Italien signale charitablement qu'il s'agit d'éléments de construction traditionnellement employés pour isoler le sol des maisons de Campanie.

HARRY BELLET

► Arcangelo. Centre d'art contemporain de la ferme du Buisson, allée de la Ferme, 77437 Noisiel (RER Ligne A direction Marne-la-Vallée). Tél. : 64-62-77-00. Jusqu'au 17 novembre.



La France hors d'âge

II. – *Le monde du travail pris en étau*

Le vieillissement démographique, conséquence du recul du taux de fécondité mais aussi de l'allongement de la durée de vie, n'a pas seulement modifié la répartition des richesses entre actifs et retraités (*le Monde* du 28 octobre). Dans le monde du travail, les critères d'âge sont aussi devenus essentiels.

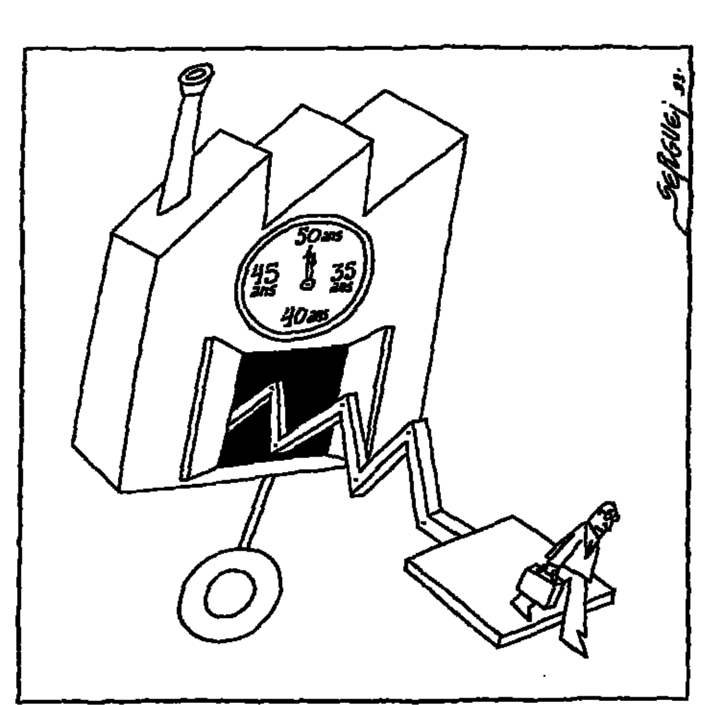
Modelée par la montée continue du chômage, la pyramide des âges de la population active salariée a pris des allures de toupie : peu de jeunes et plus beaucoup de quinquagénaires mais une proportion croissante de 35-50 ans. Pris en étau, le monde du travail se doit pourtant de relever des défis contradictoires. A moins de susciter de graves tensions dans l'ensemble de la société, il lui faut tout à la fois mieux intégrer les nouveaux arrivants, maintenir en place les plus âgés pour ne pas accentuer le déséquilibre des régimes de retraite mais aussi ménager l'avenir des plus de quarante ans menacés par les évolutions techniques.

Cruel paradoxe. Alors que le seuil de la vieillesse biologique ne cesse de reculer, les salariés sont considérés de plus en plus tôt comme *« âgés »*. Et donc virtuellement inaptes, quel que soit leur niveau de qualification. *« Depuis le milieu des années 70,* estime la sociologue Anne-Marie Guillemard (1), *on assiste à un bouleversement brutal des repères chronologiques qui organisaient le déroulement du cours de la vie et déterminaient les identités et les horizons symboliques des individus à chacune des étapes de leur cycle de vie. Les seuils du passage de l'activité à l'inactivité se sont fixés à des âges de plus en plus jeunes. Une discrimination par l'âge dans l'emploi s'est opérée dans la plupart des pays dans un contexte de déséquilibre sur le marché du travail. »*

Une voie intenable

En Allemagne, en Belgique, en France ou aux Pays-Bas, le développement des préretraites et autres formes de traitement social du chômage a été tel que, dorénavant, moins d'un travailleur sur trois passe directement de son activité professionnelle au statut de retraité. Hormis la Belgique, la France est le pays où le taux d'emploi des hommes âgés de plus de cinquante-cinq ans (57,9 %) est le plus faible. En vingt ans, leur proportion a fléchi de près de moitié à grand renfort de *« mesures d'âge »* (préretraites, garantie des droits d'assurance-chômage) favorisant la sortie anticipée du marché du travail. L'autre extrémité de la pyramide des âges du monde du travail s'étrangle, elle aussi. Selon une étude menée par José Allouche, professeur d'université nancéien, à partir du bilan social de trois cents entreprises de plus de 300 salariés, la proportion des moins de trente ans, qui représentaient 29 % des effectifs en 1979, n'en atteignaient plus que 18 % en 1991.

L'exclusion des plus âgés, résultat d'un large consensus entre employeurs, pouvoirs publics et syndicats, n'a donc guère permis de faire reculer le chômage des jeunes (en 1992, pas plus de 37 % des moins de vingt-cinq ans disposaient d'un emploi) mais elle a, en revanche, accéléré les déséquilibres des régimes de retraite en les privant de rentrées de cotisations. Persévérer dans cette voie est tout simplement intenable car l'avenir des régimes de retraite passe par le rétablissement de l'emploi. Programmé jusqu'en 2008, l'allongement progressif de la durée d'activité nécessaire à l'attribution d'une pension à taux plein est contradictoire avec la mise à l'écart systématique des salariés les plus âgés. Si les créations d'emploi ne sont pas suffisantes, cette réforme réduira encore davantage les embauches de jeunes, malgré les allègements de charges sociales et les possibilités de les rémunérer en dessous du SMIC.



Le devenir du groupe central des 30-50 ans inquiète aussi les sociologues du travail. Selon l'INSEE (2), *« si certaines contraintes spécialement pénalisantes, comme le travail posté ou les cadences rigides, persistent et si, en même temps, l'insertion des plus de quarante ans dans la modernisation de l'appareil de production demeure problématique, ces difficultés pourraient s'accroître et, avec elles, les pertes de savoir-faire et de compétences »*. *« Les chances de devenir un nouvel utilisateur de l'informatique*, observe par exemple l'Institut de la statistique, *s'amenuisent nettement pour les générations les plus âgées. »* L'extension du travail sur ordinateur ne pouvant que se poursuivre, on imagine sans peine les obstacles à l'emploi qui en résultent.

Expérience contre compétence

Les 30-50 ans risquent aussi de connaître des déceptions dans leur déroulement de carrière. Les professions qui ont multiplié les recrutements dans les années 70 ne peuvent plus offrir les opportunités d'accès aux responsabilités qui étaient accordées à leurs aînés. En effet, les changements de l'organisation du travail, dans l'industrie comme dans les services, ont entraîné un raccourcissement des échelons hiérarchiques et les places sont devenues d'autant plus rares que ces classes d'âge intermédiaires sont les plus nombreuses.

Par ailleurs, la concurrence qu'exercent les jeunes diplômés engendre des conflits plus ou moins ouverts entre expérience et compétence qui se nouent autour de la politique salariale. Avec le vieillissement de la population active, l'avancement à l'ancienneté absorbe une part croissante de la masse salariale. Dans une large mesure, les entreprises ont déjà réagi en mettant l'accent sur les rémunérations individuelles *« au mérite »*. *« Traditionnellement, il existait une sorte de contrat implicite à long terme : les moins de quarante ans étaient payés en dessous de leur productivité et les plus de quarante ans étaient payés au-dessus. Avec la déformation de la structure par âge au profit des quadragénaires, tout cela risque de basculer et l'on peut craindre des tensions »*, souligne André Masson (CNRS).

Systématiser des *« pauses formation »* à toutes les époques de la vie et mieux adapter l'organisation du travail aux contraintes des hommes – autrement dit, impulser une démarche volontariste de gestion des âges dans l'entreprise – doit donc devenir une priorité. Le vieillissement apparent de la population active *« impliquera probablement une modification du déroulement de nos existences et il faut éviter que cet étirement du cycle de vie engendre des périodes à risques auxquelles nous serions insuffisamment préparés »*, plaide le démographe Didier Blanchet. Le danger est pourtant déjà largement devenu une réalité.

JEAN-MICHEL NORMAND

(1) « Travailleurs vieillissants et marché du travail en Europe ». Revue *Travail et Emploi*, nº 57, septembre 1993.

(2) *La Société française, Données sociales 1993.* INSEE.

Prochain article :

Un concept à repenser

Des mécanismes d'« exclusion sélective »

En France, le taux d'activité des jeunes est le plus faible de tous les pays industrialisés, démontre une étude du ministère du travail. Dès lors, le niveau élevé du chômage chez les moins de 25 ans ne reflète pas toute la réalité. D'autant que le volume d'emploi, pour cette catégorie, ne cesse de diminuer.

Au terme d'une étude que publie le ministère du travail (*Premières synthèses*, nº 34, octobre 1993), Mireille Elbaum et Olivier Marchand en arrivent à se demander si *« le modèle français »* de l'emploi n'aboutirait pas à ce qu'une seule génération travaille à la fois. Autrement dit, le marché fonctionnerait selon les caractéristiques d'*« une division du travail entre générations »*.

Pour le démontrer, ils font observer que, dans un parallélisme troublant, entre 1982 et 1990, l'emploi des jeunes de moins de 25 ans a baissé de 19,4 % et, pour les plus de 55 ans, de 17 %. Or, dans le même temps, l'emploi total, salarié et non salarié, augmentait de 3,7 %. Une progression (+ 800 000) qui sera finalement allée aux actifs âgés de 25 à 54 ans dont la situation aura été préservée par les politiques menées, consciemment ou pas.

Leur constat, rappellent-ils, rejoint une analyse qui avait été faite en 1989 par deux chercheurs qui opposaient *« l'intégration réglementée »* des jeunes, *« caractéristique des économies de langue allemande »*, aux mécanismes d'*« exclusion sélective »* propres aux Etats-Unis et surtout à la France. En raison du lien particulier qui existerait entre l'emploi des jeunes et les systèmes de relations professionnelles, le marché du travail des adultes serait *« protégé »*. Formés à l'extérieur de l'entreprise, condamnés au chômage, à des emplois précaires ou peu rémunérés, les moins de 25 ans resteraient à l'écart de la sphère du travail, en attendant d'avoir l'âge. Ce que semble confirmer le recul du *« premier emploi »*, souvent d'intégration au milieu professionnel, avant d'être le moyen d'exercer un métier avec les compétences requises. Par exemple, toujours en huit ans, l'emploi des jeunes s'est réduit de 42 % dans les banques et les assurances, et de 36 % dans les transports ou les télécommunications.

Ce phénomène, spécifiquement français, se découvre encore mieux dans une deuxième caractéristique nationale que Mme Elbaum et M. Marchand mettent également en évidence. Celle du taux d'activité de la tranche des 15-24 ans, exceptionnellement bas, et plus faible en France que dans n'importe quel pays industrialisé. Il s'élevait à 34,4 % en 1991 (48,6 % en 1979), alors qu'il atteint 64,6 % en Suède, 66,3 % aux Etats Unis et 76,4 % en Grande-Bretagne.

Aussi bien que l'Allemagne

Dans ces conditions, et les deux auteurs le laissent entendre, le mouvement de hausse de la scolarisation, associé au développement des différentes formules, soit du traitement social, soit de dispositifs d'insertion, servirait de moyen de régulation pour ce modèle français de la division du travail entre générations. De la sorte, de nombreux jeunes demeureraient classés parmi les inactifs quand, dans d'autres pays, ils occuperaient un emploi ou seraient, officiellement du moins, au chômage, en raison du poids de l'économie informelle (Italie, Espagne).

Mais une autre observation peut être tirée de ce double constat. Rapporté aux actifs de la tranche d'âge (actifs occupés et chômeurs), il est certes acquis que le taux de chômage des moins de 25 ans (20,8 % en 1992) atteint, en France, un niveau que seules l'Italie (32,7 %) et l'Espagne (34,4 %) dépassent. En revanche, le rapport serait moins désavantageux, y compris en comparaison de l'Allemagne, s'il était établi entre la population totale des jeunes et le nombre de chômeurs. *« Si l'on retient plutôt le rapport entre la part des chômeurs parmi les jeunes et celle des chômeurs parmi les adultes »*, notent les auteurs, il apparaît que la position française n'est guère éloignée de celle du Japon ou de l'Allemagne, qui font figure de bons exemples, internationalement reconnus. D'ailleurs, moins d'un jeune sur dix de sa génération est au chômage en France, comme aux Etats-Unis.

Une telle analyse peut évidemment surprendre. Elle a au moins le mérite de révéler, clairement, que le problème du chômage des jeunes s'est déplacé progressivement vers celui de la formation initiale ou de la formation en alternance, les entreprises ne prenant pas en charge l'entrée des jeunes dans la vie active. Elle permet aussi de faire justice d'autres explications, plus fréquemment avancées, et moins plausibles, à l'examen. Par exemple, le poids du facteur démographique ne compte pas, s'agissant des moins de 25 ans. Cette population a diminué de 4 % entre 1983 et 1991, à l'inverse d'autres pays, et ce tandis que l'ensemble de la population active française (de 15 à 64 ans) augmentait, elle, de 5 %. De même, et malgré de nombreuses tentatives de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) en ce sens, l'influence du coût du travail sur le non-emploi des jeunes n'a jamais pu être parfaitement établie. D'une part, parce que les jeunes représentent 35 % des 1,5 million de salariés payés au SMIC en 1992 ; d'autre part, parce que la multiplication des dispositifs d'allégement du coût du travail ciblés sur les jeunes sans qualification limite, d'elle-même, l'impact d'un SMIC-jeune. A la fin de 1992, 655 000 moins de 25 ans étaient employés sous des contrats ouvrant droit à des allégements de charges. Au point que ce sont 20 % des jeunes salariés qui *« induisent »* par ces avantages, pour leurs employeurs, un coût inférieur au SMIC.

ALAIN LEBAUBE

■ LE SOMMET EXTRAORDINAIRE des chefs d'Etat et de gouvernement européens qui se réunit, vendredi 29 octobre, à Bruxelles, devrait être consacré à célébrer la mise en place – laborieuse – du traité de Maastricht en vigueur à partir du 1er novembre. Profitant de cette occasion, MM. Mitterrand et Kohl ont adressé, mercredi 27 octobre, à la présidence belge de la Communauté une lettre invitant le Conseil à adopter des mesures concrètes d'application du traité dans les domaines économiques, judiciaire, policier et diplomatique.

■ M. BALLADUR a été associé à cette initiative, selon l'Elysée. Le premier ministre a déclaré qu'une réforme des pratiques institutionnelles de la Communauté s'imposait afin de réserver aux Etats le pouvoir politique que la Commission a tendance à s'approprier.

Lors du conseil européen extraordinaire de Bruxelles

Les Douze vont donner le coup d'envoi de l'Union européenne

BRUXELLES (Communautés européennes)
de notre correspondant

Ce ne sera pas l'occasion d'un vrai ressaisissement, car les Douze n'y sont pas prêts. Il faut prendre le conseil européen de vendredi pour ce qu'il est, une réunion d'étape destinée à délivrer à l'opinion un message aussi clair que possible : après dix-huit mois de tribulations, le traité de Maastricht est ratifié ; ses partisans l'ont emporté ; il va être appliqué. *«Il faut lever les doutes, affirmer nettement que le lancement de l'Union européenne est en route»*, comme le dit Alain Juppé.

François Mitterrand et Helmut Kohl, les initiateurs de l'entreprise, ont, dans une lettre commune adressée à la présidence belge, engagé le conseil à saluer ce lancement en adoptant, en application du nouveau traité, des premières mesures aussi concrètes que possible (*le Monde* du 28 octobre).

Les Douze annonceront le passage à la deuxième étape du programme d'Union économique et monétaire (UEM) à la date prévue du 1er janvier 1994. En dépit des coups très sévères portés au système monétaire européen (SME) qui ont abouti, au mois d'août, à l'abandon de marges étroites de fluctuations entre les devises de la Communauté, l'objectif de stabilité des changes et de convergence des politiques économiques a été maintenu. De façon précaire puisque, dépourvu de garde-fou, le SME nouvelle manière fonctionne sur une base volontaire de manière satisfaisante. Toute menace n'est pas écartée, mais plus les taux d'intérêt allemands baissent, plus les risques d'accident faiblissent.

Le consensus, il est vrai, est factice. Nul ne l'ignore, John Major ne croit pas à l'UEM et encore moins à la monnaie unique. Mais, vendredi au conseil, il se trouvera en porte à faux, contraint de s'associer à une célébration pour laquelle il n'a aucune sympathie. Symbole de la politique de coopération engagée dès 1988 pour conforter le marché unique et seule question soumise pour décision au conseil européen, les Douze, conformément aux vœux insistants de l'Allemagne, devraient décider d'installer à Francfort le siège du nouvel institut monétaire européen.

La capacité des dirigeants européens à mettre en place une politique étrangère et de sécurité commune (PESC) est affectée par l'échec de leur médiation dans l'ex-Yougoslavie : erreurs, divisions et, surtout, refus absolu de l'affrontement même défensif, pourtant nécessaire pour faire respecter des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies. En 1991, les Etats-Unis avaient redoré leur blason de superpuissance en se montrant capables de faire intervenir 500 000 hommes loin de leurs bases. On n'en demandait pas tant à l'Europe !

Immigration : la nécessité d'une politique commune

Pour faire oublier cette médiocre prestation, il y a, sur la table, la suggestion faite à «L'heure de vérité» par le président de la République d'imposer un couloir humanitaire entre Split et Sarajevo et, si nécessaire, de *«forcer le passage»* pour acheminer les secours. Un tel sursaut, s'il survenait, rendrait plus crédible l'ambition qui va être affichée d'appuyer le processus de paix au Moyen-Orient, celui de la démocratisation en Afrique du Sud et en Russie et, davantage encore, celle, suggérée par Edouard Balladur, visant à faire de la Communauté l'ancrage d'une politique de stabilité en Europe.

Le troisième volet, le moins connu, du traité de Maastricht, porte sur le renforcement de la coopération en matière de justice et d'affaires intérieures. C'est là, peut-être, dans l'avenir proche, le secteur le plus porteur. Il y a demande et urgence : l'ensemble des pays de la Communauté est affecté par la criminalité organisée, le trafic de drogue et le terrorisme. Tous ressentent également la nécessité d'approfondir les actions communes en matière d'immigration et d'asile : c'est la condition nécessaire à la libre circulation des personnes, espoir jusqu'ici déçu. MM Kohl et Mitterrand seront certainement entendus lorsqu'ils suggéreront une réunion conjointe des ministres de l'intérieur et de la justice afin de proposer au conseil européen de décembre un programme de travail précis et de premières propositions opérationnelles.

Apparemment, personne ne souhaite voir le Conseil se pencher sur les dossiers du GATT. Le 20 septembre, puis le 4 octobre, les ministres des affaires étrangères des Douze sont parvenus à rétablir entre eux un minimum de cohésion si bien que la Communauté est en droit de considérer que la balle est dans le camp des Etats-Unis. Ceux-ci, pour l'instant, n'ont en tête que la ratification du traité créant la NAFTA (l'Association de libre-échange de l'Atlantique nord qui doit les lier au Canada et au Mexique), et ce serait donc palabrer dans le vide que de réouvrir entre Européens les controverses de l'Uruguay Round.

En revanche, les chefs d'État et de gouvernement échangeront quelques mots sur l'élargissement de la Communauté. Les négociations engagées avec l'Autriche, la Finlande, la Norvège, la Suède se déroulent sans difficulté majeure. Mais apparemment, tel est le choix de la présidence belge, les Douze n'ont pas l'intention d'aborder la question la plus sensible, celle des aménagements institutionnels que rendra nécessaire l'adhésion de ces pays. L'élargissement sans modification des institutions, c'est le blocage assuré (on devine l'efficacité d'une Commission de 21 membres !) et il faut décider quelques ajustements. Mais ceux-ci suscitent des divergences entre «grands» et «petits» États membres. L'affaire est sérieuse, mais un compromis ne paraît pas hors de portée.

Les efforts de Jacques Delors

Plus grave, l'élargissement de la Communauté affaiblit inévitablement sa cohésion et, combiné aux effets du GATT (synonyme d'érosion de la préférence communautaire), la fait évoluer vers ce que souhaitent les Anglais, une vaste zone de libre-échange. *«La parade, c'est une Europe à géométrie variable»*, rétorque un haut fonctionnaire français. L'idée serait donc d'organiser le fonctionnement d'un «noyau dur» dans une Communauté à 14, 16 ou 18 membres. A Maastricht, ce type de réflexion, essentiel pour l'avenir de l'Union, a été renvoyé aux bons soins d'une conférence intergouvernementale convoquée en 1996. Faut-il se croiser les bras en attendant cette échéance ? Ou bien mandater la présidence, la Commission ou un «comité des sages» pour commencer à déblayer le terrain ? Les Français, conscients de la dérive en cours, à l'évidence s'interrogent.

C'est en décembre, lors du traditionnel conseil européen de fin d'année, que les Douze ont décidé de s'apesantir sur la situation économique dans la Communauté, autrement dit sur la manière d'agir pour relancer l'activité, créer des emplois et améliorer la compétitivité des entreprises. A la demande des Douze, la Commission prépare un Livre blanc dans ce sens, et Jacques Delors n'a pas caché son intention de tester, auprès des chefs d'État et de gouvernement, quelques-unes de ses idées sur les actions communes à entreprendre.

Agacé par la récente rebuffade que lui ont infligée des ministres des finances, allergiques à sa proposition de muscler l'*«initiative européenne de croissance»* et soucieux, comme le raconte un diplomate, de *«saisir la dernière occasion de faire du bon Delors»* (son mandat vient à expiration fin 1994), on sent le président de la Commission tenté de convaincre les Douze que la sortie de crise exige un effort collectif. Verra-t-on apparaître, vendredi, l'ébauche d'une nouvelle stratégie de relance communautaire ? C'est la seule question ouverte pour un conseil européen consacré à la célébration d'un traité jusqu'ici mal aimé, qu'il s'agit maintenant de mettre en œuvre.

PHILIPPE LEMAITRE

La réforme des pratiques institutionnelles de la CEE

M. Balladur : le pouvoir politique doit être détenu par les Etats

Dans un entretien publié dans *le Figaro* du 28 octobre, le premier ministre présente les propositions qu'il va faire lors du sommet de Bruxelles. *«Maintenant que l'on a ratifié le traité d'union européenne, il s'agit de le faire vivre»*, explique-t-il, avant de préconiser une réforme des pratiques institutionnelles de la Communauté.

«L'autorité politique doit pouvoir mieux asseoir son droit de contrôle et de décision», affirme Edouard Balladur, qui explique : *«Voyez le système actuel : d'un côté, il y a une organisation stable qui travaille à plein temps, la Commission ; de l'autre, vous avez le conseil des ministres, auquel celle-ci doit rendre des comptes, mais qui se réunit épisodiquement et ne donne pas d'instructions précises* (...). *Il ne s'agit pas de brimer la Commission, qui reste un rouage essentiel, mais ce n'est pas elle qui, dans la Communauté, doit détenir le pouvoir politique. Ce sont les Etats* (...). *Il faudrait que nous décidions que les conseils des ministres des affaires européennes se tiennent à échéances plus fréquentes et régulières, au moins deux fois par mois, à date fixe, et que la Commission soit invitée à rendre des comptes précis sur ses activités de la quinzaine écoulée et reçoive les instructions nécessaires.»*

Interrogé sur la participation de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne à la construction de l'Europe, M. Balladur observe : *«Nous devons construire la Communauté avec l'Allemagne et la Grande-Bretagne, mais la France est bien obligée de constater que l'Europe progresse davantage avec les Allemands qu'avec les Britanniques.»*

Une lettre de MM. Mitterrand et Kohl

«Un rendez-vous que l'Europe ne peut manquer»

Nous publions ci-dessous la lettre adressée mercredi 27 octobre par François Mitterrand et Helmut Kohl à Jean-Luc Dehaene, premier ministre de Belgique et président en exercice du conseil européen, ainsi que des extraits des annexes.

«Monsieur le Président,

Après avoir été ratifié par l'ensemble des Etats membres, le traité sur l'Union européenne, signé le 7 février 1992, entrera en vigueur le 1er novembre prochain.

» Pour tous ceux qui ont œuvré depuis presque un demi-siècle à ce que l'Europe devienne plus forte, maîtresse de son destin, et mieux à même de répondre aux aspirations de ses citoyens, c'est le début d'une nouvelle époque de la construction européenne.

» Nous devons dire aux peuples de la Communauté européenne, et à ceux ailleurs en Europe et dans le monde qui regardent vers elle que l'Union européenne est née, qu'elle a l'ambition d'être forte et cohérente, et qu'elle va consacrer toute son énergie à répondre aux besoins de paix, de sécurité, de prospérité et de solidarité ressentis par tous les Européens.

» Les deux conseils européens qui vont se tenir sous votre présidence et qui forment un tout sont un rendez-vous que l'Europe ne peut manquer. Sa crédibilité et sa capacité à agir sont en jeu.

» Nos propositions jointes en annexes n'ont d'autres ambitions que de contribuer dans ce but à la mise en œuvre du traité, et à cette relance. Nous savons que votre pays et vous-même partagez ces convictions. La fermeté, la constance de l'engagement européen de la Belgique en témoignent. » C'est pourquoi nous vous serions reconnaissants de bien vouloir transmettre ce message aux autres membres du conseil européen (...). »

Les annexes

1. Union économique et monétaire

Nous demandons que la commission, dans le cadre du Livre blanc qu'elle nous présentera au mois de décembre, attache une importance particulière à la mise en œuvre d'une politique économique et sociale cohérente, étant donné que le chômage représente un souci majeur dans nos pays.

[...] L'Europe devrait s'engager de façon beaucoup plus visible pour nos citoyens à réaliser, dans le cadre des réseaux trans-européens, de grandes infrastructures de transport et de communication. Dans le domaine de l'environnement, en outre, nous devrions renforcer considérablement les efforts internationaux en cours visant à améliorer rapidement les normes de sécurité des centrales nucléaires en Europe de l'Est.»

2. Politique étrangère

Nous demandons que soit élaborée une politique européenne de soutien au processus de paix au Proche-Orient et d'aide aux Israéliens et aux Palestiniens, ainsi qu'à leurs voisins, pour le développement de cette région. Dans ce contexte, la Communauté européenne pourrait par exemple parrainer l'organisation d'une conférence internationale d'entreprises intéressées afin d'encourager les investissements dans des domaines-clés pour le développement économique de la région tout entière.

Sur l'ex-Yougoslavie : «la Communauté doit déployer tous ses efforts en vue d'un cessez-le-feu durable et d'un règlement de paix en ex-Yougoslavie. Dans cet esprit, les ministres des affaires étrangères seraient invités à arrêter rapidement une position commune permettant d'aborder de manière cohérente l'ensemble du problème né de ce conflit.

Nous rappelons par ailleurs que la Communauté a déjà pris la décision de principe de prendre en charge la protection et la reconstruction de la ville de Mostar. Nous jugeons nécessaire en particulier de renforcer l'aide humanitaire aux victimes de la guerre en Bosnie-Herzégovine, et d'assurer l'acheminement de l'aide aux zones et villes affectées.

3. Sécurité

Nous nous sommes également engagés à bâtir une politique de sécurité commune, comme prévu dans le traité. Elle implique à nos yeux le renforcement de l'UEO et la définition, dans le cadre de cette organisation, d'une politique de défense commune. Convaincus, dans la perspective d'une Union européenne élargie, que le développement d'une vision commune de notre sécurité est une tâche prioritaire, nous suggérons que l'UEO intensifie le dialogue politique avec les pays du forum de consultation, et qu'elle établisse le rapport demandé en étroite consultation avec eux.»

En remettant en cause le plan de liquidation

La justice luxembourgeoise relance l'affaire BCCI

Les 250 000 créanciers de la Bank of Credit and Commerce International (BCCI) vont peut-être obtenir plus que les 1,7 milliard de dollars (9,8 milliards de francs) négociés avec l'émirat d'Abou-Dhabi, mais ils risquent d'attendre de longues années. C'est la conséquence d'une décision surprise adoptée mercredi 27 octobre (*le Monde* du 28 octobre) par la Cour suprême de justice de Luxembourg.

Elle a donné raison en appel à trois créanciers qui estimaient insuffisante l'offre proposée par l'émirat d'Abou-Dhabi, actionnaire à 77 % de la banque. Cette décision remet en cause l'ensemble du plan d'indemnisation mis péniblement en place par le cabinet comptable britannique Touche Ross, chargé de la liquidation de l'établissement depuis sa faillite le 5 juillet 1991 pour fraude à grande échelle. Les liquidateurs n'ont pas caché leur déception : les créanciers *«vont maintenant faire face à des retards supplémentaires et à une totale incertitude quant au montant de leur indemnisation»*, déclare, à Londres, Brian Smouha. Certaines victimes d'un des plus grands scandales bancaires de l'histoire se montrent plus optimistes. *«Ce jugement ouvre la voie à un accord renégocié en de meilleurs termes»*, estime Keith Vaz, parlementaire travailliste britannique, porte-parole d'une partie des créanciers.

Le plan remis en cause par la justice luxembourgeoise devait permettre aux créanciers, dans 69 pays, de récupérer 15 % de leurs dépôts à partir de la fin 1994 puis, à plus long terme, entre 15 % à 25 % supplémentaires à la suite de la liquidation des 2 milliards de dollars d'actifs à Londres, aux îles Caïmans et à Luxembourg. En contrepartie, les victimes s'engageaient à renoncer à toute action judiciaire en responsabilité contre l'émirat.

Touche Ross envisage désormais soit de renégocier un accord avec Abou-Dhabi, soit de porter plainte contre l'émirat, ce qui entraînerait à nouveau un long et coûteux procès.

Affaire Tuffier

Les parties civiles réclament le franc symbolique

La Banque populaire du Nord (BPN) et deux petits porteurs qui se sont constitués partie civile contre la société de Bourse Tuffier-Ravier-Py (TRP) ont demandé le 27 octobre le franc symbolique de dommages et intérêts devant la 11e chambre correctionnelle du tribunal de Paris. Pour garantir un emprunt de 101,7 millions de francs (contracté auprès de deux sicav et d'un fonds commun de placement gérés par une de ses filiales), TRP avait gagé la somme équivalente d'obligations assimilables du Trésor (OAT), qu'elle ne possédait pas en propre mais qui appartenaient à un de ses clients, la BPN. Cette manœuvre a été découverte à la suite de la faillite de TRP, le 18 juillet 1990. Depuis, les petits porteurs ont été remboursés, ce qui explique le faible nombre de parties civiles au procès.

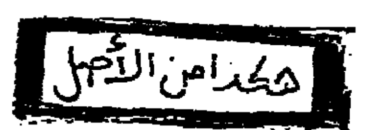
Jugeant le prix de l'argent non dissuasif

La Bundesbank n'estime pas nécessaire une nouvelle baisse des taux d'intérêt

Peu de jours après la baisse surprise de ses taux directeurs (un demi-point) le 21 octobre, la Banque fédérale d'Allemagne (Bundesbank) a jeté un coup de froid sur les marchés financiers en déclarant, par la voix de son président, Hans Tietmeyer, qu'*«une nouvelle baisse* [des taux] *n'était pas nécessaire»*. Pour le moment, il n'y a aucune raison de le faire. Selon lui, la politique de baisse par petites touches suivie jusqu'à présent était et reste essentielle pour l'évolution des taux du marché, qui sont à un niveau très bas d'un point de vue historique, tout au moins lorsque l'on tient compte du taux d'inflation actuel. Pour la Bundesbank, *«les taux d'intérêt réels actuels (hors inflation) ne constituent pas un obstacle à l'investissement. La Bundesbank rejette donc, à bon escient, tous les souhaits et les demandes de relance de l'économie allemande par une politique de baisse forcée des taux d'intérêt»*. Donc, à la différence des grands instituts de recherche économique d'outre-Rhin, la Banque centrale n'établit pas de lien direct entre les taux d'intérêt à court terme et la croissance. Ces instituts estiment que d'autres diminutions de ces taux sont encore possibles et souhaitables.

Les propos de M. Tietmeyer ont accentué la remontée des rendements et la baisse des cours sur les marchés français, l'échéance décembre du MATIF, qui avait frôlé 125 à la fin de la semaine dernière, retombant à moins de 124. Le rendement de l'emprunt d'Etat (OAT) à dix ans, qui avait glissé à moins de 5,80 % la semaine dernière, s'est raffermi, approchant les 6 %. Des ventes de non-résidents ont été signalées, amplifiant les prises de bénéfices. Les mouvements sociaux en France ont également perturbé les marchés, contribuant à casser, dans l'immédiat, des anticipations audacieuses sur la poursuite du recul des taux d'intérêt à court et long terme.

FRANÇOIS RENARD



SOCIAL

Au onzième jour du conflit

La grève s'essouffle à Air France

Christian Blanc, nouveau président d'Air France, a annoncé à l'occasion de son premier conseil d'administration qu'il recevrait les organisations syndicales en début de semaine alors que la grève montre des signes d'essoufflement.

Le travail reprend doucement à Air France. Toutefois le trafic reste très perturbé. La compagnie nationale a prévu d'assurer, jeudi 28 octobre, un service minimum avec quatre vols au départ d'Orly et une vingtaine au départ de Roissy. Le retour à la normale – Air France assure habituellement 250 vols au départ de Roissy et autant à l'arrivée – risque de prendre du temps. Une semaine pourrait être nécessaire pour que les choses reviennent dans l'ordre. Ces délais s'expliquent pour des raisons techniques et par la persistance de grèves dans certains secteurs de la maintenance. La flotte de la compagnie est disséminée un peu partout dans le monde et devra faire l'objet de révisions avant de reprendre du service. Par ailleurs, le travail n'a pas repris dans les secteurs du tractage des avions et de la manutention, à Roissy.

Selon la direction d'Air France, on ne comptait que 20 % de grévistes mercredi. Toutefois, le fret d'où a démarré le mouvement, dès le 12 octobre, reste toujours paralysé à Roissy comme à Orly. Les avions-cargos sont cloués au sol et les personnels continuent d'occuper les locaux. Certains aéroports de province, comme a Marseille ou Nice, demeuraient perturbés.

Christian Blanc, nouveau président d'Air France, a déclaré mercredi lors de son premier conseil d'administration *« qu'il avait reçu carte blanche »* du gouvernement pour mener à bien sa mission. Il a annoncé qu'il recevrait les organisations syndicales dès le début de la semaine prochaine et *« qu'il rechercherait des solutions aux problèmes tant économiques que sociaux de la compagnie, sans aucun* a priori ». Il a également déclaré *« qu'aucune mesure d'application du plan qui a été présenté le 15 septembre ne sera prise tant que la concertation sociale n'aura pas été conduite »*.

Depuis que FO a appelé à la reprise du travail au lendemain de la grève de mardi, il règne une certaine confusion au sein des syndicats. La CGT et la CFDT réclament des garanties écrites sur l'abandon du plan de retour à l'équilibre de Bernard Attali, l'assurance qu'aucun gréviste ne sera sanctionné et le paiement des jours de grève. La CGT a proposé, à l'occasion d'une réunion intersyndicale, qu'une journée de grève soit organisée mardi 2 novembre, et que des représentants de la « base » participent aux négociations qui devraient se tenir ce jour-là.

Enfin, une délégation de grévistes occupe depuis mercredi après-midi une salle du 16e étage du siège d'Air France à Montparnasse tandis qu'un autre groupe a passé la nuit en bas du bâtiment. Composée de membres du personnel du fret et de la maintenance de Roissy issus de différents syndicats, la délégation entendait, jeudi matin, poursuivre son action afin d'être reçue par le nouveau président d'Air France. Dans l'après-midi de mercredi, la délégation de grévistes avait été reçue par par des représentants de la direction.

M. La.

ACCORD SALARIAL DANS LA FONCTION PUBLIQUE : la Fédération générale autonome des fonctionnaires (FGAF) signe. – La commission exécutive de la FGAF a annoncé, mercredi 27 octobre, son intention de ratifier le protocole salarial négocié le 22 octobre et prévoyant une revalorisation générale des traitements de 4,99 % sur la période 1993-1995 (*le Monde* daté 24-25 octobre). La FGAF a en effet estimé que *« les efforts consentis en termes de pouvoir d'achat traduisent le souci des agents de la fonction publique de démontrer concrètement leur solidarité par rapport au grave problème de l'emploi dans ce pays »*.

Un projet de loi au conseil des ministres

Le gouvernement veut moraliser les nominations de fonctionnaires au tour extérieur

André Rossinot, ministre de la fonction publique, a présenté, mercredi 27 octobre au conseil des ministres, un projet de loi visant, d'une part, à assurer « l'impartialité » des nominations au tour extérieur au sein de la fonction publique d'Etat et renforçant, d'autre part, les contrôles sur les départs des fonctionnaires dans le secteur privé.

« Dépolitiser les nominations et les avancements » au sein de la haute fonction publique : telle était l'une des *« tâches prioritaires »* qu'Edouard Balladur s'était assignées dans sa déclaration de politique générale, le 8 avril à l'Assemblée nationale. Le projet de loi, présenté mercredi 27 octobre au conseil des ministres par André Rossinot, vise à introduire davantage de transparence dans l'exercice d'un des principaux pouvoirs discrétionnaires du gouvernement, à savoir la nomination de personnalités non fonctionnaires dans les grands corps de l'Etat : Conseil d'Etat, Cour des comptes, corps d'inspection générale et de contrôle. Le texte prévoit ainsi la publication de l'avis des responsables des corps concernés par ces nominations, afin de lutter contre certains abus (comme la modification par le gouvernement des statuts du corps afin de pouvoir y nommer une personnalité n'ayant pas l'âge ou la qualité requis). De même, le texte prévoit de limiter à 20 % des emplois vacants, le nombre de postes réservés à ce tour extérieur gouvernemental.

Le projet de loi entend aussi assurer *« un réel contrôle »* sur les départs d'agents dans le secteur privé, dans la mesure où la « commission de déontologie », chargée, depuis sa création en 1991, d'examiner la compatibilité de ces transferts, n'a pas jusqu'à présent rempli son office : sur treize saisines (dont quatre hors délai), elle n'a prononcé que trois avis négatifs concernant pour l'essentiel des agents d'exécution. Le texte prévoit donc de rendre obligatoire la consultation de cette commission. Si l'extension de ces dispositions aux fonctions publiques hospitalière et territoriale est envisagée, ce texte ne concerne toutefois que les fonctionnaires en disponibilité ou ayant cessé définitivement leurs fonctions, alors que d'autres positions permettent d'exercer dans le privé (détachement, hors cadre). De même, n'est-il pas choquant de voir que les recrutements de militaires par des entreprises, où l'État n'est que majoritaire, travaillant étroitement avec la défense nationale, soient toujours exclus de ces contrôles?

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

REPÈRES

EMPLOI

Le BTP a perdu 450 000 emplois en 22 ans

Le bâtiment et les travaux publics ont employé directement en 1992, 1,6 million d'actifs, soit 7,2 % de l'emploi total en France, et près de 2,5 millions en intégrant toute la filière (952 000 emplois indirects). En deux décennies, le secteur a toutefois subi un recul en perdant près d'un demi-million d'emplois. Mais comme la progression des gains de productivité y est moins rapide que dans les autres secteurs, de 55 % entre 1970 et 1992, contre 65 % pour l'ensemble de l'économie, le BTP demeure la filière industrielle qui détient le plus fort contenu en emplois. Il faut en effet 2,9 actifs par million de francs de demande finale, contre 2 dans l'industrie. Le BTP se distingue aussi par la forte proportion d'ouvriers employés (72 %) et parmi ceux-ci un taux élevé d'ouvriers qualifiés (86 %).

SÉCURITÉ SOCIALE

L'Etat doit plus de 30 milliards

Selon Jean-Claude Mallet, président de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), *« l'Etat est le plus mauvais payeur de la Sécurité sociale »* et *« doit 30 milliards 650 millions de francs à la seule branche maladie »*.

Ce montant, précise-t-il, *« est à mettre en comparaison avec le chiffre de 20 milliards cité par Mme Veil »*, qui devrait permettre d'équilibrer les comptes pour 1994.

A Clermont-Ferrand

Michelin fait le bilan provisoire de son sixième plan social

Au cours de la réunion du comité central d'entreprise, tenue mercredi 27 octobre à Clermont-Ferrand, la direction de Michelin a présenté un premier bilan de la mise en œuvre de son sixième plan de réduction des effectifs. Annoncé le 7 mai dernier, celui-ci prévoyait la suppression de 2 950 emplois d'ici à la fin de 1994, obtenue essentiellement par des départs volontaires en préretraite ou en congé de conversion.

Entre le 15 juillet et le 15 octobre, 2 630 personnes se sont portées candidates, dont 141 dans les derniers jours, qui ont jusqu'au 30 octobre pour confirmer leur intention. La différence pourrait être comblée par la baisse naturelle des effectifs, assure la direction, qui a déjà constaté le départ de 127 salariés depuis le début de l'année, en dehors de ceux prévus.

INDICATEURS

ALLEMAGNE DE L'OUEST

■ **Inflation : + 0.2 % en octobre.** – Avec une inflation limitée à 0,2 % en octobre, la hausse des prix dans l'Allemagne de l'Ouest est passée pour la première fois cette année sous la barre des 4 % en rythme annuel, avec une progression de 3,9 % par rapport à octobre 1992. En septembre, l'inflation avait été de 4 %, et de 4,4 % en janvier.

ESPAGNE

■ **Balance des comptes courants : + 79 milliards de pesetas en août.** – L'Espagne a enregistré en août un excédent de sa balance des comptes courants de 79 milliards de pesetas (3,4 milliards de francs), contre un déficit de 73,1 milliards pendant le même mois de 1992. Ce bon résultat est dû principalement à l'évolution favorable de la balance commerciale et à l'excédent enregistré par les services (+ 8 % pour les recettes touristiques) .

ÉTATS-UNIS

■ **Indice de confiance des consommateurs : – 4,4 points en octobre.** – L'indice de confiance des Américains dans les conditions présentes et les perspectives de l'économie a reculé à 59,4 % en octobre contre 63,8 % en septembre (chiffre révisé). La plupart des experts tablaient sur une progression de l'indice en octobre. Depuis le mois de janvier, ce dernier a perdu plus de 17 points.

■ **Commandes de biens durables : + 0,7 % en septembre.** – Les commandes de biens durables ont augmenté de 0,7 % en septembre aux Etats-Unis après une progression de 2,6 % en août (chiffre révisé). Les analystes de Wall Street tablaient généralement sur un gain de 0,3 %.

JAPON

■ **Production industrielle : + 1,5 % en septembre.** – La production industrielle du Japon a progressé en septembre de 1,5 % sur août mais elle est restée inférieure de 5 % à celle de septembre 1992. Ce rebond, qui reflète un regain de livraisons de la part de l'industrie et une réduction des stocks, intervient après une baisse de 1,2 % en août et de 2,6 % en juillet.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

VIE DES ENTREPRISES

Un levier pour déréglementer le secteur de l'énergie

Le projet de rapprochement Pechiney CNR prend forme

D'ici à quelques jours, Pechiney sera fixé. Prévue pour la semaine prochaine, la remise du rapport Mandil – du nom du haut fonctionnaire du ministère de l'industrie chargé par Gérard Longuet d'une étude sur la déréglementation des monopoles de l'énergie – constitue, pour le groupe dirigé par Jean Gandois, une échéance majeure.

« De deux choses l'une, confie un proche du dossier, *soit les pouvoirs publics considèrent que EDF peut garder son monopole de production et les espoirs de Pechiney de se rapprocher de la Compagnie Nationale du Rhône sont balayés. Soit ils estiment que, pour des raisons européennes et bruxelloises, la situation doit évoluer. Et l'hypothèse d'un tel rapprochement devient d'actualité. »*

Le ballon d'essai lancé dès juillet par Gérard Longuet a pris corps. A l'époque, il s'agissait de *« donner à Pechiney comme partenaire un producteur d'électricité »*. Qu'un groupe d'aluminium, donc gros consommateur d'énergie pour ses unités d'électrolyse, cherche à s'adosser à un électricien relevait de la logique. Dans ce cadre, l'idée d'un mariage avec la CNR qui exploite à très bas coût dix-neuf barrages rhodaniens, pouvait sembler naturelle même si elle est contestable aux yeux de certains. Ne s'agissait-il pas de confisquer, au profit des seuls intérêts d'un groupe appelé à être privatisé, l'énergie bon marché produite grâce aux investissements massifs d'EDF, exploitant public ?

L'opération est, en fait, plus subtile. L'affaire est moins d'adosser Pechiney à un producteur d'électricité que de faire du groupe d'emballage et d'aluminium un challenger d'EDF dans la perspective d'une déréglementation du secteur souhaitée par Bruxelles.

Pour Pechiney, l'intérêt d'une telle opération est clair. L'enjeu est tout simplement la privatisation rapide, c'est-à-dire d'ici le début 1995, du groupe public. Une privatisation pour le moment inenvisageable. Comme tous ses confrères occidentaux, Pechiney perd désormais de l'argent – sans doute 1,3 milliard de francs en 1993 – sur le métal blanc. Les cours, tirés à la baisse par les importations à très bas prix de métal russe, sont en dessous des seuils traditionnels de rentablité. Les seuls sites hexagonaux du groupe devraient terminer l'année sur une perte cumulée de 800 millions de francs. L'unité ultra-moderne de Dunkerque, pourtant réputée l'une des plus compétitives au monde, ne parvient pas à couvrir ses charges en capital. Quant aux unités d'électrolyse des Alpes et des vallées pyrénéennes, leurs pertes, à l'exception du site de Saint-Jean-de-Maurienne, dépasseraient en 1993 leur masse salariale.

Un conciliateur nommé Bernard Pache ?

« L'incertitude est totale. Il est impossible aujourd'hui de prévoir le moment où les pertes pourront être jugulées », expliquait récemment Jean Gandois devant son comité de groupe. *« Dans ces conditions, je ne sais pas privatiser »*. Tout espoir de remontée des prix reste suspendu à l'issue de pourparlers menés avec la Fédération de Russie. *« De toute façon, le niveau des stocks est tel que l'assainissement du marché prendra du temps, même si des accords d'autolimitation devaient être conclus et surtout respectés »*, avertit un spécialiste.

Dès lors, l'opération CNR est pour Pechiney un impératif. La vente de l'électricité produite par les barrages de la CNR lui apporteraient les revenus stables, réguliers dont le groupe a besoin pour lisser ses résultats et séduire des actionnaires privés. Ainsi, la CNR ne disparaîtrait pas. Elle conserverait ses tâches d'aménagement fluvial. Mais elle apporterait au groupe de Jean Gandois ses barrages hydroélectriques, actif valorisé d'au moins 10 milliards et qui serait rémunéré en titres Pechiney.

Reste deux données. La réaction d'EDF, spontanément hostile. Celle de la CNR, ensuite. La société parapublique qui voit dans les projets de déréglementation les moyens d'asseoir une fois pour toute son indépendance, n'entend pas forcément céder ses actifs les plus intéressants au groupe dirigé par Jean Gandois. Convaincre les membres de son tour de table, parmi lesquels une myriade de collectivités locales, prendra du temps. La rumeur – simple boutade ou réelle intention du ministère de l'industrie – désigne Bernard Pache, l'ancien PDG de Bull, comme futur conciliateur.

CAROLINE MONNOT

Dans la perspective de la privatisation avant le 28 janvier

Les particuliers peuvent réserver un maximum de soixante actions de Rhône-Poulenc

Une semaine après l'annonce de la privatisation de Rhône-Poulenc (*le Monde* du 20 octobre), le gouvernement vient de lancer le « pré-placement » des actions du groupe chimique. Comme précédemment pour la BNP, les particuliers peuvent dès à présent souscrire des mandats révocables d'acquisition de titres, c'est-à-dire réserver des actions avant d'en connaître le prix et la date de mise en vente. Chaque Français ou résident de la Communauté européenne peut demander jusqu'à 60 titres, alors que le nombre avait été limité à 40 lors de la cession des actions BNP. De plus, les souscripteurs de l'emprunt Balladur peuvent acheter 60 actions supplémentaires à condition de les régler avec les titres de l'emprunt d'Etat.

« Si les conditions le permettent, il sera procédé au cours des prochaines semaines, et au plus tard le 28 janvier 1994, à la cession sur le marché d'environ 79,3 millions d'actions », indique le ministère de l'économie dans un communiqué. L'offre se décompose en deux tranches : 47,6 millions d'actions pour les petits porteurs en France et 31,7 millions pour les investisseurs institutionnels français et internationaux. De plus, 8,8 millions d'actions seront proposés aux salariés du groupe.

Enfin, sur les 43 % du capital de Rhône-Poulenc cédés par l'Etat, 6 % seront vendus de gré à gré pour renforcer le groupe d'actionnaires stables (GAS) qui détiendra environ un quart du capital de l'entreprise et dont la composition sera rendue publique prochainement.

L'annonce du pré-placement n'a pas provoqué de réaction particulière en Bourse mercredi 27 octobre. Dans un marché en baisse de 0,83 %, Rhône-Poulenc est demeuré stable (+0,07 %) à 153,50 francs avec 298 800 titres échangés. Les investisseurs attendent à présent de connaître le prix de mise en vente pour se prononcer sur la qualité de l'opération. Les diverses estimations dans les salles de marché tablent sur un prix de 130 francs, inférieur de 15 % au cours actuel de l'action.

D. G.

L'ancien PDG de Motorola prend la tête de Kodak

George Fischer, 52 ans, président du fabricant de composants américain Motorola, devient le nouveau PDG d'Eastman Kodak, a annoncé mercredi 27 octobre le premier groupe mondial d'équipements photographiques. M. Fischer prendra ses fonctions le 1er décembre et succédera à Kay Whitmore démis par le conseil d'administration du groupe au mois d'août. On lui reprochait de ne pas prendre de mesures de restructuration suffisantes pour réduire les coûts d'exploitation.

Cette nomination intervient le jour où Eastman Kodak a annoncé une perte nette de 68 millions de dollars (390 millions de francs) au troisième trimestre contre un bénéfice net de 189 millions de dollars un an auparavant.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

DUPONT : Les charges de restructuration pèsent sur les comptes. – DuPont, premier groupe chimique américain, a annoncé mercredi 27 octobre une perte nette de 680 millions de dollars au troisième trimestre, qui intègre une provision après-impôt de 1,3 milliard de dollars pour couvrir des coûts de restructuration. Cette charge de restructuration recouvre les décisions du groupe, déjà annoncées, de réduire ses effectifs au niveau mondial et de rationaliser ses opérations de production de manière à réduire les surcapacités et à accroître la productivité (*le Monde* du 12 mai). Le président de DuPont, Edgard Woolard, a souligné dans un communiqué que les objectifs du groupe *« sont un retour à la compétitivité de l'ensemble des activités en 1994 »* et *« que toutes les mesures nécessaires pour y parvenir seront mises en œuvre. »*

BANQUE HERVET : perte de 361 millions de francs au premier semestre. – La Banque Hervet, dont la privatisation est proche, a enregistré une perte de 361 millions de francs au premier semestre 1993, rendant nécessaire l'injection par l'Etat de 150 millions de capitaux frais. Le soutien de l'Etat prendra la forme d'une *« avance d'actionnaire »*. Au second semestre, le résultat devrait être proche de zéro. Le gouvernement, qui a placé la Banque Hervet sur la liste des quatre premières privatisables (avec la BNP, Rhône-Poulenc et Elf-Aquitaine), confirme son intention de mener à bien ce processus *« dans des délais rapprochés »*. Cette cession *« pourra être accompagnée d'une augmentation de capital »*. La vente de la Banque Hervet devrait intervenir de gré à gré et non pas par le biais d'une offre publique de vente.

VENTE

GMF : vente de l'activité foies gras. – Poursuivant ses opérations de cessions, la GMF (Garantie mutuelle des fonctionnaires) a cédé une des ses filiales agro-alimentaires, le groupe Grimaud, spécialisé dans la fabrication de foies gras, ainsi qu'un portefeuille d'actions cotées, dont la valeur totale est estimée à 150 millions de francs, selon un communiqué du groupe diffusé mercredi 27 octobre. En échange de cette cession, la GMF ne sera pas payée en liquide, mais elle va entrer à hauteur de 49 % dans le capital de la société de portefeuille, AD Capital (Alliance Développement Capital).

CONTRÔLE

ONA : prise de contrôle de Delpierre (pêche, conserves). – Un protocole d'accord entre la famille Delpierre, qui contrôle la société Pêche et Froid (armement thonier tropical, conserveries), de Boulogne-sur-Mer, et Optorg – jouant le rôle de structure d'accueil des participations étrangères du groupe marocain ONA – a été signé. La Coopération Maritime qui avait constitué une société commune avec l'ONA pour la reprise de l'Armement coopératif finistérien d'Audierne (chalutiers hauturiers, conserveries) sera associée à parité avec les marocains dans cette prise de contrôle. L'opération permettra à l'ONA, qui dispose d'une infrastructure industrielle dans la transformation du poisson en Afrique, de *« sécuriser ses approvisionnements »*. Pêche et Froid arme directement et en participation 14 thoniers congélateurs.

OPA

SUCRERIE DE CHALONS : la recevabilité de l'OPA d'Ufisuse confirmée en appel. – La cour d'appel de Paris a confirmé mercredi 27 octobre la recevabilité de l'offre publique d'achat (OPA) lancée par Ufisuse, qui réunit la Générale sucrière (groupe Saint-Louis) et la Coopérative de Corbeilles-en-Gâtinais, sur la sucrerie de Châlons, en rejetant les recours déposés par les dirigeants et le comité d'entreprise. La cour a donné raison à Ufisuse sur tous les points en débat, notamment en déclarant valides les promesses de cession à Ufisuse de 10,66 % du capital de la sucrerie de Châlons et en estimant qu'il n'y avait pas en manquement à l'obligation d'information des autorités boursières et des pouvoirs publics.

ORGANISATION

AIRBUS : des structures à adapter, selon son patron. – Le système du Groupement d'intérêt économique (GIE) du consortium européen Airbus Industrie a *« atteint ses limites génétiques »* et il est urgent de mettre en œuvre *« les réformes de structures »* nécessaires pour affronter la concurrence, a estimé mardi 26 octobre Jean Pierson, administrateur-gérant d'Airbus Industrie. Si commercialement *« l'année 1993 est un désastre »* pour Airbus, elle marque également la conclusion *« du chapitre négatif des trois années de crise »* et *« nous arrivons à la fin de l'assainissement du carnet de commandes »*, a ajouté M. Pierson. Le système de GIE était efficace au départ, selon lui. Mais, si les structures devaient rester en l'état, *« les clients ne viendront plus, nous ferons des pertes »* et Airbus Industrie disparaîtra, a-t-il affirmé.

PRODUIT

IBM-SIEMENS : premiers échantillons de puces DRAM à 64 Mbits. – Premiers échantillons d'une nouvelle génération de mémoires électroniques à 64 mégabits conçus par l'américain IBM et l'allemand Siemens ont été livrés à plusieurs clients des deux groupes, a indiqué IBM. Le développement en commun, et financé à 50-50, de ces nouvelles « puces » DRAM (Dynamic Random Access Memory) – utilisées principalement pour stocker les données dans les ordinateurs – était prévu par un accord signé entre IBM et Siemens en janvier 1990. Leur commercialisation en série devrait démarrer *« dans deux ou trois ans, selon la demande »*, selon IBM.

LOTO

MERCREDI 27 OCTOBRE 1993

19'55 – 1 2 14 33 34 37 + 6

6	1	3 209 845 F
5 + compl.	21	79 540 F
5	489	12 440 F
4	30 190	204 F
3	719 017	12 F

20'35 – 13 15 16 18 22 43 + 5

6	0	—
5 + compl.	26	61 045 F
5	779	6 805 F
4	41 089	109 F
3	741 956	8 F

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 28 octobre ⬇ Prises de bénéfice

La note restait faible, jeudi 28 octobre, dans le courant de la séance à la Bourse de Paris. Les prises de bénéfice se multipliaient après la forte hausse enregistrée la semaine précédente. En recul de 0,41 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait vers midi et demi une perte de 0,45 % à 2 182,24 points. Le montant des échanges atteignait sur le marché à règlement mensuel 1,25 milliard de francs.

La situation sociale mais aussi l'absence de perspective de baisse immédiate des taux d'intérêt expliquaient la prudence des opérateurs depuis quelques jours.

Du côté des changes, le mark s'appréciait face au franc français tandis que les taux à long terme en France (dix ans) retrouvaient le niveau des 6 %, abandonné depuis le 12 octobre.

En ce qui concerne les valeurs, les opérateurs espèrent que Rhône Poulenc sera privatisé à 140 F l'action. Plus cher, c'est-à-dire 160 F, la privatisation ne devrait pas rencontrer le succès de la BNP, estiment-ils. A mi-séance, le titre valait 152,50 F, en repli de 0,65 % avec 94 500 titres négociés.

Bolloré technologies reculait de 3,5 %, Moulinex de 2,8 % et Synthélabo de 2,7 %. Effritement d'Axa en dépit de l'annonce d'une petite progression des résultats semestriels due à la filiale Equitable Life.

Sur le second marché, Sidel qui vient d'être introduit, gagnait 2,7 % à 524 F avec près de 120 000 titres.

Valeo gagnait 1 % alors que le PDG de cet équipementier automobile venait d'être sacré *« manager de l'année »* par l'hebdomadaire « le Nouvel Economiste ».

NEW-YORK, 27 octobre ⬇ Repli

Wall Street a clôturé sur une petite baisse, mercredi 27 octobre, malgré une hausse plus forte qu'attendu des commandes de biens durables en septembre. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 664,66 points, en baisse de 7,83 points, soit un repli de 0,21 %. Quelque 278 millions de titres ont été échangés. Les valeurs en hausse ont été plus nombreuses que celles en baisse : 1 008 contre 968, tandis que 661 actions sont restées inchangées.

La tendance a été dominée par des prises de bénéfices après le record enregistré lundi, ont indiqué des analystes. Selon eux, le marché est à la recherche d'une nouvelle direction à suivre, alors que la publication des résultats de sociétés arrive à son terme. Au cours des dernières semaines, Wall Street avait progressé sous l'effet de résultats financiers au troisième trimestre généralement supérieurs aux attentes.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, a progressé à 5,99 % contre 5,98 % mardi soir.

Timberland a été le principal gagnant de la journée, terminant en hausse de 7 1/8 dollars à 77, après la publication de résultats nettement supérieurs à ceux escomptés. Ford, qui a également annoncé de bons résultats, a fini en hausse de 5/8 à 60 1/4.

VALEURS	Cours du 26 octobre	Cours du 27 octobre
Alcoa	69 5/8	69 1/2
ATT	58	58 7/8
Boeing	36 5/8	37 1/4
Chase Manhattan Bank	32 7/8	32 5/8
Du Pont de Nemours	47	46 1/2
Eastman Kodak	57 7/8	58 3/4
Exxon	65 3/4	65 5/8
Ford	59 5/8	60 1/4
General Electric	96 3/8	97 3/8
General Motors	45 1/2	46 7/8
Goodyear	44 7/8	44 7/8
IBM	46 1/8	46
ITT	93	92 7/8
Mobil Oil	81 7/8	81 5/8
Pfizer	62 1/8	61 7/8
Schlumberger	62 3/4	62 1/2
Texaco	67 1/2	67 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	148 3/8	146 3/4
Union Carbide	20	19 1/2
United Tech.	62 3/4	62 1/4
Westinghouse	14 1/8	14 1/2
Xerox Corp.	72 1/4	70 5/8

LONDRES, 27 octobre ⬇ Nouvelle baisse

Pour la troisième séance consécutive, les valeurs ont reculé mercredi 27 octobre au Stock Exchange après les records de la semaine dernière, principalement affectées par des ventes bénéficiaires. Au terme des échanges, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 11 points à 3 154,3 points, soit une baisse de 0,3 %. L'ouverture en baisse de Wall Street a également contribué aux pertes. Environ 711,4 millions de titres ont été échangés contre 587,3 millions la veille.

Du côté des valeurs, Euro Disney a baissé de 30 pence à 568, après la décision de British Airways de retirer le parc d'attractions d'une de ses brochures touristiques.

Les assurances-vie ont été affectées par les craintes d'une enquête de leur organisme de régulation sur la vente de polices d'assurance. Legal and General a perdu 9 pence à 528, Lloyds Abbey Life 7 pence à 456 et Prudential 8 pence à 363.

VALEURS	Cours du 26 octobre	Cours du 27 octobre
Allied Lyons	5,89	5,89
BP	3,38	3,37
BTR	3,88	3,76
Cadbury	4,80	4,83
De Beers	13,63	13,63
Glaxo	5,92	5,80
GUS	,30	5,31
ICI	7,10	7,05
Reuters	18,58	18,40
RTZ	6,83	6,76
Shell	7,08	7,08
Unilever	11,49	11,38

TOKYO, 28 octobre ⬇ Poursuite du recul

La Bourse de Tokyo a continué à baisser jeudi 28 octobre, l'indice Nikkei perdant 359,33 points, soit 1,8 %, à 19 479,45 points, les ventes d'actions de l'East Japan Railway, coté seulement depuis mardi, continuant à hypothéquer une reprise générale du marché. Le volume des échanges s'est monté à 220 millions de titres, contre 261 millions mercredi.

Selon les courtiers, la tendance baissière du marché s'explique par une incertitude croissante relative à l'East Japan Railway, dont la cotation a dû être suspendue pendant un certain temps dans la matinée à cause d'une grande quantité d'ordres de vente non exécutés. Les actions de l'East Japan Railway, très recherchées lors de l'introduction en Bourse de la société, ont fait l'objet depuis de fortes prises de bénéfices ramenant le titre de 600 000 yens mardi à 560 000 yens jeudi matin.

VALEURS	Cours du 27 octobre	Cours du 28 octobre
Ajinomoto	1 360	1 350
Bridgestone	1 360	1 340
Canon	1 490	1 490
Fuji Bank	2 380	2 330
Honda Motors	1 590	1 570
Matsushita Electric	1 460	1 440
Mitsubishi Heavy	677	645
Sony Corp.	4 860	4 850
Toyota Motors	1 840	1 840

CHANGES

Dollar : 5,8815 F ⬆

Jeudi 28 octobre, le deutschemark progressait face au franc au cours des premiers échanges interbancaires, à 3,4975 F contre 3,4950 F la veille à la clôture du marché des changes parisien (3,4900 F cours Banque de France), tandis que le dollar était en hausse à 5,8815 F contre 5,8655 F mercredi soir (5,8580 francs au cours de la Banque de France).

FRANCFORT	27 oct.	28 oct.
Dollar (en DM)	1,6795	1,6788
TOKYO	27 oct.	28 oct.
Dollar (en yens)	108,21	108,45

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (28 oct.) ...... 6 13/16 % - 6 15/16 %
New-York (27 oct.) ...... 3 %

BOURSES

	26 oct.	27 oct.
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	609,73	607,54
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 210,37	2 192,02
NEW-YORK (indice Dow Jones)	26 oct.	27 oct.
Industrielles	3 672,49	3 664,66
LONDRES (indice « Financial Times »)	26 oct.	27 oct.
100 valeurs	3 165,30	3 154,30
30 valeurs	2 381,50	2 383,60
Mines d'or	218,80	221,30
Fonds d'Etat	103,36	102,98
FRANCFORT	26 oct.	27 oct.
Dax	2 058,72	2 043,08
TOKYO	27 oct.	28 oct.
Nikkei Dow Jones	19 838,78	19 479,45
Indice général	1 631,95	1 602,39

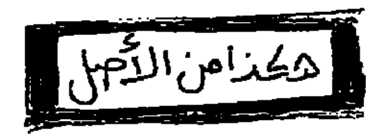
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,8720	5,8750	5,9215	5,9265
Yen (100)	5,4159	5,4237	5,4751	5,4865
Ecu	6,6863	6,6928	6,6762	6,6869
Deutschemark	3,5000	3,5020	3,5015	3,5054
Franc suisse	3,9697	3,9745	3,9902	3,9975
Lire italienne (1000)	3,5868	3,5909	3,5677	3,5739
Livre sterling	8,7000	8,7069	8,7236	8,7352
Peseta (100)	4,3740	4,3796	4,3442	4,3531

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 5/16	3 7/16	3 5/16	3 7/16
Yen (100)	2 3/8	2 1/2	2 5/16	2 7/16	2 1/4	2 3/8
Ecu	7 5/16	7 7/16	7 3/16	7 5/16	6 15/16	7 1/16
Deutschemark	6 1/2	6 5/8	6 7/16	6 9/16	6 1/8	6 1/4
Franc suisse	4 9/16	4 11/16	4 7/16	4 9/16	4 1/4	4 3/8
Lire italienne (1000)	8 11/16	8 15/16	8 5/8	8 7/8	8 7/16	8 11/16
Livre sterling	5 13/16	5 15/16	5 5/8	5 3/4	5 7/16	5 9/16
Peseta (100)	9 3/8	9 11/16	9 1/8	9 7/16	8 15/16	9 5/16
Franc français	6 13/16	7	6 5/8	6 13/16	6 3/8	6 1/2

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 28 OCTOBRE

Liquidation : 23 novembre
Taux de report : 8,00

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : −0,55 % (2179,98)

Règlement mensuel

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
5946	EDF-GDF 3%	5980	5980	—
1055	B.N.P. (T.P)	1082	1078	+0,66
1049	Cr.Lyonnais(T.P.)	1025	1018	−0,68
2341	Renault (T.P.)	2290	2275	−0,66
2505	Rhone Poulenc(T.P)	2531	2548	+0,67
1155	Saint Gobain(T.P.)	1155	1147	−0,69
1051	Thomson S.A (T.P)	1050	1050	—
805	Accor 1	812	813	+0,16
785	Air Liquide 1	887	881	−0,74
770	Alcatel Alsthom 1	773	773	—
—	Alcatel Cable 1	840	843	+0,47
390	Alspi 1	384,10	387,90	+0,99
700	AGF(Ass.gle.Fce) 1	725	721	−0,55
1560	Axa 1	1560	1540	−1,40
47	Bail Equipement 1	49,95	50	+0,10
1070	Bail Invest. 1	1095	1125	+2,74
545	Bancaire (Cie) 1	530	531	+0,19
158	Banque Colbert C2	153,10	155	+1,24
630	Bazar Hot. Ville 2	640	625	−2,34
1250	Berger (M) 2	1210	—	—
495	Bertrand Faure 2	490	490	—
1200	BIC 1	1230	1220	−0,81
127	BIS 1	135	133	−1,48
285	BNP 1	290,20	288,20	−0,69
410	Bollore Techno.1	400	382	−4,50
2570	Bongrain 1	2990	2999	+0,30
185	Bon Marche (Au) 1	640	641	+0,16
680	Bouygues 1	676	669	−1,04
900	BSN 1	885	872	−1,45
1300	Canal + 1	1322	1321	−0,08
190	Cap Gemini Sogeti 1	189,70	187,30	−1,41
205	Carnaudmetalbox 1	203,80	199,50	−2,11
3580	Carrefour 1	3641	3631	−0,27
170	Casino Guichard 1	178,70	177,60	−0,62
135	Casino Guich.ADP 1	140	138,70	−0,93
740	Castorama Dl (Li) 1	736	743	+0,95
275	C.C.F. 1	287	285	−0,70
41	CCMC-Marrogis(Ly) 2	42,55	43,50	+2,23
285	Cegid (Ly) 1	307	319	+3,91
36	Centrest (Ny) 2	30	29,10	−3
395	CEP Communication 1	414	414	—
111	Cerus Europ.Reun 1	111	110	−0,90
1140	Cetelem 1	1155	1145	−0,86
1340	CGIP 1	1320	1314	−0,45
1170	Chargeurs 1	1161	1163	+0,17
325	Christian Dior	330	333,50	+1,06
515	CICA (M) 2	492	—	—
315	Ciments Fr.Priv.B	320	323	+0,94
470	Clarins 1	474,40	480	+1,18
355	Club Mediterranee 1	349,90	346	−0,83
905	Colas 1	950	975	+2,63
555	CGP (Papiers)(Ly)2	555	—	—
219	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
1600	Comptoir Moder. 1	1605	1604	−0,06
510	CPR Paris.Reesc. 1	515	520	+0,97
1200	Credit F.France 1	1233	1213	−1,62
440	Credit Local Fce 1	459,50	457,50	−0,44
715	Credit Lyonn.CIP 1	734	730	−0,54
675	Credit National 1	665	680	+2,26
525	CSEE 1	519	510	−1,73
5000	Damart 1	5070	5080	+0,20

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
485	Dassault-Aviation 1	524	515	−1,72
390	Dassault Electro 1	405	407,90	+0,72
1900	De Dietrich 1	1960	1950	−0,51
570	Degremont 1	524	530	+1,15
35	Dev.R.N-P De Cal 2	34,60	34,90	+0,87
67	Dev.R.Sud-Est.(Ly)2	79	—	—
310	DMC (Dollfus Mi) 1	303,10	310	+2,28
680	Docks France 1	712	700	−1,69
129	Dynaction 1	127,10	128	+0,71
2800	Eaux (Gle Des) 1	2830	2789	−1,45
600	EBF (Epeda B.) 1	660	659	−0,15
540	Ecco 1	521	520	−0,19
1130	Eiffage(ex Foug.) 1	1110	1094	−1,44
485	Elf Aquitaine 1	453,30	450,60	−0,60
1020	Elf Sanofi 1	1021	1014	−0,69
390	Erap-Elf CPet 1	405	395	−2,47
375	Eridania Beghin 1	883	871	−1,36
610	Essilor Intl 1	624	628	+0,64
395	Essilor Intl ADP 1	408	411	+0,74
915	Esso 1	955	980	+2,62
2110	Eurafrance 1	2170	2208	+1,75
53	Euro Disney 1	49,15	48	−2,34
540	Euro RSCG W.W	542	543	+0,18
1270	Europe 1- 1	1414	1416	+0,14
41	Eurotunnel 1	41,20	41	−0,49
770	Filipacchi Medias	860	842	−2,09
151	Finextel 1	150	150	—
380	Fives-Lille 1	421	440	+4,51
4900	Fromageries Bel 1	5020	5020	—
1970	Galeries Lafayet.1	1875	1875	—
560	GAN 1	547	542	−0,91
350	Gascogne (B) 1	351	350,10	−0,26
2000	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	1979	1960	−0,96
630	Geophysique 1	619	618	−0,16
585	Groupe Andre S.A.	690	692	+0,29
745	Groupe De La Cite1	730	725	−0,68
585	GTM-Entrepose 1	490	489	−0,20
1700	Guyenne Gascogne 1	1780	1785	+0,28
485	Havas 1	473,40	475	+0,34
235	IDIA 1	240,90	238,60	−0,95
490	Imetal 1	526	521	−0,95
125	Immeub.Phenix 1	127,70	124,90	−2,19
139	Ingenico 1	137	138	+0,73
2400	Ins.Merieux Int. 1	2305	2321	+0,69
540	Interbail 1	559	562	+0,54
530	Intertechnique 1	526	528	+0,38
1190	Jean Lefebvre 1	1173	1178	+0,43
700	Klepierre 1	692	696	+0,58
675	Labinal 1	685	685	—
425	Lafarge Coppee 1	427,60	427,80	+0,05
149	Lagardere (MMB) C1	144	148	+2,78
280	Lapeyre C1	285	279,70	−1,86
280	Lebon 2	282	283	+0,35
4850	Legrand 1	4937	4860	−1,56
3400	Legrand ADP 1	3735	3705	−0,80
190	Legris indust. 1	185	184,80	−0,11
1010	Locindus 1	1021	1021	—
3840	LVMH Moet Vuitton 1	3737	3722	−0,40

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
540	Lyon.Eaux-Dumez 1	546	542	−0,73
485	Marine Wendel 1	412,10	414	+0,46
144	Metra-Hachette 1	142,70	141,10	−1,12
89	Metaleurop 1	68,50	68,20	−0,44
14	Metrologie Intl 1	14,10	14	−0,71
161	Michelin 1	180,10	178,20	−1,05
107	Moulinex 1	106	104,50	−1,42
1090	Navigation Mixte 1	1038	1036	−0,19
154	Nord-Est 1	152,20	152,20	—
560	Norden (Ny) 1	535	—	—
32	Olipar 1	33,70	33,70	—
1220	Oreal 1	1176	1167	−0,77
580	Paribas 1	488,90	485,50	−0,70
340	Pechiney CIP 1	329	338	+2,74
210	Pechiney Intl 1	210	209	−0,48
430	Pernod-Ricard 1	423,30	425,20	+0,45
640	Peugeot 1	630	643	+2,06
805	Pinault-Printemps 1	844	839	−0,59
660	Plastic-Omn.(Ly) 1	651	650	−0,15
365	Pollet	365,90	362	−1,07
980	Primagaz 1	947	940	−0,74
1000	Promodes 1	1057	1070	+1,23
360	Radiotechnique 1	350	350	—
950	Redoute(S.A.La) 1	950	951	+0,11
270	Remy Cointreau 1	213	214	+0,47
590	Rexel(ex.CDME) 1	600	608	+1,33
150	Rhone Poulenc A 1	153,50	153	−0,33
29	Rochette (La) 1	29,25	29,05	−0,68
645	Roussel Uclaf 1	680	678	−0,29
3940	Rue Imperiale(Ly) 1	4081	4105	+0,59
180	Sade (Ny) 1	172	170,10	−1,10
2330	Sagem 1	2496	2480	−0,64
575	Saint-Gobain 1	564	567	+0,53
1400	Saint-Louis 1	1415	1401	−0,99
1880	Salomon (Ly) 1	1910	1895	−0,79
450	Salvepar (Ny) 2	442	440	−0,45
2100	Sat 2	2120	2105	−0,71
955	Saupiquet (Ns) 1	891	907	+1,80
355	Schneider ex.SPEP 1	387,50	383	−1,22
9	SCOA 1	11,45	11,20	−2,18
820	SCOR S.A 1	625	631	+0,96
500	S.E.B. 1	502	490	−2,39
480	Sefimeg 1	485	494	+1,86
193	Selectibanque 1	193	193,10	+0,05
1100	SFIM 2	1096	1070	−2,37
270	SGE 1	259,90	257,10	−1,08
575	Simco 1	595	590	−0,84
710	S.I.T.A 1	770	768	−0,26
1000	Skis Rossignol 1	1080	1080	—
510	Sligos 1	503	504	+0,20
710	Societe Gale A 1	703	692	−1,56
47	Sodecco (B) 2	40,50	41	+1,23
70	Sodero (Ns) 2	69,60	70,50	+1,29
1010	Sodexho 1	1012	1010	−0,20
155	Sogenal (Ny) 2	159,70	156,20	−2,19
1950	Sommer-Allibert 1	1970	1980	−0,51
480	Sophia 1	497	504	+1,41
1400	Sovac 1	1520	1525	+0,33

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
380	Spie Batignolles 1	373,80	373,90	+0,03
550	Strafor Facom 1	563	560	−0,53
365	Suez 1	354	349,60	−1,24
250	Synthelabo 1	217,20	212,50	−2,16
175	Thomson-CSF 1	162,50	161,50	−0,62
330	Total 1	322	324,60	+0,81
670	UAP 1	670	665	−0,75
385	UFB Locabail 1	391	392	+0,26
235	UGC DA(ex Rober)M1	241	244	+1,24
550	UIC 1	556	548	−1,44
620	UIF 1	635	640	+0,79
945	UIS 2	960	960	—
520	Unibail 1	518	520	+0,39
1040	Valeo 1	1088	1096	+0,74
208	Vallourec 1	208	205	−1,44
365	Via Banque 1	370	375,90	+1,59
310	Worms & Cie 1	302	310	+2,65
1720	Zodiac 1	1705	1700	−0,29
1180	Elf Gabon	1180	1196	+1,36
132	Amax 1	135	—	—
153	American Barrick 1	161,50	158,60	−1,80
200	American Express 1	196	194,40	−0,82
345	A.T.T. 1	344	343,80	−0,06
192	Anglo American 1	195	196	+0,51
450	Amgold 1	449,90	454,70	+1,07
390	Banco Santander 1	310,50	308	−0,81
965	B.A.S.F. 1	960	949	−1,15
1100	Bayer 1	1096	1115	+1,73
29	Blenheim Exhibit.1	30,65	31,35	+2,28
82	Buffelsfontein 1	82	83,80	+2,20
205	Chase Manhattan 1	195,60	194,60	−0,51
2590	Daimler Benz 1	2600	2569	−1,19
129	De Beers 1	118,70	118,60	−0,08
2950	Deutsche Bank 1	2946	2933	−0,44
1540	Dresdner Bank 1	1492	1491	−0,07
69	Driefontein 1	70,05	70	−0,07
270	Du Pont Nemours 1	271	273	+0,74
335	Eastman Kodak 1	343	367	+7
17	East Rand 1	16,80	16,90	+0,60
71	Echo Bay Mines 1	74,65	73,50	−1,54
180	Electrolux 1	204,50	204,50	—
315	Ericsson 1	320	323,10	+0,97
380	Exxon Corp. 1	382	383,70	+0,45
345	Ford Motor 1	360	356,20	−1,06
80	Freegold 1	81,80	81,20	−0,73
13,50	Gencor Limited 1	13,55	13,50	−0,37
570	General Electric 1	565	573	+1,42
365	General Motors 1	271,90	277,30	+1,99
400	Generale Belgique 1	415,10	418	+0,70
37	Grd Metropolitan 1	36,70	37,35	+1,77
37	Guinness Plc 1	38	37,80	−0,53
23	Hanson Plc 1	23,25	23,50	+1,08
27	Harmony Gold 1	27,90	27,35	−1,97
425	Hewlett-Packard 1	431,80	446,10	+3,31
46	Hitachi 1	45,20	45,05	−0,33
990	Hoechst 1	986	999	+1,32
265	I.B.M 1	270	272,20	+0,81
82	I.C.I 1	82,50	82,50	—

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
535	I.T.T. 1	537	549	+2,23
285	Ito Yokado 1	285,20	283,40	−0,63
80	Matsushita 1	78	77,45	−0,71
320	Mc Donald's 1	330,10	333,60	+1,06
188	Merck and Co 1	188,80	189	+0,11
615	Minnesota Mining 1	613	—	—
63	Mitsubishi Corp. 1	61,90	61	−1,45
470	Mobil Corporat. 1	470	477,40	+1,57
430	Morgan J.P. 1	430	431	+0,23
4720	Nestle SA Nom.	4750	4747	−0,06
89	Nippon Meat Packer	89	—	—
169	Norsk Hydro 1	168,70	170	+0,77
192	Ofsil 1	210	207,40	−1,24
1550	Petrofina 1	1538	1536	−0,13
305	Philip Morris 1	306,90	308	+0,36
120	Philips N.V 1	119,10	120,50	+1,18
138	Placer Dome Inc 1	144,70	145,10	+0,28
305	Procter Gamble 1	308	310	+0,65
215	Quilmes 1	229	227	−0,87
53	Randfontein 1	53	52,40	−1,13
275	Rhone Poul.Rorer 1	267	269,90	+1,09
610	Royal Dutch 1	615	616	+0,16
60	R T Z 1	58,10	59,05	+1,64
18	Saatchi & Saatchi	15,70	15,75	+0,32
515	Sega Enterprises	513	506	−1,36
53	Saint-Helena 1	55	54,10	−1,64
370	Schlumberger 1	365	369,20	+1,15
61	Shell Transport 1	62,15	62,05	−0,16
2520	Siemens 1	2505	2501	−0,16
260	Sony Corporation 1	258,90	260,00	+0,42
129	Sumitomo Bank 1	127,90	125,70	−1,72
210	T.D.K 1	209,30	—	—
75	Telefonica 1	75,70	75,50	−0,26
37	Toshiba 1	37,40	37,35	−0,13
670	Unilever 1	668	670	+0,30
340	Unit.Technologie 1	359,30	363,90	+1,28
510	Vaal Reefs 1	510	505	−0,98
1350	Volkswagen A.G 1	1354	1345	−0,66
310	Volvo (act.B) 1	303	311	+2,64
215	Western Deep 1	221	220	−0,45
430	Xerox Corp. 1	425	—	—
123	Yamanouchi 1	122,40	122,70	+0,25
5,50	Zambia Copper 1	5,65	5,70	+0,88

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	119,10	8,027
CEPME 8,5% 88 CB	109,30	2,771
CEPME 9% 89 CA#	115,50	1,726
CEPME 9% 92-06 TSR	119,70	3,132
CFD (CCCE)9,7%90CB	122,80	7,042
CFD exCCCE8,6%92CB	117,70	0,126
CFF 10% 88-98 CA#	117,95	0,164
CFF 9% 88-97 CA#	111,25	0,618
CFF 10,25% 90 CA#	121,35	6,375
CLF 8,9% 88 CA#	115,80	3,731
CLF 9%88-93/98 CA#	112,85	3,633
CNA 9% 4/92 CB	—	4,364
CRH 8,6% 92-93 CB	115,35	2,851
CRH 8,5% 87-88 CA#	112,10	5,519
EDF 8,6% 88-89 CA#	113,15	6,608
EDF 8,6% 92 CA#	—	4,759
Emp.Etat 10,8%79	103,55	1,998
Em.Etat 13,4%83 CA	108,97	11,418
Em.Etat10,25%86 CA	118,30	6,465
Emp.Etat 8%7/93-97	101,73	1,710
Financier 9%91CB#	121,15	8,285
Finansl.8,8%92 #CB	115,31	8,456
Floral8,75% 88 CA#	118,35	2,584
OAT 9,90%12/97 CA#	115,71	8,652
OAT TMB 81/99 CA	98,90	6,665
OAT 10% 5/00 CA#	122,16	4,219
OAT 01 TME CA	100,58	4,790
OAT 8,5%11/02 CA#	118	7,848
OAT 8,50% 19 CA#	124,80	6,070
OAT 8,50%82-23 CA#	125	4,332
PTT 11,2% 85 CB#	110,83	9,307
SNCF 8,8% 87-93CA	113,10	6,461
Lyon.Eaux 3,5%90CV	940	—

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arbel 2	355	355
Bains C.Monaco 2	900	898
B.Hypoth.Europ.	118	—
B.N.P Intercont.2	487,90	490
Benedictine	3800	3800
Bidermann Intl	420	—
B T P (la cie) 2	23,80	33,80
Cambodge	860	—
Carbone Lorraine 2	452	452
Cass Paclain 2	3,50	—
CBC 1	353,90	351,10
Centenaire Blanzy	380	380
Caragan Holding	30	—
Champex (Ny)	9	—
CIC Un.Euro.CIP 1	314,10	325
C.I.T.R.A.M. (B)	3200	—
Cpt Lyon Alem.2	385	386
Concorde-Ass Risq2	985	1040
Constr.Met.Prov.	11,70	11,50
Credit Gen.Ind.	110	110
Derblay	610	—
Didot Bottin	500	515
Eaux Bassin Vichy	2597	—
Ecia 1	430	425

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ent.Mag. Paris	4905	4905
Eridania Beghin CI	717	720
Fidei(ex-Immofice)2	350	342
Finalens	364,90	360
F.I.P.P.	219	—
FNAC 2	2960	—
Fonciere (Cie)	696	701
Foncina	400	—
France I.A.R.D	465	470
France S.A 1	2140	2150
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	795	795
Genefim	330,10	—
Gevelot	490	485
G.F.C. 1	481	478,50
G.T.I (Transport)	316	—
Immobail 2	482,50	471
Immobanque 2	910	949
Im.Marseillaise 2	5950	6100
Invest.(Ste Cle.)	2500	2500
Lille Bonnieres	1195	—
Locafinanciere	475	475
Louvre 1	2350	2300
Lucia	135	—
Machines Bull 2	27,90	28,50
Mag.Uniprix	178,50	180
Metal Deploye	231	231
Mors 2	40	38,80
Navigation (Nle)	137	—
Optorg 2	308	309
Oreal (CI)	930	929
Origny-Desvroise	885	885
Monoprix	1513	1519
Palais-Marsont	371,10	—
Parfinance	287	287
Paris Orleans	215	218
Piper Heidsieck	819	819
Porcher	278	—
Promodes (CI)	758	—
Publicis 2	874	858
Rochefortaise Com.	150	—
Rosario 2	189,10	189
Rougier	250	259
S.A.F.A.A.	241	—
S.A.F.I.C Alcan	180	—
Sega	361	—
Salins du Midi 2	518	515
Savoisienne M.	162	—
Silic 2	858	—
S.I.P.H.	111	—
Sofal	460	—
Sofio	275	275
Sofitam	68	68
Sofragi	3480	—
Soudure Autogene	681	683
Sovabail	423	410
Sarni	1025	1025
Taittinger 1	2400	2380
Tour Eiffel	272	—
Ufiner Cofrath	1720	1730
Vicat 2	432	—
Virax	104,80	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	580	—
Akzo NV	584	—
Alcan Aluminium	114,70	115,40
American Brands	195	—
Arbed	599	—
Asturienne Mines	107,20	107,80
Banco Pop. Espanol	720	721
Banque Regl.Inter.	38500	38800
Chrysler Corp.	320,50	—
C.I.R SPA	4,30	—
Commerzbank AG	1155	1160
Dow Chemical Co.1	326	328
Fiat Ord.	14	13,35
G.B.L.(Brux.Lamb.)	570	—
Gevaert	1128	—
Glaxo Holdings Plc	60,40	60
Goodyear T.& R.Cy	261	—
Honeywell Inc	185	—
Johannesburg Cons.	93,70	—
Kubota Corp.	34	—
Noranda Mines	94	94,10
Olivetti Priv.	4,50	4,55
Pfizer Inc.	367	—
Reed Cy	35,70	37
Robeco	369,90	367,20
Rodamco N.V.	182,70	184,10
Rolinco	368,80	371
Saipem SPA	10	—
Sema Group Plc	28	—
SKF Aktiebolaget	78	81,30
Tenneco Inc.	275	—
Toray Ind.	31,40	—
West Rand Cons.	5,50	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	—
Blanzy-Ouest*	842	—
Brasseries Maroc	397	—
Calciphos*	68	—
Canadien Pacifique	93,95	—
CGH Cogenbor ech.*	7	—
CEGF (Est.Ga.Fri.)	480	—
Cie Industrielle*	5010	—
Coparex Inter.*	635	—
Cr.Universel (Cie)	250	—
CEAC.*	76	—
Grace and Co.	210	—
Groupe Victoire	1480	—
Table France*	346,50	—
Koninkl. Pakhoed	75,10	—
Lecteurs Monde+*	220	—
Nicolas nom.	585	—
Off.Com.Pharm.*	958	—
Partic.Perrier*	193	—
Rorento	236,40	—
St-Dominique(Fin)	154	—
St Gobain Emball.*	1857	—
Schlumberger Ind.*	441	—
SEPR*	1001	—
SMCI (M)	50	—
SPR "B" nom.	341	—
Testut-Aequitas	106	—
Viniprix	1708	—
Waterman*	1100	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—
Boiron (Ly) 2 #	644	640
Boisset (Ly)	212	212,50
CRCAM Paris IDF 1	1145	1150
Calberson	295	290
Cardif SA 1	1061	1079
CEGEP #	145	151
CFPI	160	159,90
C.N.I.M 1	1305	1335
Codetour	331	331
Creeks	149,90	—
Dauphin OTA	241	241
Devanlay 2	1258	1250
Lubor.Dolisos	111	—
Editions Belfond	133	120
Europ Propulsion 2	284	282
Famcor	208,10	210
G.I.M. S.A.	785	785
Gravograph	125	132
Guintoli	820	—
I.C.C. 2	240	240
Idianova	60	61
Immob.Hotel. 2 #	1129	1125
Int. Computer	128	128
IPBM	42	—
Molex	187	178
N.S.C Schlum.Ny	1024	1025
Seribo	199	205
Sopra	220,30	209,30
TF1-1	532	548
Thermador Hold(Ly)	389	384
Unilog	288	289,90
Viel et Compagnie#	209,50	286

Sicav (sélection) 27 octobre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actilion	287,46	280,30
Actimonetaire C et D	32288,87	32288,87
Ameri-gan	8724,09	8398,55
Amplitude	809,47	785,89
Antigone trésor	739781	739781
Arbitr. Court Terme	8208,14	8208,14
Associa Première	33877,96	33877,96
Associc	1227,96	1227,96
Atout Amérique	108,96	105,72
Atout Asie	183,74	181,21
Atout Futur C et D	561,72	548,02
Aurecic	1733,49	1683
Avenir Alizes	1952,22	1913,94
Axa Capital	214,19	207,95
Axa Court Terme	9068,85	9068,85
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	1178,17	1141,91
Axa.Ep.Fr.Ex Agepar	962,13	934,11
Axa Europe	145,32	141,09
Axa Investissements	136,30	132,33
Axa NPI	149,83	145,47
Axa Ob.Fr.Extrans	168,81	163,88
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	164,60	159,81
Axa Prem.Ex.Agepre	132,59	128,73
Axa S&I.Ex.Dr.Sale	166,79	161,93
Axa Valeurs PER	158,88	151,58
Cadence 1	1129,71	1107,56
Cadence 2	1135,98	1113,83
Cadence 3	1127,17	1105,07
Capimonetaire	7084,88	7077,10
Capioblig	7883,47	7738,78
Capitecic	1643,22	1618,94
Cossic	1574,85	1545,49
Comptavalor	3985,74	3979,77
Credit Mutuel Capital	1522,12	1492,27
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	754,89	754,89
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	118,38	113,25
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	114,35	111,29
Cred.Mut.Ep.J.	78738,82	78738,82
Cred.Mut.Ep.long.T.	227,47	221,38
Cred.Mut.Ep.Monde	1395,29	1357,95
Cred.Mut.Ep.Quatre	1187,61	1155,82
Dieze	1680,79	1649,45
Drouot France	1052,21	1021,56
Drouot Sécurité	272,97	265,82
Ecocic	1269,85	1232,87
Ecuper	144,23	140,03
Ecur. Capicourt	202,48	201,96 ◆
Ecur. Capitalisation	3187,89	3077,12
Ecur. Expansion	548159,64	547338,63
Ecur. Géovaleurs	2753,53	2673,33
Ecur. Investissement	175,95	170,83
Ecur. Monepremière	76191,93	76191,93
Ecur. Monétaire	22305,20	22305,20
Ecur. Trésorerie	2747,20	2747,20
Ecur. Trimestriel	2170,21	2148,72
Elancial	134,57	130,65 ◆
Emergence Poste	110,57	107,35
Energia	398,98	380,87
Eparcic	4161,77	4161,77
Eparcourt-Sicav	4432,70	4421,65
Epargne Associat.	26663,77	26360,17
Epargne-Unie	1608,53	1569,38
Eofi Cash capi.	9073,96	9073,96 ◆
Euroo Solidarité	1251,60	1239,21
Eurocic Leaders	1282,66	1255,61
Eurodyn	1415,71	1381,18
Euro Gan	7780,60	7488,54
Fonsicav	16463,34	16430,48
France-gan	13696,63	13189,84

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
France Garantie	289,95	289,37
France Obligations	503,53	498,54
Francic	568,24	549,75
Francic Pierre	135,65	131,78
Francic-Regions	1294,04	1256,35
Fructi-Associations	39,65	39,65
Fructi-Capi	50,11	48,37
Fructidor	257,04	253,24
Fructifrance action C	234,63	228,92
Fructifrance action D	223,95	218,49
GAN Rendement	5792,89	5707,28
Gestilion	17522,87	17522,87
Gest.Associations	211,91	207,25
Horizon	1643,41	1585,54
HLM Monétaire	15856,96	15856,96
Indicia	1273,30	1242,01 ◆
Indost.Fse.Court.T	1677,88	1677,88
Intensys	106,83	106,56
Interepar	114971,88	111923,18
Interoblig	17741,24	17393,37
Intersélection Fce	606,88	594,98
Japacic	197,99	192,22
Jeunepargne	341,74	336,69
Latitude	2544,60	2540,79
Lion Association	12260,63	12260,63
Lion Institution	37019,66	36926,74
Lionplus	1225,28	1201,24
Lion Trésor	2485,08	2460,48
Livret Bourse Inv.	679,53	659,74
Livret Portefeuil.	858,87	833,85
Méditerranée	219,51	213,12
Mensuel CIC	10485,14	10387,33
Monédor	77541,34	77541,34
Mone.J.	40906,19	40906,19 ◇
Monivalor	46584,38	46584,38
Mutualité dépôts	15767,38	15735,91
Natio Court Terme	107713	107391
Natio Court Terme2	324120	324120
Natio Epargne	20851,78	20645,33
Natio Ep. Capital	13226,77	13095,81
Natio Ep. Croissance	2141,60	2084,28
Natio Ep. Obligations	229,98	223,82
Natio-Ep. Retraite	147,47	143,52
Natio Ep. Trésor	9265,16	9246,67
Natio. Eparg. Valeurs	534,59	520,27
Natio-Fran.index	1228,42	1187,76
Natio-Imm.	1487,98	1448,16
Natio-Inter	1825,95	1777,08
Natio-Monétaire	28415,93	28415,93
Natio-Opportunités	1396,80	1359,42
Natio-Patrimoine	1641,60	1597,68
Natio-Perspectives	1385,54	1348,46
Natio-Placements	68983,01	68983,01
Natio-Revenus	1148,10	1128,81
Natio Sécurité	12489,16	12489,16
Natio-Valeurs	1041,69	1013,81
Nippon-Gan	7319	7037,50
Nord Sud Dévelop	1953,69	1949,79
Obli-Associations	188,61	186,20
Oblicic-Mondial	3179,08	3132,10
Oblicic-Régions	1163,06	1145,87
Oblifutur	3491,01	3416,10
Oblig. tres caté.	213,29	210,14
Oblition	1767,82	1750,32
Oblisécurité Sicav	14683,73	14683,73
Oblitys	527,23	519,44
Oraction	1643,06	1602,99
Paribas Capitalisation	1985,56	1888,01
Paribas Opportunites	151	146,60

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Paribas Patrimoine	687,84	677,32
Patrimoine Retraite	259,01	253,93
Pervalor	700,51	686,77
Planinter	1482,94	1446,77
Plénitude	168,63	163,72
Poste Croissance	8218,83	8212,62
Poste Gestion	14864,96	14864,96
Première Oblig	11266,83	11254,78
Privey. Ecureuil	115,19	114,05
Priv'Associations	33301,52	33301,52
Proficic	1048,17	1030,63
Rentacic	181,14	178,48
Revenus Trimestr.	5735,32	5678,53
Revenu-Vert	1236,41	1213,36
St Honoré Vie & Santé	1153,85	1101,53
St Honoré Bons du Tr.	12892,13	12828,99
St Honoré Invest.	957,15	913,75
St Honoré Pacifique	829,11	782,92
St Honoré Real	16988,57	16920,89
Sécuricic	1980,32	1980,32
Sécuri-Gan	13718,85	13449,85
Sécuritaux	1571,85	1571,85
Sensivalor	30565,45	30565,45
SEVEA	105,95	103,37 ◆
Sicav Associations	2082,82	2082,82
SFI-CNP Assur	805,76	782,29
S.G. Fr. opport. C et D	1558,73	1528,21
Sicav 5.000	528,53	514,38
S.I. Est	1673,72	1624,97
Silvafrance	828,29	804,18
Silvarn	484,28	471,30
Silvarente	244,67	239,87
Silvinter	567,90	552,78 ◆
S.N.I.	1313,94	1275,67
Sogenfrance C	1428,88	1400,86
Sogenfrance D	1380,35	1353,28
Sogéparge	338,31	331,68
Soginter	1650,97	1621,54
Soleil Investissements	721,95	694,18
Solstice	2333,58	2327,88
State Street Act. Eur	12529,06	12106,37 ◆
State Street Act. Frce	13072	12691,26
St. Str. Act.Japon	15598,29	15088,80
State Street Emer. Mts	17758,76	16983,07 ◆
St.Street OAT Plus	13132,33	12874,83
Stratégie Actions	1002,19	963,64
Stratégie Rendement	1675,51	1622,77
Techno-Gan	6865	6608,96
Thesora	793,17	785,32
Trésor Plus	1542,80	1527,33
Trésor Trimestriel	1104,89	1092,95
Trésoricic	148185,13	148185,13
Trilion	5594,32	5522,93
Uni-Associations	126,67	126,67 ◇
Uni-Foncier	1533,36	1495,98
Unifrance	701,83	684,71
Uni Régions	1395,49	1361,45
Univar	264,24	264,24 ◇
Univers Actions	1623,84	1584,23
Univers Obligations	2132,40	2092,64
Valorg	2322,42	2320,18
Valréal	80404,93	80374,74
Winterthur St-Honore	274,37	281,93

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 26/10	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8480	5,8710	5,50	6
Ecu	6,6900	6,6745	—	—
Allemagne (100 dm)	349,7000	348,6400	341	364
Belgique (100 F)	16,0815	16,0880	15,60	16,60
Pays-Bas (100 fl)	311,2800	310,4100	303	324
Italie (1000 lires)	3,6305	3,6225	3,35	3,80
Danemark (100 krd)	87,0300	86,7900	82	90
Irlande (1 iep)	8,2370	8,2380	7,90	8,65
Gde-Bretagne (1 L)	8,6940	8,6855	8,25	9,05
Grèce (100 drachmes)	2,4210	2,4320	2,69	3,09
Suisse (100 f)	396,3400	395,8900	389	411
Suède (100 krs)	72,3300	72,3100	68	77
Norvège (100 k)	80,2900	80,1100	76	85
Autriche (100 sch)	49,7070	49,5610	48,70	51,70
Espagne (100 pes)	4,3670	4,3646	4,10	4,65
Portugal (100 esc)	3,3860	3,3700	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,4641	4,4377	4,10	4,55
Japon (100 yens)	5,3790	5,4311	5,20	5,55

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 26/10
Or fin (kilo en barre)	70000	69750
Or fin (en lingot)	69000	69750
Napoléon (20f)	400	398
Pièce Fr (10 f)	380	—
Pièce Suisse (20 f)	400	397
Pièce Latine (20 f)	400	398
Souverain	508	501
Pièce 20 dollars	2440	2430
Pièce 10 dollars	1300	1225
Pièce 5 dollars	725	—
Pièce 50 pesos	2585	2600
Pièce 10 florins	417	415

Matif (Marché à terme international de France)
26 octobre 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 146 543

Cours	Mars 94	Juin 94	Déc. 93
Dernier	128,82	128,24	124,52
Précédent	128,94	128,32	124,66

CAC 40 A TERME
Volume : 49 215

Cours	Oct. 93	Nov. 93	Déc. 93
Dernier	2212	2226	2237,50
Précédent	2224	2238	2252

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

AGENDA

Le compte rendu du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 27 octobre, au palais de l'Elysée sous la présidence de François Mitterrand. A l'issue de la réunion, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant:

- **Election des conseillers généraux.**

(Lire page 10.)

- **Patrimoine monumental.**

Le ministre de la culture et de la francophonie a présenté un projet de loi de programme relatif au patrimoine monumental.

La loi de programme du 5 janvier 1988 a permis d'assurer, de 1988 à 1992, une remise à niveau des crédits consacrés à la restauration et à la mise en valeur du patrimoine.

L'effort ainsi engagé doit être poursuivi.

Le projet de loi propose de consacrer environ 7 850 millions de francs à la conservation du patrimoine monumental entre 1994 et 1998. Ce résultat sera atteint par la progression de 2 % chaque année du volume de la dotation annuelle. Le champ de la programmation est étendu à l'ensemble du patrimoine archéologique, et non plus seulement aux grands sites archéologiques, ainsi qu'au patrimoine industriel.

- **Fonction publique.**

(Lire page 21.)

- **Le bilan de la saison touristique.**

Le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme a présenté une communication sur le bilan de la saison touristique.

La France, accueillant chaque année près de 60 millions de touristes étrangers, est au premier rang mondial pour l'activité touristique. L'excédent de notre balance commerciale s'est élevé à 59,7 milliards de francs en 1992 en ce domaine et devrait atteindre un niveau comparable en 1993. Dans le contexte économique actuel, le tourisme a montré sa capacité de résister aux aléas de la conjoncture.

On observe cette année un plus grand fractionnement des séjours touristiques, notamment par réduction de la durée des vacances d'été au profit d'autres périodes. Les séjours d'été eux-mêmes ont eu tendance à être plus concentrés sur le mois d'août, compte tenu des dates des vacances scolaires et des intempéries observées en juillet. Les touristes, notamment européens, ont été plus réservés que les années précédentes dans leurs dépenses d'hébergement et de restauration.

Cette situation s'est traduite par une certaine baisse de la fréquentation de nombreux hôtels. Or, si une diminution des investissements des chaînes hôtelières est constatée depuis 1991, les entreprises d'hôtellerie petites et moyennes ont réalisé ces dernières années un réel effort de modernisation et se sont fortement endettées à cette fin. Elles sont donc d'autant plus touchées par la diminution des recettes cette année.

La modernisation des équipements touristiques doit être poursuivie, dans le but d'assurer le maintien de notre part du marché touristique mondial.

L'action du gouvernement s'assigne en conséquence trois objectifs: favoriser la promotion de notre offre touristique; encourager la mise au point de produits touristiques adaptés à l'évolution de la demande; soutenir les entreprises de tourisme, notamment dans le secteur hôtelier, en utilisant les instruments d'aide aux entreprises connaissant des difficultés conjoncturelles et en améliorant leur environnement économique.

Enfin, le développement du tourisme en milieu rural tient une place importante dans les orientations de la politique d'aménagement du territoire.

- **Le sommet francophone de l'île Maurice.**

(Lire le Monde *du 19 octobre.)*

Mouvement préfectoral

Sur proposition de Charles Pasqua, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, le conseil des ministres a procédé, mercredi 27 octobre, au mouvement préfectoral suivant :

SAVOIE

François Léonelli

François Léonelli, préfet des Hautes-Pyrénées, est nommé préfet de Savoie en remplacement de Francis Beck, administrateur hors classe, placé en service détaché.

[Né le 9 juin 1939 au Puy (Haute-Loire), François Léonelli est licencié ès lettres, ancien élève de l'IEP de Paris et de l'ENA. Directeur du cabinet du préfet de la région Centre en 1971, il devient sous-préfet de Thiers en 1974. Après avoir été conseiller technique au cabinet du secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, il a été nommé, successivement, secrétaire général du Loir-et-Cher en 1977, sous-préfet de Vichy en 1979, commissaire de la République adjoint de l'arrondissement de Brive en 1982, puis de celui de Saint-Quentin en 1985. Secrétaire général du Bas-Rhin en 1987, puis du Rhône en 1990, il était préfet des Hautes-Pyrénées depuis le 4 septembre 1991.]

HAUTES-PYRÉNÉES

Jean Dussourd

Jean Dussourd, directeur du personnel et de la formation de la police, est nommé préfet des Hautes-Pyrénées en remplacement de François Léonelli, nommé préfet de Savoie.

[Né le 2 janvier 1948 à Castres (Tarn), Jean Dussourd est licencié en droit, diplômé de l'IEP, ancien élève de l'ENA (promotion Guernica). Chargé de mission en 1980 auprès du préfet de la région Haute-Normandie, puis secrétaire général de la préfecture de l'Allier en 1982, il avait été nommé secrétaire général auprès du préfet de la région Auvergne en 1984. Sous-préfet de Palaiseau (Essonne) en 1990, il était directeur du personnel et de la formation de la police nationale depuis le 2 novembre 1992.]

1er novembre : les services ouverts ou fermés

Presse : les quotidiens paraîtront normalement lundi 1er novembre.

Bureaux de poste : ils seront fermés du samedi 30 octobre à 12 h au mardi 2 novembre à 8 h, ainsi que, exceptionnellement, tous ceux assurant habituellement la permanence des dimanches et jours fériés. Il n'y aura pas de distribution de courrier à domicile.

Banques : elles seront fermées.

RATP : service réduit des dimanches et jours fériés.

Grands magasins : ils seront fermés.

Assurance-maladie : les centres et services de la Caisse primaire d'assurance-maladie de Paris seront fermés du vendredi 29 octobre, à 15 h, au mardi 2 novembre, à 8 h 30.

Allocations familiales : les services d'accueil des trois centres de gestion de la Caisse d'allocations familiales de Paris seront fermés au public du vendredi 29 octobre, à 12 h, au mardi 2 novembre à 8 h 30.

Assurance vieillesse : les points d'accueil retraite et les bureaux seront fermés du vendredi 29 octobre, à 12 h 30, au mardi 2 novembre, à 8 h 30.

Archives nationales : les salles de lecture des Archives nationales, le Musée de l'histoire de France et le CARAN seront fermés lundi 1er novembre.

Bibliothèque nationale : les salles de lecture seront fermées lundi 1er et mardi 2 novembre. Seuls le cabinet des médailles et les expositions en cours seront ouverts.

Hôtel national des Invalides : les musées de l'Hôtel national des Invalides seront fermés lundi 1er novembre.

L'Institut de France : l'Institut sera fermé. Le château de Chantilly, le domaine de Chaalis (en face de la mer de Sable), et le château de Langeais (Indre-et-Loire) seront ouverts lundi 1er novembre.

Musées : *A Paris*, seront ouverts : le Musée des arts et traditions populaires, le Musée des Arts d'Afrique et d'Océanie, le Musée Eugène-Delacroix, le Grand Palais, le Musée Hébert, le Musée Guimet et d'Ennery, le Musée Gustave Moreau, le Musée des monuments français, le Musée de l'Orangerie des Tuileries, le Musée Picasso.

En région parisienne, seront ouverts : le Musée des Antiquités nationales (Saint-Germain-en-Laye), le Musée des châteaux de Fontainebleau, de Malmaison et de Bois-Préau, le Musée des Granges de Port-Royal, le Musée de la Renaissance (Ecouen).

En province, seront ouverts : le Musée de la coopération franco-américaine (Blérancourt), Le Musée Adrien-Dubouché (Limoges), Le Musée du château de Pau, le Musée Magnin (Dijon), Le Musée de la Maison Bonaparte (Ajaccio), les Musées de l'île d'Aix, le Musée des Deux Victoires (Mouilleron-en-Pareds), le Musée Marc Chagall (Nice), le Musée de la préhistoire (Les Eyzies-de-Tayac).

Le Centre Georges Pompidou sera ouvert. La Cité des sciences et le Palais de la découverte seront fermés.

CARNET

Décès

– La direction
Et les collaborateurs de France-Culture
ont le regret de faire part du décès du

professeur Jean-Paul CACHERA,
producteur régulier de l'émission
« Biologie et médecine ».

France-Culture,
Maison de Radio-France.

– Les familles Klepper, Aubert, Lacroix,
Et leurs amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Gabriel CARLES,
née Henriette Chevalier,
veuve du général de C.A. Gabriel Carles,

survenu le 19 octobre 1993, dans sa cent cinquième année, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

15, rue Brouardel,
31000 Toulouse.
93, avenue des Minimes,
31200 Toulouse.
1, résidence du Parc,
avenue des Croisés,
31520 Ramonville-Saint-Agne.

– Nicole du Castel, née Piquart,
Christophe et Béatrice du Castel,
Virginie et Emmanuel de Laroche,
Et ses cinq petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Charles-Antoine du CASTEL,

survenu le 27 octobre 1993.

Une messe sera célébrée dans l'intimité aux Portes-en-Ré (Charente-Maritime).

– Le 27 octobre 1993, s'est éteinte, dans sa quatre-vingt-quinzième année, entourée de l'affection de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

Mme Georgette DEBBASCH,
née Sarfati.

Les obsèques ont eu lieu le 28 octobre, au cimetière de Bagneux.

On nous prie de rappeler la mémoire de son époux,

Me Jules DEBBASCH,

disparu le 30 mars 1982.

– Mme Alba Kallel-Cogliati,
son épouse,
Hédi et Malika Kallel,
ses enfants,
Mme Hamida Kallel,
sa maman,
Béchir Kallel,
son frère,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Ahmed KALLEL,

survenu à Tunis, le 24 octobre 1993.

L'inhumation a eu lieu à Tunis.

Immeuble SNIT, no D 25,
El Menzah 5 B (Tunisie).
7-13 Washington Square North,
New-York, NY, 10003 (Etats-Unis).

– Les collègues et amis de l'Institut Laue-Langevin,
Et du Centre d'études nucléaires de Grenoble,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Ahmed KALLEL,
docteur ès sciences,
professeur à la faculté des sciences de Tunis,

survenu le 24 octobre 1993, à Tunis.

Henri MAZEAUD,
membre de l'Académie
des sciences morales et politiques,
section de législation,
droit public et jurisprudence,

est décédé dans la matinée du samedi 23 octobre 1993, à Paris.

Il a été inhumé dans le cimetière de Nexon (Haute-Vienne), jeudi 28 octobre.

– Catherine Pinchon-Lesecq,
sa mère,
Didier Pinchon,
son père,
Elise Pinchon,
sa sœur,
Mme Marie Lesecq,
sa grand-mère,
M. et Mme Jean Pinchon,
ses grands-parents,
Les familles Lesecq et Pinchon,
Ses camarades de l'Ecole des mines,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Gilles PINCHON,
élève à l'Ecole des mines,

survenu subitement dans sa vingtième année.

La cérémonie sera célébrée le mardi 2 novembre 1993, à 10 h 30, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, Paris-5e.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Douvrend, dans l'intimité familiale.

Docteur Catherine Pinchon-Lesecq,
54, rue de Picpus,
75012 Paris.
Didier Pinchon,
11, rue du Forez,
91940 Les Ulis.

– Notre mère, belle-mère et grand-mère,

Crescht ROUSSEAU-RAMET,
présidente de la Fondation
Aide aux enfants atteints d'un cancer,

est décédée le 23 octobre 1993.

Une messe sera célébrée en sa mémoire le jeudi 28 octobre, à 16 heures, en l'église paroissiale de Mondercange.

Les personnes qui désirent honorer la mémoire de Crescht voudront bien faire un don à la Fondation Aide aux enfants atteints d'un cancer, Bil 8-140/8484, mention « Chrescht ».

Sylvie, Brigitte, Georges,
leurs conjoints et enfants,
2, rue du Cimetière,
Mondercange.

– Mme Paul Viviez,
Le lieutenant-colonel
et Mme Dominique Viviez,
et leurs enfants,
M. et Mme Bruno Viviez,
et leurs enfants,
M. Eric Viviez,
Mlle Béatrice Viviez,
M. Benoît Viviez
en union avec Vincent Viviez (†),
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Paul VIVIEZ (c.r.),
ingénieur général
de 1re classe de l'armement,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,

survenu à Paris, le 24 octobre 1993, dans sa soixante et onzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 29 octobre, à 15 heures, en l'église de Crac'h (Morbihan).

Une messe sera célébrée à son intention, le vendredi 5 novembre, à 11 h 30, en la chapelle Saint-Louis de l'Ecole militaire.

13, place Joffre,
75007 Paris.

Rectificatif

– Dans l'annonce du décès de

M. Reynaldo ORTIZ,

l'adresse devait être lue ainsi :

1811 Quincy Str., NW,
Washington DC 20011.

Anniversaires

– Il y a un an, disparaissait brutalement

Jean MOUNIER.

Ses amis demandent à tous ceux qui l'ont connu, apprécié et aimé d'avoir une pensée pour lui.

De la part de

Geneviève Rouchet,
Nicole et Philippe Ryfman,
Martine et Hugo Sada.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 6159

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	■								
II									
III		■			■				
IV			■				■		
V						■			
VI							■		
VII		■		■				■	
VIII									
IX				■					■
X			■						
XI			■						■

HORIZONTALEMENT

I. Endroits où l'on peut entendre des bruits. – II. Qui ne tardera pas à passer. – III. Mot de réprobation. Possessif. – IV. Symbole. Noble. Une fraction de seconde. – V. Est naturel quand il est déférent. Peut être trouvé très chouette. – VI. Une petite artère. Qui a circulé. – VII. Fait abandonner le tricot. – VIII. Traînée, en parlant familièrement. – IX. Une des Cyclades. Dans les archives de Paris. – X. Récompense pour le berger. Peuvent être de jolis bouquets. – XI. Un peu de gêne. Le petit bidet.

VERTICALEMENT

1. Tendance à tout garder pour soi. – 2. Infime partie de la Beauce. Peut se mettre en pièce. Peut être assimilé au bonbon quand il est tendre. – 3. Comme une voix qui vient de l'intérieur. Bains, dans l'Allier. – 4. Utile pour celui qui est malade et dans le besoin. Symbole. – 5 Une base d'accord. Pour purger une commère. – 6. Rivière. On l'élève pour monter. – 7. Adverbe. Plus flambant. – 8. Nom donné à un facteur. Fait circuler. – 9. Vaut bien un fromage.

Solution du problème no 6158

Horizontalement

I. Biscuits. – II. Compagnie. – III. Humanités. – IV. Ale. Anon. – V. Mine. Ente. – VI. Peste. – VII. Ire. Cotre. – VIII. Sur. Ios. – IX. Ne. Obole. – X. Nocturnes. – XI. Enée.

Verticalement

1. Championne. – 2. Boulier. Éon. – 3. Immenses. Se. – 4. Spa. Et. Te. – 5. Cana. Ecrou. – 6. Ugine. Bru. – 7. Intonation. – 8. Tient. Rôles. – 9. Ses. Alésés.

GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE

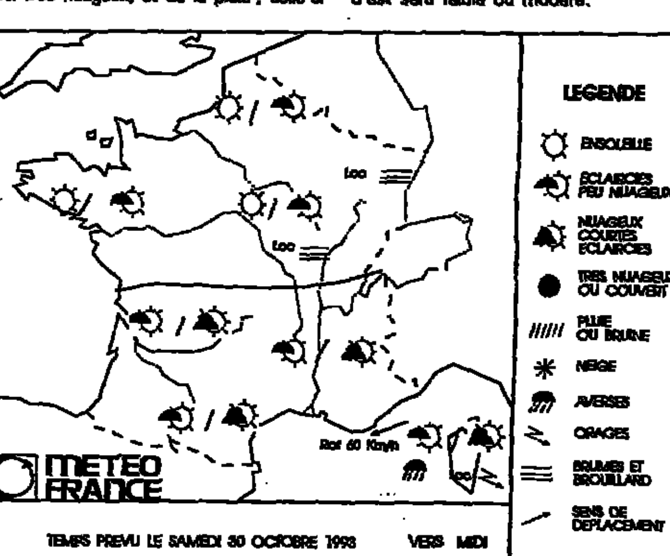
Vendredi. Beau et frais au Nord, pluvieux et doux au Sud. – Sur l'ensemble des régions situées au nord de la Loire, ce sera une belle journée d'automne, bien ensoleillée, avec simplement quelques bancs de brouillard au lever du jour ; seul le sud de la Bretagne subira un peu plus de nuages le matin.

Sur le Centre de la France, depuis la côte vendéenne jusqu'aux Alpes, en passant par le Massif Central, le temps restera sec, avec un ciel partagé entre les nuages et le soleil.

Sur tout le Sud-Ouest, le Languedoc-Roussillon, les Bouches-du-Rhône et la Corse, le temps sera médiocre, avec un ciel très nuageux, et de la pluie ; celle-ci sera modérée sur le Languedoc, faible et éparse ailleurs.

Les températures matinales seront fraîches au nord de la Loire et sur Rhône-Alpes : 1 degré à 4 degrés, jusqu'à – 2 degrés dans le Nord-Est, et plus douces au Sud : 6 degrés à 10 degrés, jusqu'à 14 degrés sur le littoral méditerranéen. Quant aux maximales, elles seront homogènes : de 12 degrés à 19 degrés du nord au sud.

Le vent d'est soufflera jusqu'à 70 km/h en pointe sur le littoral varois, jusqu'à 60 km/h sur le golfe du Lion ; le vent d'autan soufflera également en rafales jusqu'à 60 km/h. Ailleurs, le vent d'est sera faible ou modéré.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 28-10-1993
Valeurs extrêmes relevées entre le 27-10-1993 à 18 heures TUC et le 28-10-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	22	10	D
BIARRITZ	15	8	C
BORDEAUX	14	10	C
BOURGES	9	3	D
BREST	11	5	N
CAEN	10	7	C
CHERBOURG	11	9	C
CLERMONT-FER.	12	0	B
DIJON	10	2	B
GRENOBLE	14	2	D
LILLE	10	4	B
LIMOGES	14	6	C
LYON	9	1	B
MARSEILLE	19	12	C
NANCY	9	–1	B
NANTES	9	3	D
NICE	20	11	D
PARIS-MONTS.	10	4	D
PAU	14	5	C
PERPIGNAN	13	11	P
POINTE-A-PITRE	32	24	D
RENNES	11	5	D
ST-ETIENNE	9	1	D
STRASBOURG	9	–1	B
TOULOUSE	15	9	C
TOURS	9	3	D

ÉTRANGER			
ALGER	23	14	N
AMSTERDAM	11	9	C
ATHÈNES	25	17	N
BANGKOK	34	25	N
BARCELONE	17	15	N
BELGRADE	18	0	D
BERLIN	8	7	C
BRUXELLES	10	4	D
COPENHAGUE	9	4	C
DAKAR	29	21	D
GENÈVE	9	6	C
ISTANBUL	18	13	N
JÉRUSALEM	26	15	B
LE CAIRE	32	17	D
LISBONNE	17	9	D
LONDRES	11	9	C
LOS ANGELES	29	17	D
LUXEMBOURG	8	2	D
MADRID	10	6	C
MARRAKECH	21	12	D
MEXICO	22	13	N
MILAN	16	0	B
MONTRÉAL	11	7	N
MOSCOU	–2	–5	*
NAIROBI	26	15	N
NEW-DELHI	32	16	D
NEW-YORK	15	9	C
PALMA-DE-MAJ.	21	14	C
PÉKIN	15	9	N
RIO-DE-JANEIRO	24	20	C
ROME	23	11	D
HONGKONG	26	23	N
SÉVILLE	19	8	B
SINGAPOUR	32	25	O
STOCKHOLM	12	5	D
SYDNEY	20	16	N
TOKYO	19	9	D
TUNIS	26	16	N
VARSOVIE	7	6	C
VENISE	14	5	D
VIENNE	9	0	B

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

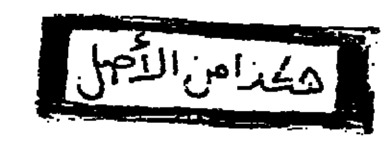
TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du 27 octobre 1993 :

UN ARRÊTÉ : du 5 octobre 1993 portant approbation de la modification du plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé du Puy-en-Velay (Haute-Loire).



RADIO-TELEVISION

JEUDI 28 OCTOBRE

TF 1

15.30 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.40 Club Dorothée vacances.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invité : Bruno Peyron.
19.50 Le Bébête Show (et à 0.50).
20.00 Journal, Tiercé, Météo et Trafic infos.
20.50 Série : Navarro. Les Chasse-neige, de Nicolas Ribowski.
22.30 Magazine : Leçon d'amour. De Bernard Bouthier avec la participation de Christian Spitz. Garçons et filles ; Propos de corps : les fesses des hommes ; L'amour dans le monde : l'Afrique ; L'amant idéal ; Histoires de lingerie.
23.40 Feuilleton : La Mafia 2. De Damiano Damiani (2e épisode).
0.50 Le Bébête Show.
0.55 Journal et Météo.
1.05 Série : Côté cœur.
1.30 TF 1 nuit.
1.40 Série : Passions.

FRANCE 2

15.35 Tiercé, en direct d'Evry.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons. Surboum chez les yé-yé. Avec Annie Philippe, Monty, Claudine Coppin, Hervé Vilard, Sylvie Vartan, Michel Orso, les Vagabonds, Richard Antony.
16.50 Jeu : Des chiffres et des lettres. Animé par Laurent Romejko.
17.10 Magazine : Giga.
18.40 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. Présenté par Paul Nahon et Bernard Benyamin. Venezuela ; la loi du silence ; Le marché de la mort.
22.25 Divertissement : Juste pour rire. Présenté par Elie et Dieudonné. Les meilleurs moments du Festival de Montréal. Avec Popeck, Pierre Palmade, Alex Métayer, Michel Boujenah, Michel Leeb, Lilia, Roland Magdane, Muriel Robin, François Silvant, Smaïn, Jacques Villeret.
23.30 Journal et Météo.
23.50 Magazine : Le Cercle de minuit. En direct de Marseille pour la Fiesta des docks.
0.55 Téléfilm : Les Soins meurtriers.

FRANCE 3

15.15 Série : Capitaine Furillo.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Présenté par Vincent Perrot. Invité : Frédéric François.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. Présenté par Pascal Sanchez, en direct de Grenoble à l'occasion des Six Jours cyclistes et de la rencontre de rugby France-Australie.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
18.50 Un livre, un jour. Présenté par Olivier Barrot. *La Claire Lumière du jour*, d'Anita Desai.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.50 Cinéma : La Couleur pourpre. ■■ Film américain de Steven Spielberg (1985).
23.25 Journal et Météo.
23.55 Cinéma : Saïgon, l'enfer pour deux flics. □ Film américain de Christopher Crowe (1987).
1.35 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

15.40 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
16.05 Cinéma : Amazon. ■ Film finlandais de Mika Kaurismaki (1990).
17.35 Documentaire : Les Allumés... Toupie or not toupie, de Diego Garcia-Moreno.
18.00 Canaille peluche.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

18.30 Ça cartoon. Présenté par Valérie Payet.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Rediffusion de l'émission avec Alfredo Arias du 16-9-93.
20.15 Sport : Football. Auxerre-Cannes. Match de 15e journée de championnat de France de D1, en direct ; à 20.30, coup d'envoi.
22.30 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : Rocketeer. ■■ Film américain de Joe Johnston (1991) (v.o.).
0.20 Cinéma : Sexes faibles. □ Film français de Serge Meynard (1992).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Cinéma : Chère Elena Sergueïevna. ■ Film soviétique d'Eldar Riazanov (1988, v.o., rediff.).
19.00 Série : Assaulted Nuts.
19.30 Documentaire : Lalala Human Sex Duo n° 1. De Bernar Hébert.
19.40 Documentaire : Danser pour vivre. De Claudia Wilke. *La thérapie par la danse selon Trudi Schoop.*
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Du temps que les surréalistes avaient raison. Soirée proposée par Michel Pamart et Dominique Rabourdin.
20.41 Introduction. Lecture de textes surréalistes.
20.50 ▶ Cinéma : L'Age d'or. ■■■ Film français de Luis Bunuel (1930).
21.55 Documentaire : Souvenirs de l'Age d'or.
22.25 Documentaire : Gros Plan Dali.
23.00 Documentaire : Marcel Marien, l'imitation du cinéma.
23.10 Documentaire : Breton par Breton.
0.05 Documentaire : Le Surréalisme après Breton.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : (« Le téléphone sonne ») Débat, « J'ai la mémoire qui flanche... ».

0.30 Documentaire : Voyage à travers le Grand Verre.

M 6

14.45 Magazine : Destination vacances.
17.10 Variétés : Multitop.
17.40 Série : L'Etalon noir.
18.10 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Notre belle famille.
20.35 Météo 6.
20.50 Cinéma : Les Sous-doués en vacances. □ Film français de Claude Zidi (1981).
22.40 Téléfilm : Le Syndrome de la pleine lune. De Bill Crain, avec David Carradine, Craig Wasson. *Suspense.*
0.10 Informations : Six minutes première heure.
0.20 Magazine : Fréquenstar.
2.30 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Ecritures pour marionnettes. Le Guignol au gourdin, de Federico Garcia Lorca.
21.30 Profils perdus. Rudolf Steiner (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. Paris dans tous les sens (3).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Sarah Kofman (Explosion 2 : les enfants de Nietzsche).
0.50 Musique : Coda. Le Nil, des sources au delta (9).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 2 octobre à Munich) : Sinfonietta, de Papandopulo ; Concerto pour cor et orchestre, de Baranovic ; Mageia, de Kelemen ; Sucana Polja, de Bersa ; Simfonijsko Kolo, de Gotovac, par l'Orchestre philharmonique de Zagreb, dir. Milan Horvat.
23.09 Ainsi la nuit. Quintette pour piano et cordes en la majeur op. 114, de Schubert ; Divertissement pour flûte, violon et violoncelle n° 3 en sol majeur, de Haydn.
0.00 L'Heure bleue. Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat. Concerts et clubs : Ray Charles à Paris en 1961 ; Thème et variations : The World Is Waiting For The Sunrise.

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Déraillement

LE « Concerto pour Guillaume » de France 2 commençait comme un téléfilm ordinaire, prétendant traiter « un problème de société ». Dès les premières images, le public était averti : il serait question ce soir, mesdames et messieurs, des enfants battus. Situer l'action dans un milieu bourgeois n'était qu'une audace mineure dans l'océan de prévisible qui s'étendait devant nous.

Entourage inquiet mais lâche, assistante sociale dévouée, instit-courageux-qui-fourre-son-nez-dans-ce-qui-ne-le-regarde pas : la perspective de voir s'ébrouer pendant le temps réglementaire une galerie de personnages convenus, concourant docilement, chacun à sa place, à illustrer l'exposé, nous rabattit vers Cavada.

Un Cavada à son meilleur, penché sur les convulsions de l'ex-empire soviétique, qui nous proposait notamment un angoissant reportage sur la guerre civile en Géorgie.

Mais lorsqu'on revint machinalement sur France 2, surprise : l'exposé sur l'enfance battue était sorti de ses rails. On pressentit des choses inouïes. Ce père, qui cravachait son fils pour lui apprendre le violon, l'aimait. Quant à l'enfant martyrisé, s'il se taisait, ce n'était pas seulement par peur, mais aussi par amour.

Chose plus inouïe encore : cet improbable amour, au lieu de nous le montrer lourdement, le réalisateur Jacques Ertaud nous le laissait deviner par nous-mêmes. D'édifiante causerie sociale, le téléfilm avait basculé dans une sorte de contemplation incrédule, bouleversée, respectueuse, de cet objet monstrueux, irregardable, immontrable : l'amour d'un enfant pour son père-tortionnaire.

Un amour qui résistait à tout, à l'ignominie, aux lois de la société et du « téléfilm de société » réunies, un amour-cravache nourri de malheur et de folie, un amour révoltant, odieux, éblouissant. Dans le ronron habituel d'une soirée de télévision, ce fut comme une déchirure, un éclair, une plongée dans l'absurdité de la vraie vie, où les gentils sont parfois odieux, et les méchants bouleversants.

Comment Guillaume et son père allaient-ils retomber sur leurs pieds ? Epaulé par l'instit courageux et l'assistante sociale dévouée, le fils finirait-il par trouver le courage de dénoncer son père ? C'eût été l'épilogue le plus logique, mais on avait tordu le cou à la logique.

Le père allait-il, à la cravache, faire de son fils un violoniste virtuose ? Immoralité inconcevable à une heure de grande écoute. L'histoire, finalement, choisit de retrouver ses rails par un chemin de traverse.

Père et fils crevèrent soudain la bulle de leur folie partagée et se réconcilièrent, sous le regard attendri de l'instit.

L'escapade était terminée, mais on ne regrettait pas le voyage.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

VENDREDI 29 OCTOBRE

TF 1

6.00 Série : Mésaventures.
6.28 Météo (et à 6.58, 8.28).
6.30 Club mini Zig-Zag. Jayce.
7.00 Journal.
7.20 Dessin animé : Transmutazors (et à 8.25).
7.25 Club Dorothée vacances.
8.30 Télé-shopping.
8.55 Club Dorothée vacances.
11.25 Feuilleton : Santa Barbara.
11.50 Jeu : La Roue de la fortune.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo, Trafic infos et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Cannon.
15.30 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.40 Club Dorothée vacances. Charles s'en charge ; Arnold et Willy ; Jeux.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invité : Pierre Perret.
19.50 Le Bébête Show (et à 1.15).
20.00 Journal, Météo et Trafic infos.
20.50 Variétés : Dorothée Rock'n'Roll Show. Emission présentée par Dorothée. Avec Carlos, Lagaf', Adamo, Jeanne Mas, Hélène, les Musclés, Babsi, Bob Azzam, Mongo Jerry, Christophe Rippert, Cliff Richard, Chuck Berry, Percy Sledje, Patrick Puydebat.
22.45 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot. Cap sur Tabarly. Tabarly et ses grandes victoires, de Dominique Pipat ; « Pen Duick VI », vingt ans déjà, de Dominique Pipat ; Les nouvelles traversées (2e partie) : Brendan voyage, de Tim Severin.
23.50 Magazine : Formule foot.

0.25 Série : Paire d'as.
1.20 Journal et Météo.
1.25 Série : Côté cœur (et à 4.30).
1.50 TF 1 nuit (et à 2.45, 3.45, 4.20, 4.55).
2.00 Documentaire : L'Equipe Cousteau en Amazonie. Message d'un monde perdu.
2.55 Documentaire : Histoires naturelles.
3.55 Documentaire : L'Aventure des plantes.
5.00 Musique.

FRANCE 2

5.55 Feuilleton : Monsieur Belvédère.
6.20 Dessin animé.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.35 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
9.00 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.25 Magazine : Matin bonheur. Invité : Courtemanche, à propos de son spectacle au Théâtre du Gymnase.
10.25 Série : L'Equipée du Poney-Express.
11.10 Flash d'informations.
11.20 Jeu : Motus. Animé par Thierry Beccaro.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.30). Animé par Patrice Laffont.
12.20 Jeu : Ces années-là. Animé par Laurent Petitguillaume.
12.59 Journal et Météo.
13.45 INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.50 Série : Les deux font la paire.
15.40 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Surboum chez les yé-yé.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.05 Magazine : Giga.
18.40 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.35).
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Téléfilm : Martineau... et le portrait de femme. De Daniel Moosmann, avec Julien Guiomar, Elisa Servier. *Les aventures d'un membre du service des enquêtes rurales de la CEE dans le bassin ostréicole de Marennes-Oléron.*
22.30 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Une certaine idée des Français. Invités : Sempé (*Insondables mystères*) ; Claire Gibault, chef d'orchestre ; Guy Boyer (*Mille peintures des musées de France*) ; Jean-François Josselin (*la Fortune du pot*), au Théâtre de Poche-Montparnasse ; Philippe Meyer (*Dans mon pays, lui-même*).
23.40 Journal, Météo et Journal des courses.
0.05 Cinéma : Orphée. ■■ Film français de Jean Cocteau (1950). Avec Jean Marais, Maria Casarès, François Périer.
1.35 Magazine : Envoyé spécial (rediff.).
3.05 Court métrage : Histoire courte. Ne plus jamais dormir.
4.05 Dessin animé.
4.15 24 heures d'info.

FRANCE 3

7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups. Muppet Babies ; Bonjour les bébés ; Kimbo ; Les Histoires du père Castor.
8.00 Les Minikeums. Les Entrechats ; Les Animaux du bois de quat'sous ; Denis la malice ; Peter Pan ; Widget ; Denver ; Dinosaures ; Roger Ramjet ; Docteur Doogie.
11.40 Espace entreprises : L'Homme du jour.
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Magazine : Votre cas nous intéresse. Location de voitures : ne vous faites pas rouler !
13.30 Série : Les Mystères de l'Ouest.
14.20 Série : La croisière s'amuse.
15.15 Série : Capitaine Furillo.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Invitée : Marthe Villalonga.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Sabine & Griffon*, de Nick Bantock.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.50 Magazine : Thalassa. Présenté par Georges Pernoud. Clandestins, de Yannick Charles et Guy Nevers. *Des passagers clandestins à bord des cargos qui naviguent entre l'Afrique et l'Europe.*
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Présenté par Sylvain Augier. Invité : Jean-Claude Carrière. Pérou : terre de paille ; Sainte-Hélène : sur les traces de Napoléon ; Italie : les Madonari.
22.50 Journal et Météo.
23.15 Magazine : Strip-tease. L'amour en danger, de Frédéric Slaud ; Pas vue, pas prise, de Didier Lannoy ; Brigitte à l'école, de Renaud Verbois ; Ma terre dolorosa, d'André François.
0.10 Court métrage : Libre court. Les morts ont des oreilles, de Pierre-François Lebrun avec Emilien Tessier, Rozenn Fournier.
0.30 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

7.00 CBS Evening News.

— *En clair jusqu'à 7.25* —

7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Canaille peluche.

— *En clair jusqu'à 8.10* —

7.50 Ça cartoon.
8.10 Magazine : 24 heures (rediff.).
9.05 Cinéma : Dinosaures. □ Film américain de Brett R. Thompson (1991). Avec Omri Katz, Shawn Hoffman, Tiffanie Poston. *Une bonne idée de départ...*
10.35 Flash d'informations.
10.37 Surprises.
10.55 Cinéma : La Semaine du sphinx. ■■ Film italien de Daniele Luchetti (1989). Avec Margherita Buy, Paolo Hendel, Silvio Orlando (dernière diffusion). *Les vertiges et les incertitudes de l'amour.*

— *En clair jusqu'à 13.35* —

12.30 Magazine : La Grande Famille. Présenté par Jean-Luc Delarue. Amoureux du cheval ; Le marché d'Alès avec Frédéric Hébrard.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 ▶ Cinéma : Robin des bois, prince des voleurs. ■ Film américain de Kevin Reynolds (1990). Avec Kevin Costner, Morgan Freeman, Mary Elizabeth Mastrantonio.
15.50 Surprises.
16.00 Téléfilm : La Voyageuse du soir.
17.35 Documentaire : Y a-t-il un pilote parmi les dauphins ? De Tony Bomford.
18.05 Canaille peluche.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Rediffusion de l'émission avec Laurent Fignon du 24-9-93.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Téléfilm : La Nuit du chasseur. De David Greene, avec Richard Chamberlain, Diana Scarwid. *Polar.*
22.05 Flash d'informations.
22.15 Magazine : Jour de foot.
23.00 Cinéma : L'Inconnu dans la maison. □ Film français de Georges Lautner (1992). Avec Jean-Paul Belmondo, Renée Faure.
0.40 Cinéma : Le Vol de l'Intruder. ■ Film américain de John Milius (1990). Avec Danny Glover, Willem Dafoe, Brad Johnson (dernière diffusion). *Pendant la guerre du Vietnam. Un film échevelé.*
2.30 Cinéma : Amazon. ■ Film finlandais de Mika Kaurismaki (1990). Avec Kari Vaananen, Robert Davi, Rae Dawn Chong (v.o.). *L'histoire amère et désespérée d'un homme qui ne peut maîtriser son destin.*
4.00 Cinéma : Hellraiser 2, les écorchés. ■ Film britannique de Tony Randel (1989). Avec Clare Higgins, Ashley Lawrence, Kenneth Cranham. *Très impressionnant.*
5.35 Cinéma : Crime au musée des horreurs. ■ Film britannique d'Arthur Crabtree (1958). Avec Michael Gough, Graham Curnow, June Cunningham (dernière diffusion). *Epouvante et humour noir.*
6.55 Surprises.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).
17.55 Concert : Marlène Dietrich à Londres (rediff.).
19.00 Série : Hale and Pace. De Gareth Hale et Norman Pace.
19.30 Documentaire : Le Carré noir. De Iossif Pasternak. *La seconde génération des peintres « informels » de l'après-guerre en Union soviétique.*
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Téléfilm : Il y a toujours un perdant. De Max Farberbock, avec Heinz Hoenig, Dagmar Manzel. *Karl, petit entrepreneur raté mais intelligent, joue en permanence de malchance. Une tragicomédie sur les êtres poursuivis par le malheur et sur les déboires de l'amour.*
22.20 ▶ Documentaire : Chiens de guerre. De Stephen Lambert.
23.10 Cinéma : Utu. ■■ Film néo-zélandais de Geoff Murphy (1983). Avec Anzac Wallace, Bruno Lawrence, Wi Kuki Kaa (v.o.).

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.15 Les Matins d'Aurélie (et à 8.05).
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Infoconsommation.
9.35 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 1.10, 6.05).
10.55 Série : Cagney et Lacey.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.30 M 6 Kid. Tintin : l'Affaire Tournesol ; Conan le Barbare.
14.45 Magazine : Destination vacances. Vidéofan : Johnny Hallyday.
17.10 Variétés : Multitop.
17.40 Série : L'Etalon noir.
18.10 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Notre belle famille.
20.35 Magazine : Capital. Dessin animé, on relocalise !
20.45 Téléfilm : La Revanche de l'au-delà. De Martin Donovan, avec Christopher Reeves, Marg Helgenberger. *Une jeune femme en proie à des hallucinations.*
22.35 Série : Mission impossible.
23.35 Magazine : Les Enquêtes de Capital. Présenté par Emmanuel Chain. Le système Coca.
0.05 Magazine : Sexy Zap. Tournez désirs ; Vidéo mateur ; Le cours ; Le transat.
0.35 Six minutes première heure.
0.45 Musique : Culture rock. La saga de Paul Simon.
2.30 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Le vitrail : Marc Chagall.
21.32 Musique : Black and Blue. La Collection d'automne de WEA. Avec Pascal Bussy.
22.40 Les Nuits magnétiques. Paris dans tous les sens (4).
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Sarah Kaufman.
0.50 Musique : Coda. Le Nil, des sources au delta (10 et fin).

FRANCE-CULTURE

20.00 Concert (en direct de Munich) : Trois pièces pour orchestre à cordes, de Silvestri ; Concerto pour violoncelle et orchestre n° 1, de Vieru ; Symphonie n° 2 en la majeur op. 17, d'Enesco, par l'Orchestre national de la Radio roumaine.
23.09 Jazz club.

Les interventions à la radio

France-Culture, 7 h 2 : Jean-Louis Bourlanges, député européen (« Culture matin »).
France-Inter, 19 h 20 : « Algérie, GATT, social : où en est le gouvernement », avec Nicolas Sarkozy.

Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Responsabilité

Dans la tragique affaire du sang contaminé par le virus du sida, la formule de Georgina Dufoix, «responsable mais pas coupable», a laissé accréditer l'idée que les politiques ne voulaient pas assumer les conséquences de leur action – qui, en l'occurrence, revenait à de l'inaction.

Or voilà que des politiques, les sénateurs, s'inquiètent d'une résurgence de la tuberculose, dont la virulence est aggravée par le sida. On ne saurait trop les louer de s'y intéresser, la France ayant le funeste privilège d'être le pays d'Europe occidentale le plus sévèrement frappé par le virus HIV.

Malheureusement, les sénateurs ont cru devoir proposer que les personnes infectées par le bacille de Koch fassent l'objet d'un dépistage systématique du sida. Comme s'ils n'avaient jamais entendu parler de toutes les objections, maintes fois exposées depuis des années, sur l'inefficacité et les dangers d'une telle formule... Coupables de légèreté, et pas très responsables.

PROCYON

L'ESSENTIEL

INTERNATIONAL

Les réfugiés afghans chassés d'Iran

Ecrasés par une ancestrale pauvreté et par la « guerre des Soviétiques » dont ils voulaient s'éloigner il y a quelques années, plus de 300 000 réfugiés afghans avaient cherché asile en Iran. Ils viennent d'être renvoyés chez eux, souvent de force *(page 8)*.

Haïti : report du retour du Père Aristide

C'est désormais officiel : *«Le président Aristide ne rentrera pas en Haïti le 30 octobre comme prévu»*, a annoncé le porte-parole des Nations unies à Port-au-Prince. Un nouveau coup dur pour la grande masse des Haïtiens, qui espéraient que le 30 octobre marquerait la fin du long cauchemar ouvert par le putsch du 30 septembre 1991 *(page 8)*.

POLITIQUE

Les rapports entre M. Balladur et sa majorité

Il existe un moyen, pour les libéraux et les centristes, de faire valoir leur existence dans la majorité : chicaner le RPR sur la question des élections municipales de 1995, dont il souhaite déplacer la date pour éviter à Jacques Chirac de devoir faire campagne, en même temps, pour l'hôtel de ville de Paris et pour la présidence de la République. L'UDF estime que la domination d'Edouard Balladur sur sa majorité n'est plus aussi absolue qu'il y a quelques semaines encore *(page 9)*.

SOCIÉTÉ

Le dépistage du sida chez les tuberculeux

Conséquence de la progression de la pandémie de sida, on constate, à travers le monde, une inquiétante recrudescence de l'épidémie tuberculeuse. Le vote, par les sénateurs, le 26 octobre, d'un amendement en faveur du dépistage obligatoire de l'infection par le virus du sida chez les malades tuberculeux a déclenché une nouvelle et vive controverse *(pages 12 et 13)*.

CULTURE

«Adieu ma concubine»

Adieu ma concubine, le film du réalisateur chinois Chen Kaige (qui a obtenu la co-Palme d'or du Festival de Cannes avec *la Leçon de piano* de Jane Campion) est sorti sur les écrans français *(page 17)*.

ENQUÊTE

La France hors d'âge

Le vieillissement démographique, conséquence du recul du taux de fécondité mais aussi de l'allongement de la durée de vie, n'a pas seulement modifié la répartition des richesses entre actifs et retraités : dans le monde du travail, les critères d'âge sont devenus essentiels *(page 19)*.

ÉCONOMIE

Dépolitiser la fonction publique

André Rossinot, ministre de la fonction publique, a présenté, mercredi 27 octobre au conseil des ministres, un projet de loi visant, d'une part, à assurer «l'impartialité» des nominations au tour extérieur au sein de la fonction publique d'Etat et renforçant, d'autre part, les contrôles sur les départs des fonctionnaires dans le secteur privé. *«Dépolitiser les nominations et les avancements»* au sein de la haute fonction publique : tel est l'objectif du gouvernement *(page 21)*.

Services

La télématique du Monde :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier «Le Monde des livres» folioté 27 à 34

Demain

Temps libre

En Polynésie, les îles Marquises sont éloignées par l'esprit de l'idée que l'on se fait des îles paradis. Ses hommes, ses coutumes, son histoire, ses paysages, racontent une autre histoire que celle que l'on pensait entendre.

Le numéro du «Monde» daté jeudi 28 octobre a été tiré à 461 077 exemplaires

Cinq semaines après avoir proposé un premier plan

M. Clinton présente une réforme du système de santé moins ambitieuse

Erik Israelewicz, qui prend ses fonctions de correspondant économique du *Monde* à New-York en remplacement de Serge Marti, détaille dans son premier article la nouvelle mouture du projet de réforme visant à assurer une couverture médicale à l'ensemble des Américains que le président Bill Clinton et sa femme, Hillary ont présenté mercredi 27 octobre à Washington. Le document marque sur plusieurs points des ambitions moins grandes par rapport au texte initial présenté par M. Clinton le 22 septembre (*le Monde* du 24 septembre).

NEW-YORK

de notre correspondant

Assurer à tous une couverture minimale en matière de santé (35 millions d'Américains ne sont pas couverts) tout en maîtrisant les coûts du système : présentée par le président Bill Clinton dès le 22 septembre dans un vaste plan de réforme, cette double ambition avait naturellement recueilli au départ un accord très favorable tant dans l'opinion américaine qu'au Congrès. Mais rapidement, les multiples lobbys concernés (association de consommateurs, industries pharmaceutiques, gestionnnaires de centres de soins, médecins...) sont montés au créneau, dénonçant les risques de ce document encore bien vague : une bureaucratisation excessive, une diminution dans la qualité des soins, des effets négatif sur l'emploi dans les petites entreprises.

Bill Clinton et sa femme Hillary ont décidé de couper court à ces offensives et ont présenté, mercredi 27 octobre, au Congrès un document très détaillé reprenant pour l'essentiel leurs idées initiales. Les grands principes sont maintenus. La Maison Blanche s'est cependant d'ores et déjà résolu à accepter certaines concessions et à procéder à quelques modifications parfois importantes.

Compte tenu de l'enjeu – il joue sans doute la principale bataille politique de sa présidence sur ce dossier, – Bill Clinton s'est exprimé devant les membres du Congrès avec quelque solennité. *«Je crois que la loi sur le système de santé* (Health Security Act) *que je vous présente aujourd'hui contient la perspective d'une nouvelle ère de sécurité pour tous les Américains et qu'il s'agit là d'un élément important pour assurer à tous la confiance nécessaire dont notre pays a besoin pour affronter l'avenir»*, a déclaré le président. Il a ajouté : *«Je n'ai aujourd'hui qu'une seule requête : je demande que, avant même que le Congrès n'ait fini son travail l'an prochain, vous votiez une loi que je signerez»*, loi qui *«garantira la sécurité réelle en matière de santé à tous les citoyens de ce pays»*.

Un déficit réduit de 58 milliards de dollars

Intervenant à côté de son mari, Hillary Clinton, qui avait animée le groupe chargé de préparer cette réforme a souhaité que les parlementaires travaillent maintenant sur ce dossier en dehors de tout esprit partisan (*«il y a là une opportunité pour chacun de nous de travailler ensemble, au-delà de nos divisions politiques habituelles»*). Refusant *«tout compromis sur le principe de la couverture obligatoire pour tous»*, les époux Clinton ont néanmoins affirmé à nouveau qu'ils n'avaient aucune *«fierté d'auteur»* et qu' *«ils étaient ouverts à toute modification de leur projet»*.

Sous l'habillage des précisions et des détails nouveaux, la Maison Blanche a, en fait, déjà accepté un grand nombre de changements par rapport aux ambitions initiales.

Alors que la couverture de 100 % des Américains était prévue initialement pour le 1er janvier 1997, elle est maintenant reportée à 1998. Le président a décidé de plafonner le montant des subventions que l'Etat accordera aux petites et moyennes entreprises, aux salariés ayant les revenus les plus bas et aux préretraités. Il a, en outre, annoncé son intention de limiter à 3,9 % au maximum la part de leur salaire que les employés pourront verser au titre de leur assurance santé.

En définitive, l'ensemble des changements apportés conduisent à une réduction simultanée du coût global de ce plan et des économies qu'il autorise. Cette révision en matière de dépenses est considérée comme très positive par le démocrate Daniel Moynihan, président de la commission des finances du Sénat. Pourtant l'effet global du nouveau plan sur le déficit budgétaire devrait être nettement moins favorable que le premier texte ne l'avait laissé espérer. Dans la première version du projet, celle de septembre, la réduction escomptée du déficit budgétaire était de 91 milliards de dollars pour l'ensemble des années courant de 1995 à l'an 2000. Elle ne serait plus que de 58 milliards toujours sur les années 1995 à 2000 dans la nouvelle version. Cette année, le déficit du budget américain se gonfle à un rythme annuel d'environ 250 milliards.

Malgré les applaudissements qu'ils ont recueillis à plusieurs reprises lors de leur intervention, les époux Clinton vont maintenant devoir affronter un tir croisé tant de la part des parlementaires que de certains milieux d'affaires. Plusieurs plans concurrents circulent déjà. Celui présenté mercredi par la Maison Blanche est, selon le représentant républicain Bob Dole, *«trop ambitieux»*. Certains démocrates au contraire le jugent *«inacceptable»* car, faute de moyens de l'Etat fédéral, il risque d'écarter certaines populations de la couverture promise.

ERIK IZRAELEWICZ

Les actionnaires se prononceront le 9 novembre

L'accord Renault-Volvo fait grogner la Suède

Le 9 novembre, l'accord de fusion entre Renault et Volvo sera soumis au vote des actionnaires du constructeur automobile suédois. L'opposition à cet accord se fait de plus en plus virulente en Suède. Pour rallier les faveurs des actionnaires, des précisions étaient données mercredi 27 octobre sur les droits spécifiques de Volvo, qui deviendra le principal actionnaire de Renault-Volvo.

La grogne monte en Suède, à tel point que l'issue du scrutin du 9 novembre, qui permettra aux actionnaires de Volvo de se prononcer pour ou contre la fusion de Renault et de Volvo, devient des plus incertaines. Après les petits actionnaires (*le Monde* du 7 octobre), ce sont désormais certains syndicats suédois qui commencent à manifester leur désaccord quant à cette fusion. La Fédération des ingénieurs (Civilingenjoersfoerbuendet, CF) s'est prononcée pour un report de l'accord prévu, exigeant *«au préalable que la privatisation de Renault soit réalisée»*, a déclaré le président de CF chez Volvo, Magnus Sundemo.

Outre CF, la Fédération suédoise des employés de l'industrie (SIF) a également décidé mardi de consulter ses 5 200 adhérents chez Volvo sur l'accord de fusion entre les deux groupes.

Et si Renault n'était pas privatisé ?

Cette décision a été prise à l'issue d'une réunion syndicale, lundi soir, au cours de laquelle *«la plupart des quelque 250 militants syndicaux ont manifesté leur opposition à la fusion»*, a indiqué mardi Nils Edvardsson, président du syndicat SIF chez Volvo.

Certains journaux suédois se déchaînent pour critiquer l'accord. Entre autre argument, ils redoutent que Renault ne soit jamais privatisée et que l'appartenance de Volvo à une société publique française ne nuise à sa bonne réputation. Ce qu'ils considèrent comme la perte de l'un des fleurons de l'industrie suédoise *«leur donne de l'urticaire»*, commente un Français proche du dossier.

Pour calmer les appréhensions, quelques précisions concernant les modalités de l'accord filtrent au compte-gouttes. On apprenait ainsi mercredi que la période de privatisation de Renault était arrêtée au deuxième semestre 1994. L'*«action spécifique»* (golden share) de l'Etat français permettra à celui-ci de s'opposer à toute participation supérieure à 10 % du capital. A l'exception de Volvo, bien sûr.

Le schéma de la fusion prévoit en effet que Volvo détiendra 35 % du capital de Renault-Volvo, mais seulement 17,85 % en direct, le reste l'étant via le holding RVC. Au cas où RVC serait dissou – ce qui ne peut arriver qu'au terme de la huitième année suivant la date de signature de l'accord, – Volvo devra vendre un montant d'actions équivalant à 15 % du capital de Renault-Volvo pour éviter que sa participation ne soit supérieure à 20 %.

Pour que cette cession puisse se passer dans de bonnes conditions, Volvo ne sera pas contraint de vendre ses titres dans les trois mois, comme initialement prévu. Le groupe suédois pourra les garder, mais les droits de vote en seront gelés. *«Simple aménagement technique»*, commente-t-on à Paris. Suffira-t-il à calmer les craintes des Suédois ?

ANNIE KAHN

L'ancien ministre Léo Hamon est décédé

Léo Hamon, qui avait été ministre dans le gouvernement de Jacques Chaban-Delmas, est décédé, mercredi 27 octobre, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Ancien résistant, membre du Mouvement républicain populaire (MRP) au début de la IVe République, il avait rejoint ensuite les gaullistes de gauche . Professeur de droit public, il avait été secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, porte-parole du gouvernement, de 1969 à 1972, puis secrétaire d'Etat chargé de la participation et de l'intéressement de mai à juillet 1972.

De 1968 à 1969, il avait été député de la quatrième circonscription de l'Essonne. Partisan du «non» au référendum sur le traité de Maastricht, Léo Hamon s'était rapproché, ces derniers temps, du Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevènement.

Un général de la police tué en Haute-Egypte

Dans la ville de Qena (Haute-Egypte), un général de la police a été tué et cinq personnes ont été blessées, dont deux policiers, jeudi 28 octobre, par *«des inconnus»*, vraisemblablement des islamistes, a-t-on indiqué de source policière.

Le général Mahmoud el-Dib, chef des investigations à la Sûreté générale de Qena, se rendait à son travail lorsque «des inconnus» ont tiré sur lui avant de prendre la fuite. Il s'agit du deuxième officier de police tué en deux jours en Haute-Egypte. Mardi, un lieutenant-colonel a été tué par balles dans la ville d'Abou Tig. 66 policiers ont été tués depuis le déclenchement des hostilités entre l'Etat et les islamistes armés, au printemps 1992. – *(AFP.)*

Accrochage à la frontière turco-iranienne : 67 morts

Soixante sept personnes – cinquante-sept rebelles kurdes et dix soldats turcs – ont été tuées, mardi soir, dans un accrochage à la frontière turco-iranienne, quand un groupe de séparatistes a attaqué un poste de la gendarmerie.

L'accrochage qui a éclaté par la suite a fait 17 morts dans les rangs des rebelles qui ont perdu quarante autres des leurs dans une chasse-poursuite de l'armée turque, selon un communiqué de la super-préfecture de Diyarbakir, responsable des provinces sous état d'urgence de l'Est et du Sud-Est anatoliens.

Le Monde

DES LIVRES

Robert Graves dans le secret des dieux

Poète admiré par Borges, hanté par les grands mystères de l'humanité, le romancier et essayiste anglais entreprit, un jour, de réécrire la vie de Jésus. Une quête menée à la façon d'un détective...

KING JESUS
de Robert Graves.
Traduit de l'anglais
par Claude Seban. Stock,
« Nouveau Cabinet Cosmopolite »,
576 p., 150 F.

Romancier, essayiste, critique, mais avant et par-dessus tout poète, Robert Graves, né à Wimbledon en 1895, laissait à sa mort, en 1985, quelque cent trente ouvrages, sans compter les traductions d'Apulée, de Catulle, de Suétone, d'Homère...

D'ascendance irlandaise et allemande, danoise et écossaise à la fois, il se sentait celte : c'est-à-dire antérieur aux Romains, aux Saxons, aux Angles, aux Normands. Et, en tant que tel, plus apte que quiconque à accomplir, grâce à une science oubliée dont il s'imaginait le dépositaire, la traversée de la mémoire et celle, contiguë, de l'oubli, jusqu'à atteindre les rives de l'Atlantide ensevelie de nos origines, où sommeillent les premières croyances des premiers hommes, dont la pensée ne se pensait pas encore elle-même.

Il avait quinze ans lorsqu'il décida, ou sut, qu'il consacrerait sa vie à *« l'invocation religieuse de la Muse »*, dont *« le mélange d'exaltation et d'horreur que son pressentiment suscite »* détermine la véritable expérience de la poésie. Pour lui, les mots polyvalents dont elle use possèdent, seuls, une force mythique leur permettant de concevoir des pensées justes : celles qui transmettent en même temps une perception du passé et de l'avenir, et qui surgissent, comme venues de plus haut que le créateur, dans ces instants de concentration extrême où il arrive que l'individu soit, dans son présent, tout ce qu'il a été et tout ce qu'il sera.

A peine sorti de l'adolescence, Graves se trouva enrôlé sur le front français, dans les rangs du Royal Welch Fusiliers, pendant la première guerre mondiale, au cours de laquelle, le jour de son vingt et unième anniversaire, il fut déclaré officiellement mort...

La guerre terminée, il reprit et acheva ses études à Oxford, et, par l'entremise de son ami T. E. Lawrence, il enseigna quelques mois la littérature anglaise au Caire. Il fit ensuite la connaissance de Laura Riding, la singulière poétesse américaine qui, à l'instar de sa compatriote Djuna Barnes, s'était créé un langage très particulier, d'une complexe géométrie syntaxique et lexicale.

Ils partagèrent, dix ans durant, leur vie, dirigèrent une revue qui compta dans l'histoire des lettres – *Epigone* (1935-1938) – et écrivirent, à quatre mains, un ouvrage sur la poésie moderniste *(A Survey of Modernist Poetry)*, où l'on rencontre Gerard Manley Hopkins, T. S. Eliot, Hart Crane, Cummings... poètes que, à l'exception de Hopkins, Graves reniera par la suite, n'épargnant pas celui qu'il avait été lui-même dans sa jeunesse.

La quarantaine venue, Graves devient traditionaliste, *« romantiquement anti-romantique »*. Quant à Laura Riding, convaincue, à l'inverse de son ami, que la vérité commence où la poésie finit, elle publia en manière d'adieu – et en neuf volumes ! – la somme de ses vers, puis consacra sa vie à la linguistique.


BILL BRANDT © NOYA BRANDT

Robert Graves à l'époque de King Jesus.

Entre-temps, Graves s'était débarrassé, dans un livre autobiographique, de ses mauvais souvenirs de soldat (1) ; et, ensuite, de son pays, dans l'espoir de s'éloigner à jamais d'un monde *« où l'argent peut acheter presque tout, et presque tout le monde, sauf le poète possédé par la vérité »*. Aussi, afin de vivre au rythme des saisons, s'installa-t-il dans un village montagneux de Majorque – Deya – *« catholique et anticlérical »*, aimait-il à souligner, où la vie, à l'époque, était encore régie par *« le cycle agricole »*.

Pourquoi Jéhovah créa-t-il les arbres et l'herbe avant de créer le soleil, la lune et les étoiles ? Quel secret avait-on entrelacé dans le nœud gordien, que le jeune Alexandre, ne parvenant pas à le défaire, dut trancher d'un coup d'épée ? Voilà le genre de questions qui hantaient Graves – et qui aboutiraient à ces deux chefs-d'œuvre que sont *les Mythes grecs* (Fayard, 1967 et 1991), et *les Mythes celtes : la déesse blanche* (Editions du Rocher, 1979). Graves faisait grief à Socrate d'avoir rejeté – le tout premier, et de façon illustre – la mythologie de l'ancienne Grèce, sous prétexte que, n'étant pas parvenu à se connaître lui-même, il ne se donnerait pas le ridicule de songer à l'anatomie du centaure ou de la chimère, des gorgones ou des pégases.

Et il reprochait à l'Université d'étudier les mythes en ne les prenant que *« comme d'élégantes reliques de l'enfance de l'humanité »*. Ce qui lui tenait à cœur, c'était de faire revivre les dieux gallois, le culte de la « déesse blanche » – laquelle, selon ses énigmatiques enquêtes, avait précédé tous les dieux répertoriés par Hésiode – prônant, par là, l'abandon du patriarcat en faveur d'une société matriarcale : *« Man does. Woman is »*.

King Jesus (1946) se range parmi les nombreux romans historiques de Graves (2), et c'est une investigation entreprise dans l'espoir de retrouver ce que furent les premiers textes chrétiens que, selon l'écrivain, saint Paul avait altérés. Le XIIIe chapitre des *Actes des Apôtres*, les innombrables apocryphes de l'*Ancien* et du *Nouveau Testament* – l'*Evangile d'après les Egyptiens* pour le principal – et les contradictions qui, du fait de la fusion de traditions rivales, tissent la vie et l'enseignement de Jésus se trouvent à l'origine de son travail de détective. Sans oublier le rite de l'Eucharistie, qui jette une passerelle entre le judaïsme et les mystères grecs et syriens.

Jésus, selon Graves, n'est pas le Sauveur sacrifié, mais le roi légitime des juifs. Né de Marie et de Joseph, adopté par Marie-Madeleine, promis à une troisième Marie, la sœur de Lazare. Il étaye ses hypothèses par le dogme de l'Immaculée Conception, l'attitude précautionneuse de Ponce Pilate envers le Galiléen, et les paroles inscrites au-dessus de la Croix : *INRI : Jésus de Nazareth Roi des Juifs*. Et de soutenir que toute personne ayant la moindre connaissance de la procédure juive ne saurait croire un instant que les Juifs ont condamné Jésus à la crucifixion ni douter que celle-ci fût exécutée sur l'ordre exclusif de Pilate : le *« communisme »* religieux des premiers chrétiens ne dissimulait-il pas un royalisme juif militant ? Voilà, pour l'essentiel, la thèse que défend Graves. Or, dans les interstices de celle-ci – en dépit des premiers chapitres, qui sont d'une lecture ardue, – que de scènes bouleversantes ! On se limitera à signaler les pages qui concernent la résurrection de Lazare, et la superbe interprétation que le romancier fournit du rôle joué par Judas dans l'économie de la rédemption.

A deux reprises, avant la mort de Graves – et peu de temps avant la sienne, – Borges fit le voyage de Deya pour rencontrer le poète qu'il admirait depuis longtemps. Il aimait surtout *la Déesse blanche* et, parmi ses poèmes, celui qui a trait à Alexandre le Grand, dans lequel le poète imagine que celui-ci ne meurt pas à Babylone, à trente-trois ans, mais qu'il abandonne son armée, erre à travers des déserts, jusqu'au soir où il aperçoit les flammes d'un bivouac dans une clairière ; il s'en approche, trouve des guerriers au teint jaune et aux yeux obliques, et devient un soldat qui prend part à des batailles dont il ignore la cause. Les années passent ; et, un jour où l'on paie sa solde à la troupe, parmi les monnaies qu'il reçoit, l'une d'elles est du nombre de celles qu'il avait fait frapper pour célébrer la victoire d'Arbèles, quand il était Alexandre de Macédoine...

Peut-être l'aveugle de Buenos-Aires voulait-il demander à celui de Deya pourquoi il avait supprimé ce poème lorsqu'il avait établi l'édition définitive de son œuvre poétique. Mais Graves, qui, déjà aveugle, était maintenant frappé de surdité, ne prononça pas un mot au cours des deux visites que lui rendit l'Argentin : sa vie s'écoulait au milieu de la nuit, l'âme seule, en extase. *« Je crus qu'il ne nous distinguait pas*, dit Borges, *mais, au moment de l'adieu, il me serra la main et baisa celle de Maria Kodama. »*

On pourrait hasarder une réponse à l'omission volontaire, dans les *Œuvres complètes*, de ce poème que Borges aimait tant : Robert Graves voulait régénérer les mythes, au lieu de les embellir ; et ce poème aurait pu discréditer ses recherches, et ses étonnantes trouvailles. Mais quelque chose en lui – la poésie – tendait à l'invention, s'opposant à l'honnêteté de l'érudit. Or, dans son cas, il se serait agi d'un faux problème : le poète et l'érudit étaient, en lui, inséparables, et tous les deux avaient contribué, à part entière, au Poème que le temps écrit pour Quelqu'un – ou pour personne. A moins que cette suppression – ce sacrifice – ne fût un hommage ultime à son premier grand amour, Laura Riding, la femme qui, comme on l'a déjà dit, croyait que la vérité commence où la poésie finit.

Hector Bianciotti

(1) *Good-by to All That* (1929).

(2) Chez Gallimard : *Moi, Claude, empereur, la Toison d'or, Claude, empereur malgré lui, le Divin Claude et sa femme Messaline*. Chez Albin Michel : *le Comte Bélisaire*. Chez Payot : *Lawrence et les Arabes*. A L'Age d'Homme : *l'Epouse de Monsieur Milton*.

L'œuvre interrompue

Sociologue-historien, Michael Pollak est mort du sida à quarante-trois ans. Retour sur des travaux qui témoignaient d'une « identité blessée »

UNE IDENTITÉ BLESSÉE
Etudes de sociologie et d'histoire
de Michael Pollak.
Ed. Anne-Marie Métailié,
415 p., 140 F.

C'était un chercheur prolifique. Un homme de raison affirmée et de passion retenue. Michael Pollak, sociologue-historien, est mort du sida, à quarante-trois ans, le 7 juin 1992, laissant des travaux imposants et le regret prégnant d'une œuvre interrompue en plein élan. Quelques-uns de ses compagnons de travail ont réuni en un volume un choix de ses textes les plus significatifs, dans les divers domaines de réflexion et d'enquête qui furent les siens.

En lui rendant hommage, ils ont également voulu offrir au lecteur cet aperçu condensé d'un travail intellectuel fécond, dispersé à travers quelque deux cents publications. Trois thèmes majeurs ont mobilisé l'intérêt et les recherches de Michael Pollak. Tout d'abord, l'histoire des sciences sociales, analysée dans ses rapports à la fois conflictuels et constitutifs avec les institutions et les pouvoirs politiques, et saisie dans une perspective internationale, attentive aux transferts de théories et de concepts d'un pays à l'autre.

Son étude sur l'accueil fait à l'œuvre de Max Weber en France et la manière dont elle a pu être réinterprétée, selon les périodes et les écoles de pensée, éclaire les enjeux théoriques et politiques de l'histoire des sciences sociales. Et sa comparaison entre les itinéraires intellectuels et politiques de Paul F. Lazarsfeld et de Theodor W. Adorno met en évidence, au-delà des stratégies personnelles et professionnelles de l'un et l'autre, la fracture qui va affecter la sociologie, au lendemain de la guerre. En effet, tous deux étaient issus des milieux socialistes européens des années 20 (l'un à Vienne, l'autre à Francfort), avant d'émigrer aux Etats-Unis, mais, tandis que le premier, rompant avec le passé, devenait le chef de file et le symbole d'une sociologie appliquée, empiriste et résolument apolitique, le second poursuivait, dans l'esprit de l'école de Francfort, l'élaboration d'une sociologie critique, engagée, mais purement spéculative.

Conjuguer enquête sur le terrain et ambition théorique, articuler connaissance scientifique et intervention sociopolitique, tel fut constamment le souci de Michael Pollak. Migrations des hommes et des idées, place du savant dans la cité, on comprend que ces questions l'aient passionné, car il était lui-même à la croisée des cultures. Né à Vienne en 1948, arrivé en France en 1971, après des études à la faculté de sciences sociales et économiques de l'université de Linz, reparti deux ans aux Etats-Unis, comme associé de recherche à l'université de Cornell, avant de revenir à Paris et d'entrer au CNRS, il connaissait la valeur des échanges et des savoirs désenclavés.

Le deuxième thème de recherche de Michael Pollak est également enraciné dans son histoire, ou plutôt dans l'histoire dont a hérité sa génération d'Autrichiens nés après la guerre. Un article, intitulé « Des mots qui tuent », initialement paru en 1982, met en évidence de façon accablante la contribution de la biologie, de l'anthropologie et du droit à la politique raciale nazie. Mais c'est surtout à la déportation, à partir des récits de femmes rescapées d'Auschwitz, qu'il a consacré plusieurs années de travail, dont *l'Expérience concentrationnaire*, livre sensible et rigoureux, paru en 1990, fut l'aboutissement (1). Un chapitre de cet ouvrage ainsi qu'un article antérieur sont ici reproduits.

Nicole Lapierre

Lire la suite page 32

(1) « Le Monde des livres » du 23 novembre 1990.

LE FEUILLETON de Pierre Lepape

Père Denis, oncle Jean-Jacques

Celui qui parlait presque, le dernier livre de Jean-Didier Vincent, neurobiologiste et responsable de recherche au CNRS, est placé sous le patronage de Denis Diderot. Frappé par la prescience de l'écrivain-philosophe, Vincent mène avec délectation une sorte de remise à jour du *Rêve de d'Alembert*. Pour rejoindre le maître, il lui manque, pourtant, d'être moins raisonnable. Quant à Philippe Beaussant, avec *Héloïse*, c'est, bien sûr, à Jean-Jacques Rousseau qu'il se mesure. S'attaquant à forte partie, il s'en tire plutôt bien.

Page 34

HISTOIRES LITTÉRAIRES par François Bott

Pique-niques Renaissance

Ronsard et Du Bellay, dont « La Pléiade », d'un côté, et les « Classiques Garnier », de l'autre, publient les *Œuvres complètes*, firent connaissance en 1547 dans une auberge du Poitou. Ils continuèrent ensemble leurs études, se nourrissant de la lecture des Grecs et des Latins, sur la montagne Sainte-Geneviève, et formant, avec quelques autres, une « Brigade idéale ». Leur plus bel été fut sans doute celui de 1549. On écrivait, on discutait, on se promenait, on allait se baigner dans la Seine et déjeuner sur l'herbe. C'étaient les pique-niques de la Renaissance...

Page 28



HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Pique-niques Renaissance

ŒUVRES COMPLÈTES
Tome I
de Ronsard.
Edition établie, présentée et annotée par Jean Céard, Daniel Ménager et Michel Simonin, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1 808 p., 440 F jusqu'au 31 décembre, 490 F ensuite.

ŒUVRES POÉTIQUES
Tome I : premiers recueils
Tome II : recueils romains
de Du Bellay.
Edition établie, présentée et annotée par Daniel Aris et Françoise Joukovsky, Bordas, « Classiques Garnier », 492 p. et 499 p. 130 F le volume.

APRÈS les brumes, le mauvais temps et les crépuscules du Moyen Age, le soleil se levait enfin sur la France. Et la classe de troisième respirait. Elle se sentait soudain légère. Etait-ce enviable d'avoir vingt ans en 1542 ou 1544, comme Joachim et Pierre ? Dans les classes de français de la IVe République, on pensait que oui. Car il faisait beau sur la Touraine et le Vendômois. Les bords de la Loire se dessinaient comme des promesses. La *« douceur angevine »* se confirmait, et les petits jours ressemblaient à des matins de l'Histoire ou de l'univers. Des inaugurations...

Joachim Du Bellay naquit à Liré, en 1522, et Pierre de Ronsard à Couture-sur-Loir, en 1524, mais les dates ne sont pas tout à fait sûres. Liré se trouvait en Anjou, et Couture dans le Vendômois. Ce n'était pas très loin.

Durant sa première jeunesse, Ronsard fit le métier de page. Il suivit Madeleine de France en Ecosse, mais il eut le mal de mer, et la princesse mourut de phtisie dans ce pays rigoureux. Pour se consoler, le page allait courir sur la lande. Atteint de surdité, en 1540, il se détourna de la carrière des armes. Du Bellay subirait bientôt le même désagrément ou la même disgrâce. Il leur resta les plaisirs de l'étude et les rêveries amoureuses...

A la fin de l'été 1544, le pauvre Clément Marot s'éteignit en exil, à Turin, tandis que Ronsard profitait de ses vingt ans. L'année d'après, celui-ci rencontra Cassandre Salviati pendant un bal, à la cour de Blois. Il fut, sans doute, amoureux du prénom plus que de la demoiselle. Cela arrive très souvent. Il « chanterait », par la suite, les charmes et la beauté de la jeune Italienne. Il s'enflammerait aussi pour Marie, *« l'Angevine »* ou *« la jeune paresseuse »*, et pour Hélène, demoiselle d'honneur de Catherine de Médicis. A l'intention de la troisième, il écrirait : *« Quand vous serez bien vieille, au soir à la chandelle,/ Assise auprès du feu, dévidant et filant,/ Direz chantant mes vers, en vous émerveillant :/* Ronsard me célébrait du temps que j'étais belle. » Même si l'on se demande quel fut le degré de réalité de ces dames et de leurs relations avec le poète, la littérature leur a volé, de toute manière, leur âme et leur visage. « Cambriolées » par Ronsard, elles sont devenues des femmes de poèmes. C'est un mode d'existence très particulier. Une sorte de club, dont les « stars » les plus anciennes s'appellent Béatrice et Laure, une Italienne (bien sûr) et une Provençale...


BERENICE CLEEVE

RONSARD et Du Bellay firent connaissance en 1547, dans une auberge du Poitou. Ils continuèrent ensemble leurs études, se nourrissant de la lecture des Grecs et des Latins, sur la montagne Sainte-Geneviève. Le professeur, Jean Dorat, n'était pas moins enthousiaste que ses élèves, lesquels formèrent une *« Brigade idéale »* avec Jean-Antoine de Baïf et quelques autres jeunes gens. Leur plus bel été fut sans doute celui de 1549. On écrivait, on discutait, on se promenait, on allait se baigner dans la Seine et déjeuner sur l'herbe. C'étaient les parties de campagne et les pique-niques de la Renaissance...

Le 20 mars de la même année, Du Bellay avait publié le manifeste de la nouvelle école, *Défense et Illustration de la langue française*. Il fallait émanciper notre littérature et la faire sortir de son enfance et de ses balbutiements. La « franciser » ou la « nationaliser » en quelque sorte. L'imitation des Anciens était recommandée, si l'on voulait rompre avec la littérature pesante, allégorique et souvent pédante, qui prolongeait le Moyen Age. Ce n'était pas une modeste affaire, mais la *« Brigade »* avait l'esprit aventureux.

Au printemps 1553, Du Bellay partit pour Rome et devint secrétaire de son cousin, le cardinal. Il ajouta les tristesses de l'éloignement à cette mélancolie naturelle qui venait, sans doute, de sa constitution fragile et de sa mauvaise santé. Cependant, il avait compris les avantages de l'exil pour la poésie. Rien ne vaut les nostalgies que l'on éprouve à deux ou trois mille kilomètres de chez soi. Du Bellay tomba amoureux d'une belle Romaine, qui s'appelait Faustine. Décidément, l'Italie... Mais il avait l'esprit trop occupé de ses regrets et du plaisir qu'il aurait à son retour : *« Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage,/ Ou comme celui-là qui conquit la toison,/ Et puis est retourné, plein d'usage et raison,/ Vivre entre ses parents le reste de son âge ! »* Quelle musique, n'est-ce pas ? Du Bellay rentra à la fin de 1557 et rendit perplexes les élèves de la classe de troisième. Ulysse était-il vraiment heureux ? En tout cas, *« le reste de l'âge »* se révéla très court : deux ans seulement. Car Du Bellay mourut le 1er janvier 1560, après le dîner. Drôle de façon de commencer l'année...

IL laissa Ronsard tout seul. Ils avaient ensemble vécu sous le règne de François Ier, de Henri II et de François II. Ronsard connaîtrait encore Charles IX et Henri III. C'était la valse des princes... Même les jeunes gens qui inaugurent les époques et renouvellent les littératures finissent par vieillir. Et, dans la profondeur des automnes, Pierre éprouva des mélancolies qui ressemblaient à celles de son ami Joachim : *« Amelette, Ronsardelette/ Mignonnelette, doucelette/ Très chère hostesse de mon corps/ Tu descends là-bas, faiblelette/ Pasle, maigrelette, seulette/ Dans le froid royaume des morts. »*

Cette nouvelle édition de Ronsard reprend celle de 1584, que le poète avait soigneusement établie vers la fin de son existence. Le premier tome rassemble notamment les *Livres des amours*, les *Sonnets pour Hélène*, les *Folastries*, *les Odes* et *la Franciade*. Ronsard eut, toute sa vie, le souci d'agencer lui-même la publication de ses œuvres. En 1585, l'année de sa mort, il préparait une septième édition... Car il considérait la poésie comme un grand jardin. C'était une sorte de paysage dont il voulait offrir les *« cent mille couleurs »*. Le 26 décembre 1585, *« le grand et beau Ronsard »*, comme l'appelle André Suarès, sortit du coma pour *« dicter deux sonnets »*. Il « jardinait » encore pendant son agonie...

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Traduit du serbo-croate

L'OFFENSIVE DU ROMAN-FLEUVE
de Dubravka Ugresic. Traduit du serbo-croate par Mireille Robin. Plon, coll. « Feux croisés », 280 p., 149 F.

CRISTOS ET LES CHIENS
de Vidosav Stevanovic. Traduit du serbo-croate par Mauricette Begic. Belfond, 202 p., 120 F.

CAHIER DE SARAJEVO
de Juan Goytisolo. Traduit de l'espagnol par François Maspero. La Nuée bleue, 96 p., 78 F.

IL était une fois... la Yougoslavie. On y parlait une langue qui appartenait à tous ses peuples, le serbo-croate. Comme partout, à l'Est, les intellectuels y affectionnaient les rencontres sur des thèmes variés qui permettaient de découvrir, le temps d'un colloque, même si on ne s'intéressait absolument pas audit colloque, un autre monde, les frères socialistes et les autres. Manifestation biennale – une année à Belgrade, l'autre année à Zagreb, – les discussions littéraires rassemblaient ainsi des écrivains venus d'un peu partout. Touristes en mission officielle, professionnels du symposium et du séminaire, venus confronter leurs points de vue littéraires et leurs attirances sexuelles que nous retrouvons dans *l'Offensive du roman-fleuve*, le premier livre traduit en français de la Croate Dubravka Ugresic...

Des écrivains sont donc réunis, représentants de leur pays, pendant quatre jours à Zagreb pour participer à un colloque international sur « La littérature contemporaine, ses courants, ses contre-courants et son influence sur le contexte dialectique des événements mondiaux » ... Il y a là deux Russes, une Hongroise, une Polonaise, une Italienne, un Irlandais, un Tchécoslovaque, une Danoise, un Américain, un Espagnol communiste qui se noie avant même l'ouverture du colloque dans la piscine de l'hôtel. Et un Français, pas particulièrement sympathique, qui se fait passer pour l'arrière-petit-fils de Flaubert... Autour, gravitent les autochtones, journalistes, critiques, traducteurs, ministres.

Ils sont (presque) tous venus : Pipo, le Yougoslave nourri de films et de magazines, qui rêve de tous les clichés de l'Amérique, aurait aimé être un Kerouac yougoslave (*« J'ai essayé mais ça n'a pas marché. Nous n'avons pas les routes qu'il faut et puis comment prendre son pied dans une Ficèk ? »*), tandis que son interlocuteur américain, dont le dernier livre sur New-York s'intitule *le Poubelle*, se veut *« réaliste socialiste, mais dans le genre dégueulasse »*. Anton Svajcer, le professeur de littérature française à la retraite, auteur de *Flaubert et les Slaves du Sud*. Et Vuk Prsa, le poète, dont on distribue le nouveau livre aux ouvriers, lors de la visite de l'usine et qui constitue patiemment des dossiers sur ses petits camarades. Enfin, Ivan Ljustina, le critique, détesté, détestable, violé par un commando de féministes. Tous, sauf le ministre, *« cadre politique, chargé de perdre son temps avec les écrivains, ces cloportes hideux »*, qu'on ne voit que dans le lit de sa maîtresse.

On ne raconte pas une telle pochade, qui accumule les mystères, les disparitions, les basses manœuvres et les petites saloperies, d'autant plus que le charme réside ici en grande partie dans l'acuité du regard et dans l'aisance, la liberté, la fluidité du style de Dubravka Ugresic, qui sait, comme un dessinateur humoristique, camper d'un trait rapide situations et personnages qui parlent toutes les langues. *« Le chapeau déborde de personnages. J'ai envie de parler des écrivains*, prévient l'auteur. *J'aime les écrivains ! Ils sont si petits qu'ils me font pitié. »*


ULF ANDERSEN/GAMMA

Dubravka Ugresic : jeu de massacre.

Comme un poisson dans l'eau dans ce microcosme, Dubravka Ugresic témoigne avec *l'Offensive du roman-fleuve* de qualités satiriques, dans ce récit en forme de jeu de massacre, qui tire à plaisir sur toute une corporation dont les caractéristiques sont, en fin de compte, universelles. Jeu de massacre composé d'une juxtaposition de scènes souvent désopilantes. Qui ont parfois le tort de se répéter.

Universitaire, spécialiste de littérature russe, Dubravka Ugresic est née en Croatie en 1949, comme Slavenka Drakulic, l'auteur des succulents *Les restes du communisme sont dans la casserole* (Jacques Bertoin, 1992), mais elle vit actuellement hors de son pays. Hors d'une Croatie où *« on vous traite désormais de yougo-zombi, yougo-nostalgique, daltonien national »*, et où il est est maintenant interdit de prononcer le nom de la Yougoslavie *« effacée de tous les manuels, de tous les livres, de toutes les encyclopédies, de toutes les cartes géographiques »* (1). Et elle ne peut l'admettre.

« *QU'EST-CE qu'on fera quand la guerre s'arrêtera ?*, demande un milicien. *Quand je ne tue pas, je meurs.* » *« On fera ça aussi en temps de paix. Qu'est-ce qu'on pourrait bien faire d'autre ? »*, lui répond son chef. Vidosav Stevanovic, l'auteur de *la Neige et les chiens* (2), poursuit, dans le dernier volet de sa trilogie, son évocation fantastique de l'horreur et de la violence. En temps de paix, cette fois, dans l'ex-Yougoslavie. Après l'exil en Grèce, après l'enfermement dans Sarajevo, nous retrouvons le verbe de ces personnages énigmatiques : Agelos, qui veut aller en Amérique, son frère Cristos, le peintre, qui peindra peut-être un jour la Seconde Jérusalem, et Apostol, fils de Josip et de Maria, tous morts ou ressuscités aux portes d'un nouvel Enfer. Revenant d'exil dans leur vieille voiture russe, en route vers nulle part : *« Nous n'avons rien nulle part. Ni maison, ni appartement, ni amis, ni parents... »* Chacun se présente dans cet oratorio sans rédemption (*« Je suis Cristos, je suis Maria, nous sommes les Anciens »*), et s'efface comme un fantôme, tandis qu'errent ceux que la guerre a transformés en chiens enragés, que le Conseil des Anciens poursuit, imperturbable, sa mission selon les *« géniales prémisses du Grand Ancien »* et que Amphi et Trite qui sont, dit l'auteur, deux dans un seul corps (?), prophétisent la haine à l'égard de tous ceux qui auront osé perdre leurs traditions et leur foi. On ne comprend pas toujours, mais on ne peut rester insensible à cette éructation délirante qui, si elle est loin d'être limpide, traduit, par l'humour noir et la force poétique du mot, avec des éclats d'une grande beauté, le fond du désespoir. Et de la douleur.

COMMENT revenir à la raison ? Predrag Matvejevic, le Croate de Mostar, interrogeait sans fin – Boukharine, Mitterrand, Brodsky, Gorbatchev, etc. – dans ce volume touffu et plein d'informations intitulé *Epistolaire de l'autre Europe* (Fayard, 1993). Avec Juan Goytisolo, qui a fait l'été dernier le voyage vers Sarajevo, nous sommes confrontés, autrement que par les images de l'actualité, aux questions posées par une guerre que tout le monde veut oublier. Un voyage vers une souricière qui avait été la ville multiraciale par excellence. Il s'insurge contre l'absence de relations de l'Espagne avec la Bosnie, contre l'apathie des intellectuels. *« Où sont les Hemingway, Dos Passos, Koestler, Simone Weil, Auden, Spender, Paz, qui n'ont pas hésité à prendre parti et même à combattre comme Malraux et Orwell en Espagne ? »*

Sarajevo... Nul n'en sort indemne et peut-être moins que tout autre l'auteur de *Juan sans terre* (Seuil, 1977), dont l'œuvre fut interdite dans son pays par la censure franquiste, et qui se révolte contre cette sensation d'impuissance qui paralyse. *« Mais comment dire à un être cher qui vient de passer une série d'examens cliniques qu'il a un cancer et que les médecins ne lui accordent aucun espoir ? »*... Déchiré, il a voulu, vite, transmettre, dans ce beau texte, ce qu'il a ressenti.

(1) Dubravka Ugresic a publié dans la presse française plusieurs articles importants, par leur logique et par leur humour. Notamment, « Fabriqué en Yougoslavie » (*Lettre internationale*, automne 1991) ; « Popes et perroquets » (*Lettre internationale*, automne 1992) ; « Bonne nuit, écrivains de la Croatie où que vous vous trouviez » (*Temps Modernes*, février 1993) ; « Ma douce petite Croatie ou Réparation d'un robinet en trois tableaux » (*Temps modernes*, juin 1993).

(2) *La Neige et les chiens* (Belfond, 1993). Voir « le Monde des livres » du 23 avril.

Modes et travaux littéraires

Bernard Frank réédite ses chroniques des années 50 : de la critique à fleur de peau

MON SIÈCLE
Chroniques 1952-1960
de Bernard Frank.
Quai Voltaire, 396 p., 160 F.

Bernard Frank est l'un des meilleurs étalagistes littéraires de l'après-guerre. Sa dernière vitrine est au *Nouvel Observateur*. C'est là qu'il chiffonne la production livresque actuelle, en tire de beaux plissés, admire une coupe classique, fait chatoyer une matière neuve, quand il ne fait pas éclater les coutures ou lacère d'un trait le dernier modèle de prêt-à-porter romanesque. Il a ses choix, ses foucades, ses pics, ses grognes et ses bâillements. On ne le prend pas au dépourvu. Il complimente avec grâce, dédaigne de même, il raille, fait la moue, prend des mines, en jouant sur divers registres, de la bonhomie roublarde à la candeur outragée, de la nonchalance boudeuse à la vivacité caustique, affectant d'être débonnaire quand il méprise, invoquant ses humeurs, ses paresses, ses oublis de mémoire ou sa *légèreté* pour éviter de dire le trop évident mais pour le laisser entendre – ce qui est *pis*.

On conçoit que cette activité puisse parfois peser à un amateur délicat. Il s'en console en nous faisant humer les cuisines qu'il a appréciées dans des gargotes réputées, partager ses vagabondages, rêver sur les crus bordelais qui flattent ses papilles. A l'occasion, il susurre un commentaire acerbe sur les mœurs et figures du temps, tire au juger, prend l'ombre portée pour le relief, les rumeurs pour des vérités, dresse des constats vengeurs sur des approximations. Histoire de se refaire des griffes tant soit peu émoussées sur les vieux bois du parisianisme qui sont les arcs-boutants de son commerce. Bien qu'il vaille beaucoup mieux, Bernard Frank est un homme au goût du jour. Il a assez montré la diversité de son talent de chroniqueur et son art consommé de tirer esprit de tout, y compris l'esprit d'estrade.

En ressortant des malles ses collections des années 50 qui brillèrent aux vitrines de *l'Observateur*, des *Temps modernes*, de la *Nef*, de *Arts*, des *Cahiers des saisons*, etc., il fait œuvre pieuse. Il se devait cette politesse pour souligner que ses dons ne datent pas d'hier et procurer au lecteur d'aujourd'hui un regain de jeunesse en lui rappelant les modes et travaux littéraires de l'époque, autrement séduisants que les nôtres. Une longue introduction situe le livre. L'auteur avoue son goût de toujours pour le feuilleton littéraire, en un temps où les maîtres en la matière étaient Robert Kemp ou Emile Henriot. *«J'ai aimé les journaux comme un homme politique, un tribun, peut aimer les bains de foule...»*, nous dit-il. Et, plus loin, il chante les louanges de la chronique : *«L'article est objet de série, la chronique artisanale. Le chroniqueur est le délégué du temps dans une revue. Tout lui est permis.»*

L'ensemble est souvent savoureux : de la verve, de l'allure, du brillant, de la culture, de l'ironie, jetés aux quatre vents et qui produisent une riche moisson d'impressions pertinentes, aguichantes, vénéneuses aussi. On revivra ainsi les grandes querelles du temps : l'analyse des «cas» tragiques de Drieu la Rochelle à Maurice Sachs – *«mystification se rêvant écrivain»* –; la querelle entre Sartre et Camus, ce qui vaut à Frank d'en découdre avec *«le truqueur»* Druon, avocat de l'auteur de *l'Etranger*. Bernard Frank ne se limite pas à ses contemporains – on trouvera notamment une bonne approche de Benjamin Constant.

La manière de Frank ne consiste pas en une analyse classique de l'auteur qui suscite ses curiosités ou sa réprobation. Il privilégie fréquemment la fable, construit un petit scénario apparemment sans rapport avec son sujet, mais pour mieux y revenir; l'art de la touche est, de ce fait, souvent indirect, circonvenant, insinuant. Mais ce, avec plus ou moins de bonheur car on pourrait lui appliquer parfois ce qu'il dit de Camus : *«Au lieu de regarder le monde ou lui-même, il poursuit un discours.»* On ne saisit pas toujours à quel effet Bernard Frank poursuit ce discours, sinon pour l'effet de l'effet. Il y a du derviche tourneur chez notre homme : ses brillantes spirales font une rotation, pas un mouvement.

«La littérature ne peut se concevoir sans son «paysage littéraire», terme charmant qui désigne cette masse d'écrivains, cette piétaille qui meuble la littérature sans la faire.» De ce paysage, Bernard Frank s'est plu, souvent pour notre plaisir et notre voyeurisme, a être l'arpenteur, voire le nautonier, quand le marigot gagne sur les terres fermes. Il le fait avec cette foi qui lui est propre. Il plaide dans un des textes de *Mon siècle* pour *«une critique à fleur de peau où l'on se vide de ses impressions et où l'on se sert de sa première intuition imagée pour établir dans sa singularité l'écrivain dont on parle»*.

On ignore s'il pense de même aujourd'hui mais, pour attirante qu'elle soit, cette disposition n'est pas sans danger. Ce n'est pas à lui qu'on apprendra que *«la première intuition imagée»* peut être trompeuse. Le texte d'un écrivain digne de ce nom a une infrastructure, et les fleurons ne font pas la couronne. Sans doute Bernard Frank est-il au mieux de ses penchants naturels en prônant une *«critique à fleur de peau»*.

Faut-il le lire comme un homme à l'échine assez frileuse et électrique, au flair assez fin pour happer les fragrances des us et modes littéraires contre lesquelles il se frotte? Faut-il le caresser dans le sens du poil, espérer plus? Mieux vaut s'accorder à ce qu'il vaut et sait faire-valoir : un amateur éclairé, un dilettante doué et qui réserve à la littérature une attention aiguë et amusée, comme s'il s'agissait d'un jeu capricieux, risqué, où les règles sont fuyantes, la mise truquée et où l'on ne gagne, la plupart du temps, qu'au bénéfice du doute.

Pierre Kyria

Le brave soldat Werth

La misère comique des casernes et les horreurs de la Grande Guerre ressuscitées par un écrivain sauvé de l'oubli

CASERNE 1900
de Léon Werth.
Ed. Viviane Hamy, 120 p., 85 F.
CLAVEL SOLDAT
de Léon Werth.
Ed. Viviane Hamy,
385 p., 149 F.

Depuis trois ans, grâce à Viviane Hamy, nous ne cessons de découvrir et de redécouvrir la grâce, la violence aussi, de Léon Werth. Qui était-il, le promeneur émerveillé du *Voyageur avec une pipe* (1), l'explorateur lucide des souffrances de la chair – qu'il nous fait partager dans *la Maison Blanche* (2) –, le solitaire de Saint-Amour, où le non-amour de ses compatriotes l'avait relégué pendant l'Occupation (3), sinon un bonhomme dérangeant, au caractère impossible?

C'est au début de la guerre froide, en 1950, cinq ans avant sa mort, que Léon Werth retrouve les notes prises au cours des douze mois que dura, un demi-siècle avant, son service militaire. Il en tirera *Caserne 1900*, un récit bref et féroce dont l'antimilitarisme virulent est tempéré par cette politesse de l'âme qui garantit la permanence des valeurs essentielles et sert de pont vers l'identité du prochain. *Clavel soldat*, roman autobiographique écrit entre 1916 et 1917, a été publié pour la première fois deux ans plus tard, en pleine euphorie de la victoire, ce qui explique sans doute la réserve avec laquelle les critiques de l'époque l'ont accueilli.

Courteline, tout comme le Tchèque Jaroslav Hasek, avait déjà fait ressortir les aspects comiques de la vie militaire, l'absurdité de la guerre, mais Léon Werth a davantage surpris les interrogations tragiques et l'immense, l'irrémédiable tristesse de ceux qui n'ont pas embrassé la carrière des armes. Avec *Caserne 1900* et *Clavel soldat*, Werth entreprend d'abord la radiographie de ce qu'était en France la vie d'une jeune recrue venue d'un milieu relativement privilégié, avant de nous entraîner dans les boyaux des tranchées. Un même personnage – de toute évidence l'auteur sous des noms différents – habite les deux livres : Court, l'étudiant obligé de faire face à ses obligations militaires, et Clavel, l'adulte, déjà fonctionnaire au sein d'un ministère important.

Soif de justice

Court, adolescent sage confiné au sein d'une famille *«dreyfusarde sans passion»*, aime Mallarmé, Laforgue, Renoir et Monet. Il a seize ans lorsque l'Affaire éclate, elle l'émeut à peine. Plus tard, quand il quitte l'université pour la caserne, Court n'arrive pas à en intégrer les contraintes. L'automatisme du geste, le rituel des appels, l'injustice des petits chefs, la récurrence des punitions dont il est l'objet, surtout l'immonde esclavage du corps lui demeurent incompréhensibles. Il y a chez Werth une soif de justice, exprimée par la justesse du regard, qui arrive à restituer aussi bien aux hommes qu'aux événements leurs vraies proportions. A côté des robots aveugles, Court rencontre des hommes pour qui la justice et la vérité ne sont pas des concepts réglementaires et abstraits. Simples paysans ou officiers sortis de Saint-Cyr, ils savent déchiffrer la beauté d'un paysage et, peut-être, cachent-ils un Montaigne dans leur sac.

Quinze ans plus tard, en 1914, notre héros se retrouve sur les champs de bataille lors d'une des plus sanglantes guerres pour *«la défense de la paix»*. Le soldat Clavel, c'est ainsi qu'il se nomme maintenant, est prêt à mourir, ne serait-ce que par décence et courtoisie, pour son pays, bien que tout en lui s'oppose à l'immense boucherie. Combien d'Allemands, combien de Kurt ou de Kurtz pataugent dans la boue en face du Français Court-Clavel et partagent son désarroi, ses pensées? Horrible guerre, insoutenable description de sa monstrueuse inutilité.

Soulignons que Léon Werth écrivain possède le don rare qu'est l'accord du style et de la chose racontée. Ses propositions sont brèves, hachées, elles nous renvoient le crépitement des mitrailleuses au-delà des tranchées avec leurs paroles comme les balles, dures et polies. Les interjections ressuscitent les râles des blessés. En seulement quelques mots (n'oublions pas que Werth a été aussi un grand journaliste), il campe un personnage ou une situation, Verney, Mouraze, ses compagnons, Caudal, l'ancien chanteur d'opérette de Saint-Pétersbourg, une attaque à la baïonnette, la mort du commandant Légal, la peur des uns et l'inconscience des autres, la précieuse singularité de chacun, artisan, ouvrier ou intellectuel.

Nous retrouvons également la ténacité de l'ennui, de la souffrance et surtout des odeurs lourdes de la guerre, celle, douceâtre, des cadavres en décomposition ou aigrelette, de la vinasse avalée entre deux combats, odeurs mélangées à celles des explosifs, de la terre trempée, de la crasse et du sang. Echo proche de l'inoubliable *A l'ouest rien de nouveau*, d'Erich Maria Remarque, *le Soldat Clavel* témoigne d'une manière bouleversante de ce qu'était la guerre il y a huit décennies. Aujourd'hui, au temps des casernes propres, de l'atome et de l'ordinateur, l'actualité de cet exceptionnel document romanesque n'est pas amoindrie pour autant.

Edgar Reichmann

(1) «Le Monde des livres» du 7 juin 1991.

(2) «Le Monde des livres» du 13 juillet 1990.

(3) *Déposition (Journal 1940-1944)* et *33 jours* : «Le Monde des livres» du 3 décembre 1992.

AU FIL DES LECTURES
par Pierre-Robert Leclercq

Une parabole martiniquaise


DR

Xavier Orville : le don des images

Naguère *«belle et fluide»*, Bergamote n'est plus qu'un tas de chair énorme, dans le monumental fauteuil qu'Anatole, son mari, lui a fait fabriquer. Sa sœur, Man Mouna, n'est que plainte contre les mœurs relâchées, les fonctionnaires, les enfants ingrats et les curés. Son beau-frère, Fafane la Foudre, toujours armé d'un bâton qu'il a baptisé «Juste Raison», vient d'une famille où l'on bat les femmes. Son neveu, Maci Loto, correspond avec Man Clé, morte depuis longtemps. Elle lui confie des chiffres pour gagner à la loterie. Alors, il ira en France, achètera une agence de voyages et lui rapportera un chapelet de Lourdes, de l'eau bénite pour la soif de son âme.

Au désespoir d'Anatole, Bergamote ne lui donne pas d'enfant, et il émigre dans une chambre à part le jour où il a la preuve de son infidélité. Il aurait voulu tuer *«ce gros tas de bourrelets qui copulait avec un ange»*. Car l'amant de Bergamote est arrivé du ciel, un jour de la Fête-Dieu. Ils se sont aimés et il est revenu toutes les nuits.

Amour et humour. Cela suffirait pour définir ce roman où les situations les plus insolites ont un ton de vérité. Mais si la fable est réjouissante, il y a davantage. Bergamote, qui vit de s'inventer Ange Mignon, est le reflet de son île, d'une Martinique qui a bien des difficultés pour se situer entre le rêve des traditions et le réalisme de la modernité. Derrière l'onirisme, servi par une belle écriture, Xavier Orville a le don des images. C'est un combat entre la survie et la mort qui apparaît. Mais il y a toujours la plume de l'aile d'un ange pour conjurer le désespoir.

► ***Cœur à vie**, de Xavier Orville, Stock, 210 p., 98 F.*

Une fugue dans l'impasse

A l'origine, dans *Priez pour nous* (éd. Bernard Barrault), il y avait Toto. Une espèce de Clérembard emportant sa famille dans l'aventure des vies nomades. Cette fois, voici M. Nivelle, marié, deux enfants. Quand il a couché Sébastien et Elise et qu'il écrit – un roman point fait pour plaire à sa famille –, Olivia rentre. *«Elle vient de passer l'après-midi à l'hôtel avec l'architecte»* de leur future maison. Bientôt, elle lui consacrera plus que des après-midi. L'abandonné part avec les enfants. *«Tu faisais aussi des voyages avec ton père? – Oui, tu le sais bien.»* Et dans la Peugeot, l'histoire se répète.

On peut penser que l'auteur manque d'imagination, que l'expédition de Nivelle ne va guère étonner. Et on sourit d'une platonique rencontre avec une prostituée, d'une visite au zoo, des dialogues entre père et fils. Et on passe des frontières... Et soudain, un mur de haine, l'aveuglement des bombes, l'horreur des massacres qui font bien minces les peines de cœur d'un mari délaissé. La balade, joli rêve, se fait cauchemar.

Pour glisser ainsi d'un univers à l'autre, il faut une subtilité d'écriture assez rare. Le gentil papa qui cache son infortune aux enfants se fait procureur. Non de la femme infidèle mais d'un monde fou. Lionel Duroy montre talentueusement comment un romancier passe d'une historiette intimiste à la dénonciation des aberrations de son temps. Sans pathos et sans boursouflure.

► ***Je voudrais descendre**, de Lionel Duroy, Seuil, 140 p., 79 F.*

ROMANS POLICIERS

Miracles en noir

LA SIRÈNE ROUGE
de Maurice G. Dantec.
Gallimard, coll. « Série noire » nº 2326, 479 p., 53 F.

ET NE CHERCHE PAS A SAVOIR
de Marc Behm.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Gérard de Chergé,
Rivages/Thriller, 230 p., 119 F.

MEURTRE A CINQ MAINS
de Jack Hitt.
Traduit de l'anglais par Robert Pépin,
Seuil policiers, 273 p., 95 F.

CLAUDE MESPLÈDE publie, ces jours-ci, le deuxième tome des *Années « Série noire »*, une somme qui soumet à la relecture et aux commentaires d'une fine équipe l'ensemble de la production de la célèbre collection depuis qu'elle vit le jour en 1945 (1). Dans le premier tome, il rappelait, souvenirs de traducteurs à l'appui, qu'il fut un temps où Marcel Duhamel, invoquant des nécessités commerciales, n'hésitait pas à « retoucher » les œuvres originales afin de mieux « calibrer » le produit publié. Les auteurs les plus illustres – Chandler en tête – firent les frais de cette moulinette éditoriale. Cette époque est désormais révolue; et *la Sirène rouge* en apporte, s'il était besoin, une preuve spectaculaire : avec ses quatre cent soixante-dix neuf pages, à la typographie serrée, c'est, de très loin, le plus fort volume qui ait jamais été édité en « Série noire ».

C'est aussi un remarquable roman, d'une époustouflante vitalité, mais dont l'équilibre tient du miracle. Car Maurice G. Dantec n'y va pas de main morte : ne demande-t-il pas à son lecteur de suivre, à travers une Europe sur laquelle plane l'ombre des déchirements yougoslaves, la cavale d'un couple improbable, constitué d'Alice, une fillette de douze ans dotée d'une intelligence telle qu'elle en remontre aux adultes, et d'Hugo, un homme de trente-trois ans, membre d'un réseau international clandestin qui s'est donné pour tâche de lutter contre la résurgence de tous les totalitarismes? A leurs trousses, une bande de tueurs, commanditée par la mère de l'enfant, belle et perverse femme d'affaires, qui camoufle, derrière une façade légale, de sanglantes activités...

Pareil scénario était menacé du ridicule. On tient pourtant le pari : le lecteur qui acceptera d'entrer dans ce conte moderne, qui détourne avec brio l'imagerie enfantine – au pays de l'horreur où évolue Alice, la Belle « est » la Bête et les sirènes sont rouges du sang de leurs victimes – ne pourra pas ne pas en suivre les péripéties jusqu'au bout. Talent oblige, bien sûr, et ce premier roman, mené tambour battant, en est bourré, qui combine un sens très sûr du récit et une écriture limpide. Mais il y a plus encore : *la Sirène rouge* est un roman inspiré, vibrant d'indignation contre la veulerie des temps, la lâcheté et l'hypocrisie de l'Occident face aux cancers – explosion des nationalismes, barbarie de la guerre, industrialisation du crime – qui se développent en son sein. Si bien qu'Hugo et Alice – le jeune homme et l'enfant, – aussi extraordinaires que soient leur rencontre et leurs aventures, sont pleinement d'aujourd'hui, installés avec une désarmante évidence dans cette fin de siècle grimaçante, en voie de tourner au cauchemar. Et Dantec, qui sait bien que jamais la fiction n'épuisera la réalité, impose magistralement ce point de vue : il n'est pas d'histoire invraisemblable pourvu qu'elle soit portée par la nécessité d'opposer aux fureurs du monde la force de l'innocence. Comme si le roman noir était le dernier refuge des romantiques...

LE miracle, Marc Behm donne l'impression d'y être abonné depuis ses spectaculaires débuts avec *Mortelle randonnée* (2) – treize ans déjà! Là où passe cet Américain de Paris, ex-scénariste de Stanley Donen (*Charade*, ou la grâce) et de Richard Lester (*Help*, ou l'extravagance), le banal trépasse à coup sûr. Son dernier-né ne risque pas, de ce point de vue, de passer inaperçu : il met aux prises, avec le plus parfait naturel, une blonde et belle jeune femme, Lucy, chargée de retrouver celles et ceux qui, en échange d'une faveur terrestre, ont fait don de leurs âmes au diable et quelques damnés récalcitrants, peu désireux d'honorer leur contrat. Se mêlent à cette traque faustienne un médecin nécrophile – qui répond au nom de... Hegel; une autre jeune femme, flic celle-là et qui poursuit un tueur en série; une nymphomane amoureuse de ladite fliquesse; un travesti fantôme et autres comparses de moindre envergure, sans oublier l'irruption, ici d'un éléphant, là d'un crocodile. Et tout ce petit monde de se croiser, dans les rues d'une ville moyenne américaine, en une folle sarabande, menée sur un rythme... endiablé.

C'est Feydeau chez Kafka, une démonstration étourdissante de virtuosité, d'une indécence tonique, d'une hilarité poignante, manifeste de la vie contre la mort, délirante tentative d'exorcisme de tous nos démons. *« Si on essaie de trouver une explication à tous les mystères, on finit par perdre la raison »*, dit l'un. *« Qu'est-ce que ça signifie, la mort, la vie, toutes ces foutaises? Quel est le sens profond de tout cela? »*, demande un autre. *« Ne cherche pas à savoir »*, répondent Lucy et Marc Behm. Un constat qui est, à la fois, une preuve de lucidité et le comble du désespoir. Les deux pôles, en somme, entre lesquels s'exerce, depuis ses débuts, la magie behmienne (3).

N'EST-CE pas une autre sorte de prodige que d'avoir convaincu de collaborer au même livre des « pointures » d'aussi grande envergure que Donald Westlake, Lawrence Block, Tony Hillerman ou Peter Lovesey (4)? C'est l'exploit réalisé par Jack Hitt, le rédacteur en chef de *Harpers Magazine*, pour un *Meurtre à cinq mains* – la cinquième étant celle de la romancière anglaise Sarah Caudwell – délicieusement cynique. Il a soumis à ces cinq experts un cas de figure vieux comme le roman policier : soit un homme, sa femme – riche – et l'amant de celle-ci; le premier veut tuer la seconde en faisant porter les soupçons sur le troisième; comment s'y prendre? Livre-jeu, pur divertissement en forme d'exercice de style, *Meurtre à cinq mains* offre aux amateurs un festival d'érudition criminelle, d'autant plus savoureux que Hitt a poussé la malignité jusqu'à demander à chacun de ses cobayes d'exercer son talent critique sur la solution concoctée par ses pairs. Le jeu de massacre devient, alors, si allègrement perfide que le lecteur est bien obligé de s'en convaincre : le crime parfait, lui aussi, est de l'ordre du miracle...

Bertrand Audusse

(1) Ce deuxième tome couvre les années 1959-1966, du nº 501 au mythique nº 1 000 (Encrage éditions, BP 0451, 80004 Amiens cedex, 317 p., 250 F).

(2) « Série noire », nº 1811.

(3) *Trouille*, de Marc Behm, est réédité, en collection de poche, par les éditions Rivages/Noir.

(4) De Peter Lovesey, signalons également la parution, aux éditions du Masque, d'*Un flic en voie de disparition*. Le romancier anglais y abandonne le sergent Cribb, ce *constable* de l'époque victorienne grâce auquel il est devenu l'un des maîtres du roman policier historique, et s'attaque à l'époque contemporaine. Avec, toutefois, un personnage d'inspecteur de la vieille école rebuté par les techniques modernes. Chassez le naturel... (315 p., 33 F).

ACTUALITÉS

L'hommage à Ballard

Marseille se souvient des « Cahiers du Sud »

Les *Cahiers du Sud* furent l'une des plus belles et des plus significatives aventures littéraires de ce siècle. Fondés par Jean Ballard, ils prirent la suite d'une petite revue marseillaise, *Fortunio*, lancée en 1914 par Ballard et Marcel Pagnol. Après la guerre, ce dernier, accaparé par sa carrière parisienne, laissa son associé présider seul, avec sa femme Marcelle, dans le célèbre grenier du cours du Vieux-Port (depuis cours Jean-Ballard), au destin de ce qui allait devenir, à partir de 1925, les *Cahiers du Sud*.

La très remarquable exposition présentée à Marseille, dans le cadre superbe de la chapelle de la Vieille Charité – inaugurée au début du mois, elle ne dure, hélas, que jusqu'au 31 octobre –, montre toutes les étapes de cette aventure qui s'acheva en 1966. Cette exposition, qui correspond au centenaire de la naissance du directeur des *Cahiers*, compense l'indifférence relative que la cité phocéenne manifesta à l'égard de Ballard de son vivant. Après la mort de celui-ci, le 18 juin 1973, Louis Althusser plaida auprès de Gaston Defferre pour que le fonds inestimable des archives de la revue soit pris en charge par la ville et que les moyens d'une existence décente soient assurés à Marcelle Ballard, la compagne de toute l'aventure. La bibliothèque est à présent dépositaire de ces archives, dont l'inventaire est cependant loin d'être achevé.

On ne peut résumer en quelques lignes ces cinquante années de vie littéraire, française et internationale. Qu'il suffise de dire que les *Cahiers du Sud* se firent, avec un sens de l'accueil et une pertinence jamais démentis, l'écho de tout ce qui compta au cours de ces décennies, en littérature, en poésie et aussi dans le domaine de la pensée. Ballard insistait sur l'aspect artisanal de son entreprise; il sut, dans cet esprit, tout au long de l'aventure, s'entourer des meilleurs « conseillers » : André Gaillard, Joë Bousquet, Paul Valéry, Jean Tortel (1). Le catalogue de l'exposition, conçu par Michèle Coulet, l'ouvrage d'Alain Paire, et les nombreuses publications, principalement marseillaises, qui accompagnent cette célébration (2), donnent la mesure de l'importance de l'entreprise, par exemple sur le chapitre des liens économiques que la revue entretenait avec les sociétés de navigation marseillaises.

Parallèlement à l'exposition, s'est tenu, du 23 au 25 octobre, le quatrième Salon de la revue dans les locaux de cette même Vieille Charité. Organisé par la très active association Ent'revues, animée par André Chabin, ce Salon parisien n'a pas vraiment réussi sa décentralisation... En revanche, le colloque sur « Les hommes de revues », organisé par Olivier Corpet, qui s'inscrivait dans ce même cadre, a su poser l'une des questions essentielles que la pratique « revuiste » appelle : quelle est la part d'énergie et de volonté personnelles qu'il faut mettre en œuvre pour inventer et faire exister une revue?

Patrick Kéchichian

(1) Le Centre international de poésie de Marseille (CIPM, Couvent du Refuge, place Baussenque, 13002 Marseille) organise, jusqu'au 27 novembre, une exposition sur ce grand poète, récemment décédé. Un *Cahier du Refuge* (nº 29) lui est également consacré. Enfin, les Éditions Fourbis publient un *Fragment personnel* (sur la mort) de Tortel, suivi de deux textes de Liliane Girandon (60 p., 60 F.)

(2) *Chronique des* Cahiers du Sud, *1914-1966*, d'Alain Paire (IMEC-Éditions, 412 p., 220 F.); *Jean Ballard et les* Cahiers du Sud, *catalogue de l'exposition* de la Vieille Charité (Ville de Marseille, 320 p., 250 F.). Plusieurs numéros spéciaux de revues : *Agone*, nº 10 : « Autour des *Cahiers du Sud* » (50, rue Marengo, 13006 Marseille, 95 F.); *If*, nº 3 : « *Cahiers du Sud* » (12, place Castellane, 13006 Marseille, 60 F.); *Sud*, nº 103-104 : « Les *Cahiers du Sud* et *Sud* » (62, rue Sainte, 13001 Marseille, 140 F.); *Action poétique*, nº 132 : « Avec, contre, autour, pendant, après les *Cahiers du Sud* » (87, rue Voltaire, 92800 Puteaux, 60 F.); enfin, les Éditions Rougerie publient une correspondance entre Jean Ballard et René Char, établie par Jeannine Baude (115 p., 72 F).

Le Femina avant le Goncourt

Quand on perd de l'influence intellectuelle, il faut « créer l'événement » : c'est l'une des recettes de la « société médiatique ». Le jury Femina vient de l'appliquer en décidant subitement de remettre son prix non pas le lundi 15 novembre, comme prévu, mais le vendredi 5 novembre.

Les dames du Femina précisent que, dans les années 50, le Femina ouvrait la saison des grands prix littéraires d'automne et qu'il convient de revenir à cette tradition, en attribuant leur récompense le vendredi précédant le Goncourt. Il faudrait, disent-elles, *« reprendre la place que les Goncourt nous avaient prise »*. Si l'on veut remédier au manque d'intérêt grandissant de la presse – notamment audiovisuelle – pour les prix littéraires (sauf le Goncourt), suffit-il d'un changement de calendrier? On peut en douter. D'autant qu'on imagine la frayeur des « goncourables », à l'idée d'être privés de leur récompense par un Femina intempestif. Pauvres éditeurs! A leur parcours du combattant pour avoir un prix, ils vont devoir ajouter un appendice tactique : « Comment réussir à éviter le Femina à qui pourrait avoir le Goncourt »...

Quant aux académiciens Goncourt, qui devaient se réunir jeudi 28 octobre, on ignore leurs réactions à cette « offensive ». Si se cachent encore, parmi eux, quelques personnes combatives – des femmes, peut-être, – il est possible qu'ils ne restent pas inertes...

Jo. S.

EN POCHE

La colonisation selon Brunschwig

Auteur de plusieurs ouvrages sur l'Empire français, Henri Brunschwig, décédé en 1989, a été un pionnier de l'histoire de la colonisation. Dans *le Partage de l'Afrique noire*, livre de référence publié en 1971, l'africaniste explique comment *« l'explosion de l'Europe a envahi toute l'Afrique noire en un temps record entre 1880 et 1900 »* et quels sont les principaux facteurs qui ont contribué à transformer le continent noir, considéré jusqu'alors comme le *« tombeau des hommes blancs »*, en terrain d'élection de l' *« impérialisme partageur »*. Subordonnée au jeu des alliances et rivalités des chancelleries du Vieux Continent, l'expansion coloniale est, selon l'auteur, une *« histoire plus européenne qu'africaine »*. Dans ce livre, Brunschwig démêle aussi bien le mythe du « bon sauvage » que celui des *« Européens avides et sans scrupules, réunis autour du tapis vert pour dépecer le continent noir »*. Brunschwig analyse notamment les raisons de la persistance, chez les uns et les autres, de l'exigence morale d'*« un droit à réparation »*.

► ***Le Partage de l'Afrique noire***, *d'Henri Brunschwig, Flammarion, coll. « Champs », nº 291.*

• *Johnny s'en va-t-en guerre*, de Dalton Trumbo, est aujourd'hui réédité en Points-Seuil, dans une traduction d'Andrée R. Picard. Écrit en 1938 et publié deux jours après le déclenchement de la seconde guerre mondiale, ce roman américain, qui fut adapté à l'écran par son auteur, est un classique de la littérature antimilitariste (nº R624).

• Dans la collection Points-Seuil encore, *Fin de mission*, de Heinrich Böll, décrit de façon réaliste et ironique le procès de deux hommes accusés d'avoir incendié une Jeep de l'armée. Ce texte, contemporain du *Discours de Wuppertal*, donnait au Prix Nobel de littérature une nouvelle occasion d'affirmer son opposition radicale à une société allemande qu'il jugeait hypocrite (traduit de l'allemand par S. et G. de Lalène, nº R621).

• Tahar Ben Jelloun a écrit *la Remontée des cendres* en hommage aux *« milliers de victimes »* de la guerre du Golfe, dans le but de *« les inscrire sur une stèle pour le souvenir »*. Ces poèmes, suivis de *Non identifiés*, sont aujourd'hui réédités en Points-Seuil, avec une version arabe due au poète Kadhim Jihad et des dessins originaux du peintre Azzawi, tous deux irakiens (nº R625).

CORRESPONDANCE

A propos d'Ursule

Après la chronique de langage intitulée « Le ventre d'Ursule » (« Le Monde des livres » du 1er octobre), Jacques Lerot, auteur du *Précis de linguistique générale* (Editions de Minuit), estimant que Denis Slakta fait de son livre une « lecture fautive », nous a écrit. Nous publions ci-dessous de larges extraits de sa lettre, ainsi que la réponse de Denis Slakta.

M. Slakta semble confondre linguistique et histoire de la linguistique. Il est vrai que, traditionnellement, une introduction à la linguistique consiste souvent à retracer l'histoire de la pensée linguistique. On commet l'erreur de faire débuter l'enseignement de la linguistique par une rétrospective qui atteint rarement l'état actuel des recherches. Faut-il, avant d'enseigner les mathématiques, commencer par en faire l'histoire? L'expérience montre que l'étalage de la diversité et de la richesse de la pensée linguistique aux étudiants débutants, au lieu de susciter leur intérêt et leur adhésion, leur donne l'impression que la linguistique est une science morcelée en de multiples écoles dont la cohérence leur échappe totalement.

C'est pourquoi, à l'Institut de linguistique de Louvain-la-Neuve, nous avons mis au point un programme de formation en linguistique comprenant une introduction générale dont le contenu correspond approximativement à notre *Précis*, suivie d'une introduction aux courants majeurs de la linguistique moderne où les étudiants sont entraînés à la réflexion critique face aux aspects méthodologiques et épistémologiques, cours professé par mon collègue Michel Francard. Ce n'est qu'après avoir assuré la solidité des fondations que commence le véritable travail de formation linguistique.

L'agressivité de M. Slakta ne porte pas sur le contenu de l'ouvrage. Elle se concentre sur le ton et le style. On se ridiculise, dit-il, à énoncer des vérités d'évidence. Un professeur de physique est-il ridicule lorsqu'il affirme que l'eau bout à 100 degrés? L'objectif fondamental d'un ouvrage introductif est justement d'expliciter les propositions sur lesquelles se construit une science. Il est vrai, comme l'explique le *Précis* à propos du mécanisme d'inférence, que les raisonnements en langue naturelle comportent une grande part d'implicite et que l'explicitation de l'implicite comporte toujours un risque. Dans un ouvrage qui s'adresse aux débutants, le présavoir auquel on peut avoir recours est forcément limité d'où découle la nécessité d'expliciter des propositions qui apparaissent comme des vérités d'évidence aux linguistes chevronnés (...). M. Slakta dénie-t-il à la linguistique le droit à la scientificité?

D'ailleurs, M. Slakta est-il *lui-même* un *scientifique*? *Pour* établir le caractère ridicule du *Précis*, il clôt son article par ce que chacun de ses lecteurs prend pour une citation édifiante tirée du livre : « Ursule s'est frictionné le ventre la nuit dernière. » M. Slakta est même si satisfait de sa trouvaille qu'il en fait le titre de son article : « Le ventre d'Ursule ». Or, la phrase en question ne figure pas dans le *Précis*. C'est M. Slakta qui, pour les besoins de sa démonstration, l'a inventée de toutes pièces. De sorte que, si ridicule il y a, c'est à lui qu'il faudrait l'imputer. Mais ce serait encore faire preuve de trop d'indulgence. Le procédé dont il use porte en effet un nom en français, celui de tromperie.

Jacques Lerot

[Le professeur Jacques Lerot ne cache ni son mécontentement, ni son goût pour les évidences, baptisées scientifiques pour les rendre plus respectables. Mais, enfin, est-il agressif de penser que *« l'eau bout à 100 degrés »* n'est pas une vérité de La Palice au même titre que celle-ci : *« Les activités humaines sont individuelles ou sociales »*? Sans compter cette autre question : a-t-on jamais entendu un professeur de physique proférer l'énoncé que M. Lerot lui prête si généreusement?

L'auteur du *Précis* me reproche encore d'avoir négligé le contenu. Un seul exemple pour lui faire plaisir. Dans le *Précis*, l'assertion « magistrale » n'a besoin ni de preuves ni d'explications. On progresse ainsi : *« L'énoncé – Veux-tu m'ouvrir la porte? » – n'est qu'apparemment une question. En fait, c'est une requête. »*

Comme on voit, les évidences peuvent être trompeuses; et étranges comme il est affirmé plus avant : *« L'émetteur utilise souvent des formes conventionnelles qui ne correspondent pas à son intention communicative réelle. »* Pour quelles raisons? Si elle utilisait la formule citée, la chère Ursule passerait-elle pour une perverse obstinée?

On en restera là. Aussi bien, le reproche le plus grave touche Ursule, qui est un prénom moins courant il est vrai que Pierre, Paul ou Jacques. Et, descendant du ventre scandaleux aux pieds, on obtiendrait « Jacques se lave les pieds » sur le modèle fourni dans le *Précis* : *« Elle se frotta les yeux. »*

Pour un linguiste, la vraie question n'est pas du ridicule présumé d'un exemple, ni de son caractère « inventé », mais de sa pertinence pour la démonstration et de sa grammaticalité. La phrase *« Ursule s'est frictionné le ventre »* est-elle ou n'est-elle pas « grammaticalement correcte »? En quoi est-elle moins correcte, ou moins pertinente que l'autre? Enfin, y aurait-il *« tromperie »* à utiliser une structure syntaxique (se laver les mains, se regarder le nombril, se caresser les seins, se gratter le dos ou autre chose), au demeurant fort bien étudiée chez Damourette et Pichon, chez Brunot et plusieurs autres? Lesquels font sans doute partie de ces grammairiens non *« scientifiques »*, aussi inutiles que dangereux. Au vrai, tous ces exemples sont excellents : seule l'analyse proposée dans le *Précis* les rend ridicules.

Je reconnais volontiers que « Les pieds de Jacques » n'aurait pas fait un mauvais titre; plus rigoureux. Et j'espère que les honnêtes gens, les étudiants de Louvain, grâce au cursus mis en place, seront mieux *« entraînés à la réflexion critique »* que certains de leurs professeurs. – Denis Slakta]

Elgey la pionnière

On réédite les deux premiers volumes de son histoire de la IVe République Nombreux sont ceux qui, depuis, se sont inspirés de sa méthode

HISTOIRE DE LA IVe RÉPUBLIQUE
1. La République des illusions 1945-1951
2. La République des contradictions 1951-1954
de Georgette Elgey.
Fayard, 704 p. et 761 p., 180 F chaque volume

Voici remis à la disposition du public, en particulier des lecteurs trop jeunes pour avoir été contemporains des événements, les deux premiers volumes de la grande histoire de la IVe République entamée, il y a une trentaine d'années, par Georgette Elgey et aujourd'hui en voie d'achèvement. Leur parution, en 1965 et en 1968, avait marqué une date dans l'historiographie de la France contemporaine : elle était postérieure de quelques années seulement à la chute du régime; succédant à l'étude publiée, dès 1959, par Jacques Fauvet, l'entreprise proposait de cette période tourmentée une vision peu conformiste.

C'était surtout, par sa méthode, un livre pionnier : les historiens n'avaient pas encore pris le pli de se saisir aussi promptement de l'histoire proche, et ils ne pouvaient pas alors avoir accès aux archives publiques jalousement gardées par la règle des cinquante ans. Georgette Elgey a été une des toutes premières à contourner l'obstacle en pratiquant systématiquement l'enquête orale auprès de tous ceux qui avaient joué un rôle, politiques, ambassadeurs, préfets, hauts fonctionnaires : le lecteur relèvera, au hasard des pages, les références à ses entretiens avec le personnel politique, qui vont de Maurice Thorez et Jacques Duclos aux leaders de la droite. En outre, ses interlocuteurs lui ont souvent remis des documents confidentiels dont certains emportés en quittant le pouvoir, au mépris des règles sur la conservation des papiers d'Etat. Le lecteur avait ainsi, en 1965, le sentiment de pénétrer comme par effraction dans les coulisses du pouvoir et d'être introduit en tiers dans les secrets d'Etat.

Une opération de rajeunissement

Republier vingt-cinq ans plus tard comportait un risque, celui qu'assume tout historien qui travaille sur le très contemporain, puisque ses assertions peuvent se trouver contredites par de plus récentes informations et ses interprétations démenties par la suite. Depuis les années 60, beaucoup d'acteurs ont publié leur témoignage, les archives se sont ouvertes et les historiens ont beaucoup travaillé : il n'est guère d'aspect de cette période qui n'ait suscité des travaux, souvent remarquables, de chapitre qui n'ait fait l'objet d'un colloque.

Aussi Georgette Elgey a-t-elle fait subir à son texte une opération de rajeunissement; les notes en bas de page attestent ses lectures. Elle-même est, sur quelques points, revenue sur ses premières appréciations avec une probité exemplaire. Le plus aléatoire dans le travail de l'historien qui s'exerce sur une histoire aussi proche est, en effet, d'évaluer l'importance relative des informations qu'il recueille; Georgette Elgey définit la difficulté en termes si justes que le mieux est de lui laisser la parole : *« L'ivresse de la découverte l'emportait parfois au point que j'attribuais à certains documents ou à certains faits plus d'importance qu'ils ne le méritaient, pour la seule raison qu'ils étaient jusque-là inédits, ignorés. »*

Est-elle totalement dégrisée ? Qu'elle me permette de marquer, par exemple, quelque distance à l'égard des conclusions qu'elle tire d'un document qu'elle avait révélé en 1965 : la lettre adressée, au lendemain du départ du général de Gaulle en janvier 1946, par le général Billotte, qui assurait alors l'intérim du chef d'état-major, à Maurice Schumann, président du MRP. Je ne conteste pas que le point de vue du général ait pu avoir quelque influence sur la décision du MRP. Je serais plus réservé sur l'interprétation de l'auteur, qui y voit une première intervention de l'armée dans la vie politique : le rapprochement suggéré avec le télégramme des généraux au président de la République à la veille du 13 mai 1968 me semble forcé.

A l'inverse, les travaux postérieurs ont également confirmé sur des points essentiels les intuitions de 1965. Ainsi pour les intentions du Parti communiste à la Libération : tout concourt à la conviction qu'il n'a pas songé à s'emparer du pouvoir, contrairement aux alarmes de ses partenaires; il n'estimait pas que la situation fût objectivement révolutionnaire, et Staline n'aurait pas admis qu'il s'engageât dans une pareille aventure. De même, l'éviction par Paul Ramadier des ministres communistes n'a pas obéi à une injonction du gouvernement américain.

Débats d'un autre temps

Du personnel politique de la IVe République, Georgette Elgey trace un portrait de groupe sans complaisance. J'en attribue la sévérité acide à la nature propre d'une partie de sa documentation, qui repose assez largement sur les confidences recueillies auprès des acteurs du jeu politique. Or ceux-ci ne sont ordinairement pas tendres les uns pour les autres : en témoigne l'abondance des mots, rarement favorables, presque toujours malveillants, parfois même féroces. Quant aux faits qu'ils mentionnent, aux anecdotes qu'ils content, souvent significatives, ils ont trait plus aux à-côtés de la vie politique qu'aux décisions essentielles; l'intrigue s'y étale plus que les grands desseins, et le récit fait moins place aux intentions droites qu'aux manœuvres obliques.

Un souci d'équité à l'égard d'un régime qui n'a pas eu de chance et le désir de corriger une réputation injuste m'inclineraient à moins de sévérité. Au reste, Georgette Elgey en a eu elle-même le sentiment, et elle a ajouté des chapitres qui rétablissent l'équilibre. A commencer par un tableau saisissant de la situation déplorable dont héritèrent les responsables à la Libération : j'en conseille la lecture à tous ceux qui ne savent pas dans quel état de pénurie et de dépendance à l'égard de l'étranger le reflux des occupants laissait notre pays.

Par ailleurs, Georgette Elgey a consacré des pages précises aux transformations de la France, à la planification, à la modernisation. Certes, cette mutation par laquelle la France a commencé à rattraper son retard a été essentiellement le fruit du travail opiniâtre des Français et des efforts de tous, ouvriers, agriculteurs, chefs d'entreprise; mais les politiques n'y ont-ils pas aussi participé par leurs décisions, qui n'étaient pas toutes dictées par leurs intérêts à courte vue? La faiblesse de ce régime, qui n'a, il est vrai, jamais joui de la confiance et de l'adhésion populaires, s'explique-t-elle principalement par l'absence d'une classe qui se soit identifiée au régime comme l'aurait fait la bourgeoisie pour la IIIe République? Je serais tenté d'attribuer une plus grande responsabilité aux institutions et aux traits qui caractérisent alors les comportements politiques.

A relire, à la suite de Georgette Elgey, cette histoire, qui fut la nôtre il n'y a pas si longtemps, comment ne pas être frappé par son éloignement? Que les sentiments et les idées qui s'expriment alors nous semblent étrangers! La défiance de l'autorité est le réflexe de tout parlementaire, la souveraineté sans partage de l'Assemblée élue au suffrage universel la règle qui ne souffre pas de contestation. Léon Blum formule la conviction de tous quand il écrit, au lendemain du discours prononcé à Bayeux par Charles de Gaulle : *« Sur le principe qui est tout bonnement le principe républicain, il n'y a pas de concession ni de conciliation possible : l'Assemblée directement issue du suffrage universel doit avoir le premier et le dernier mot. »*

Ne parlons pas de la possibilité d'un contrôle de la loi. Georgette Elgey retrace le processus par lequel s'est institué ce que le général de Gaulle allait flétrir comme le régime exclusif des partis, qui aboutit à un partage du pouvoir entre des formations qui se consentent des concessions mutuelles et à une neutralisation de la décision. Y ont concouru des initiatives dont les auteurs n'ont pas toujours perçu sur le moment la portée ni prévu les effets : ainsi quand Félix Gouin, succédant à Charles de Gaulle à la tête du gouvernement provisoire, s'en remet aux appareils des partis de lui désigner les ministres; Georges Bidault fit de même.

Plus grave encore, la malencontreuse initiative du premier président du conseil de la IVe République, Paul Ramadier, à peine investi, de solliciter un vote de confiance sur la composition de son gouvernement; avec cette seconde investiture, qui n'était pas prévue, on retombe dans les errements de la IIIe République, dont les constituants avaient voulu s'écarter. Mais le dogme de la souveraineté du Parlement exerçait une trop forte emprise sur l'esprit des députés. Que ces débats paraissent d'un autre temps! Sans parler des incroyables violences verbales dans les joutes entre les communistes et les autres : relisez les pages qui évoquent l'atmosphère du Palais-Bourbon à la fin novembre 1947, au moment des grandes grèves de caractère insurrectionnel orchestrées par la CGT et appuyées par le Parti communiste.

Mais, à vrai dire, pareil état d'esprit est-il tellement périmé? Il suffit aujourd'hui que le Conseil constitutionnel annule quelques articles d'un texte voté par la majorité du moment pour que certains, qui se targuent de leur fidélité à la pensée du général de Gaulle, lui opposent la volonté souveraine du peuple ou de ses représentants et envisagent de restreindre la liberté du Conseil. Et quand le président de l'Assemblée se met en devoir de faire respecter le principe inscrit dans les textes du vote personnel, il suscite, jusque dans les rangs de ses amis politiques, une bronca au motif qu'ils auraient des choses plus sérieuses à faire que de voter la loi : pourquoi donc les a-t-on élus? Décidément, il y a intérêt à relire l'histoire de la IVe République.

René Rémond

★ France 3 a commencé, dimanche 24 octobre, la diffusion d'une série de trois émissions tirées du livre de Georgette Elgey. Prochains épisodes : 31 octobre et 7 novembre, à 21 H 40 (voir l'article d'Alain Rollat dans notre supplément « le Monde Radio-Télévision » daté 17-18 octobre).

Progéniture à l'encan

De l'Antiquité aux débuts de l'époque moderne, l'abandon d'enfants fut un mode de régulation économique couramment pratiqué

AU BON CŒUR DES INCONNUS
Les enfants abandonnés de l'Antiquité à la Renaissance
(The Kindness of Strangers)
de John Boswell.
Traduit de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat,
Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 516 p., 230 F.


NICOLAS GUILBERT

Il y a deux siècles, à Paris ou à Toulouse, de 20 % à 30 % des enfants étaient abandonnés par leurs parents. Le chiffre a pu atteindre 40 % dans les quartiers pauvres de Lyon ou de Florence. Encore ne sont-ce là que des chiffres officiels : en la matière, le secret a couvert bien des pratiques.

Dans les écologies précaires et les structures sociales fragiles de l'Europe prémoderne et moderne, un couple qui pouvait engendrer huit à quinze enfants en dix à vingt ans de mariage se trouvait confronté à de rudes réalités. Certes, la mortalité infantile enlevait un bon tiers de ces bouches à nourrir, mais l'abandon apportait une solution évidente. Le problème n'était pourtant pas seulement économique, puisque Jean-Jacques Rousseau abandonna ses cinq enfants sans même prendre note de leur date de naissance. Et quand Figaro, au troisième acte des *Noces*, découvre soudain que Marcellina et Bartolo ne sont autres que son père et sa mère, la scène tire sa force, non de son invraisemblance comme nous aurions tendance à le croire, mais de la sinistre réalité de la société pour et dans laquelle elle a été composée.

John Boswell est parti à la recherche des ces enfants abandonnés au bon cœur des inconnus depuis l'Antiquité jusqu'à la Renaissance, dans le prolongement de ses nombreux travaux sur la famille et la sexualité. Rappelons seulement son ouvrage majeur sur l'histoire des homosexuels et de la tolérance en Europe occidentale, traduit dans la même collection en 1985 (1). Il déploie ici la même érudition éblouissante, exhumant et traduisant un nombre considérable de textes originaux pour proposer les hypothèses les plus hardies, mais en laissant finalement le lecteur juge en face de la documentation rassemblée.

Car il entend bien ne pas extrapoler pour les périodes antérieures à partir de chiffres qu'on ne peut établir que pour le dix-huitième siècle. Dans les sociétés antiques et médiévales, l'abandon des enfants avait pris des formes bien différentes de celles que connut l'époque moderne : les hospices pour enfants trouvés n'existant pas, il fallait, pour que l'enfant abandonné survécût, qu'il fût sauvé par la compassion et la bonté des étrangers. Or, si l'on admet que 10 % à 25 % des couples étaient stériles et pouvaient désirer des enfants, bon nombre de ces abandonnés avaient des chances de survie, de bonheur et de malheur, à peu près égales à celles des enfants restés dans leur famille natale.

Telle est la thèse sous-jacente à la minutieuse étude de John Boswell. Il trace une conjoncture de l'abandon d'enfant de l'Antiquité hellénistique au début de l'époque moderne. Le taux des abandons aurait atteint un maximum à la fin de l'Empire romain et serait resté très élevé jusqu'au onzième siècle. Il aurait alors régressé, mais se serait à nouveau élevé à partir de 1200.

L'influence du christianisme

Aucune prescription morale, juridique ou religieuse n'a jamais condamné l'abandon. Pour les moralistes antiques comme pour les Pères de l'Eglise, l'exposition de la progéniture n'était pas condamnable en soi, mais comme signe d'une sexualité irresponsable ou de manquement à ses devoirs vis-à-vis de la famille et de l'Etat. Boswell va même plus loin : il est possible que le christianisme, en insistant sur la finalité exclusivement procréatrice de l'acte sexuel, ait accru le nombre d'abandons. Car il offrait simultanément des possibilités régulières et relativement humaines d'« oblation » des enfants aux églises et aux monastères.

Pourtant, une première différence apparaît entre l'Antiquité et le Moyen Age. Dans l'Antiquité, l'enfant adopté était l'égal de l'enfant né dans la famille. En mettant l'accent sur l'importance du lignage biologique, le Moyen Age a eu tendance à faire de l'adopté un enfant de rang inférieur. Mais la rupture capitale dans cette histoire apparaît au treizième siècle, avec la création des hospices pour enfants trouvés, qui se généralisent dans les villes d'Occident aux deux siècles suivants. Les enfants étaient désormais coupés de la société qui s'était déchargée de son bon cœur sur des institutions. La majorité, d'ailleurs, y mourait rapidement : *« Dans les cités de la Renaissance*, écrit impitoyablement Boswell, *les petits enfants disparaissaient paisiblement à travers les tours des hospices publics (ces niches munies de portes à tambour qui permettaient de déposer un bébé incognito). Loin des yeux, loin du cœur, ils sombraient dans l'oubli social ou plus probablement mouraient de maladie. »*

L'abandon a toujours été moralement distinct de l'infanticide. Il l'aurait été dans les faits jusqu'à la fin du Moyen Age. Il ne l'était plus au début de l'époque moderne, montre John Boswell.

Michel Sot

(1) *Christianisme, tolérance sociale et homosexualité. Les homosexuels en Europe occidentale des débuts de l'ère chrétienne au XVIe siècle.*

La pensée mise en scène

Ce n'est pas l'accompli qui intéresse Patrice Loraux, mais le temps de l'accomplissement, les drames qui se jouent lorsque l'œuvre s'élabore

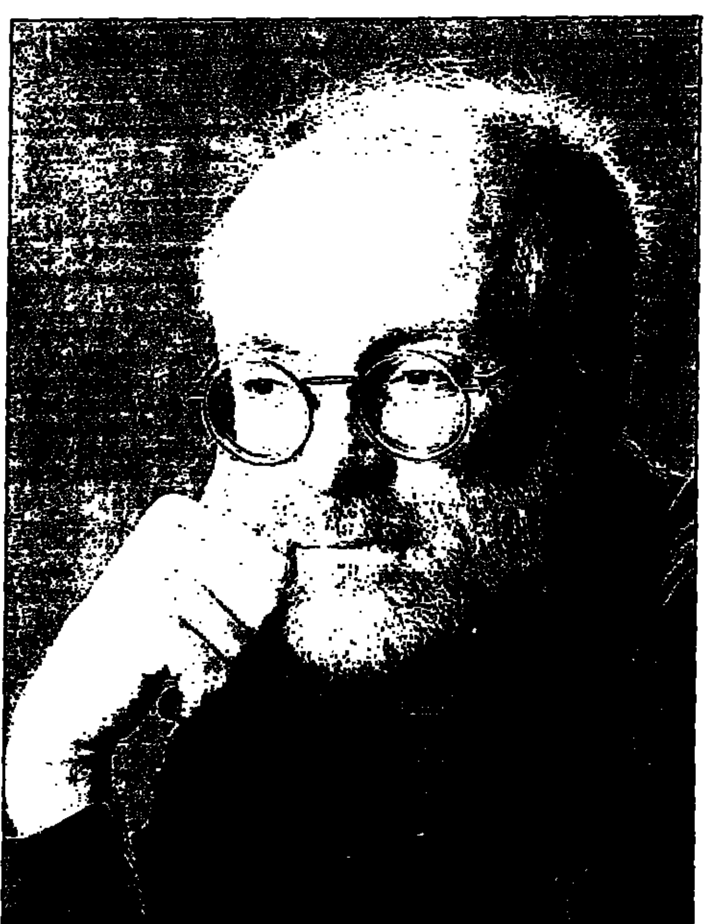
LE TEMPO DE LA PENSÉE
de Patrice Loraux.
Seuil, 453 p., 170 F.

Si d'aucuns se plaisent à décrire la condition intellectuelle comme sévère et figée, démobilisatrice, ils découvriront, à lire Patrice Loraux, que rien n'est plus ému, davantage vulnérable, que la pensée, ni plus disponible à l'euphorie comme aux affres, ou plus apte à virer, fragile et nerveuse, de l'effervescence à l'inertie. *Le Tempo de la pensée* donne à considérer cette dernière dans tous ses états lorsqu'elle s'affronte à la création, dans le domaine de la philosophie comme dans ceux de la poésie ou même du roman. L'impassibilité dont elle se croyait douée s'efface alors pour donner cours aux affects les plus divers, à des troubles, des élans, des contorsions, des pannes et des vertiges – en particulier devant la fameuse page blanche, – dont on s'aperçoit qu'ils n'ont rien à envier aux expériences les plus déchirantes.

Le drame qui se joue à l'orée d'une œuvre véritable et qui se poursuit tout au long de sa production se déploie ici tel que l'auteur le subit, mais, presque toujours, sans le percevoir, car il ne se signale que par des symptômes, tels que la peur de poursuivre, la paralysie, le blocage. Ces phénomènes, on ne s'y est guère attardé jusqu'à présent, tout à la hâte plutôt de les dépasser chaque fois, au réflexe de les ignorer plutôt que de les analyser. Ils recèlent pourtant des moments et des éléments fondamentaux, mais dérobés, de la vie réflexive. Le plus souvent, ils émanent du malheur essentiel de la pensée, qui donne là *« carrière à* [sa] *douleur d'être la même que l'Etre »* et de ne connaître aucune instance capable de la garantir, puisqu'elle est partie intégrante de ce qu'elle prétend déterminer. Rien ne peut intervenir dans son domaine qui ne soit du même ordre qu'elle. Elle est son propre instrument, son propre juge et, plus grave encore, sa propre source. Elle ne connaît rien qui ne soit identique à sa propre substance.

Patrice Loraux met admirablement en scène les auteurs aux prises avec cette détresse, plus ou moins inconsciente, mais qui agit sur leur démarche et la fonde parfois. C'est de leurs négociations avec ce tourment et devant cette impasse que dépendra le tempo de leur pensée, et c'est ce rythme, mais, plus encore, la lenteur ou la rapidité de l'allure qui définiront le caractère de la recherche et les orientations de l'auteur.

Un poète, tel Rimbaud *« affolant la pensée »*, franchit avec fougue et superbe les obstacles, les hiatus, sans se préoccuper de rien assurer, tout à son élan, identifié à son projet et si peu soucieux de rien prouver que ses poèmes *« auront à être lus depuis leur propre incertitude de sens »*. Mais si le poète impose une *« vérité sans preuve, une vérité à faire pleurer les anges »*, c'est un philosophe, Aristote, selon Loraux, qui figure ici le personnage tragique. C'est lui qui se trouve au sein de turbulences qui mettent en péril sa pensée et ses modes de pensée. Plutôt que de renoncer à la volupté discursive, il préférera ignorer la vacuité originaire de son discours et s'employer à démontrer sans fin le bien-fondé de ses propositions. Il lui faudra, dès lors, ralentir, se mettre *« en retard pour cause de prudence »*, répondre sans fin au *« défi qui prend forme de demande de preuve »* et, chaque fois, *« tergiverser au moment de franchir »*. La cohérence obtenue ne fera cependant que souligner la vanité de ce qui s'est prouvé par soi-même et souvent, d'ailleurs, grâce à des leurres encore – celui, par exemple, d'une vérification qui prétend contrôler un terme, lequel déjà circule et sert précisément d'instrument à cette opération.



ULF ANDERSEN/GAMMA

Patrice Loraux : la détresse de l'auteur.

Malentendu ridicule

L'inquiétude relative à sa propre énigme stimule et paralyse à la fois la pensée, suscite le désir d'écrire et crée la panique qui freine cet instinct. Kafka sait bien quelle ironie est à la base du fiasco redouté et toujours imminent, quel malentendu ridicule : *« N'être pas encore né et être déjà forcé de se promener dans les rues et de parler aux hommes. »* C'est d'ailleurs le titre d'une partie de cet ouvrage qui, lui-même, participe des émotions, des évolutions qu'il analyse. Ce n'est pas l'accompli qui est pris en compte ici, mais le temps de l'accomplissement qui y est déplié, maîtrisé au moyen de techniques en somme cinématographiques : des mouvements de ralenti ou d'accélération, de zoom, d'arrêt sur image. Ils donnent à voir, parfois presque en temps réel, les agitations de la pensée au bord de la création et si fragile.

Mais comment passe-t-on d'Aristote à Kafka, de Platon à Wittgenstein, comment s'affranchit-on d'une pensée conciliante, attentive à suivre toujours la même *« ornière, ce chemin qu'elle n'a cessé de creuser et qui va d'elle à elle »* ? Comment en vient-on à rompre avec les séductions d'un platonisme *« emblème de la philosophie qui négocie »*, pour se joindre aux rangs de ceux résolus à *« tout faire pour que la philosophie cesse de provenir de sa présupposition »* ? Loraux nous l'apprend dans le récit discret de son périple philosophique.

Pour Loraux, le choc s'est d'abord produit à la lecture de Jean-Toussaint Desanti, qui lui indiquera comment on pense ou crée sans le souci de rassurer, de promettre. Comment on joue de la non-garantie, de l'hétérogène, de la distance avec le différent. Comment on obtient une liberté, mais dure, à l'image du caillou dont la minéralité incite Desanti à faire l'expérience de l'intraitable.

Cette liberté, Wittgenstein la désigne, plus tragiquement, comme maîtresse du langage – de la langue, docile aux effectuations impossibles, aux évidences improbables, apte à tout énoncer. Loraux cite Wittgenstein notant qu'il serait absurde de prétendre qu'un *« processus n'a pas d'aspect différent à se produire ou à ne se produire pas »*, mais que le langage *« parle de la tache rouge qu'elle existe ou qu'elle n'existe pas »*. Que pour la langue il n'y ait rien d'insurmontable, voilà qui déconcerte jusqu'au désespoir. La fonction par quoi la pensée se manifeste n'a pas un pouvoir de contrôle, mais dépend d'elle, dont rien ne répond. Alors, en revenir au corps, à la présence tangible du locuteur ? Mais, remarque Wittgenstein, *« à celui qui dit : « J'ai un corps » on pourrait répondre : « Qui parle avec cette bouche ? »*.

Les inhibitions de l'auteur, du penseur, ne proviennent donc pas d'une *« paralysie devant la tâche »*, mais du désespoir de devoir, pour la réaliser, entamer, sinon détruire un projet trop fugace et parfait. Il ne pourra plus s'agir, au mieux, que d'en soustraire quelques échantillons. Tel Mallarmé qui, *« par un fragment d'exécuté... par les portions faites »*, entendait prouver qu'il avait *« au moins connu »* ce qu'il n'avait *« pu accomplir »*. L'œuvre antérieure et première, à peine rencontrée, jamais conquise. Autre proposition, celle de ce livre même, *le Tempo de la pensée*, devenu *« une indication sur sa propre façon d'advenir »* et l'exemple d'une œuvre qui traite de *« sa propre matière, à défaut d'avoir su épouser la substance du monde »*.

L'étrange beauté du parcours suivi par Loraux, c'est qu'il nous conduit, paradoxalement, à découvrir, par des voies tout à fait inédites, que rien ne peut se produire qui soit inaugural.

Viviane Forrester

Image, magie, mirage

Un livre à contre-courant et une remarquable enquête journalistique sur la communication comme style de vie et comme message

LA CONTEMPLATION DU MONDE
de Michel Maffesoli.
Grasset, 236 p., 110 F.
LES DIRCOMS
de Robert Tixier-Guichard et Daniel Chaize.
Seuil, 608 p., 170 F.

Un sociologue à sa fenêtre. Michel Maffesoli n'aime rien tant que de regarder la vie quotidienne. C'est sa façon à lui de *« contempler le monde »*. Son dessein est de constater, d'analyser, de présenter une grille de lecture de la société. Il s'abstient de juger. Comme il est difficile, pourtant, de ne pas laisser percer ses choix et ses refus ! En tout cas, il va à contre-courant de deux idées qui sillonnent le champ commun d'observation : l'individualisme est le point d'ancrage des acteurs sociaux, et l'*« image »* est toujours *« fractale »* : elle empêche – *via* les médias – la cohésion du groupe.

Non, répond-il d'abord, poursuivant des recherches précédentes : ce qui apparaît de plus en plus, ce sont des cellules de personnages, des agrégats, des tribus. Les gens recherchent l'émotion et la vibration commune à travers des spectacles de sport, des fêtes, voire les émissions de télévision. A la limite, c'est un style communautaire qui émerge, passant par la *« mise en forme »*. *« Ce sera le corps que l'on construit, l'apparence individuelle que l'on soigne, la production d'idées que l'on s'emploie à bien présenter, le produit industriel que l'on va esthétiser, l'entreprise dont on soigne l'image, etc. »* Le *« fond »* ne peut exister sans la forme. Une nouvelle culture émerge où l'imaginaire tend à retrouver une place de choix dans la vie sociale. En outre, l'*« autre »* n'est plus une abstraction, il suscite des actions de solidarité qui prennent des formes très diverses.

Michel Maffesoli note aussi que tout ne tourne plus autour de l'économie qui était pourtant le *« mythe fondateur »* de notre civilisation. D'où peut-être ce qu'on appelle, d'un mot passe-partout, *« la crise, qui n'est rien d'autre que la perte de la conscience qu'une société a d'elle-même, entraînant la perte de confiance de cette société en elle-même »*. On connaît de mieux en mieux *« le prix des choses sans prix »* (J. Duvignaud), ce qui ne fait pas l'affaire... des hommes d'affaires. La poussée vers le qualitatif, vers ce qui favorise les émotions communes, conduit notre auteur à qualifier d'*« esthétique »* ce style qui est l'expression de notre époque. Il y voit même un *« réenchantement postmoderne »* par le biais de l'image et de la magie.

Cent pages sont consacrées par Michel Maffesoli au *« monde imaginal »*, un *« mésocosme »*, monde du milieu entre le macro et le microcosme, entre l'universel et le concret, entre l'espèce et l'individu. Pour lui, l'image est reliante, agrégative, elle transfigure le monde, facilitant même un *« retour de la communauté »*. Quand Régis Debray disait : *« L'iconologie a remplacé l'idéologie »* (1), il ne la parait pas des mêmes vertus.

Le « marché de l'opinion »

« L'entreprise ne se suffit plus à elle-même... [Elle] *a besoin d'une image pour être ce qu'elle est »*, écrit Michel Maffesoli. C'est ce que pensent les directeurs de la communication, les « dircoms », qui font l'objet d'une enquête menée par deux journalistes, Robert Tixier-Guichard et Daniel Chaize, dans les entreprises, les collectivités territoriales, l'Etat et ses administrations. Un énorme travail d'investigation, riche en portraits, en déclarations, pour essayer de répondre à la question : *« A quoi sert la communication ? »*

Les « dircoms » ont fait comprendre à ceux qui les employaient qu'il leur fallait compter sur le marché de l'opinion, jusqu'alors chasse gardée des hommes politiques et des journalistes. Sur ce marché immatériel s'échangent des images, des représentations plus ou moins élaborées. Mais les meilleurs stratèges ratent souvent leur coup. Deux exemples sont donnés par les auteurs : *« L'émouvante histoire des banquiers qui voulaient être aimés pour leur argent »* (campagne de l'Association professionnelle des banques en 1989) et celle des Pompes funèbres générales en 1987.

Suivent nombre d'anecdotes sur la manière dont les « dircoms » tentent de faire pression sur les journalistes ou sur la façon dont ils conçoivent les bulletins d'entreprise pour motiver les salariés. Ce n'est pas triste. Les tentations de la société médiatique n'ont pas été longues à toucher les villes, les régions, l'Etat. A qui mieux mieux, les spécialistes du cru (aguichante amphibologie ?) se sont efforcés de persuader les citoyens qu'on travaillait pour leur seul intérêt. On ne sache pas que tous ces efforts aient permis de vaincre la crise du politique.

Robert Tixier-Guichard et Daniel Chaize n'ont pas l'optimisme de Michel Maffesoli. Ils s'attachent moins à l'image-magie qu'à l'image-mirage. Quand vient le temps de répondre à la question : *« A quoi sert la communication ? »*, ils se révèlent fort sévères. Pour eux, la communication ne favorise pas l'information. Elle assure seulement la prééminence du message et de la crédibilité sur la vérité. A l'intérieur de l'entreprise, la communication ne cherche pas vraiment le dialogue, mais à mieux utiliser la *« ressource humaine »*, première créatrice de richesses. Dans ces conditions, pourquoi la communication est-elle en train de conquérir autant de territoires ? Nos auteurs n'hésitent pas à répondre : parce que derrière la fluidité de ce mot-valise, *« se met en place un nouveau mode d'organisation de la société... Un mode de régulation des tensions sociales, un mode de management, des techniques d'influence et de séduction de l'opinion »*.

Sans en avoir l'air, cette remarquable enquête conduit ainsi à regarder comment la démocratie risque d'être manipulée pour faciliter les affaires et le gouvernement du monde.

Pierre Drouin

(1) Aux dernières Rencontres de Pétrarque à Montpellier (voir *le Monde des débats*, septembre 1993).

★ De Michel Maffesoli, signalons également la réédition en poche de *Au creux des apparences. Pour une éthique de l'esthétique* (Le Livre de poche, coll. « Biblio-Essais », n° 4 184, 314 p.)

L'œuvre interrompue

Suite de la page 27

En montrant notamment combien des compétences ou des manières d'être acquises auparavant pouvaient être des atouts (ou des handicaps) dans l'univers du camp, Michael Pollak se démarque à la fois de la thèse de Bruno Bettelheim qui attribue les (faibles) chances de survie aux ressources morales des individus, et de celle de Terrence Des Pres, pour qui elles résultent de la force instinctive des pulsions. En saisissant cette *« expérience extrême »* dans ses prolongements jusqu'au présent, il met l'identité des déportés et le travail de la mémoire au cœur de sa réflexion.

Dans l'expérience « ordinaire » aussi, l'identité *« comme image de soi pour soi et pour autrui »* ne surgit en tant qu'objet réflexif et enjeu que lorsqu'elle est fragilisée. Sur un troisième thème qui, une fois encore, le concernait, Michael Pollak a analysé en finesse les *« divers modes de gestion »* individuels et collectifs du sentiment d'identité chez les homosexuels. Et, quand l'irruption du sida a imposé à la recherche une nouvelle responsabilité sociale, il a immédiatement entrepris, dès 1985, une enquête sociologique sur l'épidémie.

Son livre pionnier, *les Homosexuels et le sida*, paru en 1988, demeure un ouvrage de référence. Il y a analysé l'impact des messages du corps médical et des médias sur les homosexuels, montré les effets constituants de la catégorie épidémiologique de « groupe à risque » sur leur identité, et souligné combien la réaction face à la maladie dépend du degré d'intégration à la communauté *gay*. Internationalement reconnu pour ses travaux dans ce domaine, Michael Pollak s'est engagé énergiquement sur tous les fronts, dans le monde scientifique certes, mais également auprès des pouvoirs publics, au sein des associations de lutte et dans la communauté homosexuelle.

L'articulation entre science et politique, fondée sur une éthique de la responsabilité, Michael Pollak l'a donc mise en pratique. Profondément impliqué dans ce qu'il faisait, il tenait d'autant plus à se distancier, en s'effaçant en tant que sujet dans ses écrits et ses interventions. A propos de Vienne, à la fin du siècle, à laquelle il avait consacré son premier essai, il écrivait : *« Il me semble que l'émergence d'une identité culturelle spécifiquement autrichienne a pour origine la nécessité de résoudre, par le truchement de la littérature et des arts, les contradictions d'une identité blessée. »* Cette dernière expression a été choisie comme titre de ce recueil par ses amis, parce que c'est un thème qui traverse toute son œuvre. Mais aussi peut-être parce que sa créativité procédait de cette nécessité-là.

Nicole Lapierre

CIVILISATION

Venise si mal aimée

Les écrivains du XIXe siècle ont entretenu à plaisir l'image d'une ville décadente, au romantisme morbide. Pier Maria Pasinetti, Gianfranco Bettin, Philippe Sollers rétablissent l'« autre Venise » dans toute sa gloire

PARTITION VÉNITIENNE
(Melodramma)
de Pier Maria Pasinetti.
Traduit de l'italien
par Françoise Brun.
Liana Levi, 378 p., 140 F.

DE VENISE A VENISE
(Dorsoduro)
de Pier Maria Pasinetti.
Traduit de l'italien
par Soula Aghion,
10/18, coll. « Domaine étranger », 476 p., 50 F.

VENISE ÉTERNELLE
Les voyageurs photographes au siècle dernier
Avec « L'autre Venise », *un texte de Philippe Sollers,*
J.-C. Lattès, 142 p., 235 F.
(en librairie le 3 novembre)

FIN DE SIÈCLE A VENISE
(Dove volano i leoni)
de Gianfranco Bettin.
Traduit de l'italien
par Marguerite Pozzoli,
Ed. de l'Aube, 158 p., 92 F.


FERDINAND ONGANIA/in «VENISE ÉTERNELLE» (éd. J.-C. Lattès)

Le campo Santa Margherita dans le Dorsoduro.

Venise n'est pas la ville décadente inventée par les écrivains du XIXe siècle. Philippe Sollers – dont les lecteurs du « Monde des livres » connaissent l'admiration pour Proust – nous rappelle, dans un très beau texte accompagnant des photographies du siècle passé, que celui-ci l'associe à la découverte du bonheur. En 1901 – il a trente-sept ans, – Marcel, accompagné de sa mère, y retrouve Reynaldo Hahn et Marie Nordlinger. Comme s'il s'imposait un exercice convenu, l'auteur de *la Recherche* évoque pourtant une scène pénible avec Mme Proust, inquiète de la « dissipation » de son fils. *« Mon angoisse, la lumière du crépuscule et le métal de la voix du chanteur étaient fondus à jamais dans un alliage poignant équivoque et impermutable »*, écrit-il plus tard en forme de remords. Mais il s'adonne sans vergogne aux délices vénitiennes.

Philippe Sollers souligne l'autre vision de Venise, celle qui éloigne Proust du « chagrin de maman », la révélation du pouvoir de l'écriture : *« Proust a raison*, estime-t-il, *Venise est un ange, c'est la bonne nouvelle de toute son œuvre, l'endroit où elle se dévoile, s'accomplit, se noue : là où elle est* baptisée *en somme (le baptistère de Saint-Marc est pour lui un centre spirituel). »* Sollers souhaite en finir avec la contemplation d'une Venise *« vestige, une ruine lente, peut-être même le symbole de la mort »*. Il nous invite à bannir les *« tonnes de clichés romantico-poétiques dont on l'a affublée, voyages de noces*, romans *sentimentaux, chansons déprimées »*.

Pier Maria Pasinetti partage ce point de vue. Nous l'avons rencontré à Paris pour parler de son dernier roman, *Partition vénitienne*, et de la réédition de *De Venise à Venise*. Pasinetti est né à Venise, il y a quatre-vingts ans. Il y a grandi, mais il a suffisamment voyagé et séjourné à l'étranger (professeur de littérature à l'université de Los Angeles, il y assure la correspondance du *Corriere della sera*) pour reconnaître sans erreur que sa ville natale n'a rien à voir avec l'image désespérée qu'en donnent de nombreux écrivains, et notamment Thomas Mann dans son célèbre *Mort à Venise*.

L'histoire de Venise – Sollers la résume en une formule saisissante : *« Le temps, lui, ne peut être, à chaque instant, que vertical, étagé, feuilleté, poudroyant, ouvert »* – est celle d'une République fière et accueillante. En 1797, la République vénitienne tombe dans les mains de Bonaparte, qui la cède à l'empire d'Autriche jusqu'en 1866, date à laquelle Venise est intégrée à l'Italie. En 1848, un intermède de dix-sept mois lui redonne son statut de République (1). Derrière la vitrine, le miroir où les touristes viennent assouvir leurs obsessions. Venise, c'est l'histoire d'un peuple, mais aussi un avenir. *« Et si cette ville*, s'interroge Sollers, *ou plutôt ce double unique de ville, n'était pas au passé mais au futur ? Si notre présent s'y éclairait, comme le passé, d'une façon aussi inattendue qu'inquiétante ? »*

Un univers labyrinthique

Cette « autre Venise », libérée des mythes, actuelle, et en devenir, Gianfranco Bettin l'ausculte avec objectivité dans son ouvrage *Fin de siècle à Venise*. Le titre français, une fois de plus, fait le jeu de l'imagerie morbide. Le titre italien, *Dove volano i leoni* (« Où volent les lions »), tente, au contraire, d'évacuer *« un grand malentendu ou peut-être un mensonge »*, car il y a un dangereux amalgame entre les eaux noires de la lagune et la réalité des modes de vie : *« On dit qu'un long et visqueux immobilisme, une sorte de « non-faire » rend fossile et inerte la ville, si bien qu'elle stagne, s'envase et se meurt peu à peu. Rien de plus faux. »*

Pour Bettin, Venise est certes projetée vers la mer, mais violemment incrustée dans sa terre, comme le symbolise saint Marc incarné en lion ailé. Les Vénitiens sont conscients de l'imagerie romantique dont est créditée la mémoire d'une ville que l'on imagine surgie du néant. Pasinetti insiste : *« Les Vénitiens adorent leur ville. Sans voitures, ils sont dans la nécessité d'entretenir des relations de proximité, de recréer sans cesse des liens entre eux et avec leur histoire. »* Promeneur heureux, Sollers s'immerge dans la ville : *« L'espace est simplement doublé et organisé en reflet, comme un échiquier... Un entrelacement de chemins qui ne mènent nulle part et qui se suffisent à eux-mêmes »*... Et son texte s'accompagne de surprenantes photographies sur la vie ordinaire des Vénitiens à la fin du XIXe siècle, loin des gondoles et des cartes postales.

De Pier Maria Pasinetti, son ami Gore Vidal a écrit : *« Il a fallu attendre le vingtième siècle pour que Venise puisse se vanter d'avoir un grand écrivain. »* Il oublie Casanova. Les romans de Pasinetti ont pour décor Venise, ses personnages sont des Vénitiens. *Rouge vénitien (« Il s'agit*, nous précise Pasinetti, *de la brique ocre des murs de ses maisons et non pas des teintures qui embellissaient la chevelure des femmes ») et le Pont de l'Accademia* sont deux de ses plus célèbres romans traduits en français. Les éditions 10/18 rééditent *De Venise à Venise*, paru en 1983, et Liana Levi publie, dès sa sortie en Italie, la version française de *Partition vénitienne*. Pasinetti confie, lui aussi, sa passion pour Proust. S'il considère, à juste titre, que sa vision et son écriture sont originales, il dit lui-même avoir subi l'influence de l'auteur de *la Recherche*, contrairement à Joyce, auquel il a consacré, en 1934, sa thèse, mais dont l'*Ulysse* est *« inimitable et clos »*.

Humour, goût maniaque du détail, somptuosité des descriptions, foisonnement des personnages, les romans de Pasinetti nous plongent dans la jubilation. Une densité romanesque qui exige – comme chez Proust – que l'on « tienne » les premières pages. Les personnes, les lieux, les époques se télescopent. Le miracle se produit. Nous lâchons les amarres, nous coulons « dans » le roman, voyeurs mêlés au rituel, initiés et conquis par cet univers labyrinthique. Le récit se construit sous nos yeux. Des témoins vieillis éclairent le passé. Ils essaient de comprendre mais ne tirent aucune conclusion. Ils ne peuvent que supposer, en compagnie du narrateur qui mène le jeu d'une fiction en métamorphose.

L'écriture de Pasinetti, sensuelle, pénètre la texture des choses, elle entre dans la chair, s'y complaît : *« Corrado Balmarin était ce qu'on appelle un très beau jeune homme. Son père avait pour lui un regard à la fois affectueux et clinique, il se délectait à le voir pousser convenablement, grand, musclé*, élancé [en français dans le texte]... *L'amour paternel palpitait en lui lorsqu'il le voyait engloutir des platées de risotto ou de pâtes, des côtelettes de taille, des collines de polenta, des kilos de brandade de morue, satisfaisant d'inépuisables appétits avec une lenteur et une méthode annonciatrices de digestions admirables, de métabolismes exemplaires. »* Ces regards affamés de curiosité, disposés dans l'espace et dans le temps, sont autant de caméras qui cernent l'intimité des êtres, l'englobent, pour soudain la relâcher, l'abandonner au secret.

Parfois – la nostalgie devient alors douloureuse, – le narrateur immobilise l'objet du souvenir, l'échange d'un aveu, l'empreinte indélébile d'une rupture : *« Elle semblait avoir conscience d'être en train de mourir et une sorte de gaieté bouleversée se peignait sur son visage. Nombre d'années se sont écoulées depuis... »* On pense immanquablement à la grand-mère de *la Recherche*.

Pier Maria Pasinetti considère *« qu'il n'y a pas de vérité historique, que l'histoire n'est jamais achevée. Seul l'art est plus vrai que le vrai et la perception de l'humain ne peut être traduite que par la fiction qui est une mise en scène de la réalité »*. *De Venise à Venise* explore les années 20, la montée du fascisme. Mais ici rien de didactique, rien de pesant ou de dogmatique.

« Le plus puissant aimant d'Europe »

Dorsoduro (le titre italien) est l'un des *« sestiere »* qui divisent Venise en six villes. Ce nom, qui sonne en français de tous les ors de la vénération (*« Une cité de marbre et d'or, rehaussée de jaspe et pavée d'émeraude »*, écrivait Ruskin), rassemble les trois familles qui habitent le même palais : *« Depuis la nuit des temps, Remigio Breg et Edoardo Bialevski sont des amis pour Alvise, autrement dit des personnes avec qui les silences deviennent éloquents et même les paroles les plus superflues sont savourées. »*

Le fascisme s'abat sur ce groupe de parents et d'amis. Venise est une fois de plus livrée à l'exorcisme de ses passions. L'Histoire la traverse mais elle reste *« un pôle d'attraction inépuisable. Un aimant. Mine de rien, le plus puissant aimant d'Europe et peut-être du monde »*.

« Melodramma (Partition vénitienne) *ne peut pas se traduire par votre* mélodrame, explique Pasinetti, qui parle un français impeccable et nuancé. *J'en profite pour dire combien j'ai trouvé la traduction de mes livres remarquable. » Partition vénitienne* se situe au moment de la révolte vénitienne conduite par Daniele Manin en 1848. Le narrateur, Giorgio Partibon, est une sorte d'enquêteur-narrateur actuel, le récitant chargé de préserver, vivante, la mémoire d'une famille autour de laquelle se déploie le roman.

Au centre de chaque livre, une femme : Giovanna *(« Tu es belle. Ou plutôt tu es unique. Tu es quelque chose d'à part, quelque chose d'important... Tu n'es pas vraiment réelle »)* dans *De Venise à Venise* ; Ifigenia *(« Nous sommes en train de nous préparer à la chercher ensemble »)* dans *Partition vénitienne*, une femme annoncée, disparue, retrouvée, et dont le fils, né de père inconnu, sera la métaphore d'une Venise en perpétuelle renaissance.

Philippe Sollers parle de Venise en amoureux. Une ville qu'il caresse comme un corps de femme. Une ville de la jouissance. Depuis trente ans, deux fois par an au moins, il s'imprègne longuement de Venise. Ses propres romans consacrent de nombreuses pages admirables à la ville aimée. « L'autre Venise » est un texte érudit convoquant les écrivains et les peintres qui ont su découvrir Venise. C'est aussi un chant grave qui nous met en garde contre l'inattention et l'habitude. Nous sommes nombreux à ne pas savoir « vivre » à Venise, à n'effleurer que la surface de ses canaux. Peut-être parce que nous ne savons pas vivre en nous-mêmes et nous vengeons de cette lassitude par notre servilité aux conventions entretenues par le tourisme.

L'auteur de *la Fête à Venise* (2) nous invite à ouvrir les yeux et à réinventer la joie : *« Bref, si l'on y consent, le corps s'y trouve déjà ressuscité, sauf pour les aveugles et les sourds volontaires, les agités du bouillon social, c'est-à-dire ceux qui ne savent pas ou ne veulent pas être là, ici, maintenant, à jamais, tout de suite. Etre là est un art, et Venise exige un pari sur soi : sinon, exclusion, décor. »*

Hugo Marsan

(1) Pour se remettre en mémoire la « biographie » de Venise, on lira avec profit un petit livre très précis, *Histoire de Venise*, de Christian Bec (PUF, coll. « Que sais-je ? », n° 522).

(2) Gallimard 1991, « Folio » n° 2463.

LE FEUILLETON

Pierre Lepape

Père Denis oncle Jean-Jacques

CELUI QUI PARLAIT PRESQUE
de Jean-Didier Vincent.
Odile Jacob, 190 p., 120 F.

HÉLOÏSE
de Philippe Beaussant.
Gallimard. 154 p., 82 F.

ON respire. La bande d'un ouvrage publié par les éditions Filipacchi nous informe de la bonne nouvelle, en énormes caractères comme il se doit : *« Les scientifiques confirment : Dieu existe. »* Il ne manquait plus que leur attestation pour que ce vieux dossier soit enfin classé. Jean-Didier Vincent n'était visiblement pas au courant de cette heureuse conclusion. Scientifique lui aussi – il est neurobiologiste et dirige un institut de recherches dépendant du CNRS, – il persiste à professer une vision du monde et de l'homme inspirée par un matérialisme radical. Il avoue, il est vrai, la désuétude de sa démarche en plaçant son dernier livre, *Celui qui parlait presque*, sous le patronage d'un penseur extravagant et depuis longtemps obsolète, Denis Diderot.

C'est en 1769 que Diderot, enfin délivré de la galère encyclopédique, compose sa trilogie du *Rêve de d'Alembert* que Jean-Didier Vincent utilise à la fois comme matrice formelle et comme aiguillon intellectuel pour son propre livre.

La question de Dieu y est à peine posée, sinon bien timidement par d'Alembert, au nom de la logique et des mathématiques. Diderot préfère l'aventure d'une autre hypothèse : comment, en spéculant sur les informations nouvelles qu'apportent les sciences de la vie, la chimie, les sciences naturelles, la médecine, imaginer l'immense complexité et diversité du monde à partir de la seule matière ? Bien qu'il ne songe pas à publier de telles divagations qui le mèneraient tout droit à la Bastille, le philosophe use d'une prudence supplémentaire en plaçant dans la bouche de d'Alembert rêvant ses imaginations les plus scandaleuses.

JEAN-DIDIER VINCENT a été frappé par la prescience de l'écrivain. Dans un temps de chimie balbutiante et de biologie inexistante, Diderot, loin de tous ces hommes-machines qu'invente un matérialisme plat, soulève les questions qui sont encore celles de nos spécialistes contemporains de la matière vivante, de la génétique et du cerveau. Le clavecin de Diderot s'est juste transformé en synthétiseur. La science ne va jamais assez vite pour l'intuition des poètes et il faut parfois des siècles pour qu'on se fasse une raison de leurs folies.

Voila donc *le Rêve de d'Alembert* tel que nos plus fines sciences le confirment et l'aménagent. Vincent, qui connaît ses Lumières presque aussi bien que nos réseaux neuronaux, a mené cette remise à jour avec délectation. Il faut surtout lui savoir gré de n'avoir pas fermé par des réponses péremptoires les questions que Diderot s'ingéniait à ne pas clore. Pas de révélation, ni de divination : un *« exercice dramatique de la pensée »*, comme disait Diderot, dans lequel le philosophe n'est ni prophète ni fournisseur de recettes ni donneur de leçons, mais le meneur de jeu qui relance inlassablement la partie.

Face au savant Bordeu du *Rêve*, face au Docteur de Jean-Didier Vincent, il y a toujours un d'Alembert, une Julie de l'Espinasse, une Madame F. ou un singe bonobo qui viennent nous rappeler les limites de la raison raisonnante, le mystère de l'esprit, le rôle de la passion, le miracle de la conscience et la troublante énigme des origines du vivant.

Sur ces questions, Vincent aventure quelques hypothèses. Là, l'élève échoue à rejoindre le maître. Sa dextérité, ses connaissances, son enthousiasme et son talent n'y peuvent rien. Il y manque le délire. *« Il faut souvent donner à la sagesse l'air de la folie, afin de lui procurer ses entrées*, écrivait Diderot à Sophie Volland. *J'aime mieux qu'on dise* : Mais cela n'est pas si insensé qu'on croirait bien, *que de dire :* Ecoutez-moi, voilà des choses très sages. *»* Mais nous avons vu et entendu tant de choses aberrantes qu'il n'y a plus guère aujourd'hui de folies capables de nous faire dresser les cheveux sur la tête. Jean-Didier Vincent, quoi qu'il écrive, est condamné à demeurer raisonnable. Qui peut se vanter, de nos jours, de faire vraiment scandale ?

L'auteur de *Celui qui parlait presque* a d'ailleurs senti le danger : la prison de l'indifférence, de la vulgarité et de la paresse intellectuelle, qui mieux que toutes les bastilles menace les enfants de Diderot. A quoi bon, demande en substance Madame F., après Julie de l'Espinasse – et Voltaire, – remuer toutes ces choses philosophiques quand *« les unes sont si claires qu'il est inutile d'en chercher la raison et les autres si obscures qu'on n'y décerne rien et que toutes sont de la plus parfaite vanité »* ? À quoi le Docteur répond, sans génie mais avec bon sens, qu'on continue à s'assassiner joyeusement au nom de toutes ces choses si inactuelles. Nous voici revenus à Dieu, à cette *« intelligence supérieure »* dont les gens du XVIIIe siècle disputaient encore de l'existence, avant Filipacchi.

PHILIPPE BEAUSSANT n'est pas comme Jean-Didier Vincent un amoureux des Lumières. Il préfère Lully à Casanova, le siècle de Louis XIV à celui de Voltaire et Jean-Philippe Rameau à son gredin de neveu. Il aime l'ordre, dans sa générosité baroque. A lire *Héloïse*, on sent bien ce qu'il reproche au XVIIIe siècle : sa conclusion, la fureur révolutionnaire ; et, par rétroactivité, la séduction exercée sur les meilleurs esprits par les utopies philosophiques. Ici, c'est la faute à Rousseau. Il était une fois une heureuse famille de bonne noblesse toute baignée du sentimentalisme social du philosophe de Genève. Le fils avait été prénommé Jean-Jacques, la fille de la suivante-gouvernante-secrétaire-amie de la châtelaine, Héloïse. Tout nage dans le bonheur pastoral le plus exquis jusqu'à ce que l'inévitable se produise : Jean-Jacques et Héloïse, aux âmes si sensibles et si bien accordées, tombent amoureux l'un de l'autre. On a beau être rousseauiste, on n'en demeure pas moins aristocrate, et le père éloigne son fils de la jolie roturière. Puis la Révolution arrive et les malheurs fondent sur cette famille qui avait eu la naïveté de croire l'homme bon, l'égalité naturelle et l'histoire un roman édifiant.

Beaussant écrit à son tour sur ce thème un roman édifiant. Il est donc inutile de lui chercher noise à propos de l'histoire puisqu'il se plaît à redoubler l'illusion qu'il dénonce. *Héloïse* contre *Julie*, roman contre roman, avec les mêmes effusions, les mêmes larmes, la même pudeur délicieuse. L'auteur n'est pas allé chercher ses couleurs et ses accents chez le fripier de Philippe de Villiers, mais chez Rousseau lui-même ; c'est sur son propre terrain, avec ses propres armes, qu'il affronte l'auteur d'*Emile*. Il s'attaque à forte partie, mais il s'en tire plutôt bien. S'il est encore des âmes tendres, elles ne manqueront pas de s'émouvoir aux malheurs d'Héloïse et de son amant. Pour les autres, ceux qui demeurent également insensibles au pathos de *la Nouvelle Héloïse*, demeure le plaisir d'un exercice de style de grande qualité. Beaussant a réussi le tour de force d'écrire un livre dont l'intrigue est précisément située *dans* le temps et qui demeure néanmoins parfaitement intemporel. Au plus fort de leur infortune, l'histoire glisse sur les héros ; elle les malmène, mais elle ne les change pas. Les événements sont terribles mais ils sont immobiles, comme figés sur un livre d'images, comme de purs signes délivrés de la pénible tâche de signifier. Sans doute les activités musicologiques de Philippe Beaussant suggèrent-elles la comparaison. Son *Héloïse* fait penser à ces opéras anciens dont on a oublié le sens des paroles et dont les péripéties mythologiques de l'intrigue nous indiffèrent. Pour notre plaisir, il y a l'émotion de la musique, le grain des voix, la fraîcheur des décors, la tendresse ou la détresse des duos amoureux. L'important n'est pas ce qui s'y dit.

★ Parmi les récentes parutions consacrées à la littérature du XVIIIe siècle, signalons une réédition des *Mémoires, romancées et romanesques* de Jean-Baptiste Boyer, marquis d'Argens (Desjonquères. 176 p., 110 F) ; parmi les toujours intéressantes coéditions de l'Université de Saint-Etienne et de la Société française d'étude du XVIIIe siècle, *l'Almanach anti-superstitieux* composé par Condorcet vers 1773 et présenté par Anne-Marie Chouillet (144 p., 100 F) et deux belles études sur la presse de l'époque : *les Gazettes européennes de langue française (XVIIe-XVIIIe siècles)*, actes d'un colloque de 1992 sur l'information politique (352 p. 150 F) et *1793-l'Esprit des journaux*, de Christophe Cave, Denis Reynaud et Danièle Willemart (352 p., 120 F). Enfin, parmi les dernières publications de la Voltaire Foundation, une biographie (en anglais) d'Isabelle de Charrière par C.P. Courtney (812 p., 1 000 F.) et *Images de Jean-Jacques Rousseau de 1912 à 1978*, de Tanguy l'Aminot (798 p., 1 000 F.).

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Microfilms : (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu. Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL le Monde et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine - France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach, VA 23451 - 2983 USA

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT
301 MON 01 PP Paris RP
Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
______ Code postal : ______
Localité : ______ Pays : ______
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie

L'œil d'Amaury-Duval

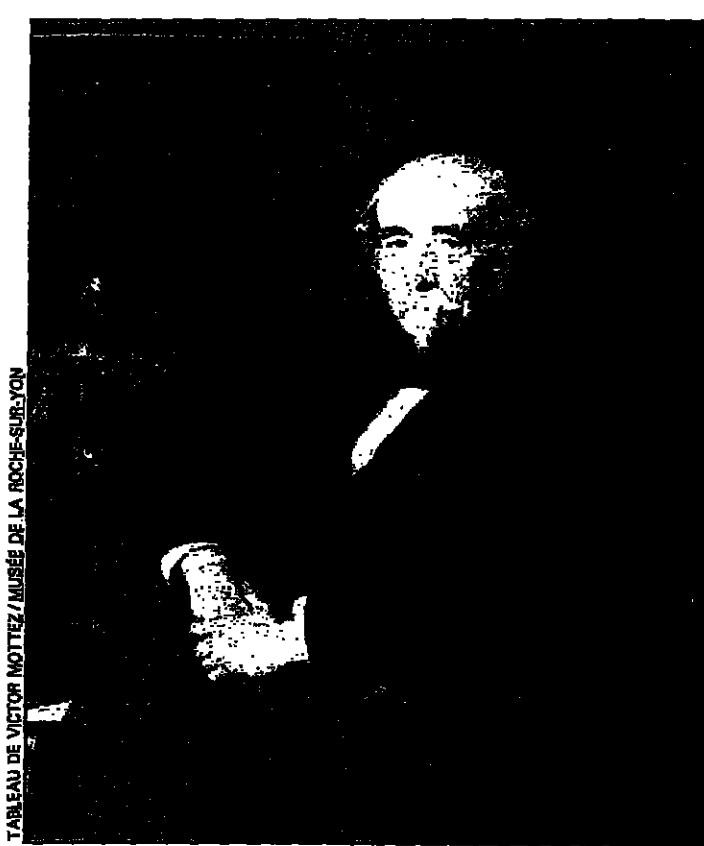
Ingres, dont il fut l'élève, le qualifiait de peintre « aimable ». Mais il fut aussi un mémorialiste acide, libéré des conventions de son temps

L'ATELIER D'INGRES
d'Amaury-Duval.
Edition présentée et annotée par Daniel Ternois,
Arthena, 430 p. 305 ill., 720 F.

Récit d'une visite d'Ingres dans l'atelier d'Amaury-Duval, à Florence, en 1836 : *« Vous ne serez peut-être pas, me dit-il, un peintre... (et alors, faisant le geste d'un homme qui soulève des poids, le poing fermé) ... un peintre à la Michel-Ange... Mais... (et changeant d'expression, avec des mouvements arrondis et gracieux) vous avez de l'élégance, de la modestie dans le talent... Vous serez un peintre... aimable. »*

Ingres se trompait. Amaury-Duval – qui se nommait, en vérité, Eugène Emmanuel Amaury Pineu-Duval, naquit en 1808 et entra dans l'atelier d'Ingres en 1825 – n'était guère aimable. Peintre, il cultiva un bon goût compassé et passablement conventionnel qui ne lui a guère valu la faveur de la postérité. Mémorialiste, il pratiqua la fausse modestie, la déférence feinte, l'allusion retorse, le sous-entendu empoisonné, la réflexion à double détente et l'hommage assassin. Il fut en somme aussi bon chroniqueur que médiocre artiste.

Son *Atelier d'Ingres* avait paru en 1878, avait été réédité par Elie Faure et avait disparu depuis lors. Il fallait le reprendre et Daniel Ternois a accompli ce labeur avec un zèle et une érudition infatigable entrelardant – un peu trop même – le texte de commentaires, notices et notules. Il a bien fait car, s'il est un livre qui décrive justement la formation et les milieux artistiques parisiens et romains sous la monarchie de Juillet, qui conte quelques petites histoires de commandes et de rivalités – histoires de bassesses et de trahisons comme il se doit – et qui témoigne encore de la redécouverte des primitifs italiens, c'est assurément celui-ci.


TABLEAU DE VICTOR MOTTEZ / MUSÉE DE LA ROCHE-SUR-YON

Amaury-Duval : un sceptique déguisé.

En dépit de son titre, il ne traite pas seulement d'Ingres et de ses colères, mais de l'époque, de ses idées esthétiques et des révolutions qui se préparent dans ses profondeurs. Amaury-Duval voit, observe, écoute, interroge, retient, note, n'enjolive guère, ne pose pas, ne fait aucun effort pour se donner le beau rôle du méconnu ou de l'incompris. Il use du conformisme le plus bourgeois comme d'un déguisement très efficace.

S'aventurant dans la critique, il va si loin qu'un doute prend le lecteur. Sous l'*« aimable »* Amaury-Duval, sous l'homme du monde et le peintre à succès, un anarchiste se révélerait-il ? Sinon un anarchiste, du moins un sceptique qui dénonce froidement l'enseignement tel qu'il se pratique à l'Ecole des beaux-arts, le système du prix de Rome, les jurys et les médailles qu'ils distribuent. Dans ses dénonciations, le raisonnement logique s'allie à la nostalgie des ateliers florentins où l'apprenti broyait les couleurs à dix ans et apprenait dessin et couleur comme naturellement. *« On n'apprend pas plus à être un grand dessinateur ou un grand coloriste*, écrit-il, *qu'à être un grand poète. Pour le métier de peintre, comme pour celui de poète, il n'y a pas besoin d'école où on vous enseigne. (...) Jamais il n'a existé d'école des beaux-arts chez un peuple vraiment artiste, ni à une belle époque de l'art. »* Réflexion à méditer. Ou cette autre, vieille d'un siècle et demi : *« Pourquoi ne pas convenir que ce n'est plus du côté des arts que se portent l'intelligence et le génie des modernes, et qu'il faut en faire son deuil ? Ce qu'on veut maintenant, c'est aller de l'avant, vite, sans arrêts. (...) La photographie est expéditive : vive la photographie ! »*

Qu'Amaury-Duval ait refusé de prendre parti pour son maître Ingres contre Delacroix, qu'il ait reconnu le talent de Gustave Moreau très tôt, défendu Théodore Rousseau et Jean Gigoux, pris parti en faveur de Corot et du Salon des refusés, ces audaces inattendues ajoutent à la démonstration. On attendait un bon élève, on découvre un esprit qui se libère des conventions de son milieu et de son temps. Grand plaisir que cette surprise.

Philippe Dagen